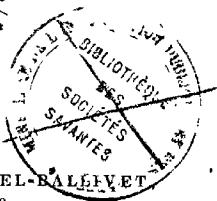


0033

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

ANNÉE 1860.



NIMES.

DE L'IMPRIMERIE CLAVEL-BALGIVET

PLACE DU MARCHÉ, 8.

1860.

Per go
10 199



TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

	Pages.
Discours de M. Dumas, président.....	5
Compte rendu des travaux de l'Académie, — par M. Nicot, secrétaire-perpétuel.....	15
Notices nécrologiques sur MM Liotard et Cazcing, — par M. Nicot, secrétaire-perpétuel.....	33
Rapport sur le concours de 1860, — par M. l'abbé Azaïs...	53

LETTRES.

Essai sur les médailles de Nemausus, — par M. Aug. Pelet	63
Mémoire sur la tour des Vents, à Athènes, — par M. Auguste Pelet.....	134
Note sur quelques monnaies, impériales, d'argent, — par M. E. Germer-Durand.....	156
Note sur un autel Votif, — par M. E. Germer-Durand....	173
Note sur un sceau de notaire, — par E. Germer-Durand...	175
Etude et comparaison de quelques chapiteaux antiques, — par M. Aurès.....	179
Les pierres tumulaires à Nîmes; étude antique par M. Léonce Maurin.....	259
Une visite à l'abbaye de Cluny, — par M. l'abbé Azaïs....	324
Avant propos et première partie, d'une notice sur Frédéric Ozanam, — par M. L. Curnier.....	355

POÉSIE.

Stances à M. Guizot, — par M. Reboul.....	401
Traduction de l'épithalame de Manlius et de Julie, de Catulle, par M. Teulon.....	403
Fable, — par M. Bousquet.....	406
Élégie, — par M. Bousquet.....	407
Les Colombes, — par M. Jules Ganongo.....	409

SCIENCES.

	Pages.
Recherches sur le théorème de Fermat, — par M. Olive- Meinadier.....	411
De l'étouffage, à froid, des cocons, — par M. Plagniol.....	415
Température de novembre 1858, — par M. de Castelnaun...	422
Observations géorgico-météorologiques, — faites par M. le Bon Charles d'Hombres.....	424
<hr/>	
Résultat et programme des concours.....	443
Liste des ouvrages offerts à l'Académie.....	445
Liste des sociétés correspondantes.....	448
Tableau nominatif des membres de l'Académie du Gard....	452



DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Dans la Séance publique tenue devant MM. les Membres du Conseil
général du Gard, le 1^{er} Septembre 1860.

Par **M. A. DUMAS,**

Président de l'Académie du Gard.



DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU XIX^e SIÈCLE.



MESSIEURS,

Doit-on attribuer aux grandes agitations politiques, les modifications plus ou moins profondes que l'on voit s'opérer à certaines époques dans les mœurs et les habitudes d'un peuple? — Ou, au contraire, est-ce de sa situation morale et matérielle que sortent ses révolutions politiques?

Il y a sans doute action réciproque entre ces deux ordres de faits; néanmoins, l'histoire de l'humanité semble montrer avec évidence que les événements considérables, tels que la chute d'un gouvernement

ancien et l'élevation d'un pouvoir nouveau, ont sur les mœurs un contre-coup plus décisif et surtout plus immédiat que ne peuvent l'avoir celles-ci sur la destinée des États.

Après la terrible révolution qui troubla si violemment les dix dernières années du XVIII^e siècle, ceux qui avaient vu la société du temps de Marie-Antoinette ne pouvaient la reconnaître ni dans l'entourage de Mmes Tallien et Récamier, ni plus tard à la cour de l'Empereur Napoléon, et ils se trouveraient aujourd'hui bien plus dépaysés dans nos salons de Paris ou de province. Or, ces transformations si frappantes et si brusques parfois, n'ont-elles pas pour principale la politique dominante?

Si l'on veut rechercher les traits particuliers de la société française au commencement du siècle, retrouver la société de l'Empire, il faut se la figurer soumise à deux forces, de nature diverse, mais d'égale influence sur le mouvement des esprits : d'une part les systèmes philosophiques qui avaient sapé les bases de l'ancienne monarchie et demeuraient encore, pour le grand nombre, à l'état de principes d'une incontestable vérité ; d'autre part, l'impression douloureuse et l'effroi, naturelle conséquence des désastres publics et privés ; ces traditions voltairiennes ou matérialistes laissant subsister un universel scepticisme ; l'horreur des excès révolutionnaires créant par une nécessaire réaction un immense besoin de sécurité, de bien-être et de joyeuses diversions.

On comprend que la nation, ainsi placée sous l'impulsion combinée de ces deux mobiles devait, tout en gardant son indépendance intellectuelle et son incrédulité religieuse, accepter avec bonheur l'autorité à

peu près absolue d'un sceptre énergique, donnant tout ensemble au pays la gloire militaire, l'ordre intérieur, l'activité, le travail et l'éclat des réunions mondaines.

Tel est le spectacle qui entoura le berceau et charma les premiers regards de ceux d'entre nous parvenus au-delà de leur cinquantième année. Notre enfance apparaît à notre souvenir, parée des brillantes couleurs d'un rêve magique, où les chants des triomphes guerriers se mêlent au retentissement des fêtes, des banquets et des danses ; fantastique milieu, digne de la vigoureuse génération alors dans la fleur et la force de l'âge, étrangère à la langueur comme à la maladie, tenant pied à tous les genres de fatigues, et semblant n'avoir point assez avec les jours et les nuits, pour suffire aux exigences également impérieuses de ses affaires et de ses plaisirs.

Dans ce tourbillon animé, plein d'agitation, mais placé sous une main souveraine qui commandait le silence et l'oubli aux récriminations et aux ressentiments, naguère si passionnés, toute trace de partis politiques ou religieux se trouvait effacée : l'éducation, les sympathies, la position de considération ou de fortune établissaient seules les nouvelles relations, et jamais jusqu'à ce jour le rapprochement entre concitoyens n'avait été plus affranchi d'entraves, plus sûr de son entière liberté.

Mais au sein de cette vie complexe et ardente, y avait-il temps et place pour les affections douces, l'amour du foyer domestique, le dévouement et le sacrifice aux œuvres philanthropiques et chrétiennes ? — Le sentiment n'était-il point un peu militairement mené ; les enfants ne relevaient-ils pas exclusivement

de leur bonne, en attendant la vie du Lycée ou de l'Ecole spéciale ; et les misères avaient-elles meilleur recours qu'aux chances incertaines de l'aumône ou aux hospices de l'Etat ? — Enfin, la résidence à la campagne, les améliorations agricoles, la sollicitude pour les populations rurales, n'étaient-elles point ou inconnues ou dédaignées ?

Il n'en pouvait être autrement, alors que toutes les forces se consumaient à faire de riches ou de hautes situations, à jouir, non sans quelque faste, des biens acquis, et à remplir de splendeurs et de tumulte les champs de bataille, les théâtres et les salons.

On a souvent médité, et non tout à fait à tort, de la littérature de l'Empire.

Et, en effet, deux beaux génies, Chateaubriand et Mme de Staël avaient ouvert le siècle, éclairant d'une vive lueur des horizons nouveaux, et nul ne les avait suivis dans leur brillant essor ; on les avait laissés marcher seuls, comme deux météores isolés et perdus dans l'espace.

Ce qui est à la décharge de ces écrivains si vivement critiqués, c'est que formés à l'école des souvenirs de Rome et d'Athènes, unique objet du culte enthousiaste de la jeune République française, puis, éloignés du terrain fécond de la philosophie, de l'histoire et de la politique, ils ne pouvaient faire ni autrement ni mieux. Ils devaient donc être classiques ; mais renfermés en un cercle étroitement tracé, imitateurs obligés d'un même type, asservis dans la pensée comme dans l'expression aux formules sacramentelles, comment auraient-ils sauvé l'inspiration originale ?

Toutefois on écrivait et on imprimait, plus qu'on

n'avait encore fait en France ; et cela , pour satisfaire à l'activité intellectuelle partout croissante , à un besoin de lecture qui se manifestait là même où il n'avait jamais existé , réclamant chaque jour des aliments nouveaux et plus nombreux. Les bulletins de la grande armée, accueillis avec avidité, étaient loin de suffire, et les classes moyennes s'initiaient aux jouissances littéraires par les compositions dramatiques des auteurs en crédit, surtout par l'infinie variété de ces œuvres d'imagination, nationales ou traduites, nées de la veille ou remontant au dernier siècle, qui sous le nom de romans inondaient déjà le pays. De cette époque, date pour la France et l'Europe l'incroyable consommation de ce genre d'ouvrages, la plupart si peu recommandables ; vraie passion, qui s'étend et qui gagne comme l'épidémie, et dont il est difficile d'assigner le terme quand on envisage son envahissement constamment progressif.

Pour achever notre pensée sur la période impériale, il nous semble qu'en regard de l'universelle désorganisation à laquelle, pour le commun salut, elle succéda, arrachant le pays à sa ruine, et le rendant à la grandeur et à la prospérité, on lui doit au moins une haute et sympathique estime. On peut même se demander si la stricte justice ne voudrait pas que le siècle inauguré par cette véritable renaissance sociale, fût appelé le siècle de Napoléon, comme celui de la renaissance des lettres et des arts a été nommé le siècle de François I^{er} ; car s'il est beau de faire revivre les chefs-d'œuvre, de rallumer le feu sacré de l'imagination et du génie, n'est-il pas plus glorieux encore de relever, sur de solides fondements, les lois éternelles des sociétés et de la civilisation ?

Le retour de la légitimité, les deux règnes de Louis XVIII et de Charles X, puis celui de Louis-Philippe, furent une transition plus ou moins ménagée, entre les idées et les mœurs de l'Empire, qui, sur bien des points, touchaient à la frivolité du XVIII^e siècle, et celles du temps présent infiniment plus sérieuses.

Le régime constitutionnel, accordé par la Restauration, sincèrement accepté par le roi Louis-Philippe, ayant essentiellement pour but de faire à chaque citoyen sa part de droits et de devoirs, en éveilla chez tous un sentiment plus vif et mieux défini.

Dès lors la conscience publique comprit que le travail et le mérite seraient de plus en plus le premier titre aux avantages sociaux ; et tout homme animé d'une ambition quelconque, reconnu que pour arriver au succès, il devait donner la réalité de sa valeur personnelle pour base à ses aspirations modestes ou élevées.

De là, disposition plus générale aux études régulières et suivies ; et par suite, excursions peu usitées jusques alors dans les littératures étrangères, amenant un rajeunissement plein de sève dans notre littérature et nos arts, désormais astreints à ne chercher le bien et le beau, qu'en prenant appui sur le vrai ; idée mère de l'école romantique, malheureuse parfois à ses débuts, mais à qui n'appartient pas moins le vaste champ de l'avenir.

De là, enfin, tour plus grave dans la pensée des générations nouvelles, et modification marquée du caractère national, autrefois insouciant et rieur, et se disposant à passer, selon le précepte de Boileau, *du plaisant au sévère*.

La catastrophe de 1848 se chargea de porter le

dernier coup à la gaité française. Privé de gouvernement et n'ayant à se confier qu'à lui-même, le pays se mit à repousser d'un unanime effort l'imminence d'un autre bouleversement. Le grand parti de l'ordre (c'est désigner la nation presque entière), s'instruisant des leçons du passé, eut cette fois la sagesse de fuir les divisions pour éviter la dissolution sociale ; point d'émigration ni à l'extérieur ni à l'intérieur ; chacun garda son poste et se sentit tenu de contribuer pour sa part, quelque chétive qu'elle fût, au rétablissement et au maintien de la paix publique. A cet effet, on sut se rechercher et s'entendre pour la sécurité des personnes, comme pour la défense de tous les droits en péril.

De ce contact journalier et presque familial entre hommes de toutes positions, sortirent de nouveaux et d'intimes rapports, un naturel échange de vues, une plus complète et plus générale intelligence des conditions nécessaires à l'association civile.

Au milieu des crises, des tâtonnements, du choc incessant des systèmes les plus étranges qui se produisaient tour à tour ou simultanément dans les rapides phases de notre éphémère république, le XIX^e siècle faisait un pas hardi vers sa majorité, en reprenant son œuvre spéciale, qui est l'étude du vaste problème posé devant lui, *l'équitable répartition des charges et des jouissances sociales*. C'est en se déclarant le soutien de cette noble cause, l'idéal vainement poursuivi par nos pères en 89, que le souverain actuel a conquis la popularité qui lui a valu l'Empire.

Mais rien de durable et de définitif ne se fonde sans un travail persévérant. L'activité qu'on y apporte n'est point contestable, puisqu'elle est l'objet d'appréhension.

sions et de reproches qui ne laissent pas que de se faire jour de différents côtés; et cependant, malgré les puissants efforts entrepris, tant de volontés opposées ont à transiger, tant de faits impliquant contradiction ont à se dégager de leurs éléments inconciliables, qu'on ne peut espérer la prochaine satisfaction de tous ces droits et de tous ces intérêts.

Ce serait beaucoup que la fin du siècle vît atteindre le but; nous entendons en France, car pour le dehors, qui se hasarderait à prédire ?

En attendant, nous assisterons bien des années encore à cette lutte, renouvelée sous mille formes, entre le principe ancien, de personnalité et de privilège; et le principe moderne, de dévouement et d'égalité. Ce dernier néanmoins gagne chaque jour du terrain, grâce surtout aux avertissements providentiels de nos révolutions successives, qui ont rappelé les cœurs au sentiment religieux, et redonné au monde l'Évangile du Christ pour phare et pour drapeau.

Aussitôt que s'est exercée son influence, on n'a pu méconnaître une amélioration sensible dans les mœurs publiques et privées, un plus grand respect du devoir, un retour de prédilection pour la vie retirée et l'éducation paternelle, un merveilleux développement dans les institutions d'utilité publique et de bienfaisance. Mais, chose suprenante, au milieu de ce vertueux entraînement, et comme par un singulier contraste, à mesure que revenaient le goût des choses saintes et les sympathies pour l'infortune, une sorte de persistante froideur, de systématique réserve pénétrait dans les salons et jusqu'au sein des familles.

Comme conséquence de la confiance et de l'abandon évanouis, chacun se concentra plus en lui-même,

se préoccupa moins des autres, et trouva fort simple de se rendre aussi léger que possible le poids des égards et des obligations prescrits par la politesse et l'usage.

La jeunesse particulièrement, qui volontiers se laisse aller au vent de la mode, s'est trop souvent privée comme à plaisir de son plus aimable attrait, la spontanéité, l'initiative et l'élan. S'attachant à porter dans le monde un extérieur de tous points irréprochable, elle a semblé heureuse de ce mérite et jalouse de le compléter par une dignité invariablement soutenue. Ainsi, réellement douée d'un sens droit, d'un jugement sain, de connaissances positives, d'un sincère penchant au bien et au vrai, elle perd volontairement une partie de ses avantages et se montre rarement tout ce qu'elle vaut.

L'âge mûr a d'ailleurs assez généralement adopté ce rôle facile de l'abstention, et la conversation n'a guère plus pour texte que la critique ou l'apologie des actes du gouvernement; sujet peu récréatif pour les femmes.

Il en est résulté que nos salons, plus soigneusement décorés, remplis de toilettes plus savamment étudiées et plus riches qu'à aucune autre époque, n'offrent plus le mouvement et le charme que nous leur avons connus, qu'ont mieux connus encore ceux qui sont plus que nous avancés dans la vie.

A un jour donné, quelque circonstance imprévue amènera-t-elle une double réaction contre l'excès d'un luxe qui a bien aussi ses dangers, et contre cette raideur britannique, de regrettable importation! — C'est vivement à désirer et c'est à croire.

L'urbanité, la spirituelle causerie, la grâce, les ta-

lents ne sauraient périr en France. C'est une précieuse portion de l'héritage de nos pères; nous ne la répudierons pas. Et puisque dans les réformes intérieures des peuples aussi bien que dans les relations internationales, il y a tendance manifeste aux concessions réciproques, aux procédés généreux, pourquoi cette disposition bienveillante et affectueuse, un moment déviée de son point de départ, la famille et la société, ne rentrerait-elle point dans sa ligne naturelle en venant resserrer des liens malheureusement détendus ?

Si à cet égard spécial nos mœurs sont en infériorité relative à celles de l'ancienne France, nous ne sommes point résignés à accepter pour nos enfants et nos arrière-neveux les sinistres prédictions du poète Horace sur la décadence des générations. Sans doute, l'imperfection sera toujours inséparable de l'homme et de ses œuvres; mais nous aimons à penser qu'à notre défaut nos successeurs immédiats tiendront à honneur de remplir leur mission, identique à celle du siècle; c'est-à-dire de préparer un état social, sûrement garanti contre tout ébranlement grave et toute révolution violente, aisément accessible aux améliorations d'ordre moral et politique, comme d'ordre scientifique et matériel, et qui justifiera ainsi dans une large mesure ce sentiment si cher aux âmes élevées, la foi au progrès de l'humanité.

COMPTE - RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

Lu en Séance publique du Conseil Général, le 1^{er} septembre 1860.

Par **M. NICOT**, Secrétaire-Perpétuel.

MESSIEURS.

Quoique nous soyons déjà un peu loin du jour où le public d'élite, qui assiste habituellement à nos réunions, vint revoir et saluer ici l'illustre Président honoraire perpétuel de l'Académie⁽¹⁾, je suis persuadé qu'en entrant aujourd'hui dans cette enceinte, chacun de vous s'est trouvé, comme moi, involontairement et invinciblement placé sous l'empire de ce grand souvenir. Il nous semble à tous, voir se lever cette figure noble et sereine, que rehaussait la double auréole du talent et de l'âge ; nous ressaisissons sans effort de mémoire, tant les traits en sont profonds, ces belles pages d'histoire qui ne sont pas de celles qu'on discute, mais qu'on admire ; qu'on n'interprète pas, mais qu'on aime ; nous croyons entendre encore cette parole, éloquente et spirituelle tour-à-tour, qui nous tint dans un continuel ravissement.

Eh bien, Messieurs, ce souvenir qui vient de se

(1) M. Guizot.

réveiller en nous tous , l'Académie du Gard l'invoquera plus particulièrement dans cette solennité , et pour vous convier à prêter une attention bienveillante à l'exposé de ses travaux , elle ne craint pas de vous dire que ces travaux ont été comme marqués d'avance d'une empreinte d'honneur par celui-là même qui est venu naguère s'y associer.

Ainsi donc je puis, comme premier trait du tableau que j'ai à retracer, me laisser aller à un sentiment de confiance. Oui, Messieurs, si la louange personnelle est chose interdite aux individus ; s'il est une loi qui prescrit le silence sur nous-mêmes, les associations n'ont pas les mêmes scrupules, et pour elles il existe une grande exception. Quand elles croient avoir compris leur mission ; quand elles ont reconnu que leurs efforts ont eu d'heureux résultats, il leur est permis de le dire.

Je dirai donc avec un légitime orgueil , que jamais nos relations n'avaient été aussi étendues, nos échanges si fréquents que dans l'année qui vient de s'écouler ; jamais nos publications n'avaient été plus recherchées et les hommages des auteurs plus nombreux ; jamais l'assiduité n'avait été plus grande, ni la moyenne des présences plus élevée ; jamais nous n'avions reçu de plus flatteurs encouragements ; car M. le ministre de l'instruction publique nous a gratifiés à la fois de 26 volumes et de 400 fr. de subvention, sur la proposition du Comité général des travaux historiques et des Sociétés savantes, qui nous a inscrits au 4^e rang sur la liste des Compagnies les plus dignes de récompense ; jamais non plus , l'affiliation à nos travaux n'avait été plus instamment sollicitée et les admissions plus multipliées.

Nous avons, dans le cours de cette seule année, nommé associés correspondants :

1^o M. Revoil, que des mémoires d'antiquités recommandaient déjà à nos suffrages, et qui vient de les obtenir d'une manière plus complète encore dans notre récent concours (1);

2^o M. Delépine, censeur à Pau, qui, dans un haut et difficile enseignement au Lycée de Nîmes, avait fait preuve de savoir et de prudence ;

3^o M. Charles Liotard, qui nous rappellera par ses qualités, qui nous rendra le père, objet de tant de regrets, objet bientôt d'un pieux hommage ;

4^o M. Gabriel Azaïs, connu par ses savantes recherches sur les troubadours ;

5^o M. le président Aragon, de Montpellier, qui dans ses rares loisirs a trouvé le temps de composer plusieurs notices sur des châteaux et des ruines des Pyrénées orientales ;

6^o M. l'abbé Besson, de Besançon, auteur d'une vie de Mgr. Cart de douce et sainte mémoire ;

7^o M. de Seranon, avocat à Aix, qui compte trois succès académiques, dont un à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nos rangs se sont aussi ouverts au jeune et savant auteur d'une étude sur Ménandre, couronnée par l'Académie française, M. Guillaume Guizot, que nous avons aimé à placer à côté d'un père dont il suit les nobles exemples et imitera les glorieux travaux.

Nous avons fait d'autres acquisitions plus précieuses encore, en ce que, non seulement nous avons

(1) Couronné pour sa monographie de l'Eglise de St-Gilles, sujet du concours de 1860.

rapproché de nous, mais fait asseoir et confondu avec nous deux hommes d'étude et de cœur : l'un, M. Vigué, nous a dédommagés de l'éloignement de M. le pasteur Fontanès, en nous apportant, avec un talent de parole peu commun, l'habitude des méditations sérieuses et ce goût du beau qui, en même temps qu'il fait la gloire des nations, en suscitant des admirations, assure aussi la prospérité publique, parce que l'amour du beau se mêle à tous les perfectionnements et s'associe à toutes les vertus.

Enfin, Messieurs, pour consoler de profonds regrets, l'Académie a appelé dans son sein celui qui occupe en ce moment et qui est si digne d'occuper la chaire qu'a illustrée Alexandre Vincens, et que naguère laissait vacante l'érudite et spirituel Gaston Boissier, dont nous avons assuré à M. Brétignière le complet héritage.

Ainsi fortifiés par tous ces secours, animés par tous ces encouragements, nous avons essayé de nous maintenir à un rang élevé dans les divers domaines de l'intelligence, en ne suivant que les voies qui conduisent au bon, au vrai, à l'utile.

Le prince de Ligne a dit que, pour bien juger un ouvrage, il faudrait n'en pas connaître l'auteur. J'essayerai d'échapper au danger que signale cet étincelant diplomate, et si cependant il m'arrivait de céder à une complaisance trop confraternelle, vous l'excuseriez comme une erreur de l'amitié, sauf à ne pas en ratifier tous les arrêts.

Nos travaux se divisent naturellement en communications personnelles, où le sujet, la forme appartiennent en entier à l'écrivain, et en rapports faits sur des recueils des sociétés correspondantes, ou sur

des ouvrages manuscrits, ou livres publiés que les auteurs désirent soumettre à notre appréciation.

Ces rapports ne m'arrêteront pas longtemps. Je me borne à signaler le zèle qui les a dictés à quelques membres dévoués qui, s'oubliant eux-mêmes, se sont occupés des autres et ont consacré de longues heures à un examen souvent ingrat. Je citerai toujours comme exemple de cette abnégation M. Ollive-Meinaudier, qu'ont suivi de près cette année : M. Maurin, M. l'abbé Azaïs, M. Dumas, M. Ignon, et celui que l'Académie a honoré dès longtemps, en le choisissant pour son constant interprète, et qui n'aurait pu, malgré sa bonne volonté, remplir cette année sa tâche laborieuse, s'il n'avait trouvé dans M. Germer-Durand un si puissant auxiliaire, un *alter ego* si dévoué. Ces divers rapporteurs ont surtout remarqué et signalé à l'attention de leurs confrères :

L'ouvrage de M. Ferdinand Béchard sur le droit municipal ;

Celui de M. Barry, sur un bas-relief de saint Bertrand de Comminges ;

La monographie de M. Boucoiran, sur la Fontaine de Nîmes ;

Des satires de M. Minier, de Bordeaux ;

La vie de Mgr. Cart, par M. l'abbé Besson ;

Une notice nécrologique sur le général Merle, par M. le docteur Mazel ;

Une traduction en vers français d'Œdipe à Colone, par M. Richaud, proviseur à Troyes ;

Et les poésies de notre compatriote Bigot.

Je passe maintenant à la partie essentielle de nos travaux et d'abord de nos travaux relatifs aux sciences exactes, naturelles ou appliquées.

Vous savez tous, Messieurs, qu'un des plus grands mathématiciens de l'Europe et du monde, et en même temps un de ses magistrats les plus intègres, Fermat, a trouvé pour la solution de quelques problèmes de haute analyse une ingénieuse méthode. M. Olive-Meinadier a essayé, non pas de l'étendre ou de la perfectionner, mais de la simplifier, et c'est donner ce me semble, une idée de son zèle pour la science que de dire, Messieurs, que ce zèle s'applique à des recherches qui occupèrent autrefois les Mersenne, les Descartes et les Pascal, et qui ont occupé de nos jours les Cauchi et les Liouville.

Dans cette même sphère scientifique, nous avons reçu des tableaux météorologiques consciencieusement dressés par M. le baron Charles d'Hombres, et des observations non moins consciencieuses sur les températures de l'été de 1859 et sur l'abaissement de la température pendant l'éclipse du 18 juillet, faites par M. de Castelnau, qui trouve toujours dans son dévouement actif et malgré d'incessantes occupations, le temps de cultiver la science et de servir le pays.

Il a voulu atteindre ce double but et nous montrer aussi ses sentiments philanthropiques, en nous communiquant la suite de ses études sur les maladies du sens moral, et il a soumis à l'Académie plusieurs faits d'altération ou d'anéantissement de l'amour paternel, en appelant particulièrement l'attention des physiologistes sur ces maladies morales, comme Pinel a autrefois étudié à Bicêtre les maladies mentales.

Également animé du désir d'être utile, M. Pagniol nous a fait part de quelques recherches expérimentales sur l'asphyxie des chrysalides de vers à soie, et il en a déduit un procédé pour l'étouffage à

froid des cocons. Le nouveau mode d'opération est simple , peu dispendieux et ce qui surtout le recommande , il est exempt des inconvénients qu'on reproche au système actuellement en usage. Il peut donc ouvrir la voie à une amélioration pour une industrie à laquelle se rattachent de si grands intérêts dans nos contrées, pour une industrie si profondément atteinte dans sa source même depuis quelques années et à laquelle, sous ce rapport, nous avons cherché à venir en aide par le choix du sujet proposé pour le prochain concours.

Notre confrère nous a entretenus aussi de plusieurs travaux récents de M. Benjamin Valz , entr'autres d'une application ingénieuse de la loi mathématique des annuités, de l'invention d'un nouvel appareil pour la détermination de la hauteur des nuages, et d'études remarquables sur la nouvelle planète infra-mercurielle. En outre, le savant directeur de l'observatoire de Marseille , en partant des observations faites dans le midi de la France par un physicien allemand d'une grande autorité, M. Lamou, a calculé une formule propre à représenter la loi suivant laquelle varie la déclinaison magnétique dans cette région. C'est en faisant usage de cette formule , que M. Plagniol a trouvé à confirmer pleinement les observations qu'il avait faites précédemment à Nîmes.

Et maintenant si j'ajoute , Messieurs , que tous ces exposés, si ardues ou si froidement pratiques, ont été présentés d'un style facile, lumineux et sous des formes attachantes qui semblent exhaler , comme l'auteur lui-même un parfum de science et d'urbanité, vous ne serez pas surpris de la vive approbation et des remerciements de l'Académie.

En quittant le domaine des sciences et avant de m'engager dans celui de la littérature, j'ai à vous entretenir de l'archéologie, qui est sur les confins de l'une et de l'autre ; car par l'observation elle se rattache aux sciences et par l'examen des faits et l'étude des monuments épigraphiques, elle a d'étroits rapports avec les sciences historiques, c'est dire, avec les lettres.

A une époque comme la nôtre, où, malgré les graves intérêts qui s'agitent, on rencontre tant de zèle de recherches, une si universelle tendance qui entraîne une grande partie des intelligences vers l'étude du passé, il est superflu de montrer combien il faut attacher de prix aux sciences archéologiques. Elles sont le flambeau de l'histoire, les fils conducteurs des esprits réfléchis qui veulent en parcourir les annales.

Un de nos confrères, que je n'ai pas besoin de nommer, en a bien compris et nous en a bien montré toute l'importance. Il a encore éclairé des lumières de son érudition des points encore obscurs de la science et résolu des problèmes vraiment difficiles.

Ainsi il nous a lu dernièrement un excellent mémoire sur un monument des plus curieux de la Grèce : la Tour des vents ou Horloge d'Andronicus, qui était destiné à faire connaître les mouvements de l'air et les heures du jour et de la nuit. Cet édifice dont le bas est encore caché dans d'odieus remblais, dont le haut est si endommagé, M. Pelet l'a mis sous nos yeux et l'a fait, pour ainsi dire, parler, en nous donnant un nouvel exemple de son habileté dans les arts plastiques et de son habileté non moins grande dans la science théorique.

Il a essayé aussi d'établir un nouveau classement des monnaies de Nemausus ; il a proposé une nouvelle attribution des deux têtes adossées qui se voient à l'Avers de la colonie impériale. Enfin , faisant passer tous les points de la cité au creuset de ses investigations , il a découvert et expliqué un magnifique fragment d'inscription qui se trouvait depuis longtemps encastré dans le mur extérieur d'une maison de la ville, que M. le maire a fait, avec son intelligente activité , détacher et transporter au Musée.

C'est cette même curiosité , ce même amour de l'antiquité , que M. le ministre de l'instruction publique a reconnu dans M. Germer-Durand , et qu'il vient de récompenser par deux beaux ouvrages ⁽¹⁾ et un titre des plus honorables ⁽²⁾, c'est cette même ardeur de science , qui nous a valu de la part de ce docte confrère une explication d'un sceau trouvé récemment dans une terre de la commune de Marguerittes , et une note précise et substantielle sur une découverte de médailles romaines d'argent faites par M. de Roussel dans son domaine près d'Aiguesmortes, et à cette occasion, il est remonté à quelques années, et il a joint à son travail les explications les plus satisfaisantes, sur une inscription trouvée dans le même lieu.

Cette épigraphie, qui occupe aujourd'hui si fortement les L. Rénier, les Beullé, a fourni aussi un sujet d'études à un autre de nos confrères, M. Maurin , qui n'a pas voulu seulement rétablir des textes et rassembler curieusement des débris , mais qui a entrepris, dans un mémoire remarquable par l'abon-

(1) 6 vol. des *Documents inédits de l'Histoire de France*.

(2) Nommé Officier d'Académie , le 15 août 1860.

dance des détails , la justesse des aperçus et l'éclat du style , qui a entrepris de rechercher s'il ne retrouverait pas dans les monuments que les Romains nous ont laissés , quelques traits de leurs mœurs ; si le caractère religieux et moral ne serait pas recélé sous quelque enveloppe matérielle , et il a tout naturellement choisi les tombeaux.

S'ils sont , comme dit Bossuet , le magnifique témoignage de notre néant , n'offrent-ils pas aussi l'histoire du cœur humain dans ses sensations les plus délicates ? sur la pierre du mausolée , l'époux exprime ses regrets , l'épouse témoigne des siens , l'ami redit les qualités de son ami , le fils reconnaissant celles de son père , et tous ainsi font connaître de quels sentiments ils étaient animés. L'empreinte funéraire est donc comme un espèce de livre expositif , et M. Maurin y a su lire les affections domestiques de ce peuple héroïque , qui semble avoir laissé parmi nous tant de marques impérissables de sa grandeur.

Aussi , Messieurs , depuis que nous avons avec lui interrogé cette poussière des morts , il nous semble qu'on peut reconnaître la vérité des paroles d'un prélat éloquent (Mgr. Gerbet) (1) : « Les choses de la » tombe sont partout les premières et les plus grandes. Le reste tient souvent peu de place , et , pour les » chrétiens du moins , il n'y a rien de plus apparent » en ce monde que la borne qui le sépare de l'autre. »

Épris aussi d'un soudain et vif amour de l'antiquité , M. Aurès a continué le cours de ses recherches sur la métrologie ancienne. Tous nos confrères se rappellent

(1) *Rome chrétienne* , t. 1 , chap. 11 , page 84.

combien ses observations sur le temple d'Athènes , connu sous le nom d'Hecatompèdon ont éclairé les questions agitées entre les savants et les architectes. Aujourd'hui, il a porté ses investigations sur le temple de Pæstum , un des beaux restes de l'architecture dorique , et ce Pæstum qui a été souvent pour les touristes un sujet de méditations tristes, Pæstum, où aujourd'hui les herbes corrompues remplacent les roses tant célébrées dans le monde romain (1), où les reptiles venimeux, les vapeurs méphitiques, les portiques détruits ne servent souvent qu'à nourrir la rêverie mélancolique du voyageur, Pæstum a fourni un ample sujet de remarquables études à M. Aurès. Nous le disons hardiment : non-seulement il a retrouvé les mesures usitées dans ces temps lointains, mais en dé mêlant les procédés des artistes grecs et les combinaisons si ingénieuses de leurs constructions, il a, nous répétons notre jugement de l'an dernier, il a éclairé d'un jour nouveau l'art des Ictinus, des Callistrate et des Vitruve, jugement que confirment les éloges et les encouragements donnés depuis peu par deux maîtres de la science archéologique, M. le duc de Luynes et M. Beullé.

L'Histoire , qui, comme nous l'avons déjà dit, est si intimément liée à l'archéologie ; l'histoire, qui est peut-être la partie la plus riche de la littérature actuelle, a eu parmi nous son représentant. Autrefois elle était le patrimoine d'un petit nombre ; elle est

(1): Biferique rosaria Pæsti. (VIRGILE).

Tepidique rosaria Pæsti (OVIDE).

Prataque, nec bifero cessura rosaria Pæsto (MARTIAL, XII, 31).

Pæstaniis rubeant Emula labra rosis (Id., liv. IV, épit. 42).

Fragravit ore quod rosarium Pæsti. (Id., livre IV, ép. 38).

devenue l'étude de tout le monde. Jadis elle mêlait à ses récits des fables et des légendes; de nos jours elle offre l'exposé vrai de l'état des royaumes et des dynasties ; elle juge les peuples et les rois , elle instruit, elle guide : les reflets du passé sont la lumière de l'avenir.

Entraîné par ce goût du temps actuel, et pour s'y conformer, M. Curnier a choisi une des époques des plus curieuses de nos annales, où se trouvent rassemblés les événements les plus graves et les faits les plus légers, tous les périls de la monarchie et la frivolité des salons et même le scandale des ruelles, la Fronde, *puisqu'il faut l'appeler par son nom*, et afin de personifier en quelque sorte ce temps ; il nous a communiqué les premiers chapitres d'une étude sur le cardinal de Retz, laquelle sera vraiment une étude sur la royauté et même la société de cette orageuse période.

Le même membre, que son heureux essai sur Rivarol a poussé vers la composition des biographies, nous a aussi lu la première partie d'une notice sur Frédéric Ozanam, dont il a raconté d'abord la laborieuse et sainte vie, et, ce qui était bien autrement délicat et difficile, dont il aura bientôt à juger les compositions si nombreuses et si variées ; car vous le savez, Messieurs, ce docte et éloquent⁽¹⁾ professeur de Sorbonne, dont l'existence a été brisée avant l'heure et, qui, comme un météore radieux, n'a éclairé qu'un instant l'horizon littéraire, ce professeur doué d'une si

(1) » Il n'est pas ordinaire, a dit le père Lacordaire dans sa notice sur Ozanam, qu'un homme érudit soit un homme éloquent ; » la patience nécessaire à l'investigation des livres et des antiquités » s'allie mal au feu qui jaillit d'une pensée créatrice »

vaste et si belle intelligence, a tour à tour caractérisé la poésie et la philosophie au moyen-âge, peint les fastes chrétiens des premiers siècles, et la barbarie transformée par l'Évangile chez les races germaniques, et a décrit successivement tout ce que l'Espagne, la France et l'Italie recèlent de monuments littéraires. Le philosophe qui pense, le moraliste qui conseille, l'annaliste qui juge, et généralement tous ceux qui cherchent dans leur lecture, au lieu d'une vaine et fugitive satisfaction, une instruction sérieuse et solide la trouveront dans ces deux compositions de M. Curnier. Ils la trouveront aussi dans les récits de M. l'abbé Azaïs qui, après une nouvelle excursion, est venu nous décrire encore la contrée qui a produit les trois grandes merveilles : la Basilique de Saint-Pierre, le tableau du Jugement dernier et la statue de Moïse ; la contrée où *la nature humaine a été tout ce qu'elle peut être ; où elle a déployé toutes les vertus, étalé tous les vices, s'est élevée jusqu'à Titus, est descendue jusqu'à Néron* (1), où *se rencontrent toutes les extrémités des choses humaines* (2) : le génie paisible de l'art et la turbulence des passions démocratiques, le scepticisme et les plus purs rayonnements de la foi, le culte du plaisir et la religion de la souffrance, le sensualisme avec toutes ses jouissances, la mortification avec toutes ses austérités, tout, tout, depuis les anciennes tristesses de Pavie jusqu'aux joies vengeresses de nos récentes victoires.

De cette Italie d'autres reviennent chargés de mé-

(1) Dupaty. Lettres sur l'Italie.

(2) Expressions de Bossuet. Or. funèb. de Henriette de France, reine d'Angleterre.

dailles , de figurines de bronze et d'or , de tronçons d'épées ou de lances, et d'armures des vieux temps ; notre confrère ne rapporte que ces idées et ces impressions qui naissent dans les profondeurs de la crypte ou auprès de la pierre de l'autel. Aussi, rien n'est plus pénétrant et plus vrai que la relation qu'il nous a faite de la ville d'Assise, si célèbre, non seulement pour avoir donné naissance à Saint-François, mais remarquable , par les monuments d'architecture et de peinture que l'ordre puissant des Frères mineurs y a amoncelés. Cette étude sur ce monastère , et l'influence qu'il a exercée sur l'art chrétien , a inspiré à notre infatigable pèlerin le désir de visiter la riche et antique abbaye de Cluny. Là encore , des descriptions ornées, de hautes considérations ; là encore, la pureté de la pensée et l'onction du langage font autant d'honneur au prêtre qu'à l'écrivain.

Voué aussi par état et par goût à tous les sujets qui offrent un intérêt moral d'un ordre élevé , M. Viguié a lu une dissertation sur le progrès actuel dans son rapport avec le sentiment religieux : problème qui ne manque ni d'importance ni d'actualité , puisqu'il amène l'examen des effets que produit dans la vie des peuples comme dans celle des individus , l'essor prodigieux des sciences naturelles. Montrer que les découvertes modernes et la contemplation des œuvres de Dieu ne demeurent point stériles au point de vue religieux et que la puissance de la nature sur notre âme est une puissance de sainteté ; tel a été le but que M. Viguié s'est proposé et qu'il a atteint dans un remarquable écrit qu'il complètera l'an prochain.

Il me reste à vous entretenir de nos productions dans cette langue immortelle des vers que parlent en-

core plusieurs membres de l'Académie, malgré l'influence de notre époque où, pour me servir de vieilles formes mythologiques, on abandonne un peu les rives du Permesse pour courir à celles du Pactole, où Plutus a bien plus d'adorateurs qu'Apollon.

Nous avons applaudi à cette poésie noble et grande, émouvante et spirituelle tour à tour, qui nous a dès longtemps charmés, quand elle pleurait sur un berceau (1); quand nous jetant dans une sainte extase elle redisait le courage de la mère chrétienne (2), ou faisait battre nos cœurs en célébrant l'antique tour, palladium de notre cité (3); cette poésie qui, dans des temps plus voisins de nous, nous a donné de charmantes légendes (4) et de piquantes satires (5). Cette fois cette muse, si puissante et si variée dans ses tons, ne nous fait plus entendre les accents de la joie ou des paroles ingénieuses et badines (6), elle a repris ses habitudes, et, subissant en quelque sorte l'influence de l'éminent confrère dont elle a salué la bienvenue, elle l'a loué dans des strophes brillantes, mais empreintes du caractère le plus sérieux (7).

Nous avons aussi accueilli avec tout l'intérêt que commandent les œuvres de M. Canonge, un nouveau volume de ses poésies.

Son talent, flexible et toujours pur, y a semé de riches et de gracieux tableaux. C'est toujours l'inspi-

(1) *L'Ange et l'Enfant.*

(2) *Vivia.*

(3) *Ode sur la Tourmagne.*

(4) *La Chèvre de St-Pierre. — Les Langes de Jésus.*

(5) *L'Antiquaire.*

(6) *Épître à M. Pérouse, maire de Nîmes.*

(7) *Stances à M. Guzot.*

ration qui a dicté le poème du Tasse à Sorrente, l'histoire de la maison des Baux, et la peinture animée de cette brune fille des Gaules, qui parcourt les champs mélancoliques de l'Aliscamp, qui court, nouvelle Galathée, à travers le gazon des prairies, sur le bord d'un fleuve majestueux, ou le long des haies en fleur.

M. Bousquet a eu des aspirations moins hautes : il s'est borné à nous montrer quelques élégies et quelques fables. Ce sont là, ayons le courage de l'aveu, deux genres un peu émoussés, deux fleurs effeuillées par le temps, auxquelles il est difficile de rendre leur beauté native et leur premier éclat. Depuis que tout le monde aime à se plaindre de ses infortunes et à donner des leçons directes et indirectes, il semble qu'il n'y ait plus de place pour les gémissements ni pour la voix un peu chevrotante de l'apologue, et pourtant, Messieurs, notre confrère a su nous faire trouver encore quelque charme à ses petits drames gais ou mélancoliques, parce qu'il y a montré une versification facile, un cadre bien choisi, un tour animé et des sentiments délicats.

M. Teulon, échappant aux méditations du cabinet et aux préoccupations absorbantes du prétoire, nous a apporté encore des essais de traduction. Cette année, il a voulu lutter avec un bien rude *joueur*, Perse, et avec un autre poète latin des plus aimables, Catulle, *joueur* dangereux aussi, pour répéter l'expression de Jean-Jacques.

L'un est d'une concision excessive et parfois d'une obscurité désespérante, et l'autre d'un naturel et d'un goût exquis, qu'il est presque impossible de faire passer dans notre langue, parceque, suivant une expression un peu maniérée mais juste, il en est de la grâce

comme de ces sucs légers qui s'évaporent dans l'intervalle du transport.

Malgré tant de difficultés, l'Académie a remarqué plus que jamais la parfaite intelligence du texte, le talent de s'assimiler les formes dont le génie revêt la pensée et le même bonheur d'expressions qu'elle avait trouvé dans de précédentes et nombreuses commutations.

Ce sont là, Messieurs, des succès discrets, discrets comme le caractère de l'auteur, mais qui seraient éclatants, si jamais il se laissait aller aux entraînements de la renommée.

Tel est, Messieurs, l'ensemble de nos travaux, dont nous sommes toujours heureux de faire coïncider l'exposé avec la réunion de MM. les élus du département.

Maintenant que vous l'avez entendu, vous pouvez juger Messieurs, si ces travaux ont été sérieux et utiles ; s'ils sont le fruit de ces inspirations saines et patriotiques, qui circulent et brillent dans vos rangs, et qui sont comme personnifiées à la fois, dans votre digne Président⁽¹⁾, et dans le premier administrateur du Gard⁽²⁾, dont l'active sollicitude vient de recevoir une si haute récompense⁽³⁾.

Nous pouvons promettre du moins que, fidèles à nos devoirs, et permettez-moi d'ajouter à nos prérogatives, nous continuerons à favoriser l'expansion de toutes les facultés supérieures de l'homme, et par conséquent, le développement de tous les beaux-arts dans leur

(1) M. le baron de Sibert-Cornillon, conseiller d'Etat.

(2) M. le baron Dulmbert.

(3) Nommé Commandeur de la Légion-d'Honneur (*Moniteur* du 22 août 1860.)

sphère la plus élevée, qui est la sphère morale. Enfermés dans notre studieuse retraite, qui est inaccessible à tous les bruits du dehors et à toutes les controverses politiques, nous essayerons d'accomplir notre grand office social, en répandant par nos publications les idées utiles et les sentiments généreux. Actifs promoteurs des améliorations nécessaires, et adversaires constants des innovations prématurées, également éloignés de la fièvre et du sommeil, de la licence ou de l'apathie, nous nous appliquerons à remplacer l'utopie par le progrès, le dérèglement de l'imagination par l'exercice salutaire de la raison, la fantaisie par l'inspiration, le précipice romantique par le sillon régulier du grand siècle, et, sans méconnaître les réalités merveilleuses de notre âge, nous n'abandonnerons pas le culte de l'idéal, ce noble culte des lettres qui depuis tant d'années a assuré à la France une si universelle prééminence. Tous les monuments qui nous entourent attestent combien le goût des arts et du beau est naturel à nos contrées. Nous nous efforcerons de ne pas démentir cette origine. Sûrs alors de remplir le but de notre institution, sûrs de mériter notre titre d'amis des lettres et de zélés de la science, nous serons heureux de penser que nous avons servi les intérêts du pays et ceux mêmes de notre belle France. Nous serons fiers de trouver notre honneur dans sa gloire, et nous pourrions dire peut-être que nous avons ajouté à l'éclat que lui donne le titre splendide de reine des nations, le titre non moins flatteur d'arbitre du goût et de souveraine de la pensée.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

SUR

MM. LIOTARD ET CAZEING,

Lues dans la Séance publique, tenue le 1^{er} septembre 1860, devant
MM. les Membres du Conseil général.

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années, nous cherchons par nos publications et nos concours, à mettre en lumière les hommes du département du Gard, qui, par l'éclat de leurs talents et de leurs services, ont mérité l'attention et la reconnaissance du pays.

Nous avons voulu ainsi ne pas encourir le reproche d'indifférence qu'adressait à son siècle le plus grand historien de l'antiquité *incuriosa suorum aetas* (1) et nous avons successivement fait revivre les gloires antiques, les nobles figures de Bridaine, Florian, Séguier, Saurin et Rivarol.

Aujourd'hui, notre devoir est plus impérieux encore. Ce ne sont plus les annales d'un passé lointain que nous avons à interroger ; nous n'avons plus à exhumer des mémoires injustement oubliées ; à entreprendre une œuvre d'érudition pour reconstituer une renommée ; ce sont deux contemporains, deux confrères,

(1) Tacite, *Vie d' Agricola*, § 1.

deux amis , qui ont vécu au milieu de nous , au milieu de vous tous , dont nous avons à raconter la vie.

Heureusement pour nous , nous n'aurons besoin que de répéter ce que vous avez déjà entendu , de retracer ce que vous avez vu. Nous ne serons , nous ne voulons être que l'écho de vos sentiments et le miroir fidèle de vos souvenirs.

Agricol Liotard [†] naquit à Avignon , le 3 juin 1780 , c'est-à-dire , à une époque agitée où se préparaient les transformations politiques et sociales qui allaient contrister la patrie , mais qui devaient aussi la renouveler et l'agrandir. A peine avait-il franchi les premières années de l'enfance que ses parents le destinèrent à l'état ecclésiastique , et dirigèrent dans ce sens son éducation. Mais les préoccupations du pays étaient peu favorables aux études patientes et surtout aux études littéraires. Cependant le jeune Agricol y fit de sensibles progrès , et quoique un instinct secret l'avertît que ce n'était pas là sa vocation , soutenu , animé par sa bonne et facile nature , il étudiait avec application et succès les langues anciennes. Il grandissait , il se développait chéri de tous , grâce à l'agrément de son caractère et de sa gaieté vive et douce , lorsque l'école centrale fut fondée. On sait combien le régime en fut incertain et incomplet. Toutefois , on rassembla d'utiles éléments d'instruction. Les sciences exactes , jusques alors trop peu cultivées à Nîmes , furent enseignées avec éclat. Liotard devint le disciple de Gergonne et nous dirons (l'éloge sera complet) qu'il se montra digne d'un tel maître.

Ses cours étant à peu près terminés , une occasion se présenta de se faire connaître : le docteur Solimani

fut forcé d'interrompre ses leçons de chimie. On trouva dans le jeune Liotard un suppléant si capable et si dévoué que le professeur momentanément absent fut oublié.

C'est qu'il faut se hâter de le dire, puisque le professorat occupe une si grande place dans cette simple et laborieuse vie : le jeune enseignant savait donner les plus fructueuses leçons. Je ne dis pas des leçons pratiques, mais théoriques.

Aussi il répétait souvent à ses élèves ce précepte de Lacroix : « préférez dans l'enseignement les méthodes des plus générales, et vous reconnaîtrez qu'elles » sont toujours les plus faciles. » A notre avis, il avait pleinement raison. N'y a-t-il pas quelque chose de trop peu élevé dans cette estime qui n'apprécie que le bras qui exécute, ou l'outil qui travaille ? S'il est vrai que l'application pratique est un bienfait, ne faut-il pas aussi penser avec notre confrère que la théorie doit avoir le premier pas, puisqu'elle est l'âme, puisqu'elle est l'intelligence ?

A la fin de sa suppléance, Liotard ne voyant s'ouvrir devant lui aucune carrière, tenta un instant celle de l'enregistrement, qui fut bientôt abandonnée. Il était impérieusement entraîné vers les sciences, vers ces belles sciences que l'illustre auteur de l'*Exposition du système du monde*, appelle les délices des êtres pensants.

Pour les professer utilement et remplir une vocation maintenant tout-à-fait dessinée, il s'attacha successivement au pensionnat de M. Roman, puis à celui de M. Reumont, et en 1815 il fut nommé suppléant de M. Granier, professeur de mathématiques au Lycée, et nommé encore répétiteur d'analyse pour

les élèves destinés à l'école Polytechnique ou à St-Cyr. Enfin, Messieurs, il devint maître de pension.

Dans cette nouvelle phase de sa vie, il va trouver surtout l'occasion de montrer avec quel succès il sait communiquer la science et faire aimer le devoir. Nous ne le suivrons pas dans cette longue période qui va de 1817 à 1837. Nous nous bornerons à dire que son établissement fut florissant et qu'il se concilia au plus haut degré l'affection de ses nombreux élèves, qui, aujourd'hui répandus dans les carrières industrielles ou entrés dans la vie des affaires, sont restés ses correspondants, ses hôtes ou ses amis.

Quand il était au milieu d'eux, on peut le dire, il y mettait son cœur et son âme; il savait susciter l'ardeur en la partageant, consoler les échecs des faibles, hâter le progrès des forts, accroître l'application de tous, tantôt en applaudissant aux succès, tantôt en adressant un léger reproche ou un regard mécontent, et c'était là pour ses disciples un châtimeut sévère et le seul dont sa bonté connût l'usage. Il fallait le voir surtout par les belles matinées de printemps, parcourir la plaine voisine, suivi de cette jeunesse vive et empressée, folâtre et respectueuse qu'il entraînait à sa suite vers la science qu'il aimait, qu'il enseignait au grand air : vers la botanique.

A ce mot, je sens que je ne puis plus précipiter mon récit, car entre tant d'arts et de sciences qu'il cultiva, celle-ci fut sa science de prédilection. Il avait toutes les qualités que cette étude réclame : une mémoire étendue, le goût du travail et cet esprit d'observation, cette pénétration que Linnée appelle *acerimum judicium*, et qui est aussi nécessaire que le savoir pour surprendre les secrets de la nature. Aussi

s'y fit-il remarquer par un grand nombre d'hommes versés dans cette science : Decandolle , Raffeneau De-lille , Dunal , Audibert , Requier et Martin. La botanique n'était-elle pas d'ailleurs accommodée à son cœur aimant ? Elle ouvre l'âme aux sentiments doux et reconnaissants envers celui dont la main puissante établit les lois mystérieuses de la végétation et nous entoura de tant de merveilles. N'est-ce pas elle qui, inspirant je ne sais quoi de suave et de calme, nous pénètre d'un charme secret en nous rapprochant de la nature dans ce qu'elle a de plus gracieux : les arbustes et les fleurs ?

Qui de vous, Messieurs , ne l'a éprouvé ?

La nature nous offre un attrait irrésistible. Plus on est mêlé aux agitations des cités , plus on a à y remplir des devoirs, quelquefois si multipliés et si tyranniques , plus on aime à se retrouver au milieu des champs, de ces richesses végétales qui sont , pour me servir des fortes expressions d'un philosophe : *comme l'écriture visible de Dieu*. Cette nature, ce grand et beau livre, il ne l'interroge pas de son cabinet ou dans son jardin ; il court l'étudier sur les pentes abruptes et les rochers escarpés de nos Cévennes, et quand il y a rencontré, quand il y a conquis une plante rare , il en étudie curieusement la structure ; il la contemple avec une sorte d'amour semblable à celui d'un père découvrant quelques germes de vertu ou de talent dans le cœur ou l'esprit d'un enfant bien-aimé.

Il était tout entier livré à l'étude de cette science et jouissait de quelques loisirs chèrement achetés, lorsque M. de Lavernède, conservateur de la bibliothèque, nous fut enlevé. Le maire de cette époque, qui était aussi clairvoyant qu'il était courageux , feu M. Troupel, le

nomma (1) en remplacement. Ce choix, dont notre confrère était si digne, le rendit vraiment heureux. C'est là, disons plutôt, c'est ici (2) qu'il va vivre : ce sera son cabinet d'étude, son salon, sa patrie. Il pourra dire comme le royal orphelin du poète :

« Ce temple est mon pays, je n'en connais point d'autre. »

Devenu bibliothécaire, il n'eut plus le temps de continuer l'étude des sciences naturelles ou exactes. L'administration de la bibliothèque lui semblait une chose trop sérieuse pour ne pas y consacrer tout son temps. Aussi, non seulement il a complété le catalogue de 1835 par un supplément (3) considérable qui indique un grand savoir bibliographique, mais encore il ne voulait jamais s'affranchir du soin de bien des détails fastidieux. Il s'y dévouait avec une ardeur infatigable. Il copiait des frontispices, il numérotait, il classait, il plaçait même les récentes acquisitions et étendait à tout son active surveillance.

Cette bibliothèque, à laquelle il vouait tous ses jours et son amour, il ne la quittait plus que pour l'Académie où il se trouvait si bien. Nos réunions, qui se déroulent à l'éclat et à la solennité, avaient par cela même, un attrait particulier pour sa modestie. Il était assidu à nos séances, toujours prêt à se charger des travaux souvent ingrats ou à communiquer le fruit de ses recherches. Pendant les 42 ans qu'il a appartenu à notre compagnie, il a enrichi nos recueils ou occupé nos

(1) Par arrêté du 15 mai 1848.

(2) L'Académie tient sa séance annuelle dans la salle de la Bibliothèque de la ville.

(3) Ce supplément est sous presse et va paraître avec les additions de M. Ch. Liotard.

séances, d'un grand nombre de mémoires sur les sujets les plus importants et les plus variés : la mesure du temps et les calendriers, la vinification, l'amortissement des dettes, l'*Ibiscus esculentus*, les angles des polygones, les œuvres de Rheticus, le blanchissage par le chlore, dont il fit ici les premiers essais.

Il comprenait que les Académies étaient une institution des plus salutaires : *elles groupent*, comme le dit un esprit supérieur (M. Guizot, 3^e vol. de ses récents mémoires, p. 159), *sous un drapeau pacifique et sans leur imposer aucun joug, aucune unité factice, des hommes, qui sans ce lien resteraient absolument étrangers les uns aux autres, et en les groupant, elles leur procurent à tous avec les plaisirs de généreuses relations, des moyens d'influence et des garanties d'indépendance*. Devenu le doyen de notre Compagnie, il sentit qu'il ne pouvait plus suffire à des travaux actifs, et il réclama la vétéranee. Mais tel était le degré d'estime et de vive sympathie qu'il avait trouvée parmi nous, qu'il ne rencontra que des refus à sa demande. Aucun de nous ne consentit à voir s'affaiblir les liens qui l'attachaient à l'Académie.

Et, Messieurs, ce n'est pas seulement pour l'Académie, que M. Liotard a fait preuve d'un si profond dévouement. Celui qu'il a montré pour la ville n'a pas été moindre. J'indiquerai sommairement les diverses circonstances.

Il a été, de 1819 à 1833, membre et secrétaire de la Commission des Travaux publics ; il a fait un cours à l'Athénée créé en 1831, et par d'utiles conseils donnés à l'École de Fabrication, fait remplacer de pénibles arabesques, par les fleurs, qu'il aimait à voir partout ; il a offert de diriger gratuitement un jardin

botanique pour lequel il fit don de ses plantes. Le jardin fut même improvisé. Mais, disons-le sans accuser l'indifférence de l'autorité municipale ou la mollesse de l'impulsion, la tentative fut stérile... comme toutes les improvisations. Il a tracé aussi pour la ville un nivellement général et un plan ⁽¹⁾, qui est encore mis en usage pour les besoins journaliers ; il a fait plus : dans sa patriotique libéralité, il a donné à la ville tous les livres scientifiques qu'il possédait, don précieux, puisqu'il se compose d'ouvrages nombreux et rares.

Nous venons de suivre M. Liotard dans toutes les périodes de sa longue vie ; maintenant, après l'étude du professeur, du modérateur de la jeunesse, du savant, de l'académicien et du citoyen dévoué, doit venir celle de l'homme.

Ici surtout, Messieurs, la tâche sera douce et facile. Plein d'indulgence pour les défauts des autres, sévère pour lui même, M. Liotard était simple, modeste, timide même. Cependant malgré cette extrême douceur de caractère, son âme savait au besoin trouver de l'énergie et surmonter la douleur. Il le montra surtout à l'époque de la mort de son fils aîné qui lui donnait de grandes espérances. Qui mieux que celui qui vous parle en ce moment devait les partager, puis-

(1) On peut considérer comme faisant suite au plan d'alignement les opérations astronomiques au moyen desquelles M. Liotard déterminait, en 1856, l'orientation de la ville de Nîmes.

De ces calculs, il résulte que la ligne menée de la rampe du drapeau de la Tourmagne, au milieu du jambage droit de la porte d'entrée de l'embarcadère du chemin de fer (avenue Feuchères), décline à l'ouest sur la méridienne du même jambage de 50° 32' 43".

que c'est à lui que fut confié le soin de développer la ferme intelligence de ce fils bien-aimé ? Ce malheur , suivi de bien d'autres chagrins domestiques semblables , contrista son cœur de père , mais ne lui ôta pas le courage de remplir ses nombreux devoirs, dont il fut toujours l'esclave.

M. Liotard était d'une bonté et d'une obligeance rares. Certes, c'est bien lui qui comprenait cette réflexion du bon et sage Droz : *souvent il ne reste rien des services qu'on a reçus ; mais il reste toujours quelque chose de ceux qu'on a rendus.*

Entre mille traits qui pourraient être cités , je n'en choisirai que deux. Qui de nous n'a été touché de son empressement , lorsque, dans cette enceinte même, il avait à satisfaire à une demande que nous lui adressions d'un livre éloigné des regards , et par conséquent d'une recherche difficile , d'un livre qu'on n'obtenait , comme la gloire militaire, que par l'escalade ? Il montait , il cherchait, il trouvait, et il redescendait chargé de sa lointaine et poudreuse conquête, il était rayonnant de joie : il avait obligé.

Autre exemple. Quand on le visitait au milieu de ses fleurs et de ses arbustes , avec quel empressement, il offrait même aux indiscrets de partager les plantes précieuses et rares ! Or , Messieurs , quel est celui de nous qui ignore que les botanistes sont économes de leurs richesses (tranchons le mot), qui ne connaît leur jalouse avarice, tandis que pour notre généreux confrère , le plus grand bonheur était celui de donner.

On peut le dire : personne, je crois, n'a eu plus d'amis que lui. C'est que personne, plus que lui ne fut ami fidèle et ne comprit mieux ce saint rapprochement du cœur qui, pour me servir des vives expres-

sions de Montaigne , n'est pas seulement « *accoin-*
» *tances et familiarités, mais un sentiment où nos âmes*
» *se mêlent, se confondent d'un mélange si universel*
» *qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture*
» *qui les a jointes.* (1).»

Ah ! s'il est vrai de dire avec une femme de haute valeur, M^{me} Swetchine, *qu'il n'y a dans la vie que ce qu'on y met*, disons que Liotard avait fait de la sienne un modèle : il y avait mis la bonté, le désintéressement, le savoir et cet amour de l'étude qui agrandit les facultés, épure les sentiments, prévient les tumultueuses pensées de l'ambition et calme toutes les agitations de l'âme. Aussi, Messieurs, la vicillesse n'eut point chez lui cette teinte chagrine que donnent souvent les années qui nous amènent, comme malgré nous, une comparaison amère avec la première saison de la vie. La sienne fut un long jour dont rien ne troubla le cours tranquille et la douce uniformité. A son heure dernière et devant l'image de cet avenir, qui nous apparaît souvent sous des couleurs si sombres, il souriait encore. C'est qu'en s'interrogeant lui-même, il était rassuré ; c'est que la pureté de sa conscience, d'accord avec les consolations de la foi qu'il recevait en ce moment, ne lui montraient que des lucurs sereines et amies dans les célestes horizons qui s'étendaient devant lui.

Ainsi confiant et calme, il s'endormit du sommeil des justes, le 6 mars 1860, et tel que le patriarche des anciens jours, le savant octogénaire était entouré de sa tendre et bonne épouse et de deux générations de

(1) Montaigne, liv. I, chap. 27, p. 166

ses enfants, à qui il n'avait jamais causé de peine que le jour où il leur manqua.

Dans une sphère bien différente, s'est écoulée l'existence du second académicien dont j'ai à vous entretenir.

Dans une petite ville du comté de Foix, à Saverdun, vivait vers le milieu du XVIII^e siècle, une honnête famille qui y avait souvent reçu les témoignages les moins équivoques de l'estime et de la confiance publiques. Tout entière au travail, au commerce, aux bonnes œuvres, elle cachait au pied des montagnes d'où descend l'Ariège et dans les profondeurs de la vallée qu'il arrose, une existence laborieuse, mais douce encore et surtout honorée.

Ce bonheur ne dura pas longtemps. Un événement grave et qui retentit dans toute l'Europe, en interrompit brusquement le cours. La condamnation de Calas venait d'être prononcée à Toulouse. Ce fut comme le réveil des passions religieuses qui se manifestèrent ardentes dans le haut Languedoc et même parmi les populations jusque-là si calmes de toute la contrée pyrénéenne. Ami de la paix et plein aussi de sollicitude pour son alentour chéri, M. Cazeing, le chef de cette patriarcale maison, le père de notre confrère, résolut de fuir un pays si profondément agité, et qui devait l'être, tant il était voisin de la ville où s'était accompli le drame lugubre. Il vint à Nîmes chercher cette tranquillité si nécessaire à sa profession, si conforme à ses goûts.

Jeté loin de sa terre natale, placé encore malgré

les rassurants édits de Malesherbes et de Louis XVI , sous la crainte des persécutions, il était souvent livré à de tristes pensées et il ne jouissait qu'à demi de la franche et sympathique hospitalité qu'il avait rencontrée, quand la Providence lui donna , le 7 août 1787 , un fils dont la naissance le consola , le ranima dans les épreuves du malheur, et le ramena aux idées d'avenir et d'espérance.

Il résolut d'élever ce fils, dans toute la sévérité antique , dans le goût des choses sérieuses. Il s'appliqua surtout à faire germer dans son cœur les sentiments de droiture et d'abnégation qui l'animaient, mais pour fortifier et étendre ces premiers enseignements , il fallait trouver des maîtres capables.

A cette époque, il y en avait fort peu à Nîmes , qui fusseut utilement occupés de diriger la jeunesse et de donner de ces leçons qui élèvent l'âme et rechauffent le cœur. Les écoles publiques avaient disparu et l'instruction toute privée, tout incertaine , était renfermée dans d'assez étroites limites et confinée dans d'obscurs réduits. Il semblait que dans cette France , toute livrée aux discussions politiques , et toute fière de ses triomphes , il n'y eut plus de place pour des études patientes et surtout pour ces belles langues de l'antiquité qui sont et seront toujours les meilleurs instruments pour le perfectionnement de la pensée.

Toutefois, le jeune Auguste sentit, malgré l'infériorité de pareils guides , se fortifier sa raison , ses facultés s'étendre et se perfectionner, et quand plus tard l'école centrale fut ouverte, il eut bientôt comblé les lacunes de cette première instruction si incomplète et si défectueuse.

Parvenu à ce moment solennel où l'adolescent

s'interroge pour savoir quelle sera sa destinée , où les volontés providentielles n'apparaissent point encore , le jeune Auguste hésita longtemps, puis réfléchissant que sa carrière était comme frayée d'avance , qu'il en était une surtout , à laquelle il était préparé par des habitudes d'ordre, par l'esprit de prévoyance et de suite dont il avait l'exemple sous ses yeux , dont il avait lui-même la conscience , il choisit la carrière du commerce.

Je n'ai pas besoin de dire longuement à l'assemblée qui m'écoute , qu'il la parcourut avec distinction. Il y apportait les qualités qui assurent le succès : des vues économiques nettes, des prévisions justes des événements à venir et des besoins qui en doivent naître , enfin, Messieurs, la plus grande des qualités : la loyauté dans les relations. Aussi s'étaient-elles rapidement étendues et il avait fini par mériter sur les places où il opérait, le surnom de Cazeing l'intègre.

Bientôt (on le conçoit) il eut, grâce à cette bonne renommée, de larges moyens d'existence.

Dès qu'il sentit ainsi sa position assurée , il eut l'idée de former un établissement , et il eut le rare bonheur de trouver dans l'union qu'il contracta une compagne en qui les agréments physiques s'alliaient aux plus précieuses qualités ; qui avait su comprendre tout ce qu'il y avait de sentiments délicats dans cette nature froide et réservée.

Des jours fortunés s'écoulèrent dans le charme de la vie intime , dans cette admirable concorde , fondée sur un amour mutuel et une préférence réciproque (1). C'était un constant échange de soins

[1] *Vix erunt mirâ concordia per mutuam caritatem et invicem se anteponendo.*

(Tacite, *vie d'Agrioola*)

déliçats et d'affectueuses prévenances. Ce n'était pas seulement l'union de deux cœurs, mais l'assimilation de deux âmes, *cet égoïsme à deux qui est bien le mystère de l'unité humaine dans la dualité* (1), et si on remarquait d'abord un certain contraste entre la grâce la plus aimable et la raison la plus austère, on reconnaissait bientôt que de ce contraste même naissait, comme dans l'art musical, la plus suave harmonie.

Tout entier à son intérieur et à ses travaux, il n'avait que de courtes heures de loisir pendant lesquelles il se livrait à la méditation et à l'étude; et comme le côté grave des choses l'attirait surtout, il ne cherchait dans ses lectures qu'un aliment pour sa raison. Jamais il ne s'arrêta à ces fictions légères, à ces peintures frivoles qui n'occupent pas l'esprit, mais le traversent, et quelquefois le pervertissent. Il aurait regardé comme *une paresse déguisée* (2) une lecture qui n'eût pas été profitable et personne ne savait mieux que lui que ce qu'on donne au plaisir on le jette; ce qu'on donne au travail on le sème.

Ces affections tendres qui faisaient le fond de sa vie et ces travaux silencieux qui s'y mêlaient l'avaient signalé à l'estime de ses concitoyens et au choix de l'autorité.

On l'a dès longtemps remarqué : les vertus privées s'associent et préparent aux vertus publiques. L'homme qui suit dans les affaires habituelles les inspirations d'une conscience droite porte ces inspirations au-delà du foyer domestique. Aussi quand M. Cazeing fut ap-

(1) Fortuné Lavagne, auteur d'un livre de maximes.

(2) Expressions de Montesquieu.

pelé à surveiller la Caisse d'Épargnes (1), quand il fut nommé administrateur du Mont de Piété, membre de la Commission des Hospices (2), censeur de la Banque, membre du Consistoire, membre du Conseil municipal (3), on reconnut en lui les vues les plus saines, les sentiments les plus élevés ; il avait été façonné d'avance à toutes les fonctions qu'il remplissait. Chaque situation révélait son mérite en l'utilisant et le désignait à une nouvelle épreuve. La plus décisive, celle où il se montra avec le plus d'éclat, fut l'emploi de juge et bientôt de président du tribunal de commerce, où il entra le 20 mars 1822, d'où il ne sortit que le 22 avril 1848.

Ses collègues et les justiciables se rappelleront longtemps le zèle de leur président et ces hautes et vives lumières qui ont laissé de nombreux reflets dans la jurisprudence que nos juges consulaires ont établie ; ils n'oublieront pas surtout, cette sûreté de jugement, cet esprit de ressources qui surmonte les embarras sans violence et même sans effort, cette sagacité qui dans l'antagonisme des intérêts, dans les mille détours de la ruse sait cependant démêler la vérité qu'on voudrait obscurcir.

Après cette présidence quatre fois renouvelée et qui fut récompensée par une flatteuse distinction (la croix de la Légion-d'Honneur), un nouveau suffrage de ses concitoyens le rappela dans les conseils de la cité un instant abandonnés par raison de santé. Il

(1) Il fut un des fondateurs en 1829 et fut un des administrateurs de 1829 à 1860.

(2) Nomination du 22 février 1830.

(3) Nommé par ordonnance Royale, octobre 1830, confirmé aux élections de 1831.

revint s'y asseoir en 1846, poussé par l'affection et une certaine analogie de facultés, à côté de celui qui y occupait alors le premier rang et qui montrait à tous, avec l'autorité de sa parole, sa profonde impartialité et sa haute intelligence (1).

M. Cazeing fut heureux de retrouver auprès d'un tel ami l'occasion de servir encore son pays.

Les événements de 1848, le surprirent dans l'exercice de ces fonctions. Avec toute l'édilité, pourtant si dévouée de cette époque, il fut emporté dans la tourmente.

Les habitants de St-Jean-du-Gard, sa résidence d'été, eurent la bonne idée et le bon goût de l'appeler à leur Conseil municipal pour le dédommager et le venger, et il leur témoigna sa gratitude en les éclairant de ses salutaires avis.

Il faut pourtant rendre justice, même à la République. Elle lui conserva tous ses emplois, gratuits je n'ai pas besoin de le dire, car il y avait en elle plus de déraison que de violence.

Entre tous ces emplois d'utilité publique et de dévouement, il n'en était pas un qui lui fut plus cher que celui d'Administrateur des Hospices.

Là il eut pareillement l'occasion de faire éclater de grandes qualités. Il sut, par de sages conseils aider ses dignes collègues à faire le meilleur usage des ressources de l'Établissement, dont il s'appliqua à connaître à fond tous les besoins; souvent même, ne se contentant pas de sa part d'action dans l'œuvre collective de la charité, il continuait de surveiller et de secourir l'indigent après sa sortie de l'hospice, et le

(1) M. F. Girard.

soutenait de ses dons particuliers , lui assurant ainsi une assistance régulière et permanente.

Amené à parler de sa bienfaisance , je rappellerai deux clauses de son testament qui honorent surtout sa mémoire. Il n'a pas voulu seulement laisser un souvenir à ceux qui lui étaient unis par les liens du sang ou par la conformité du culte ; mais il n'a pas oublié les hospices , tous les pauvres de la cité , et a voulu que les cinq curés fussent les distributeurs de ses dons. Ici, Messieurs , il faut louer avec la générosité des dispositions , leur universalité. Pour cet homme de bien , il ne s'agissait que de savoir , si la charité serait bien placée. Sa bonté n'a pas distingué ; ses sentiments chrétiens se sont appliqués à toutes les infortunes.

Osons dire ici toute notre pensée. Je me sens l'esprit assez libre , assez dégagé de la tyrannie des antécédents pour ne pas craindre de la manifester. Ne cherchons pas, Messieurs , à connaître dans quel rang se place celui qui réclame nos secours ou sollicite notre appui , ni comment il formule sa prière ; laissons , comme le dit Fénelon , à Dieu et à la conscience le soin de ces questions , alors, Messieurs , nous pourrions dire que nous savons imiter M. Cazeing , et nous nommer de vrais fils , des fils aînés de la civilisation , qui n'est pas seulement , si je ne me trompe , le progrès dans les sentiers de l'art , mais la marche sûre et constante dans les voies de la concorde et de la pacification.

Pour que ma tâche soit entièrement remplie , j'ai encore à faire connaître l'Académicien et l'homme politique.

Nous l'avouons , Messieurs , notre regretté con-

frère ne prit jamais qu'une bien faible part à nos travaux, non qu'il n'en reconnût pas l'utilité et qu'il n'attachât pas quelque prix à se rapprocher de concitoyens et d'amis, occupés à maintenir ou à introduire la beauté morale dans la littérature, comme lui-même voulait la saisir et la fixer dans la société, mais c'est que son naturel un peu concentré, lui faisait chercher le perfectionnement de ses facultés, plutôt dans la réflexion et les méditations solitaires, que dans l'échange de la pensée; c'est encore, parce que, accoutumé aux choses pratiques, il avait moins que nous le goût de ce qui est spéculatif; et enfin, Messieurs, parcequ'il craignait, par suite d'une excessive modestie, de ne point nous apporter un suffisant tribut. N'est-ce pas cette même modestie qui lui a inspiré le désir qu'il a si formellement exprimé, d'écarter de ses obsèques tout appareil, tout luxe, toute parole et tout bruit ?

Celui qui était ainsi l'ennemi de tout ce qui éclate et retentit; celui qui était ainsi sage et mesuré, devait savoir refréner ses opinions politiques. Les siennes n'avaient rien d'exagéré ni d'excessif; elles étaient même empreintes de cette condescendance qui n'a d'autre limite que l'erreur évidente. Il reconnaissait sans peine, que nos opinions tiennent souvent, non point seulement au milieu où nous vivons, mais à la constitution intime de notre être. Elles sont comme partie de nous-mêmes, et il n'oubliait jamais, que la modération est la mère et le signe de la fermeté.

Dans cette mobilité de doctrines et de pensées dont nous avons été les témoins, n'est-ce pas une chose vraiment remarquable, que cette constance de notre confrère dans l'amour de l'ordre et de cette sage li-

berté qui n'est nullement le renversement de la loi , mais l'exercice d'une volonté saine , se mouvant dans les voies toujours sûres de la raison et de l'expérience ?

Aussi ses adversaires politiques l'honoraient , et le nom d'homme de bien , d'esprit juste et réfléchi , de caractère bienveillant , quoique peu démonstratif , ne lui fut jamais refusé. Du reste , ses sentiments de modération , sa loyauté comme sa raison se peignaient sur son calme visage et inspiraient à la fois la confiance et le respect.

Mais tout ce rare assemblage de qualités allait disparaître. Les forces d'Auguste Cazcing déclinaient rapidement. Des symptômes graves étaient survenus , et par ces pressentiments du cœur qui dévoilent l'avenir plus encore que l'affaissement du corps , il comprenait que le moment de la séparation approchait. Bossuet l'a dit : l'instant de notre mort révèle les secrets de notre vie. Combien nous allons avoir à le louer à son dernier jour !

Entouré de ses amis , de ses affectionnés beaux-frères (1), de sa tendre épouse , il ne laissait échapper aucune plainte , aucun regret. Il eut voulu épargner à tous la douleur , dont il aperçoit les signes mal comprimés. Son attitude commande la confiance. Il est supérieur à des émotions qui étaient indignes de son âme forte , et il semble même que parfois la joie brille sur ces lèvres muettes et sur ce front mourant. Pour mieux étouffer les sanglots de la famille qui l'entoure , il s'occupe de mille soins divers et des plus minutieux détails ; on ne voit point en lui l'agonisant ,

[1] MM. Alphonse et Emile Jalaguer.

mais l'homme d'affaires : il prévoit , il discute , il calcule , il règle , il écrit , on dirait qu'il juge encore.

Enfin le moment suprême arriva (le 26 février 1860); ni les vœux de l'amitié , ni les pleurs de la famille , ni les secours de l'art le plus intelligent , ne purent prolonger cette précieuse existence.

Rien ne fut plus touchant que l'expression des regrets

De ces filles du Ciel , qui sous le nom de Sœur (1),

Dans leur virginité sont mères par le cœur (2).

Elles avaient écouté les conseils de sa raison , suivi les inspirations de sa charité , elles allaient recueillir les dons de sa bienfaisance. Un grand deuil se répandit aussi dans toutes les classes de la population ; et devant cette mort , prévue depuis bien longtemps , la consternation fut aussi grande que si le coup avait été soudain.

Aussi ses funérailles réunissaient un immense cortège. C'était un dernier et légitime hommage rendu à celui qui , pendant tant d'années et sous des formes si diverses avait montré avec la dignité du caractère et la bonté du cœur , un absolu dévouement aux lois de la justice , au culte de la famille , aux intérêts de la ville et de l'humanité.

Ma tâche est terminée. Je dépose enfin le crayon funèbre , que m'a fait prendre aujourd'hui une loi académique bien rigoureuse ; mais si j'ai été contraint de projeter une teinte sombre sur cette solennité , n'ai-je pas , Messieurs , rempli le devoir qui incombe aux cités

(1) Mmes les religieuses de St-Joseph et Mmes de St-Maur.

(2) M. Flayol , avocat à St-Maximin.

d'acquitter la dette du pays , la dette de la patrie envers les hommes d'élite qui lèguent aux âmes capables de les comprendre, les traditions du savoir et de la sagesse, et qui sont à la fois une lumière qui nous éclaire, et un charme pour nos souvenirs? N'ai-je pas été fidèle à la pensée de l'Académie? car , comme l'a dit un membre éloquent de nos assemblées législatives⁽¹⁾ : « Qui se ferme le passé ne saurait s'ouvrir l'avenir, et » le meilleur moyen de servir d'exemple à ceux qui ne » sont pas encore , est d'imiter l'exemple de ceux qui » ne sont plus. »

NICOT, *Secrétaire perpétuel de l'Académie.*

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE 1860.

Par M. l'Abbé AZAIS.

Lu en Séance publique, le 1^{er} septembre 1860.

MESSIEURS,

Fidèle à la pensée qui a présidé à l'établissement des concours, l'Académie avait proposé un sujet d'un intérêt local , qui répondait admirablement à cet esprit d'investigation qui s'attache à nos antiquités nationales et à ce culte que notre époque a voué aux monuments religieux que nous a légués la foi de nos pères.

(1) M. Pages , de l'Ariège

Nous avons dans notre contrée une superbe église, où l'art byzantin avait déployé toutes ses richesses. Les souvenirs des Papes et des Rois semblaient à son histoire : elle avait vu de longues générations de pèlerins se presser dans ses vastes nefs et s'agenouiller sur la tombe du pieux ermite, dont elle gardait la sainte dépouille ; une ville avait grandi à son ombre ; des conciles avaient été tenus dans son enceinte ; les comtes de Toulouse se faisaient une gloire de porter son nom et la munificence des pontifes de Rome l'avait enrichie de privilèges nombreux. Aujourd'hui, quoique bien déchue de son antique splendeur, veuve de sa grande famille de moines et de son Chapitre, mutilée par un odieux vandalisme, privée de sa belle couronne de chapelles absidales, elle conserve encore des vestiges précieux de sa grandeur première, et s'offre à nous comme le type le plus remarquable du style romano-byzantin. C'est l'Église de Saint-Gilles.

Or, c'est la monographie de ce beau monument, que l'Académie a mise cette année au concours. Elle demandait une étude développée, qui fit connaître d'une manière complète cette merveille de l'architecture byzantine, qui en décrivit avec soin les diverses parties et qui, ajoutant l'histoire à la description, suivit le monument, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

La grandeur et la difficulté de la tâche expliquent le petit nombre de concurrents. L'Académie n'a reçu que deux mémoires. Le n^o 1, nous a paru remplir d'une manière incomplète le programme qui avait été proposé. L'auteur, après un rapide aperçu sur les ruines romaines qu'on exhume du sol dans les environs de Saint-Gilles, raconte, avec un développement qui

n'est pas sans charme, la merveilleuse légende de Saint-Egidius. C'est un jeune Grec qui, dégoûté du siècle et n'aspirant qu'aux choses du ciel, quitte sa patrie et vient chercher un asile dans nos contrées. Après une première halte sur les bords du Gardon, où il rencontre un compatriote, saint Vérédème, qui comme lui a quitté le monde pour la solitude, il vient chercher une retraite plus profonde au sein de la forêt Flavienne, et c'est là qu'une biche poursuivie par les chasseurs et réfugiée à ses pieds le fait découvrir par les officiers de Wamba.

Un monastère s'élève bientôt à côté de la grotte du saint ermite, et après sa mort, la piété populaire bâtit une église sur son tombeau. L'auteur du mémoire, s'attache à décrire la grande église construite au commencement du XII^e siècle sur l'emplacement d'une église plus ancienne : il commence par la crypte qu'il fait remonter à l'époque carlovingienne, et il appuie ce sentiment, autant sur l'architecture lourde et massive du monument que sur la tradition.

Après avoir signalé les divers caractères architectoniques de l'église basse, il aborde, mais d'une manière bien moins complète, la description de l'église supérieure.

A quelle époque remonte sa fondation ? L'Histoire dit que le pape Urbain II, l'illustre promoteur de la première croisade, dédia en 1096 la nouvelle église de Saint-Gilles, et une inscription gravée sur une des pierres de l'édifice, nous fait connaître, que ce ne fut qu'en 1116 que les travaux commencèrent. Mais comment le souverain Pontife a-t-il pu dédier cette église, si on n'a commencé à la bâtir que vingt ans plus tard ? L'auteur du mémoire, répond qu'Urbain II

se borna à poser la première pierre, et qu'après une suspension de vingt ans, qui fut employée à amasser les matériaux, les travaux commencèrent.

Le mémoire décrit ensuite la façade du monument et se termine par le récit de l'acte de vandalisme ordonné par le duc de Rohan et accompli avec une fidélité barbare par son exécuteur de hautes œuvres, le sieur de Roise.

Si maintenant nous considérons le mémoire dans son ensemble, nous aimons à reconnaître qu'il y a des recherches précieuses, un travail sérieux, une appréciation exacte de certaines parties du monument. Mais nous devons avouer que bien des lacunes rendent ce travail incomplet. La célèbre vis de Saint-Gilles est à peine mentionnée ; l'église supérieure est imparfaitement décrite, ses anciennes dimensions, sa forme, son transept ne sont pas indiqués, et il est difficile, avec les données que renferme le mémoire, de reconstruire l'église, telle qu'elle devait être au temps de sa grandeur première. On peut également regretter que le côté historique du monument ait été à peine effleuré et que l'étude des archives n'ait fourni aucun document nouveau qui vienne ajouter à l'intérêt de cette monographie.

L'auteur du second mémoire a compris d'une manière bien plus large le programme de l'Académie. Il s'attache d'abord à l'histoire du monument, qu'il poursuit en quelque sorte, année par année, depuis sa construction jusqu'à nos jours. Cette partie présente des documents du plus haut intérêt, quelques uns même qui sont inédits; mais elle paraît un peu monotone et on pourrait désirer qu'un récit plus animé, un style plus coloré eussent répandu un peu plus de

mouvement et de vie sur cette aride nomenclature de noms et de dates.

Après cet aperçu historique, le mémoire n° 2 aborde la description du monument, et ici, sa supériorité se révèle d'une manière incontestable. Nous y retrouvons la science de l'archéologue unie au sentiment de l'art chrétien. Il faut, dit l'auteur, distinguer deux époques dans la construction de l'Église de Saint-Gilles : une qui appartient à la fin du onzième siècle ; c'est celle à laquelle aurait été construite la crypte, qui n'est autre, d'après l'auteur, que cette église neuve, que dédia le pape Urbain II, en 1096. L'autre époque, consignée sur une pierre des assises du cloître, indique la construction de l'église supérieure.

Après l'étude architectonique de l'église basse, le mémoire aborde l'église haute, dont il décrit successivement et avec une rare fidélité les diverses parties. Tour à tour, les piliers des nefs avec leurs chapiteaux si bien ouvragés, le transept, les beaux restes qui portent le nom de vis de Saint-Gilles et l'abside avec le rayonnement de ses cinq chapelles, sont étudiés avec soin ; les dimensions de l'ancienne église sont indiquées, et nous pouvons la recomposer par la pensée et en saisir les proportions vraiment grandioses.

Mais la partie la plus remarquable de ce beau travail est la description de la façade, ce chef-d'œuvre de la sculpture romano-byzantine, qui est un vrai poème en pierre. D'autres archéologues avaient essayé cette description ; mais nul ne l'avait donnée d'une manière aussi complète, ni avec autant d'exactitude que l'auteur du mémoire. « C'est sur la façade de cette église, dit M. Mérimée, que s'est épuisé tout le caprice, tout le luxe de cette ornementation byzan-

tine. Elle se présente comme un immense bas-relief de marbre et de pierre, où le fond disparaît sous la multiplicité des détails. Il semble qu'on ait pris à tâche de ne pas y laisser une seule partie lisse : colonnes, statues, frises sculptées, rinceaux, motifs empruntés au règne végétal et animal, tout cela s'entasse et se confond... Devant tant de richesses prodiguées avec une profusion inouïe, le spectateur, ébloui d'abord, attiré de tous les côtés à la fois et ne sachant où arrêter ses regards, a peine à reconnaître des formes générales. »

Or, c'est cet admirable frontispice, que l'auteur décrit avec le talent et l'amour d'un artiste. Tous ces groupes de figures, toutes ces statues de diverses grandeurs sont étudiées une à une, et dans cette investigation laborieuse, l'auteur a eu la bonne fortune de découvrir le nom d'un de ces ouvriers du moyen âge, dont le ciseau religieux a sculpté plusieurs des grandes statues des Apôtres et leur a donné cette expression simple, naïve et attachante qui les distingue, malgré l'incorrection de la forme. Au-dessus de l'épaule droite de l'apôtre Saint-Jude, il a lu cette inscription : *Brunus me fecit*. Voilà un artiste de plus du douzième siècle, dont le nom est arraché à l'oubli et rendu à l'histoire de l'art.

Mais tout ce peuple de figures et de statues semées avec tant de profusion sur cette large façade, n'offre-t-il qu'un entassement confus, un pur caprice de l'art destiné à captiver les yeux ? N'y avait-il pas une pensée qui présidait à ce grand ouvrage, et ces créations si multiples de la sculpture ne renfermaient-elles pas un enseignement pour la foule ? Pour quiconque connaît l'esprit chrétien du moyen âge l'affirmation ne sau-

rait être l'objet d'un doute. Il y avait une haute idée symbolique qui dirigeait la main de l'artiste et l'auteur du mémoire fait ressortir avec une ingénieuse sagacité, le symbolisme du monument de Saint-Gilles.

Franchissons maintenant le seuil de l'église et pénétrons dans son enceinte. Trois longues nefs déroulent devant nous leurs perspectives fuyantes. Un triforium, ou galerie circulaire, régnait, avant la dévastation, autour de l'édifice; un déambulatoire contournait le chœur et cinq absidioles rayonnaient autour de l'autel principal. L'église mesurait dans œuvre 88 mètres de longueur et 27 de largeur. Elle était flanquée de quatre tours, deux aux angles de la façade, deux autres à l'extrémité du transepts. Des peintures murales, dont on découvre encore quelques faibles vestiges, ornaient le sanctuaire, comme dans la grande basilique de Cluny, et quelque artiste pieux avait dû représenter, sur un fond d'or, la majestueuse figure du Christ entourée des quatre Évangélistes, comme sur le tympan de la porte principale. Deux ordres de colonnes superposées et engagées dans les piliers soutenaient les arcs des voûtes, et des chapiteaux admirablement fouillés montraient dans la sculpture les traditions encore sensibles de l'art romain.

Représentons-nous maintenant quelques unes de ces grandes solennités du moyen âge, célébrées dans cette vaste enceinte, au milieu d'un immense concours de pèlerins recueillis, et nous comprendrons l'empreinte si profonde qu'a laissée l'église de Saint-Gilles dans le souvenir de nos pères.

Le mémoire n° 2, fait revivre ce glorieux passé de l'église, avec la liste chronologique de ses abbés et

les richesses, aujourd'hui dispersées de son précieux trésor. De superbes dessins représentant le plan de l'ancienne église ; celui de la crypte ; la façade, avec les détails de sa magnifique ornementation et la restauration de l'édifice primitif, complètent heureusement cette belle monographie. La commission a beaucoup admiré l'exécution merveilleuse de cette partie graphique. Tous ces motifs de la sculpture byzantine fidèlement reproduits par le crayon, ces chapiteaux, ces bas-reliefs, ces ornements de tout genre semés avec une riche profusion dans le texte, forment une œuvre d'art vraiment remarquable et digne d'admiration.

Nous pouvons donc conclure que l'église de Saint-Gilles aura désormais une monographie digne de son architecture. C'est une étude consciencieuse et approfondie du monument. L'Histoire, l'archéologie, le symbolisme, l'iconographie, tout s'y trouve réuni, et ce mémoire, couronné par l'Académie, prendra place à côté des savantes monographies publiées de nos jours sur nos belles églises du moyen âge.

L'auteur de ce mémoire, qui a obtenu tous les suffrages, est M. Revoil, architecte diocésain, et ce nous est une joie de plus d'avoir à couronner un enfant adoptif de cette cité. L'Académie se plaît à reconnaître le mérite du mémoire n° 1, en décernant à son auteur, M. Devèze, une mention honorable.

Tel est le résultat du concours. Si, comme nous le disions en commençant, la difficulté de la tâche a éloigné les concurrents, nous pouvons dire que les auteurs des deux mémoires nous ont dédommagés du petit nombre par le mérite de leur œuvre, et qu'ils ont répondu à l'appel de l'Académie avec un succès que nous aimons à proclamer.

La monographie de l'église de Saint-Gilles appelle un complément ; c'est l'histoire de la ville même de Saint-Gilles. Qu'on nous permette d'exprimer le désir que le modeste et savant ecclésiastique , qui possède tant de précieux documents sur sa ville natale , publie cette histoire. Ce sera pour lui l'accomplissement d'un devoir de piété filiale envers sa patrie , et pour ses lecteurs , le motif d'une gratitude bien douce et bien légitime.



LETTRES.

ESSAI SUR LES MÉDAILLES DE NEMAUSUS,

Par M. AUGUSTE PELET.

Je n'ai pas la prétention de vouloir contester l'ingénieuse allégorie par laquelle les savants numismatistes ont expliqué le revers des *coloniales impériales de Nemausus* ; mais ne serait-ce pas avoir un peu trop de respect pour nos devanciers, que d'admettre aveuglément les inductions qu'ils en ont tirées pour déterminer l'époque à laquelle on doit rapporter le monnayage de ces médailles ?

Cette date n'étant pas indiquée par leurs légendes ni par leurs types, et les écrivains anciens ne nous ayant laissé aucune notion relativement aux monnaies particulières des peuples et des villes (¹), on ne parviendra jamais à éclairer quelques points de ces difficultés qu'en laissant une porte constamment ouverte aux conjectures.

Parmi toutes celles qui sont sorties de la plume *veterum artis nostræ magistrorum*, le plus ancien historien de Nîmes (*Poldo d'Albenas*) pense que les deux têtes (*cervicibus oppositis*) que portent les *coloniales-*

(1) Hennin, *Manuel de Numismatique ancienne*, vol. 1, p. 62-

impériales de Nemausus, pourraient bien représenter *Marc-Aurèle* et *Lucius Verus*.

L'essai que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation n'a pour but que de chercher à découvrir si l'histoire, l'épigraphie ou la numismatique locale, ne fourniraient pas quelques données à l'appui de cette opinion ; d'autant, qu'au point de vue chronologique, le coin de ces médailles nous paraît en harmonie avec le style de l'art monétaire sous les Antonins, c'est-à-dire, à la cinquième époque du classement indiqué par le numismatiste ; époque, comprise entre l'an 117 et 264 (1), pendant laquelle l'art monétaire dégénéra rapidement, mais qui, sous les Antonins, offre encore des restes du grand style des artistes antérieurs.

Je mets donc mes recherches sous le manteau de notre Poldo d'Albenas ; ce bouclier, déjà bien vieux, pourra bien ne pas cacher tout-à-fait le bout de l'oreille, mais il servira, peut-être, à amortir les traits que la critique serait tentée de me décocher, si j'émettais une opinion nouvelle.

Nous n'avons aucune donnée historique sur la fondation de la colonie de Nîmes ; ce n'est que sur une supputation fort spécieuse qu'on la fixe à l'époque du séjour que fit Auguste dans les Gaules, vers l'an 727 de Rome (27 ans avant J.-C.).

Le titre de *Colonia Augusta Nemausensis COL. AVG. NEM.* qu'elle porte sur huit inscriptions connues et l'allégorie de sa médaille qui semble rappeler la célèbre victoire d'*Actium*, sont les seuls documents sur les-

(1) Henin ; *Manuel de numismatique*, p. 44 à 67.

quels les commentateurs ont fixé ce point si important de notre histoire locale.

N'est-il pas étonnant, toutefois, que les écrivains du premier siècle, et particulièrement les historiens d'Auguste, ne fassent aucune mention de la colonie de Nîmes, dont l'établissement devait cependant être de quelque importance dans la vie de ce prince? Dion lui-même (1), qui se plaît à énumérer les colonies envoyées par Octave sur divers points, ne comprend pas celle de Nîmes dans cette énumération.

• Nous ne prétendons cependant pas conclure de ce silence, que la colonie de Nîmes n'existait pas; ses médailles, les huit monuments lapidaires que nous venons de citer, quinze autres inscriptions donnant à cette ville le titre de *Colonia COL.*, ou de *Colonia nemausensis* : *COL. NEM.*, seraient là pour nous donner un démenti.

Un historien contemporain d'Auguste va peut-être nous donner la clé de ce singulier silence.

« Il ne sera pas inutile, dit Velleius Paterculus, de » tracer à la fin de ce premier livre, un tableau des » colonies formées par le Sénat, depuis la prise de » Rome par les Gaulois, en indiquant l'époque de » leur établissement. *Je ne dirai rien des colonies militaires, on connaît assez leur nom, celui de leur fondateur et les causes de leur origine.* » Après avoir fait l'énumération de toutes ces colonies, il ajoute : « *Depuis lors on n'a plus établi que des colonies militaires.* (1) »

Or, de ce que le nom de la colonie de Nîmes ne se

(1) Dion, l. 53, 54.

(2) Vell. Pat. Hist. rom., liv. I, c. 15

trouve pas dans cette nomenclature, ne résulte-t-il pas nécessairement que l'historien latin la comprenait parmi les *colonies militaires* ?

Ce titre ne l'assujétissait que politiquement sans toucher à ses libertés ; elle vivait en son *autonomie*, soit au point de vue du droit civil, soit au point de vue de sa police intérieure, possédant la juridiction propre en sa qualité de ville libre (1).

Il est impossible d'admettre que Velleius Paterculus, exerçant les fonctions de Préteur à l'époque de la mort d'Auguste, eût négligé de mentionner un événement aussi remarquable que la fondation d'une colonie dans les Gaules par ce prince, alors qu'au moment où il écrivait son histoire, cette fondation datait déjà de plus de quarante ans. Le silence de cet écrivain n'est donc que la conséquence de ce qu'il vient de dire : que dans sa nomenclature, *il ne faisait aucune mention des colonies militaires dont on connaissait assez le nom, celui de leur fondateur et les causes de leur origine.*

Strabon, qui vécut sous Auguste et mourut sous Tibère, est le premier historien de l'antiquité qui ait fait mention de la ville de Nîmes, dans le traité de géographie qu'il publia vers la fin de sa vie :

« Nîmes, dit cet auteur, est la capitale des Aré-
» comiques, cette ville est fort au-dessous de Nar-
» bonne pour le nombre d'étrangers et de marchands,
» mais fort au-dessus pour le gouvernement politi-
» que, car elle a sous elle vingt-quatre bourgs ou

(1) Prérrogative qu'elle conserva longtemps encore sous l'Empire, si l'on en juge par une inscription qui n'est pas antérieure à Hadrien, et qu'on voit au Nymphée. Elle commence par ces mots : *Respublica nemausensium.*

» villes de la même nation , considérables par le
» nombre de braves gens qui les habitent , unies d'in-
» térêt avec elles ; *elle jouit du droit latin* , de sorte
» qu'il est ordinaire de voir à Nîmes des Romains qui
» ont été honorés des charges d'Edile et de Questeur.
» C'est pourquoi ce peuple n'est pas soumis aux or-
» dres des généraux que Rome envoie dans la pro-
» vince. La ville de Nîmes est bâtie sur la route d'Es-
» pagne en Italie ; le chemin est commode en été , il
» est plein de boue et inondé par plusieurs rivières
» en hiver et au printemps ; on passe quelques-unes
» de ces rivières en bateau et quelques autres sur des
» ponts, les uns en bois, les autres en pierres.

» Nîmes est éloigné d'environ cent stades du Rhône
» vers l'endroit où la petite ville de Tarascon est bâtie
» sur le bord opposé. La distance de Nîmes à Nar-
» bonne est de sept cent vingt stades, etc... (1)».

On voit, d'après cela , que Strabon , qui écrivait,
dans les vingt-cinq premières années de notre ère, le
traité le plus complet qui existe de la géographie an-
cienne, Strabon ne dit point que Nîmes fût une co-
lonie ; il signale cette ville comme la capitale des
Arécomiques , formant une petite république, gou-
vernée par ses propres lois , jouissant de toutes les
prérogatives attachées à l'*autonomie*, sous le protec-
torat , plutôt que sous l'obéissance de la République
romaine.

Plus tard , sous l'empire de Claude , un autre géo-
graphe de l'antiquité , Pomponius Mela , fait aussi
mention de la ville de Nîmes, dans un traité de géo-
graphie intitulé : *De situ orbis*.

(1) Geog., 1 4 , p. 187

« La Gaule , dit cet auteur , est partagée en deux » parties : celle qui est sur la Méditerranée s'appelait » autrefois *Braccata*, mais elle porte aujourd'hui le » nom de Narbonnaise... Les villes les plus riches de » ces contrées sont : Vaison, des Voconces ; Vienne , » des Allobroges ; Avignon, des Cavares ; Nîmes, des » Arécomiques ; Toulouse, des Tectosages ; Orange , » des Secundani ; Arles, des Sextani, et Béziers , des » Septumani. Mais une ville qui est supérieure à toutes les autres, c'est Narbonne surnommée *Marcus*, » colonie des *Atacins*, ensuite des *Decumani*, qui a » été autrefois le rempart du pays et qui, aujourd'hui » en fait l'ornement et lui donne son nom. »

Ainsi, vers le milieu du premier siècle, les géographes ne donnaient à la ville de *Nemausus* que la qualification d'*Arecomicorum* alors que le titre de *colonia* était appliqué pareux aux villes de Narbonne et de Ruscinon.

Sous l'empire de Vespasien , un écrivain, dont les œuvres étaient aussi variées que la nature (1), fait aussi la description de la Gaule Narbonnaise :

« Nulle autre province, dit ce géographe, ne peut » lui être préférée, par rapport à la culture des » champs, au mérite de ses habitants , à la douceur » des mœurs et à l'abondance des richesses , disons » mieux, elle mérite d'être regardée comme l'Italie , » plutôt que comme une province.

» La ville de Narbonne, *Narbo Marcus decumanorum colonia*, est éloignée de douze mille pieds de » la mer...

(1) Expression de Pline le Jeune , l. 3 , ép. v.

« On compte parmi *les villes qui jouissent du droit latin*, Nîmes des *Arécomiques*... (1) »

On voit que cet écrivain conserve, comme ceux que nous venons de citer, le titre de *colonia* à la ville de Narbonne, et comme eux aussi, il désigne la ville de Nîmes par la qualification d'*Arecomicorum jouissant du droit latin*, prérogative qui avait dû lui être accordée lors de l'établissement de la colonie militaire.

Le *Jus latinum*, donnait aux habitants la faculté d'acquérir; mais chacun en particulier, le droit de cité romaine, et quoique appartenant à un pays qui se gouvernait par ses propres lois, celui qui l'avait obtenu devenait citoyen romain aussi parfaitement que s'il fût né à Rome; on lui assignait une tribu dans laquelle il donnait son suffrage.

Ici l'épigraphie vient également à l'appui de l'Histoire; il nous reste encore aujourd'hui 56 inscriptions relatives à des citoyens qui avaient obtenu le droit de cité romaine; elles nous apprennent que c'était dans la tribu *Voltinia*, que les anciens habitants de Nîmes étaient appelés à apporter leur vote, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, par la disposition générale de ces inscriptions, par la forme et l'élégance des caractères, elles appartiennent au premier siècle, époque pendant laquelle l'Histoire ne donne à la ville de *Nemausus* que l'épithète d'*Arecomicorum*.

[1] Plin., géog., ch. x, l. 2. — Cet historien dit aussi, en parlant de Nîmes: « A Rome, où l'on a la commodité de pouvoir juger ce qu'il y a d'excellent dans tous les pays, on estime beaucoup le fromage qui vient de Nîmes, et qu'on fait sur la montagne de la Lozère dans le Gévaudan; mais la préférence qu'on lui donne est courte et ne dure qu'autant qu'il est frais. »

(Histoire naturelle, chap. XLII, l. 2).

Enfin, dans les huit livres de géographie ancienne laissés par Ptolémée, on trouve une description de la Gaule Narbonnaise, où, pour la première fois, le titre de *Colonia* est appliqué à la ville de *Nemausus*.

La partie la plus occidentale de cette contrée (la Narbonnaise) dit cet historien, « est habitée par les » Volces-Tectosages, dont il énumère les villes, parmi » lesquelles il désigne *Narbonne colonia*, au 21^{me} de » de longitude et 43^{me} de latitude.

» Le reste du pays, depuis les confins des Volces- » Tectosages jusqu'au Rhône, est occupé par les Vol- » ces-Arècomiques, dont les villes bâties dans l'inté- » rieur du pays sont :

» Vindomagus, 21^d, 30^{''} longitude, 44^d, 30^{de} » latitude ;

» *Nimes colonia* 21^d longitude ; 44, 30 de lati- » tude (1). »

Ce n'est donc que vers le milieu du second siècle qu'un géographe, qui vécut pendant tout le règne d'Antonin et mourut sous l'empire de Marc-Aurèle, qualifie pour la première fois de *colonia* la cité de *Nemausus*.

Nous ne prétendons point, ainsi que nous l'avons déjà dit, déduire de ce fait, qu'avant le règne d'Antonin Nimes n'était pas une colonie; l'inscription de la porte d'Auguste et quelques autres sont là pour prouver le contraire; nous croyons seulement que, jusqu'à cette époque, Nimes resta colonie militaire, telle qu'Auguste l'avait constituée, jouissant du droit latin et se gouvernant par ses propres lois (2). Son impor-

(1) Géog., ch. x, l. 2.

(2) Depuis Sylla les colonies établies par les Romains furent des *Colonies militaires*. — *Histoire du Languedoc*, vol. 1, p. 49..

tance alors se trouvait donc plus dans son gouvernement politique, dans sa qualité de capitale des Volces-Arécomiques, ayant vingt-quatre bourgs ou villes sous sa dépendance, que dans son titre de colonie militaire ; il ne doit donc pas paraître étonnant que les géographes du premier siècle ne lui aient pas donné cette qualification, implicitement comprise dans la jouissance du *jus latinum* et du protectorat de Rome qui en était la suite.

Cette circonstance, que le titre de *colonia* n'a été appliqué à la cité nimoise que sous l'empire d'Antonin, ne serait-elle pas la conséquence d'une remarque que nous avons rapportée en décrivant les pierres milliaires de nos contrées (1) ? Nous avons vu que jusqu'au règne de cet Empereur, la ville de Narbonne était le point d'où l'on commençait à compter les distances en se dirigeant vers Nîmes ; mais que, lors des travaux exécutés par Antonin sur la voie domitienne, le système de mensuration fut établi en sens contraire et que Nîmes devint à son tour le point de départ ; il s'était donc opéré sous ce prince, une modification administrative, qui avait fait prendre à cette ville, dans la province romaine, la prépondérance qu'elle avait comme capitale des Arécomiques. M. Jules Teissier attribue, avec beaucoup de vraisemblance, cette organisation nouvelle, à ce funeste incendie qui, dans l'année 145 détruisit presque entièrement la ville de Narbonne (2). Quelques inscriptions *ad honores* de cette époque, consacrées par les habitants de Nîmes

(1) *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1853.

(2) *Capitolinus*. — Bisponi, 1787, p. 43. — *Des Eaux de Nîmes*, tom. III, 1^{re} partie ; Jules Teissier.

à des représentants de la puissance césarienne dans la Narbonnaise, viennent à l'appui de ces remarques (1).

L'affection que devait naturellement porter Antonin à une ville dont sa famille était originaire (2), avait eu, sans doute, une grande influence sur le choix de cette métropole, en quelque sorte intermédiaire. Le prince dut aussi choisir cette circonstance pour opérer le renouvellement de la colonie (3), et dès-lors Nîmes des Arécomiques, jusque-là simple colonie militaire jouissant du droit latin, fit partie de la colonie romaine, et, dès ce moment, le droit de donner son suffrage dans les comices cessa d'être un privilège.

Les monuments épigraphiques semblent confirmer cette conjecture; chacun d'eux porte assez généralement l'empreinte de son époque; le style de la légende, la forme des caractères, leur disposition, les points même servent à la déterminer. Étudiées à ce point de vue, les inscriptions de nos contrées, sur lesquelles la tribu *Voltinia* (4) se trouve mentionnée, nous paraissent devoir être rangées parmi les restes du premier siècle ou des premières années du second, avec d'autant plus de raison, que, dans les légendes d'une époque plus récente, il n'est plus question de cette tribu.

(1) Deux de ces inscriptions se voient à la Porte-Anguste, sous les nos 2 et 41.

(2) *Histoire du Languedoc*, vol. 1, p. 121, 124.

(3) *Idem* id. p. 91. Ce renouvellement était opéré par l'Empereur.

(4) La tribu *Voltinia* était affectée aux habitants de Nîmes qui, en vertu du *jus latinum* accordé à la colonie militaire, jouissaient, par exception, du privilège de donner leurs suffrages dans les comices.

Il nous semble résulter de ce qui vient d'être dit : que l'Histoire et les monuments se prêtent un mutuel secours pour caractériser trois périodes bien distinctes dans l'existence de l'antique *Nemausus* :

1^o Si son origine se perd dans l'obscurité du passé, nous la voyons, il y a près de vingt siècles, capitale des Volces-Arécomiques; ayant vingt-quatre villes ou bourgs sous sa dépendance.

2^o Une ère nouvelle s'ouvrit pour la ville de Nîmes, lorsqu'après la conquête de César (1), étant demeurée fidèle aux Romains, elle devint le centre d'une *colonie militaire* sans perdre le droit de se gouverner par ses propres lois et d'élire ses magistrats.

Au dire des historiens modernes, cet événement se serait opéré à l'époque où le peuple et le Sénat déférèrent à Octave le titre d'*Auguste*, c'est-à-dire, l'année 727 de Rome, pendant laquelle ce prince vint dans les Gaules pour y rétablir l'ordre et la police (2).

On sait que les colonies militaires étaient composées de soldats vétérans que l'on voulait récompenser (3), et, comme alors l'organisation de la colonie de Nîmes aurait eu lieu à l'époque où Octave retournait vainqueur de l'Égypte, qu'il venait d'asservir, on a supposé que les fondateurs de cette colonie avaient été choisis parmi les vétérans de l'armée qui avait pris part à sa victoire (4).

(1) *Histoire du Languedoc*, t. 1, preuve 6, n^o 15.

(2) *Id.* t. 4, p. 134. — Tacite, ann., l. 1, chap. 33. — Dion, l. 13.

(3) *Encyclopédie méthodique*, art. colonies, p. 118.

(4) Ménard, vol. 1, p. 25, semble considérer ce fait comme certain, mais J. Foy-Vaillant se sert avec plus de raison du mot

3^o Enfin, la troisième et la plus brillante période de sa grandeur pendant laquelle, Nîmes devenue colonie romaine et peut-être la capitale de la Narbonnaise (1), ses habitants obtinrent le droit de cité et le titre honorable de citoyens romains (2).

Nous nous sommes demandé si, dans cette partie de la numismatique qui se rapporte exclusivement aux Volces-Arécomiques, il ne serait pas possible de découvrir aussi des traces de ces trois grandes périodes que l'histoire et l'épigraphie nous montrent dans le passé de la cité nemausienne ?

Le savant auteur de la numismatique narbonnaise a consacré dans son ouvrage un chapitre à la description des divers types monétaires des *Volcae-Arecomici* ; éclairé de ses conseils, nous saurons, à notre tour, mettre à profit *les rectifications importantes, les observations ingénieuses, les attributions nouvelles* que la science doit à M. de la Saussaye; nous emprunterons à ce docte numismatiste les explications qu'il donne de ces anciens types, en les classant seulement au point de vue des trois grandes périodes que nous venons de remarquer dans la vie de notre antique cité.

forsan : qui Nemausum traducti, bello Alexandrino forsan interfuere, in cujus memoriam crocodilum palmæ appensum Ægypto symbolum in nummis cæsarunt (Numismata in coloniis, vol. I, p. 56).

(1) Des eaux de Nîmes, t. 3, 1^{re} partie, par Jules Teissier.

(2) Le Sénat n'accordait que graduellement ce suprême honneur qui avait pour effet d'associer des sujets à la gloire du nom Romain ; on obtenait un à un les avantages attachés au droit civil (Voyage d'Hor. à Bunde, par Ernest Desjardin, p. 37).

(Encyclopédie méthodique, art. Cité.)

PREMIÈRE PÉRIODE.

Nîmes capitale des Volces-Arécomiques.

Il résulte des documents historiques que nous venons de rapporter, que les *Volcæ-Arecomici* formaient une petite république indépendante, composée de vingt-quatre villes ou bourgs dont *Nemausus* était la capitale ; mais nous ne connaissons ni le nom de ces localités, ni les limites dans lesquelles elles étaient comprises (1).

Malgré la rareté des monuments celtiques dans la Gaule méridionale, l'épigraphie va nous fournir à son tour par une inscription de cette époque, lue depuis peu, quelques données nouvelles sur la géographie ancienne de nos contrées.

Un savant paléographe, notre ami, a su trouver dans le tohu-bohu de nos collections lapidaires, un monument de l'époque celtique découvert depuis 1742 à la source même de la Fontaine *Nemausus* (2).

C'est un chapiteau rectangulaire, d'une forme élégante sur le tailloir duquel on lit huit mots écrits en caractères Grecs (3), que notre savant considère

[1] Strabon, l. 4, p. 186. — *Histoire du Languedoc*, vol. I, notes 6, 7, p. 602.

D'après M. Walkenaer (*Géog. de la Gaule*, t. 1, p. 191 et 253) le territoire des Arécomiques répondait aux diocèses d'Agde, de Lodève, de Montpellier, d'Alais, Uzès et Nîmes.

[2] C'est ainsi qu'Anson appelle la Fontaine de Nîmes.

[3] D'après César (*de Bell. Gall.*, l. 6, n° 4), les Gaulois (du midi) contractaient en langue grecque ; il paraîtrait, d'après notre inscription, qu'ils écrivaient aussi la langue gauloise en caractères grecs [voy. Caylus, *Origines de Toulouse*, p. 55 et suiv.]

comme les noms celtiques d'autant de localités des Volces-Arécomiques. Le cadre dans lequel nous nous sommes renfermé, ne nous permet pas de suivre M. Germer-Durand dans ses savantes recherches ⁽¹⁾, pour arriver à cette conclusion adoptée par l'Académie du Gard :

1^o Que cette inscription indique en effet trois localités des Volces-Arécomiques et que, par conséquent elle est du plus haut intérêt sous le triple rapport de l'épigraphie, de la linguistique et de la géographie ancienne du pays.

2^o Que trois de ces noms se trouvent déjà mentionnés sous leur forme gallo-romaine dans une inscription qu'on voit au Musée de Nîmes sous le n^o 26, savoir : ITAKO, ΣΔΕΔΕΜΑ, ΒΡΑΤΥΔΕ, qui répondent à VGETIA, STATVMAE et VATRVTE.

3^o Que si les attributions proposées par M. Germer-Durand ne sont pas toutes certaines, elles sont du moins probables, comme application raisonnée des altérations que les noms de lieux ont généralement éprouvées pour venir jusqu'à nous. Une connaissance parfaite des antiquités locales permettra sans doute, de rectifier un jour les attributions douteuses.

Numismatique.

La numismatique va nous fournir à son tour, comme l'histoire et l'épigraphie, des monuments de cette première période, pendant laquelle *Nemausus Arecomicorum* n'était pas encore colonie militaire.

(1) *Courrier du Gard*, 31 juillet 1851.

Nous reconnaissons que la numismatique narbonnaise doit déjà à M. le marquis de Lagoy des rectifications importantes, des observations ingénieuses, des attributions nouvelles; mais nous n'accuserons pas M. de la Saussaye (1), comme il le suppose, de s'être laissé entraîner loin de la prudence et de la circonspection habituelle de son savant confrère, dans son désir de ne laisser passer aucun type, aucun symbole, ni aucune légende sans en tenter l'explication; c'est là, au contraire, un progrès dont les vrais amis de la science devront le féliciter.

Nous acceptons les explications données par M. de la Saussaye, des types monétaires des *Volcae-Arecomici*, en modifiant seulement la classification qu'il a adoptée, dans le sens des trois périodes que nous croyons reconnaître dans la vie politique de ces anciens peuples.

« Quelques auteurs appuyés de textes anciens, pensent que le monnayage ne s'était introduit dans les Gaules, qu'après la conquête des Romains. Mais d'autres arguments, qui semblent plus probables, portent à croire qu'à cette époque les Gaulois fabriquaient déjà des monnaies depuis longtemps (2).

On reconnaît, en effet, dans les Gaules une numismatique toute particulière : point d'or, peu d'argent; les monnaies de ce dernier métal sont d'un très-petit module, celles de bronze sont généralement de moyenne et petite grandeur; leurs légendes, chez les Arécomiques, sont relatives au nom de ce peuple ou à la ville de Nîmes; leurs types, peu variés, se rap-

(1) *De la numismatique narbonnaise*, p. 150.

(2) Hénin; *Manuel de numismatique ancienne*, t. 11, p. 53.

portent probablement à la localité, à ses croyances, à ses usages ou à son histoire ; quelques-unes sont anépigraphes et par conséquent incertaines de lieu et de personnages, mais on les considère comme appartenant aux Arécomiques par la circonstance de la localité où on les découvre, et par leur identité de type avec celles sur lesquelles les initiales VOL ne peuvent laisser aucun doute ; la fabrication en est généralement mauvaise, le style peu relevé et même quelquefois barbare. En un mot, les médailles de nos contrées que nous croyons devoir classer dans la période de *Nemausus Arecomicorum* sont purement *autonomes* (1), ne présentant dans leur type aucun caractère de la domination romaine, ni de l'influence du système monétaire de ces conquérants.

Voici le détail de ces médailles, tel qu'il est donné par M. de la Saussaye ; quant à l'interprétation de leurs types, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à son excellent ouvrage (2), et aux planches que son obligeance nous permet de mettre sous vos yeux (3).

PL. XVIII.

1. Tête d'Apollon, aurée à gauche (argent).

ṛ. Cheval en course, à gauche ; au-dessus, un rameau garni de baies ; au-dessous, une roue à quatre rayons.

(1) On donne ce nom aux médailles que les peuples et les villes ont fait fabriquer pour leur usage particulier, sans y graver les têtes ou les noms des empereurs Romains qui sont mises par cette raison au rang des *impériales*.

(2) *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, p. 148, et suiv., — Planches XVIII, à XXI

(3) Voir pour les planches l'ouvrage de M. de la Saussaye.

2. Même tête (arg.)
r̄. Même type; le rameau, seul, au-dessus du cheval.
3. Même tête (arg.)
r̄. La tête d'Apollon en creux (incuse).
4. Même tête (arg.)
r̄. VOL au-dessus du cheval; au-dessous, la roue à quatre rayons.
5. Même tête (arg.)
r̄. vo(L) au-dessous du cheval; pas de symbole ? (médaille fourrée.)
6. Tête nue d'Apollon, à droite; devant AR (arg.)
r̄. VOLC entre les rayons d'une roue à quatre rayons.
7. Tête diadémée de Diane, à droite, les cheveux retroussés par derrière, un collier en bandelettes; devant AR (bronze).
r̄. VOLC. Aigle, les ailes déployées, posé sur une palme, tenant une couronne de laurier.
8. La même tête incuse.
9. VOLCAE. Tête diadémée de Diane, les cheveux noués par derrière, une tresse descend le long du cou, une couronne de laurier (bronze.)
r̄. AREC. *Dēmos*, debout, revêtu de la toge; devant, une tige de laurier.

PL. XIX.

1. Tête nue et imberbe du héros *Nemausus*, à gauche, les cheveux retenus par un bandeau; derrière, A. (arg.)
r̄. NEMAV. Dioscure, coiffé du *pileus* et armé de deux lances, galopant à gauche; au-dessus, un astre à six rayons.

Coin grec.

2. Tête d'Apollon, aurée, à gauche (bronze).

Ῥ. ΝΑΜΑΣΑΤ. Sanglier courant à gauche.

3. La même.

4. Même tête.

Ῥ. ΝΑΜΑ même type.

Peut-être faudrait-il ajouter aux trois types de coin grec que vient de décrire M. de la Saussaye, une médaille en argent d'un très-petit module, dont M. Adolphe Ricard, antiquaire de Montpellier, possède plusieurs exemplaires, sur laquelle on voit :

5. Une tête à cheveux crépus, vue de face, remplissant tout le champ.

Ῥ. La seule lettre N qui remplit également tout le champ opposé.

Cette tête pourrait bien représenter Apollon ou le soleil, et la lettre N qui forme le revers, ne peut être appliquée qu'à Nîmes, seule ville de la Narbonnaise à laquelle cette initiale puisse convenir parmi celles qui possédaient des ateliers monétaires (1).

Voilà quelles seraient, à notre point de vue, les monnaies qu'il faudrait exclusivement rapporter à cette première période de *Nemausus Arecomicorum*.

Quant à leur classification par ordre chronologique, il nous semble rationnel de prendre pour base les diverses formes de gouvernement auxquelles furent soumis nos devanciers avant l'établissement de la co-

(1) On ne connaît point de médailles d'*Athenopolis*, *Nicea*, *Héraclea*, *Olbia*, *Tauvois*; d'*Aquæ-sextiæ*, *Aulatæ*, *Forum-Julii*, *Narbo*, etc.

[*Numism. de la Gaule narbonn.*, p. 6.]

lonie militaire, et de rechercher si leur numismatique n'offrirait pas quelques traces de ces différentes phases politiques :

1° A l'époque où la petite république des *Arecomici* jouissait d'une indépendance absolue, c'est-à-dire, avant la conquête des Romains, sa numismatique devait nécessairement toucher aux origines du monnayage et présenter dans ses types la manière naïve et le style barbare de ces temps reculés ; temps auxquels nous avons rapporté l'inscription celtique lue par M. Germer-Durand.

Les médailles anépigraphes, nos 1, 2 et 3 de la planche XVIII, que M. de la Saussaye, dans un autre ordre d'idées, a considérées comme les plus anciennes chez les *Arecomici*, nous paraissent offrir, en effet, tous les caractères des premières époques du monnayage.

2° Si l'histoire ne dit rien de précis sur les moyens dont se servirent les Romains pour joindre le territoire des *Arecomici* à leurs possessions, il paraît que cette réunion suivit de près la conquête de la Narbonnaise, par Domitius et Fabius ; les commentateurs⁽¹⁾ pensent, que c'est surtout à ce dernier qu'il faut attribuer la soumission de cette province, c'est-à-dire, la rapporter entre les années 120 et 112 avant notre ère⁽²⁾. « Les villes de cette partie de la Narbonnaise se soumirent volontairement, et le consul Fabius, en recevant leur soumission, leur accorda des conditions, suivant lesquelles on devait plutôt re garder les peuples du pays comme alliés que comme

(1) Freinshem, *ad lib.* 61 *Livii*.

(2) Ammien Marcellin, l. 15, p. 207.

» sujets de la République romaine (1) ; » nous avons déjà vu qu'il en était ainsi pour la ville de *Nemausus* (2).

Le droit de battre monnaie à son coin était une des principales prérogatives des peuples ou des villes auxquels l'alliance romaine n'enlevait pas la liberté. Les *Arecomici*, jaloux de constater, par des monuments durables, qu'à cet égard, ils n'avaient rien perdu de leur vieille indépendance, ajoutèrent alors, aux anciens types de leurs monnaies, les initiales : VOL, VOLC, VOL AR., AREC, ou le monogramme AR, afin de prouver, par le nom même du peuple qui les frappait, que sa soumission volontaire ne portait aucune atteinte à ses anciens droits politiques.

D'après ces considérations, et, quelle que soit, d'ailleurs la divinité ou le héros que représente la figure fruste gravée sur le champ, nous croyons devoir rapporter à l'époque de l'alliance romaine, les médailles 4, 5 et 6 de la planche XVIII, dont les coins, sous le rapport du style, présentent peu de différence avec les trois premières.

3^o Il paraît certain que, vers l'année 77 avant notre ère, les *Volcæ-Arecomici* prirent part au soulèvement de la province ; que Pompée les en châtia cruellement (3), en accordant aux *Massaliotes*, sinon leur territoire entier, du moins la plus grande partie (4).

(1) *Hist. du Lang.*, vol. I, pp. VI, VII. — Freinshem, *ad lib.* 61 *Livii.* — A. M. Thierry, part. II, chap. 2.

(2) Strabon, l. IV, p. 186. — Plin.

(3) *Pompei decreto decedere sunt coacti* (Cicéron pro Fontei).

(4) *Agros Volcarum Arecomicorum publica eis concessit.*

(Cæs., *De bell. gall.* 185.)

Cette épisode de la vie politique de nos pères semble se refléter sur les types de leurs monnaies.

Lorsque pour les punir de s'être révoltés, Pompée eut cédé leur territoire aux Massaliotes, la nationalité arécomique cessant d'exister, le nom de ce peuple dut nécessairement disparaître de sa monnaie, sous l'influence de ses nouveaux maîtres.

M. de la Saussaye, dans ses ingénieuses interprétations des types monétaires des *Arecomici*, avait déjà dit avant nous, sous un autre point de vue :

« La médaille grecque de *Nemausus* (n^{os} 2, 3 et 4, pl. XIX), peut être considérée comme un monument de la domination de Massalie imposée aux *Arecomici* par Pompée; la composition des types rappelle les médailles d'*Avenio*. D'un côté est l'image d'*Apollon Massaliote*; de l'autre, celle du *Sanglier gaulois*....

» L'ethnique *ΝΑΜΑΣΑΤΩΝ*, fourni par la médaille grecque, diffère de celui que nous a conservé Etienne de Bysance *Νεμαυσιαι*, ou *Νεμαυσινοι*. M. de Lagoy explique le changement de *Νεμαυ* en *Νεμα* par l'emploi du dialecte dorien apporté par les Rhodiens, fondateurs de quelques établissements sur les bords du Rhône voisins de *Nemausus* (1). Cette conjecture peut être admise d'autant mieux, que des traces assez évidentes de l'influence des Doriens se montrent ailleurs que dans la langue des Grecs de la Narbonnaise, c'est-à-dire, dans les institutions religieuses et civiles des Massaliotes (2). Il suffit de

(1) Marquis de Lagoy. *Notice sur l'attribution de quelques médailles gauloises*, p. 21.

(2) Pons. *Lettres sur l'esprit des anciennes institutions de Marseille*; Aix, 1831.

» rappeler ici le culte particulier d'Apollon et de
» Diane, dont la numismatique nous offre tant de
» preuves, d'accord avec le témoignage de l'His-
» toire (1). »

Nous placerons aussi dans la catégorie des monnaies de cette époque la petite médaille d'argent, dont M. Adolphe Ricard, de Montpellier, possède plusieurs exemplaires, et que nous avons décrite.

Peut-être les monuments épigraphiques, en caractères grecs, qu'on trouve dans nos contrées, appartiennent-ils également au temps où elles étaient sous la dépendance des Massaliotes; c'est au moins plus que probable, quant à l'inscription qui existe au Musée d'Avignon sous le n° 25, où se trouve tracé en grec rustique des Gaulois, l'ethnique de *Nemausus* (2).

Après la ruine de Massalie par César, 49 ans avant notre ère, les *Arecomici* jouirent de nouveau de leurs anciennes prérogatives sous la protection de la république romaine. Les types de leurs monnaies portèrent l'empreinte de cette reprise de possession, et l'on vit alors, pour la première fois, des symboles de la puissance romaine au revers de la légende arécomique; telles sont les médailles 7, 8 et 9 (pl. XVIII); les deux premières portent, au milieu d'une couronne, un

(1) *Numism. narb.*, p. 162; de la Saussaye.

(2) Cette inscription, gravée sur une pierre de 25 centimètres de hauteur et de 31 de largeur, a été trouvée en 1840 dans les murs de la maison de M. Roustan, dans l'ancienne capitale des Voconces, *Vasid*; elle paraît relative à la consécration d'un sanctuaire NEMHTON par le gaulois Ségomax, natif de *Nemausus*, à quelque dieu toponique.

(De la Saussaye, p. 163).

aigle aux ailes déployées, posé sur une palme, tenant au bec une petite branche, et dans ses serres une couronne (1). Sur la troisième, le *demus* ou bien le Sénat romain représenté par un homme d'un âge mur, revêtu de la toge, devant une tige de lauriers (2).

Nous placerons dans la même série la médaille n° 1 (pl. XIX), sur laquelle on voit la tête du héros *Nemausus* (3), à côté de la lettre A (*Arecomi*).

Le style plus élevé de ces derniers types, indique visiblement l'influence que la civilisation des Grecs de Marseille avait exercée sur l'art monétaire des Gaulois.

Quel que soit au reste l'ordre chronologique qu'on veuille adopter pour le classement partiel des monnaies que nous venons de rapporter à l'époque gauloise des *Arecomici*, on remarquera que toutes ces médailles sont purement *autonomes* (4), par conséquent, antérieures aux *coloniales-autonomes* (5), dont

(1) *Aquila imperii romani symbolum, ad coloniae dignitatem spectat* (70 Foy, Vaillant, vol. 1, p. 177).

(2) Dion Cass. — *Hist. rom.*, l. LXVIII, ch. 5. — *Nouv. mém. de l'Acad. des Inscrit.*, p. 209 et 389.

(3) « Je ferai observer ici généralement que les têtes qui sont placées sur les médailles des *villes* » n'ont, le plus souvent, aucun rapport avec les noms d'hommes qui y sont écrits.

(*Encycl. méth.*, art. *Villes et Peuples*).

(4) On donne ce nom aux médailles que les peuples et les villes ont fait fabriquer pour leur usage particulier depuis leur fondation, lorsqu'on n'y voit point de rois représentés.

(*Encycl. méth.*, art. *Villes et Peuples*.)

(5) Les pièces émises dans les colonies sont distinguées, suivant qu'elles sont aux types mêmes des villes ou aux effigies impériales, en *coloniales autonomes* et en *coloniales impériales*.

(Hennin. *Manuel de numism.*, t. 1, p. 148.)

le monnayage ne saurait être que postérieur à l'établissement de la *colonie militaire de Nemausus*.

SECONDE PÉRIODE.

Nîmes colonie militaire.

Il est probable qu'on ne connaîtra jamais d'une manière précise l'époque à laquelle fut instituée la colonie militaire de Nîmes ; les opinions diverses émises, à ce sujet, par les historiens modernes sont comprises entre les années 717 et 738 de Rome (1), mais les monuments nous démontrent que la limite la plus reculée ne peut être antérieure à l'an 727.

On sait que les colonies portaient ordinairement le nom de leur fondateur (2) ; or, nous connaissons, avons-nous dit, douze documents épigraphiques qui donnent à Nîmes la qualification de colonie augus-

- (1) Le P. Lacarié l'indique en l'an 717. — *Hist. des colonies*, p. 182.
- | | | |
|---------------------------|-----|---|
| Guiran | id. | 725. — <i>Ex duor, vetus. Num. nem.</i> , p. 33. |
| Deyron | id. | 725. — <i>Des antiq. de Nîmes</i> , p. 71. |
| Gauthier | id. | 725. — <i>Hist. de la ville de Nîmes</i> , p. 64. |
| Occo | id. | 724. — <i>Imper. Roman. numism.</i> p. 37. |
| Ménard | id. | 727. — <i>Hist. de Nîmes</i> , vol. 1, p. 277. |
| D. de Vic et D. Veissette | id. | 738. — <i>Hist. du Lang</i> , t. 1, p. 98. |

- (2) Le P. Louis Jobert ; *De la science des médailles*, p. 376.

talé, *Colonia nemausensis Augusta* ; ce qui prouve, en même temps, que cette colonie fut fondée par Octave, et que cet événement n'a pu avoir lieu avant le 11 janvier de l'année 727, puisque ce jour là seulement le prince reçut du Sénat le surnom d'*Auguste* qu'il ne portait pas auparavant (1).

Cette même année, l'Empereur vint dans les Gaules « pour y régler les affaires et y établir l'ordre et » la police (2) ; » l'organisation de colonies militaires était un moyen de prévenir les soulèvements et maintenir les rebelles ; au point de vue stratégique, la situation de Nîmes était trop importante pour ne pas devenir le centre d'un de ces établissements ; Auguste ne dut pas la négliger, et tout porte à croire que ce fut dans cette circonstance que l'empereur fonda la colonie militaire de *Nemausus*.

Pendant les années qui suivirent, le pays, en effet, ne fut agité d'aucun trouble, le calme y était affermi, et l'histoire ne présente aucun fait postérieur qui permette d'y rapporter cette fondation (3).

En faisant de la capitale des *Arecomici* le chef-lieu de la colonie militaire, Auguste voulut conserver à cette petite République toute l'apparence d'Etat indépendant ; il lui laissa la presque totalité de ses prérogatives politiques (4) ; celle de frapper monnaie à titre d'*autonomie*, sans marque de suprématie étran-

(1) De Mandajors ; *Histoire de la Gaule Narbonnaise*, p. 277

(2) Dion Cassius, l. 53. — Tacite ; *Ann.*, l. 3, p. 74. — Appian ; *De bell. civil.*, l. 21.

(3) Ménard, vol 1, p. 24.

(4) Strabon, *Géog.*, l. IV, p. 187

gère, était le signe le plus important de la liberté que conservaient les peuples volontairement soumis à la domination romaine. Nîmes continua à user de ce droit souverain ; ses monnaies conservèrent leur caractère d'*autonomie* ; l'image du héros local ou la tête casquée, personnification du peuple ⁽¹⁾, fut maintenu comme type ; seulement, à l'imitation des colonies déjà plus civilisées, les *Arecomici* ajoutèrent à leur légende le nouveau titre que leur octroyait le patronage de Rome, et leurs médailles en devenant *coloniales autonomes* par les initiales NEM. COL. (*Nemausus colonia*), gravées dans le champ, n'en conservèrent pas moins leur caractère d'*autonomie*.

D'après ces considérations, nous classerons dans la seconde période de la vie politique des *Arecomici*, toutes les médailles caractérisées par les initiales NEM. COL. dont le monnayage ne peut, dans aucun cas, avoir précédé la colonisation ⁽²⁾.

Voici de quelle manière ces médailles sont décrites par M. de la Saussaye :

(1) D'après M. Raoul Rochette, les traits caractéristiques de la personnification d'un peuple ou d'une ville, sont la *couronne de laurier* qui entoure la tête idéale du *héros national*, ou de la *Nymphe locale* représentant ce peuple ou cette ville (C. *Essai sur la num.*, Tarent., au t. XIV des *Nouv. mém. de l'Acad. des insc.*, 389 et 414).

(2) On ne trouve point de médailles coloniales des *Arecomici*, il y a lieu de croire, qu'après qu'ils eurent reçu le titre de colonie, on ne frappa plus monnaie qu'au nom de sa capitale *Nemausus* [*De la Numism. narbonn.*, p. 153.] ; peut-être y avait-il même dans ce fait un but politique : celui de faire oublier le nom d'un peuple qui, désormais, ne devait plus exister comme Etat.

Coloniales autonomes de Nemausus.

Pl. XIX⁽¹⁾.

N^o 5. Buste casqué du peuple de *Nemausus* personnifié ; collier de barbe sous le menton.

ṛ. NEM. COL. dans une couronne de laurier.

6. Même buste imberbe ; derrie S (que M. de Lagoy interprète par *Semis*).

ṛ. NEM. CO[L] La colonie personnifiée sacrifiant aux deux serpents agathodémons⁽²⁾.

7. Même buste ; derrière Q. (interprété par Quadrans par M. de Lagoy).

ṛ. Même légende ; une renversée ; le tout dans une couronne de laurier⁽³⁾ formée par deux rameaux, faisant allusion aux deux lauriers placés par décret du Sénat, devant le palais d'Auguste⁽³⁾.

Tout en acceptant les interprétations que donne

(1) *Num. narbonn.*, de la Saussaye, p. 155.

(2) Les n^{os} 6 et 7 par leur module et par leur poids pourraient fort bien répondre à l'indication donnée par M. le marquis de Lagoy.

Ménard (vol. 7, p. 167) décrit deux médailles des *Arecomici* de deux grandeurs et de deux métaux, l'une de bronze, l'autre d'argent du nombre des *quinaires* (qui valent 5 as romains). Ces médailles portent les mêmes types que celle sous le n^o 6 par M. de la Saussaye, sauf les lettres S. C. qui y sont de plus.

Il est évident pour nous, qu'il ne s'agit pas de nouvelles médailles, mais que la contremarque S (*Semis*), gravée sur l'une, et la contremarque Q (*Quadrans*) indiquée sur l'autre, peut-être même un peu effacée, a été interprétée par les initiales S.C. (*Senatus consulto*) que portent tant d'autres monnaies romaines.

D'ailleurs la médaille décrite par Ménard n'existe pas.

(3) Tochon d'Annecy ; Notcs sur les coloniales autonomes de *Nemausus*.

notre savant guide des divers types de ces médailles , nous nous permettrons une simple remarque relative-ment à l'explication symbolique du n° 6, représentant au revers : *une femme debout appuyée sur une colonne, et faisant une offrande aux deux serpens agathodémons, c'est-à-dire aux bons génies de la nation.*

Agatho-Demon est un mot grec qui, en effet, signifie *bon génie* ; ce nom était donné à la divinité que les Egyptiens appelaient *Ceneph*, qu'ils représentaient par *un serpent* ; mais ce symbole est fort rare, même dans les collections d'antiquités égyptiennes, où, d'ailleurs, ce reptile n'est jamais représenté par couple ; nous ne voyons pas trop pourquoi une médaille de Nîmes aurait pour type le symbole d'une divinité égyptienne.

Il nous semble plus rationnel d'appliquer à cet emblème l'interprétation que lui attribue le P. Louis Jobert « Le serpent, dit-il, est le symbole de l'Asie ; » je ne sais si les deux serpents sur la médaille » d'Auguste, *Asia subacta*, ne signifieraient pas que » l'Asie, divisée entre lui et Marc-Antoine revint toute » à Auguste après la bataille actiaque (1).

Cette conjecture serait d'autant mieux fondée à l'égard de la médaille de Nîmes, qu'on pourrait y voir la déesse Minerve posant sur les têtes de deux serpens debout une seule et même couronne. Il résulterait de cette interprétation que les *coloniales autonomes* de *Nemausus* offriraient, sur le revers, l'image symbolique du fondateur de la colonie, qu'il n'était d'ailleurs pas permis de représenter d'une manière

(1) Le P. Louis Jobert, *De la Science des médailles*, p. 317.

différente (1) ; et sur le champ principal, la tête du héros , qui fut, à une époque fort reculée , le fondateur et le génie tutélaire de la cité (2) .

M. Tochon d'Annecy croyait que les deux palmes, de la médaille n° 7 faisaient allusion aux deux lauriers placés , par décret du Sénat, devant le palais d'Auguste ; ce serait donc encore là un symbole relatif au fondateur de la colonie.

Si l'on adoptait cette interprétation , ainsi que celle du P. L. Jobert sur la médaille n° 6, il en résulterait que les *coloniales-autonomes de Nemausus* offriraient, sous des types variés, les images symboliques des fondateurs de la cité et de la colonie militaire (3).

Nous placerons dans cette seconde période un grand bronze que les antiquaires ont tous classé, jusqu'à présent, parmi les médailles de *Nemausus* , et que M. de la Saussaye considère, mal à propos, selon nous, comme une médaille fausse. Elle a pour type :

La tête d'Auguste radiée, à gauche, séparant les deux lettres S. C. (*Senatus consulto*) ; pour légende : DIVVS AVGVSTVS au-dessus de la tête.

Elle a pour revers , celui de la médaille de Jules

(1) Les colonies ne pouvaient mettre la tête du prince sur leurs médailles sans en avoir obtenu l'autorisation du Sénat ou de l'Empereur, ce qui était alors exprimé sur le champ de monnaies par les lettres S. C. (*Senatus consulto*), ou les lettres P. C. (*Permissu Caesaris*).

(2) Tout le monde connaît la fable qui fait de *Nemausus* un fils d'Hercule.

(3) La médaille n° 2042 de la Bibliothèque de Nîmes , porte pour légende ASIA RECEPTA, et pour emblème deux serpents couronnés par une victoire.

César et Auguste *Ægypto capta* (1), adopté comme symbole de la soumission de l'Égypte, c'est-à-dire : un crocodile enchaîné à un palmier, avec cette différence que, sur la médaille de Nîmes, les mots *Ægypto capta* ont été remplacés par les initiales COL. NEM., *Colonia nemausensis* (2).

Voici ce que dit M. de la Saussaye relativement à cette médaille :

« On connaît une médaille coloniale de Nîmes, »
» avec la tête seule de l'Empereur ; elle a été fabri- »
» quée sans doute à l'aide d'une effigie prise sur une »
» médaille d'Auguste, frappée à Rome, et ajustée »
» avec le type ordinaire du revers des coloniales impé- »
» riales de *Nemausus*. Comme l'effigie d'Auguste s'y »
» trouve accompagnée des lettres S.C. la ruse a été »
» facilement dévoilée ; les faussaires ne pensent pas »
» à tout ! (3). »

Malgré notre désir de suivre les traces et de nous éclairer des conseils de M. de la Saussaye, nous ne saurions admettre, avec lui, que cette médaille soit l'œuvre d'un faussaire ; elle nous paraît authentique. En voici les motifs :

Ce type n'est point unique, comme semble le supposer notre savant antiquaire, on connaît plusieurs de ces bronzes : « Le P. Vanier, célèbre par son »
» érudition et son savoir, en possédait un exemplaire »
» qui passa plus tard dans le cabinet de M. d'Aigre-

(1) Le P. Jobert ; *de la Science des Médailles*, p. 176. — Eckhel ; *Doctrinæ numism. veter.*, t. VI, p. 83.

(2) Ménard, *Histoire de Nîmes*, vol. 7, p. 159, planche méd. IV.

(3) De la Saussaye ; *Nam. arab.*, p. 174.

» feuille de Montpellier ; ce magistrat regardait cette
» médaille comme une des plus considérables de sa
» collection (1). Le P. Harduin en cite une sembla-
» ble (2) qui se trouvait dans le cabinet du P. Jobert ,
» auteur de la *Science des Médailles*(3). » Le médail-
» ller de Nîmes en possédait une autre décrite au catalo-
» gue sous le n^o 1066.

Il n'est pas à notre connaissance qu'aucun des sa-
vants que nous venons de citer ait mis en doute l'au-
thenticité de ces types. Quant aux deux lettres S. C.
(*Senatus consulto*), gravées sur le champ, nous indi-
querons tout-à-l'heure ce qui peut les avoir motivées.

« L'époque de ce monument est certaine. La mé-
» daille fut sans contredit, frappée à la mort d'Au-
» guste, arrivée l'an 767 de Rome, 14 ans de J.-C. ;
» c'est ce que démontre avec la dernière évidence, la
» couronne radiale dont la tête est ornée. On sait que
» cette sorte de couronne ne fut prise, avant Néron,
» par aucun empereur vivant, et que, comme c'était
» un ornement propre aux divinités, elle n'était don-
» née aux princes qu'après leur mort, lorsqu'ils avaient
» été mis au rang des dieux. Le mot DIVVS confirme
» aussi la certitude de cette époque ; on ne qualifiait
» de ce titre les Empereurs qu'après la cérémonie de
» l'apothéose (4) »

Après la mort du fondateur de l'empire, toutes les
provinces donnèrent à l'envi des témoignages de vé-

(1) Cette médaille est à Montpellier.

(2) J. Harduin ; *Hist. Aug. ex nummis antiq. restitut.*
p. 704.

(3) Ménard ; *Hist. de Nîmes*, vol. VII, p. 164.

(4) Ménard ; *Hist. de Nîmes*, vol. 7, p. 165.

nération à ce prince déifié ; la ville de Narbonne fut une des premières à lui décerner les honneurs de la divinité. Elle lui dédia un autel en marbre blanc sur la place du Marché (1). La colonie de Nîmes ne pouvait manquer de rendre à son fondateur des hommages publics de sa reconnaissance ; elle lui consacra des statues (2), lui éleva des autels et des temples, au service desquels furent institués des ministres particuliers, et, pour éterniser les témoignages de sa vénération pour Auguste, la colonie fit frapper une médaille portant au-dessus de l'image de cette nouvelle divinité, la légende DIVVS AVGVSTVS (3).

Les colonies qui jouissaient du droit latin avaient bien la faculté de fabriquer des monnaies pour leurs usages particuliers, mais il ne leur était pas permis d'y faire graver l'image ni le nom des Empereurs romains (4) ; elles pouvaient cependant en obtenir l'autorisation du Sénat ou du prince ; mais alors cette faveur était exprimée sur la médaille même par les initiales S. C. (*Senatus consulto*), ou P. C. (*permissu Cæsaris*). Voilà comment il se fait que nous voyons, pour la première fois, dans une circonstance toute particulière, la colonie de Nîmes autorisée par un senatus consulte à graver l'effigie de son fondateur sur une médaille commémorative, qui n'était sans

(1) *Hist. génér. du Languedoc*, t. 1, pr. 1.

(2) Flécher ; *Desc. manuscrite des antiq. de Nîmes.* — Guiran ; *ex duor. veter. num. nem.*, p. 34.

(3) Les habitants de Tarracone lui rendirent le même honneur. (Vaillant, vol. 1, p. 45).

(4) Le P. Jobert ; *de la Science des Méd.*, p. 178. — *Encycl. méthod.*, art. *autonomes*, p. 350.

doute pas, destinée à servir de monnaie ; ce qui explique la rareté de ces pièces (1).

Les hauts faits des princes étaient généralement représentés sur les revers de leurs monnaies (1). Les *Arecomici* choisirent pour type de la médaille consacrée à la mémoire d'Octave, l'action brillante qui valut l'Empire du monde au fondateur de leur colonie ; ils adoptèrent pour revers celui de la médaille *Aegypto capta* dédiée à Jules César et à Auguste où déjà cette action avait été représentée d'une manière symbolique, par un crocodile enchaîné à un palmier (2). Seulement, la légende *Aegypto capta* fut remplacée, non point par celle de NEM. COL. appliquée jusqu'alors aux médailles de Nîmes, mais par celle de COL. NEM. *Colonia nemausensis* exprimant peut-être d'une manière plus formelle, que c'était la colonie toute entière qui, dans cette circonstance, rendait hommage à son fondateur.

Le changement de la légende ne fut pas la seule modification apportée au revers de la médaille *Aegypto capta* ; afin de rendre ce revers exclusivement applicable à Auguste, le monétaire némausien suspendit au palmier une couronne de chêne, en commémoration de la couronne civique que César Octave, selon l'expression de Pline (3) reçut du genre humain, l'année même (727) où ce Prince fonda la colonie de Nîmes.

Cet ingénieux emblème, destiné seulement à per-

(1) Le P. Jobert ; *de la Science des Médailles*, p. 177 et p. 135.

(2) id. id. pag. 177 et 169.

(3) Pline ; *Histoire naturelle*, liv. XVI, p. 63. La couronne civique était, chez le peuple romain, la première de toutes les couronnes.

pétuer le souvenir de ce fondateur, sur une médaille de circonstance, cet emblème, devint plus tard le symbole historique de la colonie, et, de nos jours encore, grâce à un prince, restaurateur des lettres et ami de l'antiquité, il rappelle, sur le blason de la cité moderne, le souvenir de son antique origine (1).

Ainsi la médaille que nous venons de décrire ne doit pas être considérée comme apocryphe, c'est un monument, en quelque sorte épisodique, dont la place est parfaitement indiquée dans le classement chronologique des coloniales de *Nemausus*.

TROISIÈME PÉRIODE.

Nimes colonie romaine.

L'Histoire ne fait pressentir aucun changement survenu à l'organisation politique des *Arecomici* pendant le cours du premier siècle. Tout porte à croire que sous les successeurs d'Auguste ces peuples continuèrent à jouir de l'indépendance qu'il leur avait laissée. On trouve encore sur notre sol, des preuves de la

(1) Lors de son passage à Nimes, le 24 février 1854, François 1^{er} fut frappé des explications données par le docteur Allier du symbole représenté sur l'antique médaille de *Nemausus*; malgré les erreurs dont ces explications furent l'objet, elles firent naître dans l'esprit du monarque le dessein de donner ces figures pour armoiries à la ville de Nimes, et la concession en fut faite par lettres du mois de juin 1535.

(Voy. Ménard, vol. IV, p. 132.)

bienveillance de Tibère, Claude et Hadrien : les deux premiers, par de grands travaux exécutés sur nos routes ; le dernier, par des monuments qui font encore l'orgueil de la cité.

Il en fut sans doute des types monétaires, comme des institutions politiques : les bronzes d'un petit module, caractère général des monnaies *autonomes* chez les peuples qui avaient conservé le droit d'en frapper, restèrent, pendant le règne d'Hadrien, tels que nous venons de les décrire. Ce ne fut qu'après cette époque, en effet, que les pièces d'un plus grand module commencèrent à être adoptées dans les colonies, soit par le désir ou l'obligation de se conformer aux usages monétaires des Romains, qui admettaient des monnaies de cuivre plus grandes que celles des autres peuples (1).

En conséquence, nous croyons devoir placer dans cette dernière catégorie les moyens bronzes, qui appartiennent par leur type à la colonie de *Nemausus*, mais dont la date n'est pas déterminée par la légende. Le module de ces médailles, la forme des caractères, leur coin et le style de l'art, nous semblent indiquer la cinquième époque chronologique des monnaies antiques (2) ; nous ne pensons pas, toutefois, qu'on doive

(1) M. Henin ; *Manuel de numismatique ancienne*, p. 200.

(2) On peut classer, sous le rapport chronologique, toutes les monnaies antiques en six époques, qui sont :

Première. — Monnaies frappées depuis l'invention du monnayage (VII siècles avant J.-C.), jusqu'à Alexandre I^{er}, roi de Macédoine.

Deuxième. — Monnaies frappées depuis Alexandre I^{er}, jusqu'à l'avènement de Philippe II, fils d'Amyntas, père d'Alexandre III, le Grand, roi de Macédoine (356 ans avant J.-C.)

donner à ces médailles la qualification de *Coloniales imperiales* ; elles nous paraissent conserver encore sur leur nouveau type, tous les caractères des *Coloniales autonomes* que nous venons de classer dans la précédente période (1).

On a vu que les peuples ou villes auxquels les Romains avaient conservé le droit de frapper monnaie à leurs propres types, ne pouvaient y placer les effigies impériales que d'après l'autorisation du Sénat ou de l'Empereur, et que cette faveur devait toujours être exprimée, sur le champ même de la médaille, par les initiales S. C. ou P. C.; on donne alors à ces pièces le nom de *Coloniales impériales* (M. Hennin, vol. I, p. 25.)

» Il est cependant arrivé que certains peuples, tout
» en conservant sur leurs monnaies le caractère d'*au-*
» *tonomie* qui témoignait de leur indépendance, ont
» néanmoins fait représenter sur leurs types les effigies
» des Empereurs et même des Impératrices ; mais
» dans ce cas, la légende ne portait pas leurs noms,

Troisième. — Monnaies frappées depuis l'avènement de Philippe II (358 ans avant J.-C.), jusqu'au temps du renversement de la République romaine, sous l'Empereur Auguste.

Quatrième. — Monnaies frappées depuis le temps d'Auguste jusqu'à l'Empereur Hadrien (depuis 30 ans avant J.-C. jusqu'à l'an 117 de notre ère.)

Cinquième. — Monnaies frappées depuis Hadrien jusqu'à l'empereur Gallien (de l'an 117 à l'an 254).

Sixième. — Monnaies frappées depuis Gallien jusqu'à la chute de l'empire d'Orient et la prise de Constantinople par Mahomet II (de l'an 254 à 1467).

(*Man. de num. anc.*, par M. Hennin, p. 44, vol. I).

(1) On ferait peut-être mieux de les appeler : *autonomes frappées aux types romains*

» c'était une espèce de flatterie qu'ils employaient pour
» se les rendre favorables (Mongès, article *autono-*
» *mes*).»

Cette particularité nous semble parfaitement applicable aux médailles de *Nemausus* qui ont pour type principal deux têtes (*cervicibus oppositis*). Bien qu'à notre point de vue, ces médailles conservent toujours leur caractère d'*autonomie*, nous les désignerons néanmoins par le titre de *Coloniales impériales* que leur donnent les numismatistes; dans tous les cas elles forment une série entièrement distincte, soit par leur type, leur module, le style de l'art et l'expression COL. NEM. qui remplace dans celles-ci le NEM. COL. que portaient les précédentes.

Ces deux mots abrégés ne peuvent laisser aucun doute sur la provenance de la médaille, elle appartient bien à la colonie de *Nemausus*; il n'en est pas de même pour l'explication du type principal, représentant deux effigies; il est sans légende et ne porte sur quatre points différents du champ, que des indications abrégées. Prises isolément, ces diverses initiales s'expliquent toutes d'une manière satisfaisante; mais l'application générale laissera toujours dans l'incertitude les attributions à donner à ces pièces. Ainsi, tout en hasardant une opinion, nous n'en recommandons pas moins aux amis de la science de nouvelles recherches à ce sujet.

Il résulte de ce qu'on vient de lire cette conséquence à laquelle un autre ordre d'idées a conduit aussi M. de la Saussaye, à savoir :

1° Que les *Coloniales autonomes* de Nîmes, sont antérieures aux *Coloniales impériales*.

2^o Que celles-ci ont dû être frappées à l'époque d'un *renouvellement de la colonie* (1).

Il est bien évident que les premières ne peuvent avoir précédé son établissement, les initiales NEM. COL. en font foi ; d'où il suit que l'âge le plus reculé qu'on puisse leur assigner, c'est de les rapporter, comme nous l'avons fait, à l'année même où la colonie fut fondée, ce qui s'accorde parfaitement avec l'opinion émise par notre savant numismatiste : que ce sont là *les plus anciennes coloniales de Nîmes*.

Mais alors, quel âge faudra-t-il assigner aux *coloniales impériales* qui sont d'une époque plus récente ?

Nous regrettons vivement que M. de la Saussaye n'ait pas cherché à déterminer cette époque qu'il suppose seulement devoir coïncider avec un renouvellement de la colonie.

Nous admettons d'autant plus volontiers cette supposition, qu'en classant, comme nous allons le faire, nos *Coloniales impériales* dans la dernière époque de l'indépendance *nemausienne*, nous les plaçons sur les limites de ce renouvellement.

Dans cette hypothèse, il faut admettre nécessairement qu'il s'est écoulé un certain laps de temps entre l'établissement de la colonie et son renouvellement, car cette espèce de régénération n'avait ordinairement lieu que longtemps après, et toujours sous un gouvernement autre que celui du fondateur même.

Cet intervalle nous semble, en quelque sorte, in-

(1) De la *Numism. Narb.*, p. 166.

diqué par les médailles ; le module de nos *Coloniales impériales* annonce déjà l'introduction du système monétaire des Romains ; et , sans être versé dans la science numismatique, il est facile d'apercevoir, dans la fabrique de ces dernières , un si grand perfectionnement dans les types , la forme des caractères et le style de l'art, que nous ne saurions, sous aucun rapport , les considérer comme contemporaines des *Coloniales autonomes*.

Cependant, les numismatistes modernes n'ont tenu aucun compte de ces différences ; ils ont rapporté indistinctement toutes les coloniales de *Nemausus*, au temps où la colonie fut fondée ; M. de la Saussaye a bien reconnu qu'il n'en était point ainsi , mais il ne s'est malheureusement livré à aucune recherche à ce sujet.

Du moment que le fait de cette contemporanéité eut été tacitement adopté, on ne s'occupa plus des petits bronzes dont les types n'offraient que des interprétations incertaines. Le revers des moyen-bronze était devenu au contraire , un type parlant par l'ingénieuse explication donnée à propos de la médaille *Aegypto capta* ; cette explication allégorique légèrement modifiée, reçut un nouveau baptême par l'application qui en fut faite aux médailles de *Nemausus*, et dès lors, il fut généralement admis dans le monde savant, que :

« Les soldats vétérans qu'Auguste envoya pour fonder la colonie de Nîmes, furent particulièrement
» tirés des légions qui avaient servi dans la guerre
» d'Égypte, comme en fait foi le type de la célèbre
» médaille que cette colonie fit frapper en l'honneur

» d'Auguste et dont les figures symboliques caracté-
» risent avec évidence cette importante conquête.
» Les habitants de la nouvelle colonie, voulant
» remplir les devoirs de reconnaissance, et donner
» une marque publique et durable du ressentiment
» qu'ils avaient de cette fondation, ne crurent pas
» pouvoir le faire avec plus d'éclat qu'en faisant frap-
» per une médaille de bronze. Ils choisirent pour su-
» jet de cette médaille l'événement qui se présentait
» alors le plus glorieux et le plus flatteur pour Au-
» guste, c'est-à-dire, la célèbre victoire d'Actium,
» par laquelle ce prince était devenu maître de
» l'Égypte et de l'Empire. C'est ce qu'ils exprimèrent
» par un crocodile attaché avec une chaîne à un pal-
» mier, d'où pend une couronne civique en chêne
» d'un côté, et une manière de bandelettes ou de ru-
» bans de l'autre; symbole évident de l'Égypte, et de
» la conquête qu'Auguste en avait faite. Ils y joignirent
» ces mots : COL. NEM. qui tiennent lieu de légende,
» et qui signifient *Colonia nemausensis*, pour mar-
» quer que c'était la nouvelle colonie de Nîmes, qui
» consacrait ce monument à son fondateur. Mais en
» même temps, comme la victoire d'Actium se rap-
» portait également à Vipsanius Agrippa, qui n'avait
» pas eu moins de part à cette mémorable journée,
» et que d'ailleurs, l'année même de l'établissement
» de cette colonie, Agrippa se trouvait consul avec
» Auguste, on joignit leurs effigies de l'autre côté de
» la médaille. La tête de César Auguste y est ornée
» d'une couronne de lauriers, celle d'Agrippa d'une
» couronne navale ou éperonnée; autour des deux têtes
» on lit ces mots IMP. DIVI. F. P. P., c'est-à-dire
» *Imperatori, divi filio, patri patrie*, et qui mar-

» quent que la dédicace de ce monument se rapportait à Auguste, empereur, fils adoptif de Jules César, père de la Patrie.

» La colonie de Nîmes ne pouvait choisir de sujet plus heureux. Elle réunissait sur ce monument les points principaux de sa fondation. Elle en indiquait l'époque, et faisait connaître tout à la fois, l'Empereur à qui elle était redevable de son établissement, et l'origine de ceux dont on avait formé la colonie, qui étaient les vétérans de l'armée d'Égypte, et enfin les deux héros auxquels se rapportait la gloire de la fameuse journée d'Actium, qui avait assuré l'Empire du monde à Auguste (1).

Cette allégorie est si séduisante, qu'après avoir reconnu que les *Coloniales autonomes de Nemausus* étaient antérieures aux *Coloniales impériales*, et que ces dernières avaient été frappées à l'époque d'un renouvellement de la colonie, M. de la Saussaye accepte l'opinion généralement adoptée, que les deux têtes adossées de nos *Coloniales impériales* représentent Auguste et Agrippa. Il résulterait de là, que la fondation et le renouvellement de la colonie de Nîmes, se seraient opérées à des époques très-rapprochées, et dans tous les cas sous l'Empire d'Octave; ce qui n'est pas probable, et rien dans l'histoire de cette époque ne peut, d'ailleurs, motiver deux événements aussi importants dans un laps de temps aussi court.

A notre point de vue, au contraire, plus d'un siècle et demi se serait écoulé entre la fondation et le renouvellement de la colonie de Nîmes. Cet intervalle

(1) Ménard; *Hist. de Nîmes*, vol. 1. p. 25.

a d'autant plus d'importance pour l'interprétation des types que nous cherchons à étudier, qu'en cessant d'être *autonomes* pour devenir *imperiales*, les effigies gravées sur les nouvelles coloniales de *Nemausus* ont dû nécessairement être relatives à l'Empereur régnant à l'époque où elles ont été frappées.

L'incertitude de cette époque sera probablement longtemps encore le foyer d'interprétations plus ou moins problématiques ⁽¹⁾; vouloir les rejeter ou les défendre d'une manière absolue serait une folie; cependant la science peut quelquefois gagner à ces discussions.

Rapportons d'abord textuellement la description que fait M. de la Saussaye des coloniales impériales de *Nemausus*, dont « il croit devoir former quatre divisions d'après des variétés de types qui n'ont pas encore été observées jusqu'à présent ⁽²⁾ ».

(1) Poldo d'Albenas et Boiel ont vu dans les deux têtes de la médaille de Nîmes *Marc-Aurèle et Lucius Verus*; Grasset les rapporte à *Tibère et Drusus* (enfants de Tibère-Claude-Néron); M. Tüchon d'Annecy y voit *César et Auguste*; mais le plus grand nombre des numismatistes les rapportent à *Auguste et Agrippa*. Cette dernière opinion a prévalu.

Les diverses interprétations proposées jusqu'ici ont été basées sur la description qu'on vient de lire du type de ces médailles, description dans laquelle Ménard ne tient aucun compte de certaines variétés qui peuvent bien n'être pas sans importance, lorsqu'il s'agit de déterminer l'époque de leur monnayage.

M. de la Saussaye a été le premier à faire remarquer ces différences.

(2) *Numism. narb.*, p. 155, pl. XIX à XXI.

Premier Type. — Pl. XX et XXI.

8. IMP. DIVI. F. Têtes jeunes et adossées d'Octave et d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale.
R. COL. NEM. Crocodile à droite ; dans le champ, une tige de palmier ornée de bandelettes ; deux rejets partant à droite et à gauche de la tige (ma suite)..... Br. 9. R⁷. F. o.
9. Même légende et mêmes têtes.
R. Même légende et même type » 7. C. F. o.
Mion. I. 77, n° 169 et sup. 1, 141, n° 116.
10. Mêmes légende et têtes.
R. Mêmes têtes en creux (méd. incuse) » 6. C. F. o.
Mion. 124.
11. La même en fer fourrée de cuivre » 8. C. F. o.
Cab. de M. de Lagoy.
12. Variété, avec globule entre les deux têtes. » 7. R⁷. F. o.
Cab. de M. de Lagoy.
13. Mêmes légende et têtes.
R. COL. NEM même type. ... » 6¹/₂. C. F. o.
Cab. de M. Dassy.
14. Mêmes légende et têtes.
R. COL. NIW même type ; audessus des bandelettes ☉ ; sous le crocodile O. » 6. R⁶. F. b.
Cab. du Roi.
15. Mêmes légendes et têtes ; entre

les deux têtes, X dans un creux profond, en contremarque.

Ⓡ. COL. NEM. même type. Br. 6. R¹. F. o.
Mion. sup. 123.

16. Mêmes légendes et têtes ; roue à quatre rayons, en contremarque sur la tête d'Octave.

Ⓡ. Mêmes légende et type. » 6. R². F. o.
Mion. sup. 124.

17. Mêmes légende et têtes ; même contremarque

Ⓡ. MEN. crocodile à gauche. . . . » 6. R⁸ F. o.
Mion. sup. 125.

18. Mêmes légende et têtes ; sur le cou d'Octave, en contremarque, les lettres D- D, séparées par une petite branche de laurier.

Ⓡ. COL. NEM. même type. » 8. R¹. F. o.
Mion. sup. 119.

19. Mêmes légende et têtes ; même contremarque sur la tête d'Agrippa.

Ⓡ. Mêmes légende et type. » 7. R¹. F. o.
Mion. 190 et sup. 118.

20. Mêmes légende et têtes ; même contremarque sur les deux têtes.

Ⓡ. Mêmes légende et type. » 6. R¹. F. o.
Mion. sup. 117.

21. Mêmes légende et têtes.

Ⓡ. COL. NEM. même type ; au-

dessus du crocodile, la contre-
marque D D et le ra-
meau..... Br. 6 $\frac{1}{2}$. R¹. F. o.

Mion sup. 121.

22. Mêmes légende et têtes.

ṛ. Mêmes légende et type ;
même contre-marque sur le
crocodile..... » 7 $\frac{1}{2}$. R¹. F. o.

Cab. du Roi.

23. Mêmes légende et têtes.

ṛ. co.... type fruste ; même
contre-marque ; une roue à
six rayons sur le crocodile..... » 7. R⁵. F. o.

Cab. du Roi.

24. Mêmes légende et têtes ;

IMP en contre-marque sur la tête
d'Octave.

ṛ. COL. NEM même type..... » 6 $\frac{1}{2}$. R². F. o.

Mion sup. 118 bis.

25. Mêmes légende et têtes ;

IMP en contre-marque sur la tête
d'Agrippa.

ṛ. Même légende et type..... » 6. R². F. o.

26. Mêmes légende et têtes ; même

contre-marque au-dessous de
tête d'Agrippa.

ṛ. COL. NEM. même type ; con-
tre-marque effacée..... » 6 $\frac{1}{2}$. R². F. o.

Mion. sup. 118.

27. Mêmes légende et têtes ; roue

sur la tête d'Octave et IMP
sur la tête d'Agrippa.

- ṛ. Mêmes légende et type. . . . Br. 6. R⁵. F. o.
Mon. sup. 126.
28. Mêmes légende et têtes ; IMP.
en contremarque sur la tête
d'Octave ; X dans un creux
rond entre les deux têtes.
- ṛ. Légende et type frustes ;
IMP. et *lituus* en contremar-
que sous le crocodile. » 6. R^b. F. o.
Mon. sup. 128.
29. Mêmes légende et têtes ; X en
creux sur la tête d'Octave.
- ṛ. Mêmes légende et type AVG.
en contremarque sur le cro-
codile. » 6 1/2 R². F. o.
Mon. sup. 122.
30. Mêmes légende et têtes ; IM [P]
entre les deux têtes ; AVG.
vis-à-vis de celle d'Agrippa.
- ṛ. Mêmes légende et type. . . . » 6. R². F. o.
Cab. de M. Dassy.
31. Mêmes légende et têtes ; IMP.
sur la tête d'Octave.
- ṛ. Mêmes légende et type ; AVG.
sur le crocodile. » 6 1/2. R⁵. F. o.
Cab. de M. de Lagoy.
32. Mêmes légende et têtes.
- ṛ. Mêmes légende et type AN au-
dessous du grenitis ; AVG. sur
le crocodile. » 6. R³. F. o.
Cab. de M. Dassy.
33. Mêmes légende et têtes ; entre
les deux têtes une contre-

marque formée de plusieurs traits et des lettres DAR, en creux disposées circulairement.

- Ⓜ. Mêmes légende et type.... Br. 6. R⁸. F. o.
Cab. de M. de Lagoy.
34. Autre avec une contremarque de même genre, incomplète et indéterminée. » 6. R⁸. F. o.
Cab. de M. de Lagoy.
35. Mêmes têtes, affrontées, sans légende.
Ⓜ. COL. NEM. même type (*médaille surfrappée*) » 6^{1/2}. R^{*}. F. o.
Cab. de M. de Lagoy; Mion. sup. 139.
36. IMP. DIVI. F. mêmes têtes opposées.
Ⓜ. COL. NIM. même type; le flan de la médaille se prolonge en forme de jambe et de pied de sanglier..... » 6. R⁷. F. o.
Cab. de M. le marquis de Pina; voy. ses *Leçons de Numismatique romaine*, p. 73.
37. Mêmes légende et têtes.
Ⓜ. COL. NEM. même type.... » 5. R⁶. F. b.
Ma suite; Longpérier, Catal Magnoncour, n^o 65.
38. Mêmes légende et têtes.
Ⓜ. ΚΑΝ ΤΙΟΘ même type..... » 5. R⁶ P. b.
Ma suite.

Deuxième Type.

39. IMP. DIVI F. têtes adossées d'Octave et d'Agrippa; les traits des deux têtes annoncent l'âge mûr, et la tête d'Agrippa est barbue.
r̄. COL. NEM. crocodile, palmier et bandelettes. Br. 7. R^a. P. b.
Cabinet du roi.

Troisième Type.

40. IMP. DIVI. F. têtes adossées d'Octave et d'Agrippa, l'une laurée, l'autre avec la couronne rostrale; les deux effigies offrent des traits plus âgés; dans le champ P. P.
r̄. COL. NEM. crocodile à droite, enchaîné à un palmier auquel sont suspendues une couronne de laurier et des bandelettes » 7. R^a. F. o.
Mion. 192 et sup. 136.
41. Autre, les têtes incuses. . . . » 6 1/4 R^a. F. o.
Mion. sup. 137.
42. Mêmes légende et têtes; FAT. en contremarque sur la tête d'Octave.
r̄. Mêmes légende et type. . . » 7. R^a. F. o.
Cab. de M. de Lagoy; Sestini, *descrip. delle med. del fa Benkowitz*, p. 2.

43. Variété, avec FNW sur la tête
d'Agrippa..... Br. 7. R⁶. F. o.
Cab. de M. de Lagoy.
44. Mêmes légende et têtes.
r̄. Mêmes légende et type ; DC
en contremarque sur le cro-
codile..... » 7. R⁵. F. o.
Cab. de M. de Lagoy.
45. Variété avec les lettres PR. au
lieu de P P..... » 7. R⁴. F. o.
Cab. de M. de Lagoy.
46. Variété, dont le flan se prolonge
en forme de jambe et de pied
de sanglier..... Br. 7. R³. F⁴.

Quatrième Type.

47. IMP. DIVI F. têtes adossées
d'Octave couronné de chêne,
et d'Agrippa avec la cou-
ronne rostrale.
r̄. COL. NEM. Crocodile enchainé
à un palmier, auquel on a
suspendu une couronne de
laurier et des bandelettes.. » 8. R⁴. F. o.
Mion. sup. 131.
48. Mêmes légende et têtes.
r̄. Mêmes légende et types... » 6. R². F. o.
49. Mêmes légende et têtes.
r̄. Mêmes légende et type ;
S. D. en contremarque sur
le crocodile..... » 6. R⁵. F. o.
Mion sup 133.

50. IMP. IMP. trois têtes adossées ;
deux d'Octave , une d'Agrippa.
R̄. NEM. Deux crocodiles (*médaille surfrappée*). Br. 7. R* F. o.
Mon. sup. 134.
51. DIVI. F. DIVI. F. mêmes têtes ;
le cou est répété au-dessus des têtes en sens contraire.
R̄. COL. NE même type la partie postérieure du crocodile est répétée deux fois (*médaille surfrappée*). » 7^{1/2} R*. F. o.
Mon. sup. 135

Voici de quelle manière M. de la Saussaye résume les quatre divisions qu'il vient d'établir :

» Dans la première, n° 8 à 38 , la tête d'Octave est » nue ; dans la seconde , n° 39 , Agrippa porte une » barbe épaisse ; la troisième n° 40 à 46 , offre » l'image de l'Empereur couronnée de lauriers , et » les lettres P. P. dans le champ des médailles ; » le caractère distinctif de la quatrième , n° 47 à 51 , » est la couronne de chêne sur la tête de César-Octave. Les revers , dans chaque division , présentent » aussi des différences ; la principale consiste dans » l'addition d'une couronne aux bandelottes suspendues à la tige du palmier , et d'une chaîne qui » attache le crocodile à cette tige. Eckhel rapporte à » la victoire sur Cléopâtre , la palme et la couronne. . . (1).

(1) On appréciera facilement toutes ces différences , en se met-

Il nous semble qu'ici, M. de la Saussaye aurait dû ajouter une cinquième division, d'autant plus importante, qu'elle a servi de base à l'opinion adoptée par Ménard, qui n'a vu qu'un seul type dans la médaille de Nîmes : celui de deux têtes dont l'une porte *une couronne rostrale* et l'autre une couronne de laurier.

Doit-on s'étonner que des différences si grandes dans les types des coloniales-impériales de Nîmes aient été l'objet d'interprétations si diverses ?

» Il est une foi que toutes les personnes raisonnables doivent aux savants, et que Théodoret appelle l'entrée à toutes les connaissances humaines, où la parole des maîtres doit d'abord servir de règle, et être crue sans examen (1).

C'est sans doute par suite de ce principe, qu'a prévalu l'ingénieuse interprétation de l'historien de Nîmes, et qu'on a considéré toutes les médailles de la colonie comme frappées à l'époque même de son établissement (2); il résultait naturellement de ce fait que, l'une des figures de nos coloniales *aux deux têtes* devait nécessairement représenter le fondateur de cette colonie et que l'autre, ornée d'une couronne rostrale, ne pouvait être que l'effigie d'Agrippa, puisqu'il était le seul, à cette époque qui eût le privilège de porter cette décoration (3).

tant sous les yeux les planches XX et XXI de l'ouvrage de M. de la Saussaye.

(1) *De la science des Médailles*, vol. 2, p. 359, du P. Jobert.

(2) Ménard, vol. 1, p. 25.

(3) Vell. Pat., l. II, 43. — Tite Live. ép. CXXIX. — Dion Cass. 11, 9, 14. — Plin. 7, 30. Cet honneur avait aussi été accordé à Marcus Varron dans la guerre des pirates.

» Mais en fait de médailles, ajoute le P. Jobert (1),
» il ne faut pas exiger des gens une soumission aveu-
» gle. Il est permis à chacun dans cette science d'op-
» poser quelquefois ses propres lumières, même à
» celles des savants. Car l'on n'est point encore jus-
» qu'ici convenu d'un juge infallible des controver-
» ses qui arrivent entre les curieux. Les plus habiles
» sont obligés tous les jours de se rendre à la vue de
» certaines médailles qu'il n'avaient point connues,
» et qui détruisent en un clin d'œil, les principes qu'ils
» avaient avancés comme indubitables.»

C'est ainsi qu'en considérant les coloniales des Ne-
mausates comme appartenant à des époques différen-
tes, M. de la Saussaye vient d'ouvrir une nouvelle
enquête où chacun peut, pour sa part, jeter quelque
clarté.

Déjà sur la fin de la république, la couronne navale
était devenue moins rare. « Les éperons des navires
» placés devant la tribune, dit Pline (2), faisaient l'or-
» nement du forum, c'était comme des couronnes
» posées sur la tête du peuple romain lui-même; mais,
» ajoute-t-il, dès que les rostres eurent été foulés aux
» pieds et souillés par des tribuns séditieux; dès que
» la puissance publique passa dans les mains des par-
» ticuliers, qu'elle fut exercée par un individu aux
» dépens de l'Etat, et que les objets les plus saints fu-
» rent profanés, les rostres passèrent des pieds des
citoyens sur leur front. »

{1} *De la Science des médailles*, p. 360.

{2} *Hist. nat.*, liv. 16, c. 4. — Caroli Paschalii Coronæ,
p. 464.

Suetone dit aussi (1), que l'empereur Claude avait fait attacher, au milieu des dépouilles de l'ennemi, sur le palais palatin et à côté d'une couronne civique, une couronne rostrale pour montrer qu'il avait traversé et comme conquis l'Océan.

« Ce n'est pas seulement dans les temps de la République publique mais encore sous le gouvernement de tant de chefs et presque sous les derniers Empereurs que cette couronne conserva un grand éclat (2), ainsi que l'atteste Ammien Marcellin (3). Julien, dit-il, appelait par leur nom, la plupart de ceux qu'il jugeait s'être illustrés par la fermeté du caractère, leur donnait des couronnes navales, civiques et obsidionales. »

Or, s'il était vrai, comme nous le supposons, que les coloniales-impériales de *Nemausus*, fussent postérieures au règne d'Auguste, la couronne rostrale n'étant plus alors le partage exclusif d'Agrippa, cet ornement ne pourrait pas être un indice certain de l'effigie de ce prince, mais une simple fantaisie du monétaire.

A l'appui de cette considération viennent se grouper d'autres faits qui ne sont point sans importance au point de vue de nos conjectures (4) :

1° Il existe une très grande différence entre les têtes représentées sur les coloniales-impériales de Nîmes et les traits d'Auguste et d'Agrippa que nous

(1) *Suet. In Claud.*

(2) Caroli Paschali; *Coronæ*, p. 465.

(3) *Amm. Marell.*, liv. 24.

(4) Nous ne rapportons ici que les plus saillants.

transmettent les médailles frappées en Italie « aussi » M. Tôchon va-t-il jusques à hésiter sur l'attribution de la tête d'Agrippa, malgré la présence de la couronne rostrale (1).

2° L'une des têtes de la première et seconde série paraît âgée et l'autre jeune quoique Auguste et Agrippa fussent nés la même année ; cette différence fait supposer à M. Tôchon, que les deux têtes de notre médaille pourraient bien représenter César et Octave (2).

3° Le même numismatiste s'est étonné, avec raison, de ce que Agrippa semblait occuper la première place sur la monnaie, tandis que l'Empereur avait la tête nue ; il faut se rappeler que deux ans auparavant, c'est-à-dire, l'an 724 de Rome, Octave avait obtenu les honneurs d'un triomphe qui dura pendant trois jours consécutifs (3). Pour expliquer cette circonstance, M. de la Saussaye suppose que ces pièces ont été frappées avant le triomphe d'Octave, à une époque où Agrippa avait déjà été décoré de la couronne navale et à laquelle Octave n'en portait encore aucune (4).

Dans cette hypothèse, il faudrait nécessairement rapporter l'établissement de la colonie de Nîmes bien avant l'année 724, puisque, que, d'après la légende *colonia nemausensis*, que portent ces médailles, on ne peut admettre qu'elles aient été frappées avant sa fondation.

On serait forcé de reconnaître aussi que ces mon-

(1) Notes man. de M. Tôchon d'Annecy sur les médailles de la Gaule narbon. — De la Saussaye, p. 169.

(2) Ibid.

(3) Dion Cass., l. LI, p. 159. — Suet., in Aug., b. XXI, ch. 3.

(4) De la numism. narbon., p. 167.

naies, dont le nombre est si considérable, qu'on pourrait, sans exagération, dit Ménard, en ramasser des muids entiers (1) que ces monnaies ont été fabriquées dans le court espace de temps qui se serait écoulé entre l'époque de cette fondation et l'année 724.

M. de la Saussaye répond à cette objection : que les mêmes types servirent encore pour les coins gravés plusieurs années après. Mais ces types n'étaient pas exactement les mêmes ; nous venons de voir au contraire, qu'ils étaient extrêmement variés, ce qui prouve que les matrices étaient souvent renouvelées. Or, comment supposer que les monétaires, auteurs des coins gravés après l'année 724, ne se fussent point laissés entraîner par ce sentiment de flatterie qui devait les porter à poser sur la tête du fondateur de la colonie la couronne que l'univers entier lui avait décernée ?

4^o Dans la seconde série, les têtes annoncent l'âge mûr, Auguste y est également sans couronne, et Agrippa avec une barbe épaisse ; cette dernière particularité ne s'explique par aucune circonstance de la vie de ce prince.

Par suite de sa concision, la légende ne peut guère nous éclairer ; les initiales IMP. DIVI. F. P. P. ont été, comme les figures, l'objet d'interprétations diverses ; Poldo d'Albenas (2) et Borel (3) proposent : IMPeratores DIVI. Fratres Patres Patriæ ; Grasset inter-

(1) Ménard, vol. 7, p. 161.

(2) Ch. 20, p. 96 et suiv. ; *Disc. hist. sur les antiquités de Nîmes.*

(3) *Ant. de Castres*, p. 109.

prête ces initiales par *IMPeratoris Patris Patriæ. DIVI. Filii* (1); M. de la Saussaye les traduit par *IMPerator DIVI. Filius Pater Patriæ* (2); M. de Lagoy adopte la même interprétation sauf pour les deux initiales P. P. qu'il propose de traduire par *Patronus Parens*, comme sur la médaille de Gades en Espagne où ces deux mots se trouvent en toutes lettres(3); Ménard lit *IMPeratori DIVI. Filio, Patri Patriæ*; ce qui doit s'entendre, dit-il, d'*Auguste, en faveur de qui la médaille fut principalement frappée* (4).

5° Si en réalité cette médaille ne devait s'appliquer qu'à l'un des deux personnages de notre médaille, pourquoi le monétaire l'aurait-il disposée de manière à faire supposer qu'elle était commune à tous les deux? En plaçant, en effet, les sigles IMP. DIVI. F. entre les figures et les initiales P P en regard de chacune d'elles, il semble indiquer que les deux personnages qu'elles représentent avaient un titre commun et une puissance égale; s'il en était autrement, n'aurait-il pas mieux atteint son but, en disposant, selon l'usage, cette inscription en légende du côté même où se trouvait l'image de l'Empereur auquel elle s'appliquait exclusivement? Et si cet empereur était Octave, pour-

(1) *Des antiq. nîm*, p. 24.

(2) *De la Numism. narbonn.*, p. 169.

(3) *Mon.*, *Descrip.*, p. 15, n° 115 et 116 — *Suppl.*, t. I, p. 27, n° 152 à 155.

(4) *Hist. de Nîmes*, vol 7, p. 160.

L'interprétation de *patronus parens* ne nous paraît pas suffisamment justifiée par un seul exemple, lorsque surtout celle de *Pater Patriæ* peut être appuyée par une infinité de citations où les deux lettres P P ne peuvent être interprétées d'une manière différente.

(Le P. Jobert, p. 393),

quoi le titre si honorable d'*Auguste* que le Sénat lui avait solennellement décerné , aurait-il été omis sur la légende ? On va voir que cet oubli se serait encore prolongé fort longtemps après.

6^o Sur les monnaies de la dernière série , les initiales P P ont été (1) généralement appliquées à Octave et interprétées *Pater Patriæ* , titre que le Sénat et le peuple romain déférèrent à ce prince l'an 752 de Rome (2). Il faut nécessairement induire de ce fait, que les médailles sur lesquelles se trouve exprimé le titre de *Père de la Patrie* ne peuvent être antérieures à cette date, si on les attribue à Octave. Or, à cette époque, un quart de siècle s'était déjà écoulé depuis que l'Empereur avait été déclaré *Auguste*, et que ce nom vénérable était devenu le sien. L'absence de ce titre sur les coloniales-impériales de *Nemausus* n'est-elle pas un puissant indice que l'effigie du successeur de César ne se trouve point sur ces médailles ?

Remarquons de plus qu'Agrippa était mort depuis dix ans (3) lorsqu'Auguste fut déclaré Père de la Patrie , et qu'il serait fort étonnant qu'après ce laps de temps, *par respect pour la mémoire de ce grand homme , son effigie eût été conservée sur la médaille de Nemausus*. Cette observation engage M. de la Saussaye à adopter l'opinion de M. de Lagoy, en appliquant à Agrippa les initiales P P qu'il traduit par *Patronus Parens*, ou peut-être encore, dit-il, en réservant le premier titre à Agrippa, et le second à

(1) Mœl , *Num. imp.*, t. 1 , p. 387. — Eckhel D N V. t. 6 , p. 112.

(2) Suet , *in Aug.* , CLVIII et — Id.

(3) Id. Id. Id.

Octave , ou même en appliquant aux deux les mots *Patroni Parentes*.

7^o Nous ferons remarquer enfin, qu'en épigraphie, les ligatures dans les lettres sont des défauts *qui rappellent la manière du second siècle* (1), et qu'on ne les trouve pas dans le premier, lorsqu'ils ne sont pas justifiés par un défaut d'espace.

Nous ne saurions donc appliquer au siècle d'Auguste cette irrégularité qu'on remarque sur les médailles nos 13, 15, 21 et 24, où l'abréviation NEM est exprimée par NEM.

Sur les nos 14 et 36 où ce même mot est gravé NIW, et MÆN sur le n^o 17,

Enfin sur les nos 24, 25, 28 et 31 où l'abréviation IMP. est remplacée par IMP.

Quant au revers, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit : il avait été, dans le principe, la représentation emblématique de la prise d'Alexandrie (en 724), sur la médaille AEGYPTO CAPTA dédiée à César et Auguste. A la mort de ce dernier, ce même type, légèrement modifié, fut adopté par la colonie de Nîmes comme emblème de la victoire qui avait donné l'Empire à son fondateur ; il devint, depuis lors, le symbole même de cette colonie et répond encore de nos jours au synchronisme historique que nous lui avons appliqué (2).

L'agglomération de tant de faits contraires à l'opi-

[1] *Des Inscriptions romaines de Lyon*. — M. de Boissieux, p. 188.

[2] Ce revers fut conservé par les *Nemausenses*, tant par respect pour la mémoire du fondateur de la colonie, que comme marque de leurs droits.

nion généralement admise que nos médailles *aux deux têtes* représentent Auguste et Agrippa, nous fait supposer que notre vieux Poldo pourrait bien s'être approché de la vérité.

Si nous n'adoptons pas entièrement l'explication que donne cet historien, nous acceptons implicitement l'âge qu'il assigne à ces médailles, en rapportant leur monnoyage à la troisième période de la vie de *Nemausus*.

Originaire de Nîmes, l'Empereur qui régnait à cette époque fut le régénérateur de la patrie de ses pères ; nous avons vu que sous son empire une révolution administrative avait placé Nîmes au premier rang des villes de la Narbonnaise ; les (1) inscriptions nous disent que ce prince exécuta de grands travaux sur nos routes, et si, comme tout semble le démontrer, les monuments romains dont nous sommes fiers, ont été construits sous le règne d'Antonin, la cité moderne doit encore aujourd'hui à l'un de ses enfants la célébrité dont elle jouit dans le monde.

D'après un numismatiste renommé (2), les *Taracnenses* et les *Traductani*, entièrement dévoués à Auguste, voulant honorer l'Empereur, firent frapper de son vivant, des médailles à l'effigie de Caius et Lucius, en mémoire de l'adoption de ces princes : *Traductani in adoptionis Caii et Lucii memoriam, aut in eorum honorem nummos, ut antè Tarraconenses, Augusto gratulantes percusserunt.*

Pourquoi ne considérerait-on pas aussi les Impé-

(1) Voyez notre mémoire sur les colonnes itinéraires.

(2) *Numismata ærea imp. Jo. Foy.* — Vaillant, vol. 1, p. 47.

riales de *Nemausus* comme un témoignage de reconnaissance envers un prince originaire de la cité, régénérateur de la colonie, Empereur, fils du divin Hadrien *IMPeratori DIVI Filio* auquel les *Nemausenses* auraient voulu rendre hommage en frappant une médaille à l'effigie de ses deux fils adoptifs Marcus et Lucius ?

On peut objecter à cette hypothèse que la médaille des *Tarraconenses*, que nous citons comme exemple, n'est pas susceptible de recevoir plusieurs interprétations, attendu que les initiales C. L., gravées au-dessus des deux têtes, ne peuvent s'appliquer qu'à Caius et Lucius, petits-fils adoptifs d'Auguste ; la médaille de Nîmes, au contraire présente une légende énigmatique qui donne accès à toute sorte de conjectures (1).

L'objection ci-dessus ne détruit point cette conséquence : qu'en supposant nos conjectures fondées, la cité Nemausienne n'aurait fait que suivre l'exemple d'autres colonies dans l'hommage qu'elle rendait au prince dans la personne de ses successeurs.

Quant à l'absence des initiales M. L. sur la médaille de *Nemausus*, il ne faut pas perdre de vue que jusqu'au règne d'Antonin, Nîmes fut la métropole d'une colonie autonome (2) ; que dans toutes les

(1) La légende est l'âme de la médaille, dit le P. Jobert, p. 220 ; il se trouve cependant quelques coins sans âmes ; c'est-à-dire des médailles sans légendes ; il s'en trouve qui ne sont que demi animées, soit parce que l'un des côtés est sans légende, soit que les inscriptions sont de nature à ne rien expliquer du type ; la médaille de Nîmes se trouve dans cette dernière catégorie. — Hadrien fut divinisé l'an 138.

[Le Nain de Tillemont, v. 281, p. 2.]

(2) Strabon, liv. 4, p. 186. — *Hist. du Lang.*, vol. 1, p. 6 et 7, page 602.

circonstances de sa vie politique, cette ville fit constamment usage de la prérogative importante que lui donnait ce titre: celle de frapper monnaie sans l'intervention de Rome.

Il ne faut donc pas s'étonner si, lorsque la petite République de Nîmes (1) voulut éterniser par un monument l'élevation d'un de ses enfants à l'Empire du monde, elle fut jalouse de prouver qu'elle n'agissait qu'en vertu du droit que lui donnaient ses propres institutions. Elle fit frapper à l'effigie des deux fils adoptifs d'Antonin une médaille, dédiée en réalité à l'Empereur, dont l'image ni le nom, ne pouvaient, d'après la loi, être gravés sur le type (2).

La composition de ce type fut cependant combinée avec tant d'habileté qu'elle répondit parfaitement au double but qu'on s'était proposé :

1^o Les prérogatives de la colonie furent consacrées,

(1) L'inscription d'un monument de Nîmes porte *Republica nemausensium*.

(2) Les habitants d'Antioche rendirent un semblable hommage à Antonin « *Antiochenses pisidæ beneficiorum ab Antonino Pio acceptorum memores, teste Capitolino, nummos ipsi et filius ejus percusserunt*,

Ces médailles offrent cette particularité que Lucius Verus y est désigné sous le titre de *Cæsar* [Jo-Foy Vaillant, vol. 1, p. 196].

Les habitants de Césarée, en Palestine, firent frapper des médailles à Marc-Aurèle, comme héritier de l'Empire « *Cæsareses Palestinæ nummos M. Aurelio Cæsari, ut principi ad imperium designato percusserunt* (Ibid., p. 178). »

Les habitants de Carthage en firent de même « *Carthago Africae nummos M. Aurelio Cæsari in gratiam Antonini Pii percussit* (Ibid., p. 179). »

La colonie de Romula fit frapper à l'honneur de Tibère une médaille avec les deux têtes de Drusus et Germanicus [*Carolus Patinus*, p. 58].

sur le revers, par les abréviations COL. NEM. et le symbole historique adopté par elle à la mort d'Auguste.

2^o Sans enfreindre la loi romaine, le monétaire plaça au milieu du champ principal de la médaille, une inscription, problématique aujourd'hui, mais qui ne pouvait présenter d'équivoque lorsqu'elle fut frappée, car l'hommage exprimé par IMP. DIVI F. P. P., traduit par : *Imperatori divi filio patri patriæ* ne pouvait s'appliquer qu'à l'Empereur régnant à cette époque.

Voyons si, au point de vue particulier sous lequel nous envisageons l'histoire monétaire de *Nemausus*, nous ne trouverons pas à notre tour, que les quatre séries de types établies par M. de la Saussaye, correspondent d'une manière satisfaisante, à des époques chronologiques en harmonie avec nos conjectures ?

Dans cet examen nous ne nous occuperons pas des contremarques gravées sur les médailles, espèces de superfétations étrangères aux types *et dont l'explication n'a pas encore fait de grands progrès* (1).

Quant aux couronnes de laurier, de chêne ou de proues qui ornent indistinctement le front des personnages représentés sur nos coloniales impériales, elles n'étaient plus sous les Empereurs, comme nous l'avons dit (2), que des objets de flatterie dont le goût ou la fantaisie du monétaire étaient les seuls dispensateurs.

Voici quelles seraient, à notre sens, les époques

(1) *De la numismatique narbonnaise*, p. 171 ; de la Saussaye.

(2) Voy. p. 21, 22.

chronologiques auxquelles correspondraient les quatre séries établies par M. de la Saussaye pour la classification des coloniales impériales de Nîmes :

1^o — 1^{re} Série , n^{os} 8 à 38.

Dans cette division, les deux têtes adossées représentent des *jeunes gens*. Celui de gauche porte une couronne; celui de droite a la *tête nue*. L'inscription, placée au milieu du champ, entre les deux effigies, porte IMP. DIVI. F.

Ce fut le 25 février de l'année 138 qu'Hadrien désigna pour son successeur, Tite Antonin; mais comme alors celui-ci n'avait point de fils, il mit pour condition qu'il adopterait lui-même Marcus Aennius Verus, neveu de sa femme et Lucius Commodus, fils de Lucius César, mort après avoir été adopté par Hadrien (1).

« Il semblait que Lucius Verus, en sa qualité de » petit-fils d'Hadrien par adoption, devait tenir le » premier rang, mais l'Empereur voulut que ce fût » Marc-Aurèle, soit comme son parent, soit à cause » de son âge ou des grandes qualités qu'il voyait en » lui (2).

Si, comme nous le supposons, les médailles de cette première série ont été frappées à l'avènement d'Antonin, le monétaire n'aurait-il pas voulu exprimer l'ordre de succession établi par Hadrien, en ne

(1) Dio, p. 797. — Spart., p. 12 à 16, vol. 18. — Capitol.

(2) Dio, liv. 69, p. 797. — Le Nain de Tillemont, vol. 2, p. 376.

plaçant la couronne que sur la tête de Marc-Aurèle ? (1)

Le 10 juillet de la même année (138), Hadrien mourut à Baies ; ses cendres, apportées à Rome par Antonin, furent déposées dans le mausolée que l'Empereur avait lui-même fait construire sur le Tibre(2).

- Antonin demanda pour son père adoptif les honneurs de l'Apothéose, mais les sénateurs, loin de vouloir en faire un dieu, manifestèrent l'intention de casser tout ce qu'il avait fait(3) ; Antonin ayant alors représenté que si l'on condamnait la mémoire de l'Empereur, il fallait aussi casser son adoption, le Sénat consentit à décerner à Hadrien les mêmes honneurs qu'aux autres Empereurs (4).

Ce ne serait donc qu'après la déification d'Hadrien, c'est-à-dire, vers la fin de juillet de l'année 138, qu'auraient été frappées les coloniales-impériales de *Nemausus*, si l'on adoptait l'interprétation que nous donnons à leur légende *IMPeratori DIVI. Filio*, et l'application que nous en faisons à l'empereur Antonin (5).

Dès lors, ces médailles, que nous n'avons d'abord considérées que comme un témoignage de reconnais-

(1) *Quamvis enim verus ad societatem impericum Aurelio pervenerit, hic solus Augustus censebatur* (Carolus Patinum, p. 193).

(2) Le château St-Ange.

(3) Dio Cass., hist., liv. 60, p. 77.

(4) *Eutropius in vita ejus imperatoris*, p. 18. — Dio, liv. 70, p. 799. — Aurel., vic, *Hiliog.* 103. — Le Nain de Tall., vol. 2, p. 279.

(5) Les légendes des médailles autonomes ont généralement de la brièveté. (Hennin.)

sance de la colonie envers un prince originaire de la cité, seraient de plus un monument commémoratif de son avènement au trône.

2° — IV^e Série . n^{os} 47 à 51.

Le nonnoyage des médailles qui appartiennent à la IV^{me} série nous semble avoir suivi de très-près celui des précédentes ; la seule différence qui existe entre leurs types, c'est que dans la IV^{me} série, les jeunes princes portent chacun une couronne, tandis que dans la première, celui de droite a la tête nue.

» Dans la même année de la mort d'Hadrien ; Antonin reçut le titre d'Auguste que le Sénat lui donna » pour lui et pour Faustine sa femme, et celui de » grand Pontife; il refusa absolument divers honneurs » que le Sénat lui offrit, et différa d'accepter le titre de Père de la Patrie, qu'il prit néanmoins l'année suivante (1).

» Ses fils n'eurent l'un et l'autre le titre de *César* » que quelque temps après, mais comme, jusqu'alors, » ce titre avait été donné à tous ceux qui étaient de » la maison impériale ou par naissance ou par adop- » tion (2) », il n'est pas étonnant que sur des médailles frappées en l'honneur d'Antonin, après qu'il eut été déclaré Empereur par le Sénat, le monétaire ait caractérisé par des couronnes, les fils adoptifs du prince, lorsqu'il ne lui était pas permis de les désigner par leur nom.

(1) *Hist. des Emper.*, par le Nain de Tillemont, vol. 2, p. 341, Goltzius, p. 71 — Re¹, *antiquariæ*.

(2) Id. id. id. p. 340.

3^e — 11^e Série, n^os 39.

Les types de cette série sont fort rares ; le seul exemplaire connu jusqu'à présent , est à Paris dans le Cabinet impérial des médailles ; la légende est la même que celle des séries précédentes , mais une circonstance qui nous porte à les considérer comme frappées plus tard , c'est que les deux têtes annoncent l'âge *mur* et que celle de gauche porte la *barbe*.

Cette dernière particularité, qu'on ne saurait expliquer lorsqu'on veut la rapporter à l'effigie d'Agrippa , ne présente plus d'objection si on l'attribue à Marc-Aurèle. Spartien nous dit : qu'Hadrien fut le premier Empereur qui laissa croître sa barbe pour cacher des blessures (peut-être les écrouelles) qu'il avait au visage : *ut vulnera que in facie naturalia erant tegetet* ; Antonin et Marc-Aurèle l'imitèrent comme philosophes.

Hâtons-nous de dire que les types monétaires, qui ont succédé à ceux dont nous parlons, ne représentent plus le même personnage avec cet ornement au menton ; cette particularité, jointe à l'extrême rareté de ces types, nous font supposer que ce pourrait bien être là, en quelque sorte, une médaille de circonstance, frappée à l'époque où Marc-Aurèle portait sa première barbe qu'il n'avait pas encore consacrée.

On sait que le jour où l'on coupait la première barbe d'un jeune homme était, chez les Romains, un jour de fête pour toute la famille ; on faisait et l'on recevait des visites de cérémonie ; on se donnait réci-

proquement des présents et des festins. Juvénal parle des gâteaux que l'on s'envoyait à cette occasion :

Ille metit barbam , crinem hic deponit amati :

Plena domus libis genialibus (Sat. 2 , liv. 186).

Les jeunes gens riches enfermaient cette première barbe dans une petite boîte d'or ou d'argent et la consacraient à quelque divinité (1).

Jusqu'ici nous avons laissé en dehors la légende IMP. DIVI. F. parce que étant la même dans les trois séries , elle ne pouvait être d'aucune influence sur l'ordre chronologique que nous devons leur assigner ; il n'en sera pas de même pour les médailles de la dernière série sur lesquelles cette légende , augmentée des deux initiales P. P. va nous servir à déterminer, fort approximativement , l'époque de leur monnayage respectif.

4^e. — III^e Série , nos 40 à 46.

Les caractères qui distinguent cette dernière série des précédentes , ce sont , des traits plus âgés dans les deux têtes couronnées et l'adjonction des initiales P. P. à l'inscription IMP. DIVI. F, gravées sur les médailles antérieures.

L'adjonction de ces deux lettres ne sera pas sans importance pour l'âge de nos médailles, si l'on veut

(1) Néron offrit à Jupiter Capitolin sa première barbe renfermée dans un coffret d'or enrichi de pierres très précieuses : *barbam-primam posuit , et conditam in auream pyxidem , et pretiosissimis margaritis adornatam Jovi-Capitolino consecravit.*

(Suet. in Néro. c. 12).

se rappeler qu'Antonin ne consentit à accepter du Sénat le titre de *Père de la Patrie*, que l'an 140 de notre ère (1).

Il doit résulter de ce fait, que les médailles des séries précédentes sur lesquelles ce titre ne se trouve pas exprimé, n'ont pu être frappées que dans les années 138 et 139, tandis que le monnayage de la dernière série peut s'être effectué pendant le cours des vingt années ; comprises entre l'an 140 et la mort d'Antonin.

Cette induction se trouve, en quelque sorte, confirmée par les médailles mêmes, en ce sens, que les anciens types sont très frustes, peu corrects et fort rares (2) ; tandis que les médailles qui appartiennent à la série la plus récente, et dont le monnayage aurait duré vingt ans, sont remarquables par leur belle conservation, le perfectionnement de leur type, et « qu'elles sont si communes, qu'on en trouve presque partout (3), je dirais même, sans exagération, qu'on pourrait en ramasser des muids entiers (4). »

(1) *Golzii thesaurus rei antiquariae*, p. 71. — Le Nain de Tillemont, vol. 2, p. 341.

(2) Ménard n'en fait même pas mention.

(3) Les médailles de la colonie de Nîmes abondent à Toulouse (*Origine de Toulouse*, p. 11, par M. le comte de Caylus). À la page suivante, le même auteur indique aussi, comme se trouvant à Toulouse, une médaille d'argent d'un très-petit module, qui se reconnaît, dit-il, par les deux lettres NM et au crocodile, qui est différent des médailles de la colonie.

(4) Ménard, vol. 7, p. 161. — Les villes qui continuèrent à user du droit de monnayage et qui émirent des coloniales-impériales en firent fabriquer des quantités considérables ; ces émissions allèrent peu-à-peu en diminuant dans les colonies, comme

M. Eckhel qui a établi un ordre chronologique dans le classement des médailles à coin romain n'y a point compris la médaille de Nîmes qui, en effet, ne peut appartenir à la série impériale des maîtres de Rome, et ne doit être classée que dans la contrée où elle a été fabriquée. Ainsi ces médailles ne doivent pas être considérées comme étant à coin romain; elles appartiennent à une série particulière soit par leur type ou par leur module; nous les considérons comme la dernière expression de l'indépendance Arécomique, et, en quelque sorte, le point de jonction de cette indépendance à l'incorporation de cette petite république au grand empire.

D'après les historiens, ce fut Marc-Aurèle qui accorda à tous les citoyens libres le droit de bourgeoisie romaine; ainsi, le *Jus latinum* qui n'était qu'un privilège devint général⁽¹⁾; la puissance romaine s'étendant de plus en plus, envahit le monde connu presque en entier; les monnaies de coin romain se répandirent partout et remplacèrent successivement celles des pays soumis.

Quant aux diverses particularités que présentent les contremarques apposées sur les types de la première série, c'est-à-dire, de la plus ancienne, nous n'essayerons pas de les expliquer; soit qu'elles aient pour but de modifier la valeur des monnaies, ou pour

dans toutes les autres parties de l'Empire romain et cessèrent enfin sous l'empire de Gallien, époque où la monnaie à coin romain remplaça toutes les autres. (Hennun; *Manuel de Numismatique ancienne*, vol. 2, p. 104).

(1) Tillemont, act. 28 sur Marc-Aurèle. — *Histoire du Languedoc*, vol. 1, p. 51

leur donner un cours hors du territoire des *Arcomici*; soit que les pièces, ainsi contremarquées, donnassent droit d'assister à certains spectacles ou d'occuper des places particulières. Nous nous en rapportons, à cet égard, aux conjectures proposées par M. de la Saussaye (1).

Nous dirons seulement à propos des contremarques IMP. ET AUG. que l'on voit réunies ou séparées sur les têtes mêmes des médailles nos 24, 25, 28, 29, 30, 31, 32, que ces coins parasites ont pu être appliqués à des pièces anciennes rentrées au trésor public, alors que Marc-Aurèle et Lucius Verus étaient devenus empereurs, et qu'on ne devait remettre en circulation qu'après cette formalité remplie.

Les auteurs anciens ont toujours donné une origine antique et souvent fabuleuse aux pays dont ils écrivaient l'histoire; ils ont dit, fort sérieusement, qu'un des Héraclides appelé *Nemausus* avait jeté les fondements de la cité Nemausienne, et cette tradition s'est perpétuée. C'est probablement aussi pour reculer, autant que possible, l'âge des coloniales-impériales de cette métropole, que les historiens modernes ont attribué à Auguste et à Agrippa les effigies gravées sur le type de ces médailles; appuyée par le grand nom de ceux qui l'avaient proposée, cette opinion a presque aujourd'hui l'autorité d'un jugement historique.

Si, à notre tour, nous avons voulu céder à la persuasion qu'on a généralement de vieillir ce qui est ancien, en rapportant au premier siècle de notre

(2) De la *Numismatique narbonnaise*, p. 171. — Voyez le xiv^e vol. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, p. 132.

ère, le monnayage de la médaille de Nîmes, nous aurions préféré voir sur le type principal, les images de Caius et Lucius, et dans ce monument, un hommage rendu par les Nemausiens au fondateur de la colonie, dans la personne de ses fils adoptifs. De cette manière, Nîmes conservait son caractère autonome, la loi n'était pas violée, puisque la médaille ne portait pas l'image de l'Empereur, mais elle était dédiée *IMPeratori DIVI Filio Patri Patriæ*, qui ne pouvait être que l'Empereur régnant, auquel d'ailleurs s'appliquait directement le revers symbolique. Nous donnons néanmoins la préférence à l'opinion que nous avons peut-être trop longuement développée.

Le silence des historiens de l'antiquité, l'ambiguïté de l'inscription rendent toutes les hypothèses admissibles ; nous n'en rejetons aucune, attendant la même indulgence pour celle que nous proposons ; nous y avons d'autant plus de droit, que notre première étude dans cette vue, a été de nous instruire nous-même, de chercher la vérité des faits et des temps avec toute la fidélité et l'exactitude possibles. Nous sommes cependant loin de considérer la question comme résolue ; nous appelons de tous nos vœux des recherches nouvelles ; les nôtres seront-elles sans fruit ? Nous l'ignorons ; c'est à vous, Messieurs, d'en juger !

LA TOUR DES VENTS A ATHÈNES.

Par M. AUGUSTE PELET (1).

Les anciens avaient déifié les vents, ils leur offraient des sacrifices pour se les rendre favorables ou pour apaiser leur fureur. Les Phéniciens, selon Eusèbe, furent les premiers à sacrifier aux vents dominateurs des mers. Les Grecs prirent d'eux, sans doute, cette nouvelle superstition; les Romains l'adoptèrent et la répandirent dans tous les pays de leur domination.

« En descendant du temple d'Esculape, situé au
» haut de la montagne, dit Pausanias, on trouve un
» autel consacré aux vents, à qui, certaine nuit de
» chaque année un prêtre fait des sacrifices; il pra-
» tique aussi autour de quatre fosses, je ne sais quel-
» les cérémonies secrètes propres à apaiser la fureur
» des vents, et il chante en même temps quelques vers
» dont on dit que Médée se servait dans ses enchan-
» tements (2).

» A Mothone, il y a un temple de Minerve *Anemo-*
» *tis* (3) avec une statue de la déesse. On dit que la
» statue a été posée par Diomède et que c'était un
» vœu qu'il accomplissait, car le pays était exposé à de

(1) Lu à l'Académie du Gard, dans sa séance du 23 juin 1860.

(2) Pausanias, chap. xii, p. 173.

(3) Du mot *ανεμος*, vent.

» fort grands vents, presque continuels, qui fai-
» saient beaucoup de ravages ; et depuis le vœu de
» Diomède, ces vents ne se sont plus fait sentir (1).

» Quand la vigne commence à pousser, si le vent
» d'Afrique souffle, il brûle tous les bourgeons et dé-
» truit l'espérance de l'année ; dans cette circons-
» tance, deux hommes prennent un coq de plumage
» blanc, et le tirant chacun par une aîle, le déchi-
» rent en deux ; ensuite ils courent tout autour de la
» vigne avec cette moitié de coq à la main, puis, se
» rendant ensemble au même lieu d'où ils sont partis,
» ils enterrent le coq, et croient par là garantir leurs
» vignes (2).» Qui sait si cette cérémonie, renouvelée
des Grecs, n'aurait pas aujourd'hui contre la maladie
qui détruit nos vignobles, la même influence qu'elle
exerçait jadis sur le fléau déchaîné de l'Afrique ?

Pour se rendre les vents favorables, les Troyens
prêts à s'embarquer pour l'île de Crète, sacrifièrent
une brebis noire aux vents orageux et une blanche
aux zéphirs heureux.

Les Lacédémoniens étaient dans l'usage de sacri-
fier à ces divinités un cheval sur le mont Taigète ;
ils le brûlaient et en jetaient les cendres, afin que les
vents dispersassent sur leur territoire les restes de
cette précieuse victime (3).

Auguste, partant pour l'expédition de la Sicile,
contre Sextus Pompée, sacrifia aux vents propices (4).

(1) Pausanias, chap. xxxv, p. 404.

(2) Id., xxxiv, p. 232.

(3) Festus ; *voce october*.

(4) Sénèque ; *quæst.*, vol. 17.

Ce prince dédia dans les Gaules un temple au vent *Circius*, ou la bise, qui, d'après Sénèque, désola ces provinces. On ne sait quel fut l'endroit où ce temple fut établi, mais l'on peut conjecturer, cependant, qu'il le fit construire dans l'une des villes où ce vent est plus violent que partout ailleurs : *Avenio*, *Arelata* ou *Nemausus* (1).

Vespasien éleva aussi, dans Antioche, un temple à tous les vents.

Plusieurs monuments épigraphiques sanctionnent encore l'existence de cet ancien culte.

Un autel votif, que Léon Rénier, notre savant épigraphiste, doit avoir retrouvé près de Constantine, prouve que les légions imitèrent l'exemple des Empereurs ; on lisait sur la face principale :

VENTIS
BONARVM TEMPE
TATIVM POTENTIBUS
LEG. III. AVG. DEDICANTE
Q. FABIO. CALVITINO
LEG. AVG. PR. PR.

Dion-Cassius indique en effet cette légion comme faisant son séjour habituel en Numidie (2) ; elle avait été créée par Auguste, et existait encore à l'époque où écrivait l'historien Grec.

On retrouve encore à Rome et dans toute l'Italie un grand nombre d'autres inscriptions dédiées aux vents ; la ville de Nîmes possède aujourd'hui, dans ses richesses épigraphiques, un autel votif qui se rap-

(1) Sénèque, *quæst.*, vol. 17.

(2) Dion, liv. v ; p. 23.

porte au culte de ces divinités (1) ; on lit sur ce monument :

SEVERA NIGRI. F.
VOLCANO ET VENTIS
V. S. L. M.

Au-dessous de l'inscription, on voit deux figures sculptées en bas-relief : une femme largement drapée est à genoux, dans l'attitude d'une suppliante, devant Vulcain, qui tient de la main droite un *malleum*, et de l'autre une espèce de haste, que la dégradation de la pierre ne permet pas de caractériser ; les tenailles du dieu sont placées à ses pieds ; la partie supérieure des deux figures manque. Sur le côté gauche de l'autel, on voit un masque avec des oreilles allongées par le haut, comme celles d'un faune, sans barbe ; sur le côté opposé, se trouve également une figure, mais cette dernière est barbue. Le style de cet autel rappelle la paléographie du troisième siècle.

L'alliance des deux divinités auxquelles Sévéra dédia cet autel ne surprendra pas, si l'on veut se souvenir que plusieurs mythologues ont considéré Vulcain comme fils de Junon et des vents (2), et, qu'ainsi, ce vœu aurait pu avoir pour but de rendre Thétis et les vents favorables, à quelqu'un qui entreprenait un voyage sur mer, car on sait que Thétis et Eurynome, filles de l'Océan, recueillirent et devinrent les protectrices de Vulcain, lorsque Jupiter le précipita dans la mer à cause de sa laideur.

Le culte de Vulcain était d'ailleurs fort ancien

(1) Cet autel, découvert à Nîmes en 1765 est à la porte d'Auguste.

(2) Hésiode; Théogon. 927.

dans les Gaules, puisque 200 ans avant J.-C. les Gaulois ayant déclaré la guerre aux Romains, leur roi Viridomarus fit vœu de consacrer à Vulcain toutes les armes des ennemis (1).

Les anciens ne connaissaient que les quatre vents cardinaux ; l'Est, ΑΠΗΛΙΩΤΗΣ ; le midi, ΝΟΤΟΣ ; l'Ouest, ΖΕΦΥΡΟΣ ; le nord, ΒΟΡΕΑΣ ; Homère n'en compte pas davantage. Plus tard, chacune de ces régions fut divisée en deux parties, et l'on compta huit vents : ΕΥΡΩΣ, entre l'est et le sud ; ΑΙΨΣ, entre le midi et l'ouest ; ΣΚΙΡΩΝ, entre le nord et l'est ; ΚΑΙΚΙΑΣ, entre le nord et l'ouest.

Un anémoscope découvert en 1759 sur la voie Appienne et publié par Piciaudi dans ses *monumenta peloponesia*, prouve que les anciens ont aussi divisé l'horizon en douze vents ; ce monument, probablement le même que l'on voit aujourd'hui à la villa Albani, consiste en une table de marbre, formant un dodécagone régulier divisé en douze rayons aboutissant, non point aux angles, mais sur le milieu des faces du polygone, où se trouvent tracés, en grec et en latin, dans l'ordre suivant, le nom de douze vents :

ΖΕΦΥΡΟΣ <i>Favonius</i>	ΑΙΨΣ <i>Africus</i>	ΑΙΒΟΝΟ ΤΟΓ <i>Austro afri cus</i>	ΝΟΤΟΣ <i>Auster</i>	ΕΥΡΩΣ ΤΟΓ <i>Euro aus ... R .</i>	ΕΥΡΟΣ <i>Eurus</i>
ΑΠΗΛΙΩ ΤΗΣ <i>Solanus</i>	ΚΑΙΚΙΑΣ <i>Vulturnus</i>	ΒΟΡΕΑΣ <i>Aquilo</i>	ΑΠΑΡΚ ΑΣ <i>Septentrio</i>	ΟΡΑΚΙΑΣ <i>Circius</i>	ΙΑΠΤΞ <i>Chorus</i>

(1) Plutarque ; in *Marcelli*. — Florus ; 1. 2. chap. 4. — Sénèque ; liv. 5, c. 17.

Selon Vitruve, les Romains comptaient vingt-quatre vents : *Septemtrio*, *Gallicus*, *Supernas*, *Aquilo*, *Boreas*, *Carbas*, *Solanus*, *Cæsius*, *Eurus*, *Vollturnus*, *Euronotus*, *Auster*, *Alsanus*, *Libonotus*, *Africus*, *Subvesper*, *Argestes*, *Favonius*, *Etesia*, *Circius*, *Chorus*, *Corus*, *Thræsiæ*, *Austroafricus*.

Enfin les modernes ont divisé l'horizon en trente-deux parties par un instrument qu'on appelle *la Rose des vents et du compas*.

Le monument le plus considérable élevé aux vents par les peuples de l'antiquité, est, sans contredit, la tour en marbre que les Grecs établirent au milieu de la ville d'Athènes à, l'époque où l'on n'en comptait que huit.

Cet édifice qu'un voyageur du moyen-âge comparait à un pigeonnier, existe encore aujourd'hui, tel que vous le voyez ici, exécuté à l'échelle d'un centième, non point sur les lieux, comme tous ceux que vous avez pu voir dans mon cabinet, mais d'après les plans si exacts de Stuart et Revett, et sur des photographies. C'est en copiant ces images, si fidèlement tracées par la lumière, que j'ai pu reproduire, sur le modèle, tout le pittoresque que le travail de vingt siècles a imprimé au marbre de cette belle ruine.

Varron est le premier historien qui ait fait mention de cette tour, un siècle avant notre ère; il lui donne le nom d'horloge, parce qu'en effet elle servait à cet usage, comme on le verra tout à l'heure. « Dans le milieu du même hémisphère, dit-il, autour » de l'axe, on voit le cercle des huit vents, comme » à Athènes à l'horloge que fit Cyrrhestes (1).

(1) *In eodem hemispherio, circum cardinem, est orbis ven-*

Plus tard, l'architecte d'Auguste a dit, à propos de ce monument : « Ceux qui ont recherché plus exactement la nature des vents, ont estimé qu'il y en avait huit ; comme Andronicus Cyrrestes l'a voulu témoigner en bâtissant, à Athènes, une tour à huit angles, de marbre, et dans chacun des côtés de l'octogone, la représentation des vents, chacun vis-à-vis de l'endroit d'où il a coutume de souffler. Au-dessus de cette tour, il y a une petite pyramide de marbre soutenant un triton de bronze qui tient une baguette à la main, et est fait avec cette adresse, qu'il tourne selon le vent, tenant toujours la baguette du côté de celui qui souffle (1) ».

Pausanias, dans son voyage historique de la Grèce, ne parle nullement de cet édifice ; c'est d'autant plus regrettable, qu'il aurait pu nous indiquer l'époque de sa construction et nous apprendre les divers usages auxquels l'architecte l'avait destiné.

La première description que les modernes ont donnée de ce monument se trouve dans la relation d'un voyage fait à Athènes en 1674 par le père Babin ; cet ouvrage, dont on ne connaît que deux exemplaires, l'un à Londres, l'autre à Lyon (2) était peu propre à donner une idée juste d'un édifice qui n'a point d'analogue dans l'antiquité.

« Vers le milieu de la ville d'Athènes, dit le père Babin, il y a un ancien temple de marbre tout en-

torum octo, ut Athenis, in horologio quod fecit Cyrrestes.
(Varron, *De re rustica*, liv. III, chap. v.)

(1) Vitruve, liv. I, c. 8.

(2) Le comte de Laborde a publié cet ouvrage dans son 1^{er} volume d'Athènes aux xv^e, xv^{re} et xvii^e siècles, p. 202.

» tier en octogone ; à chaque côté des angles , par
» dehors, il y a une figure humaine fort bien faite en
» bas-relief, couchée et de six pieds de long, avec des
» fleurs ou semblables choses à la main. Chaque fi-
» gure est différente , et toutes représentent les huit
» vents auxquels, probablement était consacré ce beau
» temple, qui, sans ces huit angles, ressemblerait à un
» pigonnier.

» Ce temple, que quelques-uns disent être le tom-
» beau de Socrate , est, en quelque façon , comme les
» anciens temples des Égyptiens idolâtres , qui
» étaient beaux à l'extérieur ; mais l'on ne voyait de-
» dans que des rats , des crocodiles et toutes sortes
» de serpents. Ainsi , il peut être le hiéroglyphe des
» hypocrites , puisqu'il fut consacré aux vents , et qu'il
» est beau à l'extérieur , au lieu que dedans , si l'on
» excepte les murailles et la voûte de marbre en fa-
» çon de dôme , l'on ne voit en bas qu'un cloaque et
» une infinité d'ordures.»

Trois ans plus tard, deux savants antiquaires publièrent la relation d'un voyage d'Italie, de Dalmatie, de la Grèce et du Levant ; l'on y voit une gravure de l'époque, qui est plutôt l'image d'un de nos moulins à vent, que la représentation de la tour de marbre dont vous avez sous les yeux le modèle (1).

A l'époque où Spon et Wheler se trouvaient à Athènes, le sol intérieur de la tour des vents était au même niveau que celui de la ville, c'est-à-dire, à quatre mètres plus élevé que le sol antique ; ces voyageurs ne purent, par conséquent, donner, sur les di-

(1) Spon et Wheler, Amsterdam 1679.

mensions de notre édifice , d'autres mesures que la largeur des faces de l'octogone ; mais ils comprennent, les premiers, l'esprit et l'importance artistique des bas-reliefs qui les décorent, et en donnèrent une description savante , qui a servi de modèle aux écrivains de notre époque.

Longtemps plus tard , deux hommes d'un mérite transcendant que vous pourrez bientôt apprécier, firent oublier par leurs savantes explorations en Grèce, toutes les publications dont les monuments d'Athènes avaient été l'objet⁽¹⁾.

Après eux ⁽²⁾ cependant, M. le Roy, historiographe de l'Académie royale d'architecture , fit paraître un magnifique ouvrage en deux volumes in-folio , *sur les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, où il a décrit ces monuments , moins en artiste qu'en historien spirituel. Voici, relativement à la Tour-des-Vents un épisode qui n'est pas sans intérêt :

« Des religieux Turcs, qu'on nomme tourneurs , se servent aujourd'hui de la Tour-des-Vents pour une pratique singulière dont M. Le Roy fut témoin, lors de son passage à Athènes, et qu'il décrit de la manière suivante : « Le chef se met au centre de l'édifice , et, après avoir fait des prières, il commence » à tourner sur ses pieds sans changer de place, au » son d'une espèce de flûte que les Grecs appellent » *Naye* ; les religieux s'assemblent autour de ce chef à » une certaine distance, tournant aussi sur leurs pieds » et en même temps autour de lui. Cette cérémonie

(1) *Les Antiquités d'Athènes*, de Stuart et Revett, 1762.

(2) En 1770.

» me parut des plus curieuses , et semble représenter
» le système du monde ; peut-être même, qu'en se li-
» vrant à des conjectures, on pourrait penser qu'elle
» a été imaginée par les prêtres égyptiens ou chal-
» déens que nous croyons les premiers inventeurs de
» l'astronomie , et qu'ils voulurent exprimer par là le
» mouvement du soleil, qui est au centre du système
» planétaire et tourne sur son axe, et celui des pla-
» nètes qui, en tournant sur elles-mêmes, font des
» révolutions autour de cet astre. Mais voici ce que
» j'appris à Constantinople de l'objet de cette céré-
» monie parmi les Turcs : ces religieux prétendent
» que, pour penser à Dieu avec plus de recueillement
» il faut se détacher entièrement de toutes les pen-
» sées de ce monde, et l'étourdissement qu'ils se
» donnent en tournant de cette manière, les met dans
» une espèce d'extase, qui est telle, qu'alors ils s'ima-
» ginent ridiculement communiquer avec le créa-
» teur. »

Le travail le plus complet, sous tous les rapports, qui ait été publié jusqu'ici sur les monuments antiques de la Grèce, est, sans contredit, le magnifique ouvrage de J. Stuart et N. Revett, peintres et architectes anglais, qui apportèrent à Londres, en 1755, les précieux matériaux qu'ils avaient recueillis pendant un voyage de cinq années et qu'ils ne publièrent qu'en 1762. Cet ouvrage qui réunit les suffrages des savants, des artistes et des amateurs, présente l'histoire et la description détaillée des monuments importants de la Grèce ; ainsi, grâce aux recherches patientes, aux observations multipliées, aux mesures scrupuleusement exactes de MM. Stuart et Revett et à quelques photographies, j'ai pu exécuter, sans avoir

l'édifice sous les yeux, le modèle que vous voyez, sur lequel vous pourrez suivre avec facilité les descriptions que nous allons emprunter, en grande partie, à ces savants et consciencieux architectes.

Après avoir obtenu l'autorisation de faire déblayer à leurs frais, la Tour-des-Vents, MM. Stuart et Revett se convinrent que ce monument, tout en marbre, avait 14 mètres de hauteur, sans y comprendre le triton dont jadis il avait été couronné ; et que chacune des faces de l'octogone régulier qui en formait le plan, avait une largeur de 5 mètres.

Il y avait originairement deux portes : l'une sur la face nord-est, qui lui sert maintenant d'entrée ; l'autre sur la face nord-ouest qui est murée ; ces entrées, couronnées d'un fronton, étaient précédées d'un petit péristyle de 2 mètres de largeur, dont la couverture était supportée par deux colonnes cannelées et sans bases, établies sur trois marches qui régnaient autour du monument et en forment le stylobate.

La tour circulaire ajoutée au monument, sur la face méridionale, communiquait avec l'intérieur de la tour octogone, par le moyen d'une ouverture carrée et peu considérable pratiquée dans le mur de cette face.

Chaque face extérieure de la tour octogone, abstraction faite de ses ornements, présente, dans toute sa hauteur, un seul plan perpendiculaire. Ce n'est pas seulement par les huit faces orientées de cette tour, qu'Andronicus se contenta d'indiquer la situation des huit vents principaux ; il voulut encore représenter l'image de chaque vent sur la face qui regardait le côté d'où il venait, non point avec des joues enflées, comme nos peintres et nos graveurs se plaisent à

le faire à présent ; mais chacun avec de grandes ailes , leur nom grec et les attributs qui caractérisent ces figures d'après les effets de ces vents sur le climat d'Athènes. *Libs* et *Zéphyrus* sont les seuls qui aient les jambes nues ; les autres portent tous des espèces de brodequins ; chacun d'eux , sauf *Eurus* , se distingue par un symbole particulier. Voici de quelle manière ces attributs ont été interprétés par Stuart et Revett.

1° ΒΟΡΕΑΣ , *Septentrio* , le nord ou la trémontane : il est froid et impétueux. On doit peut-être attribuer aux cavernes et aux rochers qui se trouvent dans la direction de ce vent , le bruit à la fois sourd et fort qu'il fait entendre à Athènes ; son sifflement ressemble assez au son que produirait une conque marine , et c'est probablement par allusion à cette ressemblance, que le sculpteur a mis en effet une conque marine dans la main de Borée. Il le représente ici sous la figure d'un vieillard qui regarde le spectateur en face : il est plus chaudement vêtu qu'aucun des autres vents, *Sciron* excepté ; car , sur la tunique ou vêtement fermé qui lui descend jusqu'aux genoux , il porte un autre vêtement court, avec des manches qui lui couvrent les bras jusqu'au poignet. Sa tunique de dessous est peut-être l'*exomis* , celle qui a des manches, la *cheirotota* , et son manteau , la *chlamys* des anciens .

2° ΚΑΙΚΙΑΣ , *Aquilo* , nord-est ou bise. Il est nébuleux, humide et froid , quelquefois accompagné de neige, de grêle et de tempête. La figure qui le représente est un vieillard d'un aspect sévère, qui tient de ses deux mains un bouclier circulaire, d'où il semble préparé à lancer avec fracas un orage de grêle.

Le dedans du bouclier est tourné devant les spectateur; l'attache, que l'on voit au milieu, ne permet pas de douter que ce soit un bouclier qui contient des grains de grêle, et non pas des olives, comme le suppose Wheler.

3^o ΔΙΠΛΑΙΩΤΗΣ, *Subsolanus*, l'est à l'époque de l'équinoxe. Il amène une pluie douce très-favorable à la végétation. Le sculpteur l'a représenté sous la figure d'un jeune homme dont les cheveux flottent dans tous les sens. Il a l'air ouvert et gracieux; dans le pan de son manteau, qu'il soutient de ses deux mains, on aperçoit des fruits de toute espèce, un rayon de miel et quelques épis de blé. On suppose, à Athènes, que ce vent contribue à la fertilité et à l'abondance; selon les expressions du derviche Mustapha « c'est un vent divin qui apporte de la Mecque les bénédictions de Dieu. »

4^o ΕΤΡΩΣ, *Vulturnus*, sud-est, vient du côté où le soleil se lève dans les jours les plus courts; ce vent, à Athènes, donne un temps sombre et étouffant, et beaucoup de pluie. Le sculpteur l'a représenté sous la figure d'un vieillard d'une physionomie morose, enveloppé dans son manteau plus complètement que tous les autres. Une partie de ce manteau cache entièrement le bras et la main droite, tandis que l'autre, qui couvre le bras gauche, sert en même temps d'abri au visage. La tunique est beaucoup plus longue que dans les autres figures.

5^o ΝΟΤΟΣ, *Auster*, sud ou marin, vient du midi du printemps. Le sculpteur l'a représenté sous la figure d'un homme qui vide un vase.

6^o ΑΙΨΣ, *Africus*, sud-ouest, garbin, vient du côté où le soleil se couche aux plus courts jours; ce

vent traverse, dans sa direction, le golfe Saronique, vient frapper toute cette partie de la côte de l'Attique, qui s'étend de l'isthme de Corinthe au cap *Sunium*, et entre droit au Pyrée. Il est représenté sous la figure d'un homme robuste qui tient dans ses mains l'aplustre d'un vaisseau⁽¹⁾ et semble le pousser devant lui. Mais ce symbole exprime-t-il la facilité avec laquelle les vaisseaux poussés par le vent du sud-ouest, entrent dans le Pyrée ? ou sert-il à caractériser celui qui le porte comme destructeur des vaisseaux, parceque, en'effet, lorsque le vent sud-ouest souffle, cette partie de la côte de l'Attique est d'une navigation dangereuse ? C'est ce qu'il n'est pas facile de déterminer.

7^o ΖΕΦΥΡΟΣ, *Zephyrus* ou *Favonius*, vent d'ouest, vient du côté où le soleil se couche à l'équinoxe ; pendant l'été ce vent est étouffant ; mais au printemps, il est agréable, chaud et favorable à la végétation. Il est ici représenté comme un beau jeune homme, d'une figure douce et aimable, qui paraît glisser légèrement avec un mouvement facile et gracieux. C'est la seule des huit figures qui soit sans tunique. Elle est entièrement nue, excepté le manteau flottant, dans le pan duquel elle porte des fleurs.

8^o ΣΚΙΡΩΝ, *Corus*, nord-ouest, vient du côté où le soleil se couche aux plus grands jours ; c'est le plus sec qui souffle à Athènes. Ce vent, extrêmement froid en hiver, est, pendant l'été, impétueux, dévorant, et toujours accompagné d'éclairs vifs et fréquents. Il

(1) L'*Apluston* se plaçait au sommet de la poupe des vaisseaux, mais l'usage n'en est nulle part décrit avec clarté.

nuit beaucoup à la végétation , et affecte même la santé des habitants. On remarque un air de langueur dans l'attitude de cette figure. Sa tunique supérieure est, comme celle de Borée, très-courte et garnie de manches qui descendent jusqu'au poignet. Le vase qu'il tient est d'une forme très-différente de celle du vase propre à contenir de l'eau, que l'artiste a placé dans les mains de *Notos* ; celui-ci serait un symbole très-peu convenable pour un vent sec , tandis que le premier , travaillé avec recherche , semble représenter un pot à feu d'airain , dont Sciron se sert pour répandre des charbons ardents et des cendres, symboles naturels de la chaleur dévorante de ce vent et des éclairs fréquents dont il est accompagné (1) ;

Ces figures sont aussi remarquables par la beauté de l'exécution , que par le caractère admirable des têtes. Les sujets qu'elles représentent, suffiraient d'ailleurs pour les rendre singulièrement intéressantes ; elles sont d'un beau style et d'une exécution large ; elles expriment d'une manière ingénieuse les caractères des vents qu'elles représentent.

Sous chacune des figures que nous venons de décrire , est un cadran solaire ; or, comme celui qui regarde l'ouest, est, sauf le renversement des lignes , absolument le même que celui qui regarde l'est ; et comme la ligne méridienne , tracée sur la face sud , est une perpendiculaire de laquelle s'éloignent également les lignes horaires du matin et du soir ; il est évident que l'astronome qui traça les cadrans, supposa que les faces de cette tour octogone répon-

(1) Jul. Pollux , appelle cette sorte de vase d'airain dans lequel on porte des charbons ardents: Πέπρον (*Anom.*, l. vi, p. 89)

daient exactement aux quatre points cardinaux , ainsi qu'à leurs quatre points intermédiaires ; et , en effet, il ne s'est pas trompé.

Toutes les lignes de ces cadrans sont encore entières ; les trous dans lesquels les styles étaient fixés , ne sont pas dégradés, mais les styles n'existent plus. Ces cadrans indiquent par leurs projections, non seulement les heures du jour, mais encore les solstices et les équinoxes ; et les jours les plus grands comme les plus courts y sont tous partagés en douze heures.

La couverture de l'édifice est remarquable par sa construction, la forme en est élégante, et produit un très-bel effet. Ce toit est de marbre et taillé en forme de tuiles qui viennent s'amortir contre une petite corniche simple et élégante, décorée, sur chaque face, de trois têtes de lion percées, qui servent de gouttières pour l'écoulement des eaux pluviales.

M. Le Roy, suppose que ces têtes représentent les vingt-quatre vents que les Romains faisaient entrer dans leur *schema* (1); c'est là une erreur que MM. Stuart et Revett ont victorieusement démontrée.

Lorsque ces architectes arrivèrent à Athènes, la Tour-des-Vents se trouvait jusqu'à une hauteur considérable , remplie de terre et de décombres ; pour remédier aux obstacles que les inégalités du terrain pouvaient apporter à la célébration du rite religieux dont nous avons parlé, on y avait construit un plancher de sapin à près de trois mètres au-dessus de l'ancien

(1) Le *schema*, répond au mot boussole qui serait plus clair , mais dont on ne peut pas se servir, puisque les anciens ne connaissent pas cet instrument.

sol, de sorte qu'une étude consciencieuse de l'intérieur de cette tour était devenue impossible. Nos savants voyageurs s'adressèrent alors au *scheih*, ou chef des derviches, pour obtenir la permission d'ôter ce plancher pour faire déblayer ce qui se trouvait au-dessous, ce qui leur fut gracieusement accordé. Après avoir fait enlever, disent-ils, environ 2700 pieds cubes de pierres, d'ordures et d'ossements humains (1), ils découvrirent, en son entier, l'ancien pavé de la tour, qui est en marbre blanc.

Leur exploration terminée, ces architectes rétablirent le plancher au même niveau où ils l'avaient trouvé, en y ménageant, toutefois, une trappe, pour laisser aux voyageurs la faculté d'étudier les particularités que présente l'intérieur de ce monument original. Mais cette sage précaution a été, jusqu'ici, sans résultat, car nous n'avons pas eu, que je sache, sur la destination de cette tour, d'autres détails que ceux qui nous ont été transmis par ces savants anglais.

A l'intérieur, les faces octogonales ne présentent pas, comme à l'extérieur, un seul plan perpendiculaire. A 1^m 80 du sol antique, il y avait une corniche, toute simple, sur laquelle on avait appuyé le plancher dont nous venons de parler. A 2^m 50 plus haut, on voit une autre corniche denticulée, avec médaillons, interrompue par les portes d'entrée; au-dessus de cette corniche, chaque face est en saillie de 8 centim. sur la partie inférieure de la même face, jusqu'à la hauteur de 9^m 60; là se trouve établie une plinthe

(1) Comme les Grecs enterraient ordinairement leurs morts dans les églises, les ossements humains trouvés dans la Tour-des-Vents ont fait supposer que cet édifice avait été autrefois transformé en une église chrétienne.

unie, en saillie de 50 centimètres, sur laquelle reposent huit colonnes cannelées de 1^m 20 de hauteur, y compris le chapiteau ; ces colonnes, sans base, répondant aux angles de la tour supportent un entablement circulaire ainsi que la plinthe sur laquelle elles reposent ; le toit de l'édifice est établi sur cet entablement. Outre les deux grandes portes, l'intérieur de la tour était éclairé par huit ouvertures ou fenêtres placées au-dessus des figures des vents. Quelques auteurs ont supposé que ces ouvertures qui s'agrandissent en s'évasant dans l'intérieur, rendaient aussi, lorsque le vent y entraît des sons variés, ou mettaient en mouvement quelque timbre par le son duquel on était averti du vent qui soufflait.

Il reste à examiner le plan intérieur de la Tour-des-Vents, qu'on ne peut apercevoir sur le modèle en relief, mais dont la disposition sera facile à comprendre sur le plan graphique que je joins à ce modèle.

Le pavé de l'intérieur de la tour est plus bas que le seuil de la porte, et l'on y descend par la marche L : les cercles et les canaux qui sont creusés dans le pavé de marbre, n'ont encore été l'objet d'aucune explication particulière ; on doit observer cependant que le trou circulaire, qui est au centre, communique à un passage souterrain conduisant à l'extérieur du monument.

« Il est assez difficile, disent MM. Stuart et Revett, de déterminer l'usage auquel étaient destinés ces canaux ; cependant quelques raisons peuvent faire présumer que ce sont les restes d'une clepsydre, ou horloge d'eau (1).

(1) Outre les cadrans solaires, les anciens avaient encore, au

» Le canal principal règne , en ligne droite , de la face sud de l'octogone au centre du pavé où se trouve un trou circulaire qui communique à un passage souterrain. Or , la partie de l'édifice qui est construite en saillie, sur la face sud, et dont le plan forme à peu près les trois quarts d'un cercle , pourrait fort bien avoir été le *castellum* ou réservoir qui fournissait continuellement la quantité d'eau nécessaire pour alimenter la clepsydre. Le trou pratiqué au milieu du pavé, et qui communiquait à un canal souterrain , aurait alors naturellement servi à l'écoulement de l'eau qui avait fait mouvoir la machine.

» Nous ne ferons maintenant aucune tentative pour déterminer la structure particulière de cette machine , et pour montrer comment les parties qui en restent pouvaient s'adapter à celles qui sont détruites depuis longtemps : établir une semblable discussion, ce serait annoncer la prétention de donner une preuve directe et positive , tandis que nous n'avons voulu présenter ici qu'une simple conjecture.

» On pourrait peut-être objecter , ajoutent nos architectes , que des cadrans solaires suffisaient pour indiquer les heures , et que par conséquent la machine intérieure , dont nous supposons l'existence , aurait été superflue. Mais on sentira que cette objection n'est d'aucun poids , et que les cadrans solaires eux-mêmes présentent une circonstance de plus en faveur de notre hypothèse , si l'on réfléchit qu'ils ne pouvaient être d'aucun usage pendant la nuit et lorsque le temps

moyen de l'eau , différentes méthodes pour mesurer le temps. Vitruve , ch. 9 du livre ix). Plinè parle de l'horloge d'eau construite à Rome par Scipion Nasica , *idque horlogium sub tecto dicebat* , l. viii , chap. dernier.

était couvert, et que dans ces deux cas, il fallait nécessairement avoir recours à quelque autre instrument. C'est par un semblable motif que l'on plaça en même temps un cadran solaire et une horloge d'eau dans les bains d'Hippias dont Lucien nous a donné une description (1). Il paraît également probable, d'après un passage de Pline (2), que ces deux espèces de cadrans se trouvaient à Rome dans le *Forum* ; la raison qu'en donne cet écrivain est celle que nous venons d'alléguer : il observe qu'après avoir enfin construit un bon cadran solaire dans ce lieu, on ne pouvait encore connaître l'heure, lorsque le ciel était couvert, et que, pour remédier à cet inconvénient, on construisit une horloge d'eau. Quelque habiles qu'aient été les anciens, on peut douter cependant qu'à force de soins ils fussent parvenus à faire une clepsydre qui mesurât les heures, pendant un espace de temps un peu considérable, avec ce que nous regarderions aujourd'hui comme un degré d'exactitude passable ; et alors le cadran solaire devenait le régulateur nécessaire de la clepsydre, comme celle-ci était le complément indispensable du cadran solaire.

» Il est donc évident que le monument que nous décrivons, décoré avec tant de soin, placé près du marché public, dans un endroit des plus fréquentés d'Athènes, servant à indiquer la direction du vent, la saison de l'année et l'heure du jour, et par conséquent à régler tant d'usages importants de la vie ci-

{1} ... Et les heures y sont indiquées de deux manières ; l'une par l'eau et par le son (ou par l'eau et une machine), l'autre par le soleil (Lucien dans Hippias).

{2} Pline . *Hist. nat.* . l. vii, chapitre dernier.

vile, n'aurait qu'imparfaitement rempli cette destination, sans une machine analogue à la clepsydre. L'idée qu'il s'en trouvait une dans la tour octogone, nous fut d'abord suggérée par les canaux qui en sillonnent le pavé. Quel qu'eût été leur usage, il est certain que ce sont les restes d'une construction autrefois plus considérable. La régularité avec laquelle ils ont été creusés, indique assez positivement qu'une grande exactitude dans l'exécution était regardée comme nécessaire pour produire l'effet, quel qu'il fût, auquel ils étaient destinés⁽¹⁾.

Ce qui semblerait, d'ailleurs, confirmer l'opinion de MM. Stuart et Revett, sur l'existence de la clepsydre, c'est une suite d'arcades que l'on voit hors de la tour, dans la direction de cet édifice, au-dessus de la petite tour adjacente; ces arcs, actuellement détruits à leur partie supérieure, ont bien pu être des-

(1) Pline nous apprend que le premier cadran solaire, exposé à Rome pour l'usage du public, fut apporté de Catane en Sicile, et placé sur une colonne, près de la tribune aux harangues, par le consul M. Valerius Messala, l'an de Rome 491; mais comme il avait été construit pour une latitude plus méridionale, transporté dans le forum de Rome, il n'indiquait plus les heures avec exactitude. Tel qu'il était cependant les Romains le firent pour règle pendant quatre-vingt-dix ans, jusqu'à ce que Q. Marcins Philippus, qui fut censeur avec Lucius Paulus en fit tracer un autre plus exact, à côté de l'ancien; les Romains, observe Pline, lui surent un gré particulier de ce présent. Cependant on ne pouvait pas encore savoir l'heure, lorsque le temps était couvert. Cinq ans après on remédia à cet inconvénient: Scipion Nasica, collègue de Lœnas, introduisit la méthode de diviser la nuit et le jour en heures égales, par le moyen de l'eau. Il construisit, pour cet effet, une machine que Pline appelle *horologium*, en ajoutant qu'il la plaça dans un lieu couvert (*sub tecto*), [et il en fit la dédicace, l'an de Rome 595, 158 ans avant la naissance de J.-C.

(Pline, *Hist. nat.*, l. VII. chapitre dernier.)

tinés à supporter des tuyaux pour conduire à ce monument l'eau de quelque fontaine voisine.

Malheureusement ces judicieuses conjectures n'ont été l'objet d'aucune recherche ultérieure. Obligés de rétablir le sol de la rue tels qu'ils l'avaient trouvé, MM. Stuart et Revett firent remblayer les fouilles qu'ils avaient faites, et, très probablement depuis cette époque, aucun de nos savants voyageurs ne s'est avisé de faire ouvrir la trappe que, dans l'intérêt de l'art, ces architectes anglais avaient ménagée sur le plancher de la tour.

Vous déplorerez, comme moi, Messieurs, l'état d'abandon de cet élégant et mystérieux monument.

Je ne puis m'empêcher de faire ici une réflexion :

Comment se fait-il que le roi Othon, issu d'une race où le culte de l'art est, pour ainsi dire, héréditaire, n'ait pas considéré comme un devoir pour lui, de continuer l'œuvre de ces savants Anglais ? Aurait-il dégénéré au contact de ces populations orientales abâtardies par le despotisme ? Sous cette funeste influence aurait-il répudié les nobles traditions de ses pères ? Serait-il détourné par les difficultés inséparables d'un Etat naissant ? Céderait-il à des nécessités financières ?

Quelle que soit la cause de sa conduite nous en gémissons.

A ne voir les choses que du côté matériel, le souverain de la Grèce devrait être convaincu que, pour lui surtout, dans une contrée où l'art a enfanté tant de merveilles, le culte de l'art est une richesse, que c'est la source la plus certaine, la plus abondante, peut-être, de ses revenus.

NOTE

sur

DES MONNAIES IMPÉRIALES D'ARGENT

Découvertes dans la Sylve-Godesque, en avril 1860 ;

Par M. E. GERMER-DURAND.

Une découverte de monnaies romaines vient d'être faite par M. de Roussel, dans son domaine de *Saint-Jean*, en *Sylve-Godesque*. Cet intelligent amateur a bien voulu me permettre de les étudier et de les classer, et j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie le catalogue descriptif que j'en ai dressé.

Ces pièces, au nombre d'environ 200, étaient, par suite de l'oxidation, adhérentes entre elles, et formaient deux rouleaux compactes.

Sur les 200 impériales d'argent qui composaient ce petit trésor, 123 seulement sont assez bien conservées pour que j'aie pu les classer.

Deux causes principales expliquent l'état d'extrême détérioration de ces monnaies. La première, c'est leur séjour de près de 1600 ans dans un terrain salant ; la seconde, c'est le bas titre de l'argent monnayé, à l'époque où elles ont été frappées, par suite des fraudes des monétaires (1). Ces fraudes, on le sait, allèrent si loin, surtout à partir du règne de Valérien, que

(1) Voir M. J. de Witte, *Du christianisme de quelques impératrices romaines avant Constantin*, dans le tome III des *Mélanges d'Archéologie*.

les réformes qu'Aurélien voulut introduire, quelques années après (274), dans la fabrication des monnaies, provoquèrent une révolte des monétaires (1); et que, même après l'avoir comprimée, Aurélien ne put obtenir une réforme complète. C'est seulement vingt ans plus tard que les pièces de bronze saucé disparaissent, pour faire place aux nouveaux deniers d'argent pur portant les sigles xcvī, marque du poids légal du denier d'argent, à partir de l'année 294 (2).

Les 123 pièces que j'ai reconnues offrent dix-huit têtes et quatre-vingt-douze revers différents. Comme on peut le voir par les dates que j'ai mises en marge, elles vont de Julia Domna à Gallien, et ont, par conséquent, été frappées dans l'espace de 71 ans, c'est-à-dire de l'an 197 à l'an 268 de notre ère.

Les monnaies de Gallien, de sa femme Salonine et de son fils Salonin étant les plus récentes, c'est évidemment sous le règne de ces princes que ce petit trésor a été confié au sol qui vient de le restituer. L'état de l'Empire romain à cette époque nous permet même de supposer les circonstances dans lesquelles cet enfouissement a eu lieu. Le malheur de Valérien, fait inoui dans les annales du peuple-roi, qui n'avait jamais vu tomber son chef entre les mains des ennemis, la peste, la famine, les tremblements de terre, la révolte

(1) Vopisc, *in Aureliano*, 38; — Aurel. Victor, *de Cæsari-bus*, xxxv, 6; — Epi., xxxv, 4; — Eutrop., *Hist.*, ix, 14; — Suid., v. *Μονητάριοι*.

(2) Marchant, *Lettres sur la Numismatique*, p. 416 et suiv. de l'édition Leleux. — Th. Mommsen, *Ueber den Verfall des römischen Münzwezens in der Kaiserzeit*, dans les *Berichte über die Verhandlungen der Königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, 1851, p. 264 et suiv.

de Postume, ses guerres dans les Gaules contre ses compétiteurs, les incursions des Barbares, etc.; toutes ces calamités qui marquent le règne de Gallien, dûrent amener à chaque instant, dans l'existence des Gallo-Romains de nos contrées, aussi bien que dans celle des habitants du reste de l'Empire, quelques-unes de ces catastrophes soudaines qui déterminent l'esclave ou le petit commerçant à enfouir son pécule, avec l'espoir, souvent déçu, de le retrouver en des jours meilleurs.

Les revers de ces pièces sont assez variés, et quelques-uns même nous ont paru rares.

Le n° 25, que nous attribuons à Maxime, fils de Maximin I^{er}, nous laisse des doutes, à cause du titre d'Auguste, que lui donne la légende du droit.

Le n° 58, seule pièce de bronze qui se soit trouvée mêlée à toutes ces impériales d'argent, est d'une conservation parfaite.

Le n° 92 offre cette circonstance remarquable que le revers, au lieu d'une légende adaptée au type du guerrier foulant aux pieds un vaincu, ne présente que la répétition du nom et du titre de l'Empereur : au droit, IMP. GALLIENVS. P. F. AVG.; au revers, IMP. GALLIENVS. AVG.

Les pièces qui ont le moins souffert de leur long séjour dans la terre sont celles de Sévère Alexandre, sans doute à cause du titre plus élevé du métal, peut-être aussi parce qu'elles étaient encore neuves, lorsqu'elles ont été retirées de la circulation.

Outre ces monnaies d'argent trouvées toutes ensemble, M. de Roussel a souvent recueilli, mais isolément et à diverses époques, depuis qu'il possède le

domaine de *Saint-Jean*, de nombreuses monnaies de bronze du même temps.

Nous ne donnons ici que le catalogue des impériales d'argent découvertes en 1860.

IVLIA DOMNA,

Mariée à Septime Sévère, l'an 173 ; impératrice en 193 ; se laisse mourir de faim en 217, après l'assassinat de son fils Caracalla.

193-217 1. IVLIA. PIA. FELIX. AVG. Tête de Julia Domna, dans un croissant.

ṙ. VENVS. GENETRIX. Vénus assise, la main gauche appuyée sur une haste, la droite tendue en avant (4 exempl.)

— 2. Même légende et même tête.

ṙ. LVNA. LVCIFERA. Diane, dans un bige. (2 exempl.).

CARACALLA,

Né en 188 de J.-C. ; déclaré César en 196 ; décoré du titre d'Auguste et de la puissance tribunitienne en 198, succède à son père en 211 ; assassiné en 217.

211 3. IMP. ANTONINVS. AVG. Tête radiée de Caracalla, à droite.

ṙ. P. M. TR. P. XV. COS. II. P. P. Femme debout à gauche, tenant dans la main droite des épis au-dessus d'un *modius*, et de la gauche une corne d'abondance.

— 4. ANTONINVS. PIVS. AVG. BRIT. Tête laurée de Caracalla, à droite.

ṙ. P. M. TR. P. XV. COS. III. Femme assise, tenant dans la main droite

- une patère ; dans la gauche, deux cornes d'abondance (Petit module).
- 214 5. ANTONINVS. PIVS. AVG. GERM. Tête radiée à droite.
R. P. M. TR. P. XVIII. COS. III. P. P.
Femme assise, appuyée de la main gauche sur une haste, et tenant dans la droite une patère.
- 6. Même légende et même tête.
R. P. M. TR. P. XVIII. COS. III. P. P. Hercule pacifère debout à gauche, tenant dans la main droite un rameau d'olivier, et dans la gauche une haste.
(2 exempl.)
- 7. Même légende et même tête.
R. P. M. TR. P. XVIII. COS. III. P. P.
Femme assise, un enfant à ses pieds.
(2 exempl.)
- 8. Même légende et même tête.
R. P. M. TR. P. XVIII. COS. III. P. P.
Figure en toge, marchant à droite, la main gauche tenant un rameau.
- 9. Même légende et même tête.
R. P. M. TR. P. XVIII. COS. III. P. P.
Esculape debout à droite, tenant un bâton auquel sont enroulés deux serpens.
- 215 10. Même légende et même tête.
R. P. M. TR. P. XVIII. COS. III. P. P.
Jupiter nu, debout, tenant dans la main droite la foudre, et, de la gauche, appuyé sur une haste. (3 exempl.)
- 11. Même légende et même tête.

11. P. M. TR. P. XVIII. COS. III. P. P.
Lion à tête radiée, ayant un foudre
dans la gueule.
- 215 12. Même légende et même tête.
11. P. M. TR. P. XVIII. COS. III. P. P.
Apollon debout à droite, tenant un
globe dans sa main droite étendue.
(2 exempl.)
- 216 13. Même légende et même tête.
11. P. M. TR. P. XX. COS. III. P. P. Victoire
assise; en face d'elle, un trophée. Entre
la Victoire et le trophée, xx (*vota vicen-*
nalia). — A l'exergue, VIC. PAR. (*Vic-*
toria parthica). (2 Exempl.)
- 14. Même légende et même tête.
11. P. M. TR. P. XX. COS. III. P. P. Hercule
pacifère debout à gauche, tenant dans
la main droite un rameau d'olivier, ap-
puyé de la gauche sur une haste (2 ex.)
- 15. Même légende et même tête.
11. VENVS. VICTRIX. Vénus nicéphore de-
bout, la main gauche posée sur un
bouclier, et tenant une haste.
(4 Exempl.)

IVLIA MAESA,

Sœur de Julia Domna, aïeule d'Elagabale et de Sévère Alexan-
dre, morte pendant le règne de ce dernier, en 223.

- 218-223 16. IVL. MAESA. AVG. Tête de Mésa.
11. PVDICITIA. La Pudeur voilée, assise à
gauche, tenant une haste pure.
- 17. Même légende et même tête.

18. SAECVLI. FELICITAS. La Félicité debout à gauche, tenant un long caducée; près d'elle, un *modius* plein d'épis.
- 218-223 18. Même légende et même tête.
19. VESTA. Vesta nicéphore voilée, debout, la main gauche appuyée sur une haste.

SEVERVS ALEXANDER,

Né en 205; déclaré César en 221; proclamé Auguste et Empereur par le Sénat en 222; assassiné près de Mayence, en 235.

- 222 19. IMP. ALEXANDER. PIVS. AVG. Tête laurée de Sévère Alexandre, à gauche.
20. IOVI. PROPVGNATORI. Jupiter debout, foudroyant.
- 225 20. IMP. SEVERVS. ALEXAND. AVG. Même tête.
21. P. M. TR. P. III. COS. P. P. L'Empereur en toge, debout à gauche, sacrifiant sur un autel.
- 233 21. IMP. SEV. ALEXANDER. AVG. Même tête.
22. P. M. TR. P. XII. COS. III. P. P. Jupiter debout, tenant le foudre dans la droite, la gauche appuyée sur une haste.
- 234 22. IMP. ALEXANDER. PIVS. AVG. Même tête.
23. P. M. TR. P. XIII. COS. III. P. P. Jupiter debout, foudroyant.

MAXIMINVS,

Né l'an 173; se fait déclarer Empereur par ses soldats à la place d'Alexandre qu'il a assassiné en 235; assassiné lui-même, l'an 238.

- 235 23. IMP. MAXIMINVS. PIVS. AVG. Tête laurée et barbue de Maximin Ier, à gauche.

ῥ. P. M. TR. P. P. P. L'Empereur debout, appuyé sur une haste, entre deux enseignes militaires.

- 237 24. Même légende et même tête.
ῥ. VICTORIA. AVG. Victoire ailée passant à droite, tenant une couronne et une palme.

MAXIMVS ,

Déclaré César par son père en 235; tué, en même temps que lui, en 238.

- 238 25. IMP. CAES. C. IVL. MAXIMVS. AVG. Tête radiée de Maxime, à gauche.
ῥ. CARITAS. MVTVA. AVGG. Deux mains jointes.

GORDIANVS II,

Né l'an 192; envoyé en Afrique avec son père, en qualité de légat, en 230, nommé Empereur avec son père, en 238; tué peu de semaines après, dans une bataille que lui livre Capellien, intendant de Mauritanie.

- 238 26. IMP. C. M. GORDIANVS. II. PIVS. AVG.
Tête radiée, à droite.
ῥ. VIRTVS. AVGG. Figure militaire debout à gauche, tenant une enseigne.
- 27. Même légende et même tête.
ῥ. VIRTVS. AVGG. Mars *πρόμαχος*.
- 28. Même légende et même tête.
ῥ. VICTORIA. AVGG. Victoire ailée.
- 29. IMP. GORDIANVS. PIVS. FEL. AVG. Tête laurée à droite.
ῥ. CONCORDIA. AVGG. La Concorde assise.

GORDIANVS III,

Fils du précédent, né l'an 222 ; déclaré César en 233 ; proclamé Auguste la même année ; assassiné en 244.

- 238 30. IMP. CAES. M. ANT. GORDIANVS. AVG.
Tête radiée à droite.
R̄. AEQVITAS. AVG. L'Équité debout, tenant sa balance dans la main droite, et dans la gauche une corne d'abondance.
- 31. Même légende et même tête.
R̄. CONCORDIA. AVG. La Concorde assise, tenant deux cornes d'abondance dans la main gauche et une patère dans la droite.
- 32. Même légende et même tête.
R̄. AETERNITAS. AVG. Soleil nu, debout, portant un globe dans la main gauche, et la droite levée (2 exempl., dont 1 pet. module).
- 239 33. Même légende et même tête.
R̄. P. M. TR. P. II. COS. P. P. Figure militaire debout, la main gauche appuyée sur une haste, et la droite sur un bouclier.
- 34. Même légende et même tête.
R̄. P. M. TR. P. II. COS. P. P. Victoire ailée stéphanophore, marchant à gauche. (2 exempl.)
- 240 35. IMP. GORDIANVS. PIVS. FEL. AVG. Tête radiée à droite.
R̄. AETERNITAS. AVG. Apollon debout, de face, le bras droit levé, tenant un globe. (2 exempl.)

- 240 37. Même légende et même tête.
R̄. CONCORDIA. AVG. La Concorde debout
devant un autel.
- 37. Même légende et même tête.
R̄. SECVRITAS. PVBLICA. La Sécurité, as-
sise à gauche, (Pet. mod.)
- 242 38. Même légende et même tête.
R̄. FORTVNA. REDVX. La Fortune assise
à gauche sur une roue ; dans sa main
gauche, une corne d'abondance, et
dans la droite une haste pure.
- 39. Même légende et même tête.
R̄. MARS. PROPVGNAT. Mars debout, por-
tant le bouclier du bras gauche, et le
droit appuyé sur une haste. (2 exempl.)
- 40. Même légende et même tête.
R̄. CONCORDIA. MILIT. La Concorde as-
sise, tenant dans la main gauche deux
cornes d'abondance, et dans la droite
une patère.
- 41. Même légende et même tête.
R̄. VIRTVTI. AVGVSTI. Hercule nu, debout,
regardant à droite, appuyé sur sa mas-
sue. (2 exempl.)
- 42. Même légende et même tête.
R̄. VIRTVTI. AVG. Hercule nu, debout, re-
gardant à droite, appuyé sur sa mas-
sue. (3 Exempl.)

PHILIPPVS I,

Né en 204, nommé Préfet du prétoire en 243 ; proclamé Empereur
en 244 ; tué après avoir été défait par Trajan Déce, en 249.

- 244 43. IMP. PHILIPPVS. AVG. Tête radiée, à
droite.

- 244 ñ. VENVS. AVG. Vénus debout.
 44. IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. Même
 tête.
 ñ. VENVS. AVG. Vénus debout.
- 45. Même légende et même tête.
 ñ. ANNONA. AVGG. Femme debout ,
 tenant dans la main droite des épis au-
 dessus d'un *modius* ; dans la gauche,
 une corne d'abondance.
- 46. IMP. PHILIPPVS. AVG. Même tête.
 ñ. ROMAE. AETERNAE. Rome nicéphore
 assise , la main gauche sur une haste.
- 47. IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. Même
 tête.
 ñ. SECVRIT. ORBIS. La Sécurité assise, te-
 nant dans la main droite une haste
 pure, et soutenant sa tête de la gauche.
 (2 Exempl.)
- 48. Même légende et même tête.
 ñ. PAX. AETERNA. La Paix debout tenant
 un rameau.
- 49. IMP. PHILIPPVS. AVG. Même tête.
 ñ. FORTVNA. REDVX. La Fortune assise
 à gauche sur une roue , la main droite
 appuyée sur un gouvernail.
- 50. IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. Même
 tête.
 ñ. VICTORIA. AVG. Victoire ailée, stépha-
 nophore, passant à gauche.
- 247 51. IMP. PHILIPPVS. AVG. Même tête.
 ñ. AEQVITAS. AVGG. L'Équité debout ,
 tenant une balance dans la main droite

- et une corne d'abondance dans la gauche. (2 Exempl.)
- 247 52. Même légende et même tête.
R̄. LIBERALITAS. AVGG. II. Femme debout, tenant une enseigne dans la main droite, et dans la gauche une corne d'abondance.
- 53. Même légende et même tête.
R̄. AETERNITAS. AVGG. Eléphant monté par son cornac, marchant à gauche.
- 54. Même légende et même tête.
R̄. VIRTVS. AVGG. Deux figures équestres, passant à gauche. A l'exergue ε.
- 248 55. IMP. M. IVL. PHILIPPVS. AVG. Même tête.
R̄. P. M. TR. P. III. COS. II. P. P. Femme debout, tenant dans la main gauche une corne d'abondance, la droite appuyée sur une enseigne. (2 exempl.)

OTACILIA,

Mariée à Philippe avant son avènement, vers l'an 234; vécut dans la retraite après la mort de Philippe, arrivée en 249.

- 244-249 56. M. OTACIL. SEVERA. AVG. Tête d'Otacilia, à droite, dans un croissant.
R̄. CONCORDIA. AVGG. La Concorde assise, tenant dans la main gauche deux cornes d'abondance, et dans la droite une patère. (2 Exempl.)
- 57. Même légende et même tête.
R̄. Même légende. Variété avec une seule corne d'abondance dans la main gauche.

244-249 58. MARCIA. OTACIL. SEVERA. AVG. Tête d'Otacia à droite.

ŕ. PIETAS. AVG. La Piété debout, tenant une patère dans la main droite. — Dans le champ, s. c. (Grand bronze).

PHILIPPVS II ,

Né vers 237; déclaré César par son père en 244; associé à l'Empire avec le titre d'Auguste en 247; tué peu après la mort de son père, en 249.

247 59. IMP. PHILIPPVS. AVG. Tête radiée de Philippe II, à droite.

ŕ. SAECVLARES. AVGG. Chèvre passant, à droite.

TRAIANVS DECIVS ,

Né l'an 201; élu empereur par les légions de Mésie et de Pannonie, en 249; périt après une bataille malheureuse contre les Goths, en 251.

249-251 60. IMP. C. M. Q. TRAIANVS. DECIVS. AVG. Tête radiée de Trajan Dèce, à droite.

ŕ. LIBERTAS. AVG. La liberté debout.

— 61. Même légende et même tête.

ŕ. PANNONIAE. Deux femmes, tenant ensemble une enseigne. (3 exempl.)

— 62. Même légende et même tête.

ŕ. VICTORIA. AVG. Victoire ailée, marchant à gauche.

ETRVSCILLA ,

Femme de Trajan Dèce et mère d'Herennius Etruscus et d'Hostilianus.

249-251 63. HER. ETRVSCILLA. AVG. Tête d'Etruscilla, à droite dans un croissant.

Ἡ. FECVNDITAS. AVG. La Fécondité debout, la main droite étendue au-dessus de la tête d'un enfant nu; une corne d'abondance dans la main gauche.

TREBONIANVS GALLVS,

né vers 207; proclamé Empereur par les légions, en 251; tué par ses soldats en 254.

251-254 64. IMP. CAE. C. VIB. TREBONIANVS. AVG.
Tête radiée de Trébonien Galle, à droite.

Ἡ. CONCORDIA. AVGG. La Concorde debout.
(2 exempl.)

— 65. Même légende et même tête.

Ἡ. MARTI. PACIFERO. Mars debout passant à gauche.

— 66. Même légende et même tête.

Ἡ. PAX. AETERNA. La Paix debout, tenant une branche d'olivier.

— 67. Même légende et même tête.

Ἡ. VIRTVS. AVGG. Figure militaire debout, tenant une lance et un bouclier.

— 68. Même légende et même tête.

Ἡ. AEQVITAS. AVG. L'Équité debout.

VOLVSIANVS,

Fils de Trébonien Galle, déclaré César par son père en 251; nommé Auguste et associé à l'Empire en 252; assassiné, en même temps que son père, l'an 254.

254 69. Même légende et même tête.

Ἡ. VIRTVS. AVGG. Mars debout, la main droite appuyée sur une lance et la gauche sur un bouclier.

- 254 70. IMP. CAES. VOLSIVANVS. AVG. Tête radiée de Volusien, à droite.
R. P. M. TR. P. III. COS. II. Figure debout, tenant un rameau dans la main droite. (2 exempl.)
- 71. Même légende et même tête.
R. P. M. TR. P. III. COS. II. L'Empereur en toge, sacrifiant au-dessus d'un autel.

SALONINA,

Femme de Gallien, assassinée probablement avec son mari devant Milan, en 268.

- 260-268 72. SALONINA. AVG. Tête de Salonine, à droite, dans un croissant.
R. IVNO. AVGVSTA. Junon debout, tenant dans la main droite une patère.
- 73. Même légende et même tête.
R. IVNO. VICTRIX. Junon debout, tenant dans la main droite une patère, et, de la gauche, appuyée sur une haste.
- 74. Même légende et même tête.
R. PIETAS. AVGG. La Piété debout, tenant dans la main droite une patère, et appuyée, de la gauche, sur une haste pure.
- 75. Même légende et même tête.
R. VENVS. VICTRIX. Vénus debout, portant, sur le bras gauche, une corne d'abondance.
- 76. Même légende et même tête.
R. Même légende. Variété du type précédent.

SALONINVS ,

Fils de Gallien et de Salonine, né en 242 ; déclaré César par Valérien , en même temps que son père Gallien est associé à l'Empire, en 253; mis à mort à Cologne par Postume , en 259.

253-259 77. SAL. VALERIANVS. CAES. Tête jeune de Salonin, à droite.

Ṛ. IOVI. CRESCENTI. Jupiter enfant sur la chèvre Amalthée.

— 78. Même légende et même tête.

Ṛ. Même légende. Variété du même type.

— 79. Même légende et même tête.

Ṛ. ORIENS. Salonin marchant à gauche ; la main droite levée ; une haste dans la gauche.

— 80. DIVO. CAES. VALERIANO. Même tête.

Ṛ. CONSECRATIO. Bûcher.

— 81. IMP. VALERIANVS. AVG. Tête radiée de Salonin, à droite.

Ṛ. IOVI. CRESCENTI. Jupiter enfant sur la chèvre Amalthée.

— 82. Même légende et même tête.

Ṛ. PIETAS. AVG. Préféricule.

VALERIANVS ,

Né l'an 190 ; proclamé Empereur en août 253 ; pris par les Perses, en 260; meurt en captivité vers 263.

253-260 83. IMP. P. LIC. VALERIANVS. AVG. Tête radiée de Valérien , à droite.

Ṛ. ORIENS. AVGG. Le soleil nu , debout , regardant à gauche.

GALLIENVS ,

Fils de Valérien , né en 218 ; associé à l'empire par son pere , en 253 ; règne seul à partir de 260 ; assassiné , au siège de Milan , en 268.

- 260-268 84. IMP. GALLIENVS. AVG. Tête radiée de Gallien à droite.
R̄. CONCORDIA. AVGG. La Concorde debout , tenant dans la main gauche une corne d'abondance ; et, dans la droite, une patère.
- 85. Même légende et même tête.
R̄. ORIENS. AVGG. Soleil nu, debout.
- 86. Même légende et même tête.
R̄. SPES. PVBLICA. L'Espérance passant à droite, tenant une patère.
- 87. IMP. P. LIC. GALLIENVS. AVG. Même tête.
R̄. VIRTVS. AVGG. Mars marchant à droite, tenant une haste transversale. (3 Ex.)
- 88. Même légende et même tête.
R̄. CONCORDIA. AVGG. Deux mains jointes.
(2 exempl.)
- 89. IMP. GALLIENVS. P. F. AVG. Même tête.
R̄. VIRTVS. AVGG. Mars debout, à droite, casqué.
- 90. GALLIENVS. P. F. AVG. Même tête.
R̄. Même légende et même type.
- 91. Même légende et même tête.
R̄. VIRTVS. AVGG. Figure militaire, debout à droite ; devant , une enseigne.
(2 exempl.)
- 92. Même légende et même tête.
R̄. IMP. GALLIENVS. AVG. Guerrier foulant aux pieds un vaincu.

NOTE

SUR UN AUTEL VOTIF A SYLVAIN.

Trouvé dans la Sylve-Godesque, .

Par M. E. GERMER - DURAND.

C'est aussi dans la *Sylve-Godesque*, et dans une terre contiguë au domaine de *Saint-Jean*, qu'a été trouvé, il y a une quinzaine d'années, un petit monument encore inédit, que je tiens de l'amitié de feu M. Saint-Alban Maurin, de Vauvert. C'est un autel votif, en pierre dure, haut de 0^m 24, large de 0^m 12, sur la face antérieure duquel est gravée, en lettres de 0^m 02 de hauteur, l'inscription suivante :

SILVANO
VOTVM PRO
ARMENTO

Comme on le voit, c'est un vœu fait au dieu Sylvain, pour la conservation d'un troupeau de gros bétail (c'est le seulsens, en latin, du mot *armentum*). Qui dressa cet autel à Sylvain? L'inscription ne nous dit pas le nom de l'auteur de ce vœu. La formule dans laquelle elle est conçue, l'absence des sigles V. S. L. M. (*Votum Solvit Libens Merito*) nous laissent également ignorer si l'adorateur de Sylvain vit prospérer son troupeau, et s'il fut, comme disaient les anciens, *voti compos*; mais ce que nous pouvons conclure du

lieu où ce petit monument a été trouvé, de la grossièreté de la matière et de l'exécution, et surtout du texte même de l'inscription, c'est que l'auteur de cet agreste *ex-voto* devait être quelque gardien de manade ou quelque bouvier gallo-romain. Ajoutons que l'aspect de cet autel votif, le style des caractères de l'inscription qu'il porte permettent de le rapporter au troisième siècle de l'ère chrétienne. Celui qui l'a dédié pouvait donc être contemporain du possesseur du petit trésor qui vient d'être découvert non loin de là et dont nous avons donné plus haut le catalogue.

Ces impériales romaines et cet autel votif ne sont pas les seuls objets antiques qui aient été rencontrés sur ce point de la *Sylve-Godesque*. Des fûts de colonne brisés, des fragments de chapiteaux, de grandes tuiles romaines, un pavé en béton, un nombre infini de morceaux de poterie fine en terre rouge de Samos, et d'autres débris du même genre ont été successivement mis au jour par suite des travaux d'exploitation agricole. Nul doute que, du second au quatrième ou au cinquième siècle de notre ère, une *villa* importante n'ait existé dans cette partie de notre pays si justement appelée *Littoraria*, dans les titres mérovingiens et carlovingiens.

Nous disons une *villa*, car nous ne pensons pas que ce pût être un centre de population gallo-romain; l'état des lieux circonvoisins, plus marécageux sans doute alors qu'ils ne le sont à présent, nous semble devoir exclure cette dernière hypothèse. Cette *villa* aura disparu à l'époque de l'invasion des Goths; qui ont laissé leur nom à ce quartier, en latin *Sylva Gothica*, aujourd'hui *Sylve-Godesque*.

NOTE

SUR UN SCEAU DE NOTAIRE

Trouvé à Marguerittes, en Juillet 1860;

Par M. E. GERMER-DURAND.



Mon excellent confrère, M. Olive-Meinadier, m'a communiqué la matrice en bronze d'un sceau trouvé récemment, dans une terre de la commune de Marguerittes, située au quartier de l'Agarne, en me priant de lui en donner le déchiffrement et l'explication.

Ce sceau, au dos duquel on voit encore l'appendice, percé en forme de quatrefeuille, qui servait à le tenir et à le suspendre, est un sceau de notaire. Le champ est occupé par un *signet* affectant la forme d'un écu triangulaire, au centre duquel est une croix à doubles croisillons, symbole de la dignité archiépiscopale.

La légende porte, en caractères gothiques du XV^e siècle :

S' PON' D'CAVNA NOT' PVB' CI

C'est-à-dire, en suppléant les abréviations :
Sigillum PONcii De CAVNA, NOTarii PVBliCI.

Sceau de Pons de La Caune, notaire public.

Je ne me souviens pas d'avoir jamais rencontré, dans nos archives locales, le nom ni le *signet* de ce notaire.

Voici, toutefois, les renseignements que l'examen de ce sceau, dont la légende ne présente aucune lettre douteuse⁽¹⁾, peut fournir sur le compte de l'officier public qui s'en servait, il y a trois siècles environ, pour authentifier les instruments ou actes qu'il dressait.

Son nom d'abord nous révèle son pays d'origine. Pons était de la Caune, petite ville du Languedoc, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Castres et à neuf lieues N.-E. de cette ville. Aux XIV^e et XV^e siècles, presque tous les notaires qui exerçaient dans le Bas-Languedoc descendaient, soit de l'Albigeois, comme notre Pons de La Caune, soit du Rouergue. La Bretagne, et surtout la Normandie, pays procédurier entre tous, nous en envoyaient aussi sur leur superflu.

La croix archiépiscopale placée au centre des traits calligraphiques et des figures géométriques, qui composent d'ordinaire ce que les notaires de ce temps appellent leur *signum manuale et consuetum*, indique que Pons de La Caune prenait, dans ses actes, la qualité de *notarius regali et archiepiscopali auctoritate publicus*, et qu'il exerçait habituellement dans toute la circonscription d'un archidiocèse. Ce sceau ayant été perdu sur le territoire de Marguerittes où il vient

(1) Du moins, sur la matrice ; mais je dois avouer que le graveur a rendu, d'une manière un peu confuse, la première syllabe du mot CAVNA, qui se compose de trois lettres liées C, A, V.

d'être retrouvé, et le territoire de Marguerittes étant limitrophe du terroir d'Argence, compris autrefois, ainsi que la plus grande partie du canton de Beaucaire, dans les limites de l'archidiocèse d'Arles, il nous est permis d'en inférer que Pons de La Caune tenait de l'archevêque d'Arles sa mission d'officier public, et que c'est à ce titre qu'il faisait figurer au centre de son *signet*, la croix à doubles croisillons.

Le quartier de l'*Agarne*, où vient d'être découvert le sceau du notaire Pons de La Caune, a gardé le nom d'un prieuré rural, *Beata-Maria-de-Agarna*, Notre-Dame-de-l'Agarne, qui dépendait du Chapitre de la Cathédrale de Nîmes, et dont l'existence est attestée, dès le X^e siècle, par deux chartes que nous a conservées le Cartulaire (inédit) du Chapitre de Nîmes (1).

L'église rurale de Notre-Dame-de-l'Agarne disparut à la fin du XVI^e siècle, par suite des ravages des guerres de religion. Les terres attachées à ce bénéfice passèrent, en grande partie, entre des mains laïques. Elles formèrent bientôt une petite seigneurie qui, vers les dernières années du XVII^e siècle, fut acquise, avec la baronnie de Marguerittes, par Antoine de Teissier, originaire d'Anduze, et passa, en 1758, à son petit-fils, Jean-Antoine de Teissier, baron de

D'abord, à la date du 31 juillet 921 : *Et sunt ipsas ecclesia sin comitatu nemausense. Una est in terminium de villa COSTABALENS, et est constructa in honore Sancti Andree. Et alia ecclesia est in villa AQVARNA, et est fundata in honore sancte Marie.*

Et une seconde fois, à la date du 2 juin 974 : *Ego, in Dei nomine, Waltarius, et uxor mea Sabata...., donamus ad prefatam casam Dei et sanctae Mariae, alodem nostrum qui est in comitatu nemausense, in terminium de villa AGARNA, infra ipsa villa, casales disruptos, cum curte...*

Marguerittes, l'un des membres les plus distingués de l'Académie de Nîmes pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, député de la noblesse de Languedoc aux Etats-généraux de 1789, Maire de Nîmes en 1790, condamné à mort et exécuté à Paris, en mai 1794. Jusqu'à la révolution, cette branche de la famille Teissier ajoutait à son titre de « baron de Marguerittes » celui de « seigneur de l'Agarne, Rocquecourbe et Couloures ». Ce ne peut être que par suite d'une erreur de lecture ou de transcription que le nouvel *Armorial de la Noblesse du Languedoc* (1) porte : « Seigneur de *Bagarne* Rocquecourbe et Couloures » (T. II, p. 196).

(1) *Armorial de la Noblesse du Languedoc, Généralité de Montpellier*, par M. Louis de La Roque, 2 vol. gr. in-8, Montpellier, Seguin, 1860.

ETUDE ET COMPARAISON
DE
QUELQUES CHAPITEAUX ANTIQUES,

Au double point de vue de l'Architecture et de l'Archéologie ,

Par **M. AURÈS,**

Ingenieur en chef des Ponts et Chaussées.

..... *Labor omnia vincit*
Improbis...
(*Géorgiques de Virgile.* — Liv. 1^{er},
vers 145 et 146.)

§ 1^{er}. — **Exposition.**

Faut-il admettre, avec quelques archéologues, que les diverses parties des monuments antiques, et plus spécialement encore les courbes des chapiteaux de l'ordre dorique, ont été dessinées par les anciens architectes, sans règles fixes, et, pour ainsi dire, comme on dessine un paysage ?

Faut-il croire aussi, avec ces auteurs, que les artistes grecs, guidés plus que tous les autres par un sentiment inné du beau, n'ont obéi, à proprement parler, qu'aux seules inspirations de leur génie, sans jamais astreindre leurs compositions à des formes rigoureusement géométriques, et surtout sans s'inquiéter des rapports des dimensions de leurs temples avec l'unité de mesure (1) ?

(1) On remarque en particulier les assertions suivantes dans un

Telles sont les questions que nous avons entrepris de discuter et de résoudre, d'une manière définitive, par la seule étude des dimensions de quelques chapiteaux antiques.

La négative a été soutenue, dans ce débat, de plusieurs manières différentes, et il n'est pas difficile de l'établir à priori, non-seulement parce que les architectes grecs n'exécutaient pas et ne pouvaient pas exécuter, par leurs propres mains, des monuments aussi considérables que ceux dont nous admirons encore les restes, mais aussi et surtout, parce que la présence et le concours d'une infinité d'ouvriers, de professions diverses, leur étaient indispensables pour mener à bonne fin des œuvres aussi gigantesques. Or, comme le plus grand nombre de ces ouvriers n'avait certainement ni plus d'habileté, ni surtout plus de connaissances théoriques que nos ouvriers actuels, il semble absolument indispensable, d'en conclure qu'il devait exister autrefois, comme en ce moment, des procédés graphiques simples, clairs et précis, au moyen desquels il était constamment facile de transmettre et de faire

article de M. Emile Burnouf publié par la *Revue des Deux-Mondes* (livraison de décembre 1847, pages 838 et 839).

« Un des caractères les plus importants de l'architecture du Parthénon et en général du Dorique grec est l'absence d'une commune mesure (sic) entre ses diverses parties. . . »

« Les mesures du Parthénon viennent d'être prises avec une scrupuleuse exactitude par M. Pacard; on n'a laissé échapper aucun détail. Chacun peut, sans quitter la France, se convaincre par lui-même qu'il n'y a pas de rapport simple (sic) entre le diamètre et la hauteur des colonnes, non plus qu'entre ces deux mesures et la hauteur des entablements et des frontons. Quel principe a donc guidé Phidias dans la construction de cet édifice? De quelle unité de mesure s'est-il servi? *Avait-il une unité de mesure* ? (sic) !!!

comprendre aux moindres ouvriers les idées et les plans de ceux qui avaient conçu un grand ouvrage et qui en dirigeaient l'exécution.

Mais ces considérations théoriques essentiellement controversables par leur nature même ne peuvent jamais avoir autant de valeur qu'un fait bien avéré, et il nous a paru, en conséquence, infiniment préférable de rechercher la vérité dans le seul exposé des faits, bien persuadé que la simplicité nécessaire des procédés employés par les anciens constructeurs et la parfaite ressemblance non moins nécessaire de ces procédés avec ceux que nous employons encore aujourd'hui, doivent suffire pour rendre leur découverte et leur constatation extrêmement facile à tous ceux qui sont aidés, dans cette recherche, par un peu d'expérience pratique.

Il faut l'avouer cependant, une difficulté considérable se rencontre dans cette voie, et cette difficulté provient de ce que les anciens architectes ne se servaient certainement ni de la toise, ni du mètre, tandis que nous nous obstinons, depuis trop longtemps déjà, à appliquer ces mesures modernes à l'étude des monuments antiques.

Telle est la vraie cause et, on peut même dire, la seule cause de l'insuccès des nombreuses tentatives faites jusqu'à nos jours.

Aussi, avant d'entreprendre, à notre tour, une dernière étude, il nous a paru nécessaire de retrouver, avec une rigoureuse exactitude, les unités métriques réellement employées par les anciens constructeurs, et nous avons prouvé, à cette occasion, après de longues et minutieuses recherches, consi-

gnées dans trois mémoires spéciaux, déjà communiqués à cette académie :

1^o Non seulement que Stuart (1) et Le Roy (2) se sont trompés l'un et l'autre, lorsqu'ils ont essayé d'établir qu'une longueur exacte de 100 pieds peut être mesurée, suivant le premier de ces architectes, sur la marche supérieure du socle, et suivant le second, sur la frise de la façade principale du Parthénon, mais qu'en outre la véritable longueur du pied grec s'obtient, en admettant qu'il existe, d'*axe en axe*, sur cette même façade, 7 *pieds* de distance entre deux triglyphes consécutifs, ou ce qui est la même chose, 14 *pieds* de distance entre deux colonnes; d'où il suit que la longueur exacte du pied Parthénonien doit être considérée comme égale à 307 mm 1 ;

Et 2^o que les monuments de Pœstum et de Métaponte, bien que construits les uns et les autres par des artistes grecs, ont eu cependant toutes leurs dimensions réglées à l'aide de l'ancien pied italique de 294 mm, 8 de longueur, c'est-à-dire à l'aide de l'unité de mesure connue des métrologues sous le nom de pied de Lucas Petus, et dont on se servait dans toute l'Italie et même en Sicile *longtemps avant l'arrivée des colonies grecques*.

Il convient en outre de faire remarquer à ce sujet, que les deux unités métriques ainsi déterminées *à priori*, par des considérations absolument indépendantes les unes des autres, n'en demeurent pas moins

(1) Stuart. — *Antiquités d'Athènes*, t. 2 de la traduction française, p. 23.

(2) Le Roy. — Dissertation sur la longueur du pied grec insérée dans le tome 1^{er} des *Monuments de la Grèce*, p. 29.

entre elles dans le rapport exact et si connu de 25 à 24⁽¹⁾, ce qui constitue, sans le moindre doute, une vérification considérable en faveur de notre système.

Nous avons établi, en second lieu, que le pied Parthénonien de 307 mm 1 de longueur était divisé, suivant l'usage constant des Grecs, en quatre palmes et en seize dactyles, tandis que le pied italique de 294 mm 8 était divisé, au contraire, suivant l'usage constant des Italiotes, en douze onces.

Si donc, pour éviter toute confusion, nous désignons dans le système grec :

Le pied par Π ,
Le palme par π ,
Et le dactyle par δ ,

Et dans le système italique :

• Le pied par P,
Et l'once par o;

Il résulte de nos recherches que l'on peut admettre avec certitude, les 5 valeurs suivantes :

$$\begin{aligned}\Pi &= 307 \text{ mm } 1, \quad \pi = 76 \text{ mm } 8, \quad \delta = 49 \text{ mm } 2, \\ P &= 294 \text{ mm } 8 \text{ et } o = 24 \text{ mm } 6.\end{aligned}$$

§ II^e Etude des dimensions des Chapiteaux du Parthénon.

Voyez les dessins placés à la suite de ce mémoire, 1^{re} feuille (fig. 1 et 2 et 3^{me} feuille (figures 1 et 2 et figures 5 et 6, nos 5 et 6.)

Les unités métriques dont nous venons d'indiquer la valeur une fois admises, voici comment il convient de régler et de traduire en unités grecques les dimensions aujourd'hui bien connues des chapiteaux des deux ordres du Parthénon.

$$(1) \frac{307 \text{ mm., } 1}{294 \text{ mm., } 8} = 1, 04172 \text{ et } \frac{25}{24} = 1, 04167.$$

INDICATIONS.	DIMENSIONS		DIMENSIONS	
	de l'ordre extérieur exprimées		de l'ordre intérieur exprimées	
	en mesures françaises.	en mesures grecques.	en mesures françaises.	en mesures grecques.
§ 1^{er} Dimensions horizontales.				
	M mm.	Π. π. δ.	M mm.	Π. π. δ.
1 ^o Longueur des Tailloirs	2.015	6.2.1.	1.651	5.1.2.
2 ^o Diamètre maximum de l'échine.....	1.996	6.2.0.	1.632	5.1.1.
3 ^o Diamètre mesuré immédiatement au-dessous des tailloirs	1 977	6.1.3.	1.612	5.1.0.
4 ^o Le même mesuré au point de tangence marqué T sur les dessins joints au présent mémoire	1.881	6.0.2.	1.533	5.0.1.
5 ^o Le même sur l'angle O le plus saillant des annelets.....	1.612	5.1.0.	1.565	4.1.3.
6 ^o Le même sur l'angle inférieur marqué 1" (3 ^e Feuille, Figures 1 et 2) ...	1.503	"	1.298	"
7 ^o Diamètre supérieur de la colonne...	1.478	4.3.1.	1.267	4.0.2.
8 ^o Le même pris en dedans des refouillements.....	1.544	4.1.2.	1.171	3.5.1.
9 ^o Saillie des tailloirs sur les diamètres supérieurs des colonnes.....	0.269	" 3.2.	0.192	" 2.2.
Et 10 ^o Enfin saillie des tailloirs sur les angles supérieurs des annelets.....	0.202	" 2.2 1/2	0.144	" 1.3 1/2
§ 2^o Dimensions verticales.				
1 ^o Hauteur des Tailloirs.....	0.346	1.0.2.	0.288	" 3.3.
2 ^o Hauteur de l'Echine mesurée depuis le dessous du tailloir jusqu'à l'angle O des annelets.....	0.268	0.3.2.	0.224	"
3 ^o Hauteur de ces deux parties ensemble.	0.614	2.0.0.	0.512	"
4 ^o Hauteur des annelets depuis l'angle supérieur O jusqu'à l'angle inférieur 1".	0.062	"	0.043	"
5 ^o Parties inférieures sans y comprendre les refouillements	0.178	"	0.156	"
6 ^o Hauteur des refouillements.....	0.010	0.0.0 1/2	0.009	0.0.0 1/2
Et 7 ^o Enfin hauteur totale des chapiteaux.	0.864	2.3.1.	0.720	2.1.1 1/2
Ces dimensions donnent en résumé :				
1 ^o Pour la hauteur des Tailloirs, c'est-à-dire pour la partie <i>rectangulaire</i> ...	0.346	1.0.2.	0.288	3.3
2 ^o Pour la hauteur des parties placées au-dessous, ou en d'autres termes pour la somme des parties <i>circulaires</i>	0.518	1.2.3.	0.432	1.1.2 1/2
Et 3 ^o Ensemble, comme ci-dessus, pour la hauteur totale des chapiteaux.....	0.864	2.3.1.	0.720	2.1.1 1/2

Nous avons eu soin de remplacer par des guillemets, dans le tableau qui précède, les dimensions qu'il est impossible d'exprimer exactement en dactyles, et nous ne reviendrons pas sur cette anomalie apparente, parce qu'il sera bientôt facile d'en comprendre et d'en apprécier la cause.

Au contraire, une première réflexion est, dès ce moment, nécessaire, à l'occasion des longueurs dont l'expression vient d'être donnée en mesures françaises et en mesures grecques, c'est que, d'une part, la forme grecque sous laquelle les anciennes mesures se produisent ne nous est pas assez familière pour nous permettre de saisir et d'apprécier, au premier coup d'œil, les rapports qu'elles présentent entre elles, et que, d'autre part, les valeurs exprimées en millimètres sont trop compliquées pour qu'il soit possible de s'en servir avec avantage. Mais il n'en sera plus de même si l'on traduit toutes les mesures grecques en dactyles.

Si, par exemple, on écrit :

Pour les hauteurs des tailloirs :

δ Π τ δ δ π δ
19. au lieu de 1. 0. 2. et **15.** au lieu de 3. 3.

Pour celles des parties circulaires :

δ Π π δ δ Π π δ
27. au lieu de 1. 2. 3. et **23.** 1/2 au lieu de 1. 1. 2. 1/2.

Et pour les hauteurs totales :

δ Π π δ δ Π π δ
45. au lieu de 2. 3. 1. et **37.** 1/2 au lieu de 2. 1. 1. 1/2.

Ne sera-t-il pas évident, à la seule inspection de ces nouveaux nombres, qu'ils sont entre eux, pour le chapiteau du grand ordre, aussi bien que pour celui de l'ordre intérieur, comme les nombres 2, 3 et 5, puisque d'une part :

$$18 = 2 \times 9, 27 = 3 \times 9 \text{ et } 45 = 5 \times 9,$$

Tandis que de l'autre ,

$$15 = 2 \times 7\frac{1}{2}; 22\frac{1}{2} = 3 \times 7\frac{1}{2}, \text{ et } 37\frac{1}{2} = 5 \times 7\frac{1}{2}$$

Si, après cela, on rapporte rigoureusement, sur un dessin, les dimensions exactes des deux chapiteaux du Parthénon, en les disposant comme sur les figures 1 et 2 de notre première feuille, on y constate sans peine, en joignant entre elles par des lignes droites les extrémités des divisions homologues, que toutes les lignes ainsi tracées concourent en un même point, lorsqu'on les prolonge d'une quantité suffisante, et que, par conséquent, toutes les hauteurs des deux chapiteaux sont exactement proportionnelles entre elles.

Le calcul des dimensions elles-mêmes conduit naturellement au même résultat et fait voir, en outre, que les dimensions homologues sont entre elles dans le rapport exact de 6 à 5.

Si donc toutes les dimensions horizontales étaient aussi dans le même rapport, les deux chapiteaux seraient semblables géométriquement parlant.

Mais cela n'est pas, en réalité; car la saillie du tailloir du grand ordre, égale à $3\pi 2^2$, c'est-à-dire à 14^2 , et celle de l'ordre intérieur, égale à 10^2 , se trouvent au contraire entre elles dans le rapport de 7 à 5. Nous essayerons de dire tout-à-l'heure à quoi tient cette différence. Auparavant nous avons à présenter une dernière considération relative aux hauteurs.

Si l'on compare respectivement les hauteurs totales des chapiteaux aux hauteurs connues du fût des

colonnes qui les supportent, il est facile de voir que ces hauteurs sont égales :

Pour le grand ordre, à la 11^e partie ,

Et pour l'ordre intérieur, à la 13^e partie de la hauteur du fût, ou ce qui est la même chose, que les hauteurs des chapiteaux sont égales :

Pour l'ordre extérieur, à la 12^e partie,

Et pour l'ordre intérieur, à la 14^e partie de la hauteur totale des colonnes.

Or, comme nous l'indiquerons bientôt, les nombres qui expriment les hauteurs des chapiteaux ont été choisis avec un soin infini, parce qu'ils ont à satisfaire et qu'ils satisfont effectivement à des conditions compliquées. Donc ces nombres n'ont pas été déduits des hauteurs des colonnes préalablement déterminées, et ce sont eux au contraire qui, une fois déterminés, ont dû servir à régler les hauteurs des colonnes elles-mêmes.

Ce principe une fois posé, si l'on réduit, à leur tour, en dactyles les dimensions horizontales des chapiteaux, on peut faire immédiatement une nouvelle remarque qui n'est pas sans importance; car il arrive que presque toutes ces longueurs sont représentées pour le grand ordre extérieur, par des multiples exacts de 7.

Ainsi l'on trouve :

Pour la longueur du tailloir..... $\Pi \pi \delta$ 6. 2. 1. = 105. δ ou 7 fois 15.

Pour le diamètre de l'échine au Point T..... $\Pi \pi \delta$ 6. 0. 2. = 98. δ ou 7 fois 14.

Pour le diamètre mesuré sur l'angle saillant des anselets..... $\Pi \pi \delta$ 5. 1. 0. = 84. δ ou 7 fois 12.

Pour le diamètre supérieur de la colonne..... $\Pi \pi \delta$ 4. 3. 1. = 77. δ ou 7 fois 11.

Pour ce même diamètre mesuré en $\Pi \pi \delta \quad \delta \quad \delta$
 dedans des refouillements..... 4. 1. 2. = 70. ou 7 fois 10.

Et pour la saillie du tailloir sur les
 extrémités du diamètre supé- $\pi \delta \quad \delta \quad \delta$
 rieur de la colonne..... 3. 2. = 14. ou 7 fois 2.

Mais l'entre-axe des colonnes est égal, ainsi que nous l'avons déjà dit, à 14Π , et par conséquent, correspond lui-même à un multiple exact de 7, puisque $14\Pi = 224\delta$ ou 7 fois 32δ . Donc les longueurs des divers entrecolonnements sont aussi des multiples exacts de 7, soit qu'on les mesure au niveau des tailloirs, ou à la hauteur du point de tangence marqué T sur nos dessins, sur l'angle saillant des annelets, au sommet du fût des colonnes, ou au fond des refouillements, et ce n'est pas tout encore, car les entre-axes réduits des deux extrémités de la façade se trouvent être eux-mêmes, quand on les mesure à la hauteur des chapiteaux, de semblables multiples de 7.

La réduction est en effet égale, quand on la mesure à cette hauteur, à $2\Pi 0\pi 3\delta$, ou 35δ , ou 7 fois 5δ ; et par conséquent, l'entre-axe angulaire se trouve réglé à $11\Pi 3\pi 1\delta = 189\delta$ ou 7 fois 27δ au lieu de 14Π .

D'où il est permis de conclure que toutes les longueurs généralement quelconques mesurées sur la façade du Parthénon, au niveau des chapiteaux, soit qu'on les prenne à la hauteur des tailloirs, ou sur l'angle supérieur des annelets, à la hauteur des points de tangence marqués T, au niveau supérieur des colonnes, ou au fond des refouillements, sont toujours et invariablement des multiples exacts de 7, de quelque manière qu'on les combine entre elles.

Ajoutons encore que, parmi ces longueurs, il en

est une surtout beaucoup plus remarquable que toutes les autres. C'est la longueur *totale* de la façade mesurée au sommet du fût des colonnes ou, en d'autres termes, au-dessous des chapiteaux. Cette longueur comprend en effet :

8 diamètres ayant chacun

$$\begin{array}{ccc} \Pi & \pi & \delta \\ 4. & 3. & 1. \text{ ensemble } 38. \end{array} \quad \begin{array}{ccc} \Pi & \pi & \delta \\ 2. & 0. & 0. \text{ ou } 616. = 7 \text{ fois } 88. \end{array}$$

5 entrecolonnements normaux de

$$\begin{array}{ccc} \Pi & \pi & \delta \\ 9. & 0. & 3. \text{ ensemble } 45. \end{array} \quad \begin{array}{ccc} \Pi & \pi & \delta \\ 3. & 3. & 0. \text{ ou } 735. = 7 \text{ fois } 105 \end{array}$$

Et 2 entrecolonnements *réduits* de

$$\begin{array}{ccc} \Pi & \pi & \delta \\ 7. & 0. & 0. \text{ ensemble } 14. \end{array} \quad \begin{array}{ccc} \Pi & \pi & \delta \\ 0. & 0. & 0. \text{ ou } 224. = 7 \text{ fois } 32. \end{array}$$

$$\text{En total} \dots\dots\dots 98. \quad \begin{array}{ccc} \Pi & \pi & \delta \\ 1. & 3. & 0. \text{ ou } 1,575. = 7 \text{ fois } 225 \end{array}$$

Or, en décomposant ce nombre total en facteurs premiers, on trouve qu'il est égal à $1 \times 3^2 \times 5^2 \times 7^2 = 1,575$.

D'un autre côté, tout le monde connaît l'immense faveur accordée dans l'antiquité, et particulièrement chez les Grecs, à ces quatre nombres 1, 3, 5, 7, tous les quatre *impairs* et *premiers*, et dont la somme, égale à 16, constituait la base du système métrique alors usuel.

Dans de pareilles conditions, n'est-il pas permis de considérer cet assemblage des nombres 1, 3, 5, 7, comme produit autrement que par un effet du hasard ?

Une pareille question semblera peut-être paradoxale, au premier abord. Mais ceux-là seulement s'en étonneront, qui n'auront pas étudié avec assez de

soin les véritables dimensions du Parthénon, et les rapports vraiment curieux qu'elles présentent entre elles.

Nous reviendrons d'ailleurs plus particulièrement sur ces considérations dans la suite de ce travail, et nous en démontrerons aisément toute l'importance.

Pour nous borner maintenant à la seule étude des dimensions des chapiteaux, si nous comparons la longueur des tailloirs du grand ordre à l'entre-axe normal de 14π , afin de trouver la longueur de l'intervalle compris entre deux tailloirs successifs et correspondant au porte-à-faux des architraves, nous concluons de cette seule comparaison, que la longueur des tailloirs est égale à 7π moins 7δ , tandis que la longueur des vides est égale, au contraire, à 7π plus 7δ , ensemble 14π .

Mais, d'où vient donc cette singulière prédilection des architectes du Parthénon pour le nombre 7 ?

Pourquoi ont-ils placé 7 entrecolonnements et 14 métopes sur leur façade principale !

Pourquoi l'entre-axe des triglyphes a-t-il été pris égal à 7 pieds et celui des colonnes à 14 pieds ?

Pourquoi a-t-on mis 7 poutres en pierre pour relier la façade intérieure à la façade extérieure ?

Pourquoi les intervalles compris, d'axe en axe, entre ces poutres sont-ils divisés en 7 parties égales, 2 servant à constituer la partie pleine de la poutre et 5 représentant le vide ?

Pourquoi la hauteur totale de l'ordre intérieur est-elle égale à 14 fois la hauteur du chapiteau de cet ordre ?

Pourquoi y a-t-il 14 rangées de pavé dans la Cella, 7 de chaque côté de l'axe, etc., etc.

Et pourquoi surtout la longueur totale de la Cella, mesurée, dans œuvre, et suivant son axe longitudinal, est-elle égale à $98n$, ou, en d'autres termes, pourquoi a-t-elle été réglée en portant $49n$. ou 7 fois 7 pieds de chaque côté de l'axe transversal?

Nous nous réservons de le dire un jour avec tout le soin et tous les détails convenables, si d'autres ne le disent pas avant nous, et mieux que nous ne pourrions le faire. Aujourd'hui l'étude des dimensions des chapiteaux doit suffire à notre œuvre.

Lorsque, pour en mieux apprécier les détails, on prend la peine de les tracer sur une grande échelle, une première chose frappe, dès l'abord, c'est que, *dans chacun des deux ordres*, le prolongement de la façade antérieure des annelets est tangent à la surface même de l'échine, et que ce prolongement vient couper la verticale passant par le parement extérieur du tailloir en un point C, tellement situé que l'on peut trouver sans peine, à cause de l'incertitude du point de tangence, OT double de CT et par conséquent DE double de CD. (*Voyez la 1^{re} et la 2^e feuille de nos dessins, figures 1 et 2.*)

Si, après cela, on mène la verticale HI passant par l'extrémité H du rayon supérieur de la colonne, cette verticale coupe la ligne CTO, convenablement prolongée par le bas, en un point I, tellement établi que l'on trouve encore BF double de HI ou GF, DF double de DB et enfin ED double de EF.

Ces relations qui s'observent, comme nous venons de le dire, exactement de la même manière sur les deux chapiteaux, sont incontestablement fort remarquables, et cependant on peut constater encore une

autre particularité plus extraordinaire, s'il est possible, c'est que *TOUTES les hauteurs dont nous venons de parler* sont exprimées : 1^o par des nombres entiers, dans le chapiteau du grand ordre, et 2^o par de pareils nombres, *autant que possible*, dans le chapiteau de l'ordre intérieur.

En effet, dans le grand ordre, la hauteur totale de la partie circulaire BG égale à 27^l, se décompose en deux portions FG et BF correspondant, l'une à la partie droite, l'autre à la partie inclinée, et ayant, la première 9^l et la seconde 18^l.

Cette hauteur de 18^l correspondant à l'échine et aux annelets, se décompose à son tour, au point de tangence T, en deux autres parties plus petites, l'une BD remontante, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et égale à 6^l, et l'autre DF descendante et égale à 12^l, et la même subdivision se continue encore des deux côtés.

D'une part, $BD = 6^l$ se décompose, au point C, en deux autres parties $BC = 2^l$ et $CD = 4^l$; et d'autre part, $DF = 12^l$, se décompose, à son tour, en $EF = 4^l$, pour déterminer la zône qui correspond aux annelets, et $ED = 8^l$, pour déterminer celle qui correspond à la partie inférieure de l'échine. Nous verrons même plus tard, quand il sera question du tracé détaillé de la courbe de l'échine, que l'axe horizontal de cette courbe divise encore, dans le grand ordre, la partie BC en deux fragments BS et SC tels, que SC est lui-même double de BS (*Voyez ce détail sur notre 3^e feuille, figure 1.*)

Les mêmes relations s'observent, comme nous l'avons déjà fait remarquer, sur le chapiteau de l'ordre intérieur. Mais les nombres qui les expriment

ne sont pas tous et *ne peuvent pas* être tous des nombres entiers.

La hauteur totale égale à $37d \cdot \frac{1}{2}$ se divise d'abord, dans le rapport de 2 à 3, en $15d$. et $22d \cdot \frac{1}{2}$ dont $22d$. pour le chapiteau proprement dit et $\frac{1}{2}$ pour le refouillement inférieur. Cette hauteur de $22d \cdot \frac{1}{2}$ se divise ensuite, dans le rapport de 4 à 2, en $7d \cdot \frac{1}{2}$ et $15d$, et, en conservant ce même rapport, $15d$. se divise en $5d$. et $10d$., mais 5 ne peut se diviser après qu'en $1 + \frac{2}{3}$ et $3 + \frac{1}{3}$, comme 10 ne peut se diviser aussi qu'en $3 + \frac{1}{3}$ et $6 + \frac{2}{3}$.

C'était là, sans aucun doute, au point de vue des architectes grecs, une imperfection réelle, mais c'était, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une imperfection nécessaire, et, en la subissant, elle a été certainement atténuée autant que possible.

Pour s'en convaincre, il suffit de constater que, parmi tous les nombres qu'on peut imaginer, 45 est le plus petit de ceux qui sont capables de satisfaire aux données du problème.

En effet, le nombre qui doit exprimer la hauteur totale du chapiteau doit d'abord être divisible par 5, puisqu'il doit être partagé en 5 parties égales, 2 pour le tailloir, et 3 pour la somme des parties circulaires. Ce nombre peut donc être représenté par $5a$, a étant un nombre entier, et dans ce système la hauteur BF est égale à $2a$. Mais BF, à son tour doit être divisible par 3, puisque $BF = 2BD$. Donc on pourra écrire $2a = 3b$, b étant encore un nombre entier, d'où $a = \frac{3b}{2}$ et $5a = \frac{15b}{2}$. Et il résulte de là, puisque $5a$ doit être un nombre entier, que $15b$ doit être divisible par 2 et par conséquent aussi, puisque 15 ne

l'est pas, que b doit l'être et que l'on peut écrire $b = 2c$, d'où $5a = 15c$.

En dernier lieu enfin b égal à BD doit être lui-même divisible par 3, puisque $DC = 2BC$; donc on peut écrire encore b ou $2c = 3d$, d'où $c = \frac{3}{2}d$ et $5a = 15c = \frac{45}{2}d$, ce qui nous amène à dire, puisque $5a$ doit toujours rester entier, que d doit être divisible par 2; d'où $d = 2n$ et $5a = 45n$, n étant encore lui-même un nombre entier. Donc, en dernière analyse, la plus petite longueur capable de réaliser, en nombres entiers, toutes les proportions des hauteurs des chapiteaux du Parthénon s'obtient en faisant n égal à l'unité dans l'expression $45n$, et par conséquent doit être égale à $45d$.

Il nous paraît résulter de là, d'une manière incontestable, que c'est à l'aide de ces considérations que la longueur de $45d$, a été choisie, à priori, pour exprimer la hauteur totale du chapiteau du grand ordre du Parthénon, et nous vérifions ainsi une des premières règles de Vitruve, d'après laquelle, dans les temples d'ordre dorique, c'est la hauteur du chapiteau, égale à un triglyphe, qui doit être déterminée la première et qui doit servir ensuite de module pour régler toutes les autres dimensions, le diamètre de la colonne étant égal au double de cette hauteur, et l'entre-colonnement, à une fois et demie ce diamètre. Telle est du moins la règle des temples pycnostyles, et telle est aussi celle qui a été observée par les architectes du Parthénon de la manière suivante :

Le diamètre égal à 2 fois le chapiteau, et l'entre-colonnement égal à 3 fois le même chapiteau fixent la longueur de l'entre-axe à 5 fois celle du chapiteau. Or 5 fois $45d$ égalent $225d$ ou $14 \pi 0 \pi 1 d$.

Mais, si l'on avait pris, pour l'entre-axe des colonnes, cette valeur exacte de $14\pi 0\pi 1\delta$, non-seulement l'entre-axe des triglyphes se serait trouvé fractionnaire et égal à $7\pi 0\pi 0\delta \frac{1}{2}$, mais encore plusieurs autres dimensions exprimées, comme nous le verrons tout-à-l'heure, en fonction de la moitié et du quart du triglyphe, auraient été elles-mêmes fractionnaires, et on aurait ainsi introduit la complication la plus fâcheuse dans tous les détails de l'œuvre. Il a donc été rationnel et même nécessaire d'exprimer, en exécution, comme on l'a fait en réalité, l'entre-axe des colonnes et celui des triglyphes par les nombres entiers de 14π et 7π , sans changer pour cela l'expression théorique de $2\pi 3\pi 1\delta$ primitivement attribuée à la hauteur des chapiteaux.

Quelle a été ensuite la longueur exacte du triglyphe ?

Il aurait fallu, à la rigueur, la réduire, par voie de conséquence, au 5^{me} de 14π , soit $2\pi 3\pi 0\delta \frac{4}{5}$. Toutefois cette expression étant encore fractionnaire a dû être abandonnée, par les mêmes motifs, et le triglyphe réel s'est ainsi trouvé réduit à $2\pi 3\pi = 44\delta$, tout en laissant au chapiteau, comme nous venons de le dire, sa valeur exacte de $2\pi 3\pi 1\delta = 45\delta$.

La valeur réelle du triglyphe doit donc être exprimée, en unités françaises, de la manière suivante :

$$2\pi. = 2 \text{ fois } 307^{\text{mm}}. 1, \text{ soit } \dots \quad 614^{\text{mm}}. 2.$$

$$3\pi. = 3 \text{ fois } 76^{\text{mm}}. 8, \text{ soit } \dots \quad 230^{\text{mm}}. 4.$$

$$\text{Et ensemble } 2\pi 3\pi, \text{ ou } \dots \dots \dots \quad \underline{\underline{0^{\text{m}}, 844^{\text{mm}}. 6.}}$$

Telle est en effet sa valeur connue.

Quant au diamètre de la colonne, il doit être rigou-

reusement égal, suivant la règle de Vitruve , à deux triglyphes ou, en d'autres termes, à 5π . et demi, soit en mesures françaises 1^m , 689. Mais, nous dira-t-on, sur quel point de la colonne trouve-t-on ce diamètre que personne ne connaît?

La réponse n'est pas difficile, car il se trouve, au Parthénon, aussi bien qu'à Pœstum, sur la hauteur *moyenne* des colonnes, et peut être calculé en prenant une *moyenne* arithmétique entre les expressions connues du diamètre supérieur et du diamètre inférieur (1).

Il est facile de voir ensuite que le diamètre de la base des colonnes et celui du sommet se déduisent du diamètre moyen, ou pour parler plus exactement, du triglyphe, en prenant: 1° pour la base, 2 triglyphes et $\frac{1}{4}$, soit $6\pi 0\pi 3\delta = 1^m. 900$, et 2°

(1) Il est nécessaire de faire remarquer ici, afin d'éviter toute cause d'erreur ou de malentendu, qu'on peut mesurer de deux manières différentes les diamètres des colonnes, quand leur fût est cannelé. On peut se contenter en effet de prendre le *diamètre apparent*, en le mesurant, *sur les élévations*, entre les deux cannelures extrêmes; mais alors la ligne qui joint ces cannelures, *ne passant pas par le centre* de la colonne, a une longueur inférieure à celle du diamètre réel, ou bien, au contraire, on peut mesurer le *diamètre réel* lui-même, *sur le plan* de la colonne, en joignant les angles de deux cannelures opposées, au moyen d'une ligne *passant par le centre même*.

Lorsque le nombre des cannelures est connu, ces deux expressions se déduisent aisément l'une de l'autre, et, par exemple, dans le cas particulier du Parthénon, comme il existe 20 cannelures sur chaque colonne, chacune d'elles sous-tend un angle de 18° et e diamètre réel est par conséquent égal au diamètre apparent divisé par le cosinus de 9° .

Il est inutile d'ajouter que c'est toujours le diamètre *réel* que nous avons considéré dans le présent mémoire.

pour le sommet, 2 triglyphes moins $\frac{1}{4}$, soit, comme nous l'avons déjà vu, $4\pi 3\pi 1\delta = 1^m. 478$.

Les diamètres des colonnes de l'ordre intérieur se déduisent aussi du même module, car le diamètre de la base de cet ordre est égal au diamètre moyen de l'ordre intérieur, c'est-à-dire à $5\pi 2\pi = 1^m. 689$, et son diamètre moyen est égal, à son tour, au diamètre pris au sommet de l'ordre extérieur, c'est-à-dire $4\pi. 3\pi. 1\delta. = 1^m. 478$.

Enfin, et par voie de conséquence, son diamètre supérieur lui-même, dont nous avons déjà donné la valeur au commencement de ce travail, est égal à 1 triglyphe et demi, c'est-à-dire à $4\pi 0\pi 2\delta = 1^m. 267$. Et il résulte de là que le fruit (1) des colonnes est rigoureusement le même pour les deux ordres, et qu'il est égal à $\frac{1}{4}$ de triglyphe de chaque côté des colonnes, soit $2\pi 3\delta = 0^m. 211,2$.

Mais $2\pi 3\delta$ égalent 11δ et le fût des colonnes du grand ordre contient, dans sa hauteur, 11 chapiteaux. Le fruit de ces colonnes a donc été calculé à raison de 1δ par chapiteau, et c'est ainsi qu'on peut tracer aisément sur nos épures l'inclinaison de la génératrice des colonnes. (*Voyez l'indication de ce tracé sur la 1^{re} feuille de nos dessins, figure 1.*)

Le tracé de l'échine des chapiteaux mérite d'appeler maintenant toute notre attention. Il a été réglé à l'aide du triangle rectangle OEC dont nous connaissons déjà la bases et la hauteur.

Pour l'ordre intérieur, la hauteur CE est égale à 40δ et la base EO est égale à $7\delta \frac{1}{2}$, par conséquent

(1) Le fruit en terme de maçonnerie est la diminution d'épaisseur que l'on donne à un mur ou à une colonne à mesure qu'on l'élève.

ces deux lignes sont entre elles comme 4 est à 3, puisque $10 = 4 \times 2\frac{1}{2}$ et $7\frac{1}{2} = 3 \times 2\frac{1}{2}$, donc l'hypothénuse CO est proportionnelle à 5 et égale en longueur à $5 \times 2\frac{1}{2} = 12\frac{1}{2}$. Donc aussi la longueur CI est égale à $\frac{4}{3}$ de $12\frac{1}{2}$, c'est-à-dire à $16\frac{2}{3}$ ou, en d'autres termes, égale à la longueur AC, d'où il résulte que si, du sommet C comme centre, on décrit une circonférence avec un rayon égal à CI, cette circonférence passe nécessairement par le sommet A du tailloir.

Il résulte encore de ce qui précède que le triangle rectangle OEC a ses trois côtés proportionnels aux nombres 3, 4 et 5, et tous les géomètres savent combien un semblable triangle est remarquable. Il se distingue, entre tous les autres dont un des côtés au moins est ordinairement incommensurable, non seulement parce qu'il a ses trois côtés proportionnels à des nombres *entiers et premiers entre eux*, mais encore aussi parce que le côté moyen, proportionnel à 4, est une moyenne arithmétique exacte entre le plus petit côté proportionnel à 3 et le plus grand proportionnel à 5. On sait d'ailleurs combien il est facile de tracer exactement ce triangle, sans faire aucun usage de l'équerre.

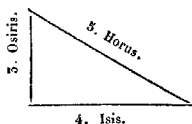
Il est évident que les propriétés remarquables de ce triangle étaient parfaitement connues des architectes grecs et nous en fournirons surabondamment une preuve incontestable en montrant, dans la troisième partie de ce mémoire, que l'inclinaison de l'échine du chapiteau de Pœstum a été réglée aussi à l'aide du même triangle. (1)

(1) Voici, à l'occasion de ce triangle, un curieux extrait de l'ouvrage intitulé : *l'Égypte pharaonique* :

Mais, dans l'ordre extérieur du Parthénon, le triangle régulateur OEC n'est pas semblable au précédent, puisque sa hauteur égale à 12^d et sa base égale à $10^d \frac{1}{2}$ ne sont pas entre elles dans le rapport de 4 à 3, ou ce qui est la même chose de 8 à 6, et sont au contraire dans le rapport exact de 8 à 7. Néanmoins, si on calcule l'hypothénuse OC de ce nouveau triangle, on ne sera pas médiocrement étonné de la trouver égale, avec une précision plus que suffisante dans la pratique, à une longueur exacte de 16^d . ou $1H.$, c'est-à-dire précisément égale à la hauteur CF, et nous retrouvons ainsi, encore une fois, un triangle régulateur qui, bien que rectangle, a pourtant

« La théologie et la philosophie se confondant chez les Egyptiens et chez les Asiatiques, les figures géométriques avaient reçu des noms divins, comme par l'arithmétique harmonique, les noms divins avaient été mis en rapport avec les nombres. . . . Plutarque nous apprend que le triangle rectangle servait à composer une figure nuptiale, en donnant à la face qui forme l'angle droit le nombre 3, à la base le nombre 4 et à l'hypothénuse le nombre 5.

« La ligne qui tombe aplomb sur la base, est comparée au mâle, ou Osiris; la base est comparée à la femelle, ou Isis; et la sous-tendante est le produit, ou Horus.



« Ce triangle représentait encore Pluton, Bacchus et Mars, qui se confondent avec les différentes formes d'Osiris. (*L'Égypte Pharaonique*, par M. D. J. Henri.—Paris.—Firmin Didot, 1846, tome 1^{er}, page 427.)

ses trois côtés proportionnels aux nombres *entiers* et *premiers entre eux* 21, 24 et 32.

Il est vrai que ce nouveau triangle n'est pas mathématiquement rectangle, mais l'il est pratiquement, avec une précision plus que suffisante, et cette circonstance s'ajoute, sans aucun doute, à celles qui ont dû engager les architectes grecs à régler le tracé de leur chapiteau du grand ordre sur l'inclinaison de l'hypothénuse de ce dernier triangle.

Reste à savoir maintenant comment ont été déterminées, en fait, les saillies des chapiteaux dans les deux ordres.

Nous avons déjà été conduit à admettre, on se le rappelle sans doute, que les hauteurs de ces chapiteaux ont été arrêtées les premières, et par conséquent il est naturel d'en conclure que les saillies ont été réglées ensuite en fonction des hauteurs. La question se réduit donc à trouver les relations établies entre les hauteurs et les saillies.

Si l'on considère d'abord l'ordre intérieur, il est facile de voir, sur notre 1^{re} feuille, en joignant les points I et G que le nouveau triangle rectangle ainsi formé, FIG, est non-seulement semblable au grand triangle CFI, mais encore rigoureusement égal au triangle régulateur COE, et que, par conséquent, la saillie totale IF est une moyenne géométrique entre la hauteur GF = HI de la partie droite et la hauteur CI' de la partie inclinée, en d'autres termes, que la ligne GI est perpendiculaire sur l'hypothénuse CI et en d'autres termes encore, qu'une circonférence tracée sur la ligne CG, prise pour diamètre, passe nécessairement par le point I.

On peut constater aussi à priori que la saillie totale

IF est égale au tiers de la distance AF comprise entre le point F et le dessus A du tailloir et que la saillie OE est égale à la hauteur HI.

De pareilles combinaisons, on en conviendra, sont trop remarquables pour être considérées comme purement fortuites, et il est d'autant plus certain qu'elles résultent de la volonté même des architectes, que nous trouverons, dans la suite de ce mémoire, les saillies des autres chapiteaux déterminées d'une manière parfaitement analogue.

Cependant la même règle n'a pas été observée pour le grand ordre, où l'on ne remarque même aucun rapport simple entre la saillie IF et les diverses hauteurs du chapiteau, et où il faudrait, pour conserver les proportions de l'ordre intérieur, réduire à $12 \text{ } \rho$ la saillie totale effectivement égale à $14 \text{ } \rho$.

Dès-lors n'est-il pas permis de croire que les mêmes proportions auraient été observées, en effet, pour l'ordre extérieur, aussi exactement que pour l'ordre intérieur, et que la saillie des chapiteaux aurait été réglée, comme nous venons de le dire, à $12 \text{ } \rho$ au lieu de $14 \text{ } \rho$, si les architectes du Parthénon n'avaient pas été influencés par leurs idées particulières sur la valeur mystérieuse du nombre 7, et ne doit-on pas admettre comme démontré qu'ils ont été séduits par la possibilité d'exprimer *toutes* les dimensions horizontales de la façade de leur temple par des multiples exacts de 7, lorsqu'ils ont vu qu'en réduisant, par les raisons déjà indiquées, l'entre-axe total des colonnes de $225 \text{ } \rho$ à $224 \text{ } \rho$ et le triglyphe lui-même de $45 \text{ } \rho$ à $44 \text{ } \rho$, ils se trouvaient conduits à donner $77 \text{ } \rho$ au diamètre supérieur des colonnes du grand ordre.

Dans notre intime conviction, c'est pour ce motif, et

nous ne craignons pas d'ajouter pour ce seul motif, qu'ils se sont décidés à modifier un peu la règle, en donnant finalement à la saillie des chapiteaux du grand ordre 14^{d} au lieu de 12^{d} .

Le moment semble venu maintenant d'étudier en détail le tracé des courbes de l'échine, et comme le refouillement BB' , qui est rigoureusement le même dans les deux ordres, a une longueur exacte de $1^{\text{d}} = 19^{\text{mm}} 2$, comme la verticale $S'C'$, tangente au sommet de la courbe de l'échine en S' , divise aussi dans les deux ordres la longueur BB' en deux parties égales, (*Voyez ce détail sur les figures 1 et 2 de notre 3^e feuille*), il résulte de cette double circonstance que les deux courbes ne peuvent pas correspondre à des figures semblables géométriquement parlant. Toutefois il n'en est pas moins certain qu'on a dû les tracer en employant des procédés analogues.

Si, en continuant à considérer, en premier lieu, le chapiteau de l'ordre intérieur, nous décrivons par le point B' comme centre, et d'un rayon égal à 1^{d} , une circonférence $BS'\Omega$, (*Voyez la figure 2 de notre 3^e feuille*) cette circonférence coupera la verticale $S'C'$ en un point S' situé à une distance du tailloir égale à $\frac{5}{6}$ de dactyle, et comme la ligne BC a une longueur de $1^{\text{d}} \frac{2}{3}$ ou, ce qui est la même chose, de $\frac{10}{6}$ de dactyle, il en résulte qu'une ligne horizontale menée par le point S passe précisément au milieu de BC , de sorte qu'en décrivant une nouvelle circonférence avec un rayon égal à 1^{d} et du point Ω pris comme centre, cette circonférence vient passer par les points B' et S' et se trouve tangente en S' à la verticale $S'C'$.

Si, en second lieu, on prolonge l'axe $SS'\Omega$ jusqu'au point Ω à pris 1 palme de distance du point S' et si,

de ce point comme centre, on décrit une autre circonférence S'B'' en la prolongeant jusqu'à sa rencontre en B'' avec la verticale passant par le point B', et si en troisième lieu, après avoir prolongé le rayon B'' Ω' jusqu'à un point Ω'' pris à 1 pied de distance du point B'', on décrit, de ce point Ω'' comme centre, une dernière circonférence B''T'', cette circonférence se trouvera tangente à la ligne directrice CT en un point T'' extrêmement voisin du point T.

D'où nous croyons qu'il résulte que nous venons de tracer la véritable courbe de l'échine qui est, pour l'ordre intérieur, une anse de panier à trois centres ayant pour rayons 1 *dactyle*, 1 *palme* et 1 *pied*, car il serait bien difficile, si telle n'était pas en effet la vérité, que le hasard seul eût produit un résultat aussi singulier; cela est d'ailleurs d'autant plus impossible que, pour le chapiteau du grand ordre, le tracé de la même courbe s'obtient, à son tour, à peu près de la même manière, c'est-à-dire :

1^o En réglant l'axe SS' Ω de façon à couper la ligne verticale BC en un point S déterminé par la relation déjà indiquée $SC = 2 SB$;

2^o En traçant les deux circonférences S'B'' et B''T'', absolument de la même manière et avec les mêmes rayons que précédemment. De cette façon les arcs S'B'' sont rigoureusement identiques dans les deux chapiteaux, et il est bon de noter que l'arc B''T'' du grand chapiteau, beaucoup plus long que l'arc correspondant du petit chapiteau, n'en reste pas moins tangent en T'' à la directrice CT;

Et 3^o enfin en raccordant le sommet S' avec le point B' au moyen d'un arc de cercle dont le rayon S' Ω est plus petit que 1^d.

Les deux tracés que nous venons d'indiquer nous semblent très-vraisemblables, nous nous croyons même autorisé à les considérer comme se vérifiant incontestablement l'un par l'autre; si cependant cette conclusion ne devait pas être admise, et si l'on pouvait croire que nous nous sommes écarté, dans cette circonstance, de la vérité et de la réalité, nous ne verrions aucun inconvénient à admettre que les deux courbes de l'échine des chapiteaux du Parthénon ont été tracées en suivant un procédé analogue à celui que nous indiquerons tout-à-l'heure à l'occasion du temple de Thésée.

Il nous reste, en dernier lieu, à faire connaître le tracé des annelets et celui des refouillements.

La profondeur de ces derniers est égale, pour chacun des deux ordres, au quart de la saillie totale du chapiteau qui leur correspond.

Quant aux annelets, qui sont au nombre de cinq dans le grand ordre, et de trois seulement dans l'ordre intérieur, ils ont exactement, dans le sens de l'inclinaison du chapiteau, 1^{st} dans le premier cas et un dactyle et $\frac{1}{4}$ dans le second. Chacun d'eux est d'ailleurs divisé en deux parties inégales, l'une OO" plus petite et supérieure servant de listel, l'autre O'O" inférieure et évidée en arc de cercle normalement à la surface supérieure du listel suivant. Le rapport entre ces deux parties est de 1 à 2 pour le grand ordre et de 1 à 3 pour l'ordre intérieur, de sorte que les listels du grand ordre ont $\frac{1}{3}$ et ceux de l'ordre intérieur $\frac{5}{16}$ seulement de dactyle, et qu'ainsi les premiers sont, comme on devait naturellement s'y attendre, un peu plus grands que les seconds. La ciselure OO', qui détache l'échine de l'annelet supérieur,

est précisément égale à la partie rectangulaire du listel, et l'enfoncement $O''O'''$ des refouillements se trouve déterminé de la même manière.

Quant à la partie inférieure de l'échine, elle est formée en plaçant le point T' au milieu de l'intervalle TO, en joignant ce point T' avec le point O' déjà déterminé et enfin en traçant une courbe tangente en T à la ligne TT' et en O' à la ligne T'O' (*Voyez les figures 1 et 2 de notre 3^e feuille.*)

En dernier résultat, il convient de faire remarquer que l'annelet inférieur ne doit pas être considéré comme se terminant, ainsi qu'on l'admet généralement, au-dessous du dernier listel en I'', mais qu'il doit être prolongé, au contraire, jusqu'à la fin du refouillement circulaire qui se trouve placé au-dessous de ce listel.

De cette façon les annelets mesurés suivant l'inclinaison des chapiteaux ont, dans le grand ordre, une longueur totale de 5d ; et dans l'ordre intérieur une longueur de $3\text{d} \frac{3}{4}$ seulement; mais les longueurs totales des parties OI sur lesquelles ils sont tracés sont respectivement de $5\text{d} \frac{1}{3}$ et de $4\text{d} \frac{1}{6}$; par conséquent il reste, entre la partie inférieure des annelets et la génératrice du fût de la colonne, un petit intervalle qui sert à raccorder ces deux parties entre elles, au moyen d'un arc de cercle dont le centre est en I' et qui est tangent à la fois au dernier élément courbe de l'annelet et à la génératrice de la colonne de la manière indiquée sur la 3^e feuille de nos dessins.

Telles sont, nous le croyons du moins, les proportions et les règles de construction qui résultent de l'étude détaillée des dimensions des chapiteaux du Parthénon. Elles sont toutes rigoureusement géomé-

triques et l'exactitude toujours mathématique de leurs rapports avec l'unité de mesure se trouve combinée, ainsi qu'on devait d'ailleurs s'y attendre, de manière à permettre aux ouvriers les moins habiles de reproduire fidèlement tous les détails du tracé, sans hésitation et sans incertitude.

Nous croyons donc n'étonner maintenant personne en annonçant qu'il va en être de même pour les autres chapiteaux dont il nous reste à entreprendre l'étude.

§ 3^e Etude des dimensions du chapiteau du temple de Thésée.

Voyez les dessins joints à ce mémoire : 2^e feuille (Fig. 1 et 2) et 5^e feuille (Fig. 3 et 4 et fig. 5 et 6, n^o 4.)

Décrivez, avec un rayon égal à 16ρ ou 1Π , une demi-circonférence ayant son diamètre AF vertical et, par les deux extrémités F et A, de ce diamètre, menez des lignes horizontales AA' et FI (Voyez la fig. 1 de la 2^e feuille de nos dessins), marquez le centre C, portez de F vers G, sur le diamètre ACF convenablement prolongé, une longueur FG égale à 2ρ ou 8ρ , en d'autres termes égale à la moitié du rayon CF, et menez deux nouvelles lignes horizontales, GH et BB', passant, la première par le point G déjà connu, et la seconde par un point B pris à 1ρ au-dessus du centre C, vous déterminerez par cette construction :

1^o La hauteur du tailloir AB égale à 15ρ .

2^o Celle des deux parties inclinées du chapiteau (l'échine et les annelets), BF égale à 17ρ .

3^o Celle de la partie empruntée au fût de la colonne, FG égale à 8ρ .

Et 4^o enfin, la hauteur totale du chapiteau AG égale à 40^d.

Cette hauteur AG se trouvera en même temps divisée, par le centre C, en deux parties CA et AG qui seront entr'elles dans le rapport de 2 à 3. De plus FG sera lui-même égal, comme dans les chapiteaux du Parthénon, au 5^{me} de la hauteur totale.

Par le milieu E de la partie proportionnelle à 3, menez la ligne horizontale EO, terminez-la à son point de rencontre O avec la circonférence dont le centre est en C et joignez enfin le centre de cette circonférence avec le point O; le triangle rectangle CEO que vous formerez de la sorte sera mathématiquement égal au triangle régulateur du grand ordre du Parthénon, parce que ses côtés CE et CO seront respectivement égaux, CE à 12^d. et CO à 16^d. d'où l'on conclut $EO = 10^d. \frac{1}{2}$.

Tracez, en descendant du point O vers le point I, quatre annelets parfaitement égaux à ceux du grand ordre du Parthénon, c'est-à-dire ayant chacun 1^d et ensemble 4^d de longueur totale, dans le sens de l'hypothénuse CO, et 3^d seulement de hauteur, dans le sens vertical; raccordez le dernier de ces annelets avec le fût de la colonne par un petit arc de cercle ayant son centre au point I', donnez au renfoulement inférieur un demi dactyle de hauteur, comme au Parthénon, et après avoir divisé la hauteur CE du triangle régulateur en trois parties égales par les lignes DT et D'T', ou, ce qui revient au même, après avoir divisé le rayon CF en quatre parties égales par les points D, D' et E, tracez la courbe de l'échine en prenant $OO' = OO'' = \frac{1}{3}$ de dactyle, en joignant O'T', et en décrivant enfin au-dessus du point

T une portion de courbe dont l'axe horizontal doit passer par le sommet C du triangle régulateur et qu'il est d'ailleurs inutile de définir ici d'une manière plus exacte.

En dernier lieu, après avoir adopté pour module , suivant la règle de Vitruve, une longueur de 40^d égale à la hauteur du chapiteau, prenez le rayon *de la base* de la colonne égal à deux modules ou à 80^d, fixez le fruit total à un demi-module, comme au Parthénon, c'est-à-dire, dans le cas actuel, à 20^d et réglez ainsi le rayon supérieur de la colonne, ou, en d'autres termes, le rayon de la base du chapiteau à 60^d.

Vous aurez tracé, à l'aide de ces diverses constructions, un chapiteau dorique qui ne différera que par quelques détails peu importants du chapiteau du grand ordre du Parthénon, et qui différera bien moins encore du chapiteau du temple de Thésée, car toutes les hauteurs de ce dernier seront proportionnelles à celles du chapiteau dont le tracé vient d'être indiqué.

Si vous réduisez maintenant d'un tiers toutes les dimensions verticales de ce chapiteau, cette réduction suffira pour reproduire, avec une rigoureuse exactitude, les dimensions homologues du chapiteau lui-même du temple de Thésée.

Il résulte de là, si nos assertions sont exactes, que les dimensions verticales du chapiteau de ce temple doivent être exprimées en mesures grecques et traduites en mesures françaises, de la manière suivante, en conservant au pied grec la valeur de 307^{mm}. 1 déjà admise au commencement de ce mémoire. (Voyez la fig. 2 de notre 2^e feuille.)

Hauteur du Tailloir.	$\frac{2}{3} \times 15 = 10$	$= 0, 192, 0$
Hauteur de la petite partie BC	$\frac{2}{3} \times 4 = 2 \frac{2}{3}$	$= 0, 012, 8$
Hauteur du triangle régulateur.	$\frac{2}{3} \times 12 = 8$	$= 0, 153, 6$
Hauteur de la partie inférieure EF.	$\frac{2}{3} \times 4 = 2 \frac{2}{3}$	$= 0, 051, 4$
Hauteur totale de la partie empruntée au fût de la colonne.	$\frac{2}{3} \times 8 = 5 \frac{1}{3}$	$= 0, 102, 4$
<hr/>		
Hauteur du chapiteau.	$\frac{2}{3} \times 40 = 26 \frac{2}{3}$	$= 0, 511, 9$
<hr/>		
Hauteur du petit re- fouillement inférieur	$\frac{2}{3} \times \frac{1}{2} = \frac{1}{3}$	$= 0, 006, 4$

Et il n'est pas difficile de constater, que les dimensions ainsi calculées sont bien réellement celles du chapiteau du temple de Thésée, car leur parfaite exactitude résulte du seul rapprochement de nos cotes avec celles que l'on trouve rapportées dans les principaux traités d'architecture et spécialement dans l'ouvrage de Stuart (1).

Voici en effet quels sont les résultats de la comparaison des cotés que cet auteur nous donne, avec celles que nous venons de calculer (Voy. la fig. 3 de notre 3^{me} feuille.)

(1) On sait que ce consciencieux architecte est un de ceux qui ont opéré non-seulement avec les instruments les plus parfaits, mais ce qui vaut peut-être mieux encore, avec le plus de soin,

INDICATIONS.	COTES RAPPORTÉES PAR STUART.		COTES RESULTANT DE NOTRE CALCUL.		DIFFÉRENCES exprimées en millimètres et dixièmes	
	exprimées en pieds anglais pouces et dixièmes de pouce	traduites en millimètres d'après les valeurs du pied et du pouce anglais données par l'annuaire du bureau des longitudes.	exprimées en dactyles grecs.	exprimées en millimètres d'après la valeur déjà donnée au pied grec.	en	
					plus.	moins.
Hauteur du tailloir.....	7",85	^{mm} 199,4	^δ 10	^{mm} 192,0	α	^{mm} 7,4
Hauteur de l'échine limitée au point O' au-dessus de la ciselure qui la détache des annelets (1).	6",5	^{mm} 165,1	^δ 8,2/3—5,3	^{mm} 165,1	α	^{mm} 2,0
Hauteur des annelets depuis ce point O' jusqu'au-dessous du dernier listel, au point I' (2).	1",254	^{mm} 31,5	^δ 2,2/3+3,3 —16,3	^{mm} 58,2	^{mm} 6,9	α
Intervalle compris entre le des- sous de ce listel et le refouille- ment inférieur.....	4",5	^{mm} 109,2	^δ 5.—16,3	^{mm} 112,2	^{mm} 5,0	α
Hauteur de ce refouillement....	0",166	^{mm} 4,2	^δ 1/5	^{mm} 6,4	^{mm} 2,2	α
Hauteur totale du chapiteau...	1'.8",05	^{mm} 509,2	^δ 26.2/5	^m 511,9	^m 2,7	α

de patience et d'exactitude. Son voyage à Athènes avait pour but principal de mesurer, avec une grande exactitude, la base du Parthénon, et il s'était muni, à cet effet, des instruments les plus précis, notamment d'une règle en cuivre graduée, pour cet objet spécial, en pieds, pouces et dixièmes de pouces anglais, par Jean Bird, l'un des plus fameux artistes de cette époque.

(1) La hauteur *ab* de cette ciselure, égale à 3^{mm}. 3, a été calculée en posant comme nous l'indiquerons tout-à-l'heure $00' = 1/4$ de dactyle et $EO = 7\delta 1/2$. (Voyez la fig. 3 de notre 3^e feuille).

(2) La hauteur *cd* de la partie située au-dessous du point I' a été calculée et trouvée égale à 16^{mm}. 3 en partant des mêmes

Il ne faut pas perdre de vue que de nombreuses causes d'erreur affectent nécessairement les résultats consignés dans le tableau qui précède.

Elles sont inséparables en effet :

En premier lieu, de l'exécution primitive elle-même, puisque deux ouvriers différents, quelque habiles qu'on les suppose d'ailleurs, ne peuvent jamais réussir à exécuter deux chapiteaux véritablement identiques.

En deuxième lieu, des opérations métriques exécutées par Stuart, en raison surtout de l'obligation où il s'est trouvé d'opérer avec une unité de mesure différente de celle que les anciens constructeurs avaient employée eux-mêmes.

En troisième lieu enfin, de notre double traduction des mesures anglaises en mesures françaises et de celles-ci en mesures grecques.

Et si on veut tenir un compte exact de ces diverses circonstances, on n'hésitera pas à reconnaître, malgré les légères différences signalées dans les deux dernières colonnes du tableau qui précède, non-seulement que l'exécution primitive a dû être très soignée, mais encore aussi que les mesures rapportées par Stuart ont été, à leur tour, pour le moins aussi exactes que cette exécution elle-même, et enfin que notre substitution des mesures grecques aux mesures anglaises a suffi pour reproduire toutes les anciennes dimensions avec la plus scrupuleuse fidélité.

données et en supposant que les quatre annelets présentent ensemble, dans le sens de l'hypothénuse, une longueur exacte de 3 δ . (Voy. la fig. 3 de notre 3^{me} feuille).

On peut même ajouter à ces considérations une dernière remarque qui n'est pas sans importance, et sur laquelle nous croyons convenable d'appeler un instant l'attention, car il est facile de s'assurer, en examinant un dessin du temple de Thésée, que l'appareil des murs latéraux, entre le socle sur lequel ils sont établis et le dessous des architraves, est composé de 9 assises parfaitement égales entre elles et de plus ayant leur hauteur égale à celle d'un chapiteau.

Dès lors il est clair que trois de ces assises, si chacune d'elles est réellement égale à $26\delta \frac{2}{3}$, correspondent ensemble à 80δ ou 5π , ce qui donne 15π exactement pour la hauteur totale des 9 assises, tandis que si l'on voulait réduire la hauteur du chapiteau à 26δ , par exemple, ou si l'on préférait l'élever jusqu'à 27δ . On trouverait, pour la hauteur de trois assises, 3π moins 2δ , dans la 1^{re} hypothèse, et 3π plus 1δ , dans la seconde, ce qui n'est guère vraisemblable.

En d'autres termes, l'architecte grec a certainement agi, dans cette occasion, comme nous le faisons encore aujourd'hui, lorsque nous divisons une hauteur totale de 4^m en trois assises égales de 33 centimètres et $\frac{1}{3}$ chacune.

Si l'on veut maintenant essayer de calculer les dimensions horizontales du chapiteau du temple de Thésée en suivant la marche déjà adoptée pour les dimensions verticales, on trouve :

Pour la demi-longueur du tailloir. . . . $\frac{2}{3} \times 44\delta = 29\frac{1}{3}\delta = 0,563,4$ M. mm.

Pour le rayon de la base supérieure de la colonne. . . . $\frac{2}{3} \times 30 = 20 = 0,383,9$

Pour la saillie du M mm.
 tailloir sur la colonne. $\frac{2}{3} \times 14 = 9 \frac{1}{3} = 0, 179, 2$

Pour la base du tri-
 angle régulateur. . . $\frac{2}{3} \times 10 \frac{1}{2} = 7 = 0, 134, 4$

Enfin pour le rayon
 de la base des colonnes $\frac{2}{3} \times 40 = 26 \frac{2}{3} = 0, 511, 9$

Et la seconde de ces dimensions s'accorde en effet assez bien avec la mesure au moyen de laquelle Stuart détermine le rayon supérieur de la colonne qui est de 1' 3", 317 = 0^m, 389, mm 0.

Toutefois la même concordance ne subsiste pas par rapport aux autres mesures pour lesquelles Stuart donne :

Demi-longueur du tailloir :

1' 10", 451 = 0^m. 570^{mm}, 2 au lieu de 0^m. 563^{mm}. 4

Et rayon de la base des colonnes :

1' 7", 7 = 0^m. 500^{mm}. 5 au lieu de 0^m. 511^{mm}. 9.

De pareilles différences, la dernière surtout, nous semblent inadmissibles, mais nous croyons facile d'indiquer la cause de ces inexactitudes apparentes.

Il est clair en effet que, si l'architecte du temple de Thésée a réellement calculé les dimensions du chapiteau de son temple en réduisant, comme c'est infiniment probable, et comme nous l'avons déjà supposé, un plus grand chapiteau considéré comme type, cet architecte a dû conserver, sans altération, le résultat de son calcul qui lui a donné une longueur exacte de 20^d, soit 1^π 4^π pour le rayon de la section supérieure des colonnes, et qu'il a dû, au contraire, modifier légèrement les deux autres résultats, auxquels un calcul rigoureux donne la forme suivante :

Demi-longueur du tailloir = $29 \text{ } \delta \frac{1}{3} = 1 \text{ II } 3 \text{ } \pi 1 \text{ } \delta \frac{1}{3}$
 Et rayon de la base. . . . = $26 \text{ } \frac{2}{3} = 1 \text{ } 2 \text{ } 2 \text{ } \frac{2}{3}$
 parceque cette forme fractionnaire est beaucoup trop
 incommode dans la pratique.

C'est ainsi, sans le moindre doute, qu'il a été conduit à prendre, en exécution, à la place des deux expressions précédentes, les expressions plus simples de $1 \text{ II } 3 \text{ } \pi 2 \text{ } \delta = 0 \text{ M. } 576 \text{ mm}$, 9 et de $1 \text{ II } 2 \text{ } \pi 2 \text{ } \delta = 0 \text{ M. } 499 \text{ mm}$ 1 qui se rapprochent beaucoup, comme on le voit, des valeurs mesurées directement par Stuart et d'où l'on conclut d'ailleurs, toujours en nombres entiers, non-seulement. :

$3 \text{ II } 3 \text{ } \pi$ pour la longueur du tailloir
 et $3 \text{ II } 1 \text{ } \pi$ pour le diamètre des bases, mais
 encore $1 \text{ } \pi$ pour la saillie du tailloir sur l'architrave et $1 \text{ } \pi 2 \text{ } \delta$, pour la saillie du tailloir sur la base supérieure des colonnes.

Dans cette hypothèse, que nous n'hésitons pas à admettre comme vraie, la base OE du triangle régulateur est égale à $7 \text{ } \delta \frac{1}{3}$, au lieu de $7 \text{ } \delta$, et puisque sa hauteur a été déjà fixée à $8 \text{ } \delta$, il en résulte que l'hypothénuse CO doit être égale à $11 \text{ } \delta$.

Ce dernier résultat constitué, à lui seul, un puissant argument en faveur du système auquel nous venons de donner la préférence, car nous avons déjà constaté, et nous vérifierons encore, dans la suite de ce travail, que les architectes grecs, dans le but surtout de faciliter le tracé de leurs annelets, ont toujours eu soin de régler, en nombres entiers de dactyles, ou au moins de demi-dactyles, les hypothénuses de leurs triangles régulateurs.

Le tracé de ces annelets, au nombre de quatre, a

été ensuite obtenu en portant une longueur totale de 3δ dans le sens de l'hypothénuse, c'est-à-dire en réglant chaque anneau à $\frac{5}{4}$ de dactyle, ce qui fixe à $\frac{1}{4}$ de dactyle la longueur des listels, et celle des évidements inférieurs à $\frac{1}{2}$ dactyle, le refouillement $00'$ est par conséquent égal à $\frac{1}{4}$ de dactyle, comme les listels.

Quant à la partie supérieure de la courbe de l'échine, elle nous paraît avoir été tracée, sans le secours du compas, en joignant le point B au point **a milieu de CT** (Voy. la 4^e fig. de notre 3^e feuille), en divisant, à son tour, cette ligne Ba en deux parties égales Bc et ca et en menant la verticale ce pour déterminer une tangente au sommet de la courbe, enfin en divisant la hauteur totale Ba' en trois parties égales par les lignes CSS' et b'b, qui correspondent: la première à l'axe horizontal, et la seconde au point de tangence b sur la ligne Ba,

Le sommet de la courbe se trouve ainsi placé en S sur l'axe CSS' passant par l'angle C du triangle régulateur.

En dernier lieu enfin, le point d'intersection de l'échine avec le dessous du tailloir, doit être porté en B' au moyen d'une verticale passant par le point b.

Le pannelage définitif est ainsi déterminé par les côtés du polygone B'eca T et les points de tangence sont établis sur ce polygone en B', S, b et T.

Il est facile de voir maintenant, qu'au moyen de cette construction on a établi les relations suivantes savoir :

1^o Dans le sens horizontal ;

$$\begin{aligned} Cd &= dS' = \frac{5}{12}\delta, & dS &= SS' = \frac{5}{24}\delta, \\ CS &= \frac{5}{8}\delta = 12^{\text{mm}} 4 & \text{et } CS' &= BB' = \frac{5}{6}\delta = 16^{\text{mm}} 0. \end{aligned}$$

Valeurs que Stuart remplace par les deux suivantes :

$$0'', 466 = 11^{\text{mm}}. 8 \text{ et } 0'', 625 = 15^{\text{mm}}. 9.$$

Et 2^o dans le sens vertical :

$$B''c = 1 \delta \text{ et } B'S' = S'b = \frac{2}{3} \delta.$$

On peut remarquer enfin que $Sc < cb < ba < aT$, ou en d'autres termes que les rayons de courbure vont toujours en augmentant depuis le sommet jusqu'au bas de la courbe.

Les dimensions des chapiteaux du temple de Thésée une fois déterminées, avec précision, comme nous venons de le faire, dans leur ensemble et jusque dans leurs moindres détails, il devient extrêmement facile de comparer ces chapiteaux à ceux dont nous avons déjà parlé, et à ceux que nous nous proposons d'étudier encore. Néanmoins, cette comparaison ne pourra être faite d'une manière complète que dans le dernier paragraphe de ce mémoire.

En attendant, il nous suffit de constater que les trois chapiteaux dont nous avons eu à nous occuper jusqu'ici, ont été construits en suivant évidemment les mêmes règles et les mêmes procédés, et surtout que leurs anelets et leurs échines ont été taillés, les uns aussi bien que les autres, à l'aide seulement de faibles ciselures pratiquées dans la surface d'un cône dont les génératrices sont déterminées par le prolongement de la surface des anelets jusqu'à sa rencontre avec la partie supérieure de l'échine.

§ 4°. **Etude des dimensions du chapiteau
du grand ordre de Pœstum.**

Voyez les dessins joints à ce mémoire : 1^{re} feuille. — (figures 5, 4, 5 et 6
et 5^e feuille. — (figures 3 et 6. N^o 3).

Les temples de Thésée et du Parthénon ont été construits en marbre, avec un soin merveilleux, et il est résulté de cette double circonstance que les diverses mesures qui s'y rapportent ont pu être prises très-exactement par ceux qui ont bien voulu s'appliquer à ce travail.

Notre traduction de leurs mesures en unités grecques a été rendue ainsi beaucoup plus facile et, à ce point de vue, la rigueur en quelque sorte mathématique de cette traduction n'a rien qui puisse surprendre. Mais il n'en est pas de même à Pœstum, dont les antiques monuments ont été construits avec une pierre très-poreuse, aujourd'hui singulièrement rongée par le temps.

Il n'est donc pas étonnant que les diverses mesures de ces monuments ne s'accordent pas entre elles, avec toute la précision désirable, et cette fâcheuse circonstance, on le conçoit sans peine, a dû notablement augmenter les difficultés de notre travail.

Malgré cela, dès que l'unité métrique des anciens constructeurs a été bien connue, toutes nos recherches sont devenues, par cela seul, plus faciles.

D'un autre côté, en rapportant sur une grande échelle et sur du papier transparent, les divers profils indiqués par les auteurs comme représentant le chapiteau de Pœstum, nous avons pu, sans trop d'hésitation, et malgré la divergence de quelques mesures,

déterminer une sorte de profil moyen qui ne s'éloignait pas beaucoup de la réalité, et dont toutes les dimensions ont été très-approximativement comparables à la longueur de l'unité de mesure.

Enfin il est arrivé, à notre grand étonnement, que le chapiteau de Pœstum s'est distingué parmi tous les autres, non-seulement par l'élégance, mais encore et surtout par la rigueur et par la simplicité de son tracé; s'il est permis de s'exprimer ainsi, c'est le plus géométrique de tous ceux que nous avons eu à considérer, et cette heureuse qualité a singulièrement facilité notre tâche.

Voici donc, d'après nos recherches, le tracé rigoureux du profil du chapiteau de Pœstum (*1^{re} feuille figures 3, 4, 5 et 6*). Soit A'R la longueur qui doit servir de module, longueur qui correspond, pour le grand ordre de Pœstum, au rayon moyen du fût des colonnes et qui, en même temps, est égale à 3 pieds ou 0^m 884^{mm} 4. Du point A' comme centre et avec un rayon égal à A'R, décrivez un quart de circonférence, menez les deux rayons rectangulaires A'R et A'E', tracez enfin le carré RA'E'O.

Si vous faites coïncider l'axe du chapiteau avec le rayon A'E' et le dessus du tailloir avec le rayon A'R, le point O coïncidera avec l'angle saillant des annelets.

Portez, sur la ligne E'O convenablement prolongée, une longueur OE égale à un demi-module, ou, en d'autres termes, égale à 1^r 6^o, et menez la verticale EA, jusqu'à sa rencontre en A avec le dessus du tailloir, le point A coïncidera avec l'angle saillant de ce tailloir.

Enfin divisez le module AE en deux parties égales AB et BE, égales par conséquent l'une et l'autre à

1^r 6^o , le point B déterminera la face intérieure du tailloir qui aura ainsi 9^r = 2^u , 653 de longueur sur 1^r 6^o = 0^u , 442 de hauteur.

Divisez le demi-module BE en quatre parties égales, que nous appellerons *parties principales*, EO, égal à BE, contiendra aussi 4 de ces parties, et par conséquent, si vous joignez le point O avec le point C pris à une division au-dessous du point B, la ligne OC contiendra, dans sa longueur, cinq parties principales, puisque le côté CE en contient trois, et le côté EO quatre.

Donc le triangle rectangle CEO, qui est le triangle régulateur de l'échine du chapiteau, a ses trois côtés proportionnels aux nombres 3, 4 et 5, comme nous l'avons déjà annoncé, en parlant des chapiteaux du Parthénon.

D'un autre côté, puisque le demi-module AB contient 4 parties principales, il est clair que la hauteur AC en contient 5 et par conséquent qu'elle est égale à l'hypothénuse CO. Donc, si du point C comme centre on décrit une circonférence ayant CO pour rayon, cette circonférence passe nécessairement par le sommet A du tailloir.

Elle est de plus tangente à la circonférence déjà décrite du point A' comme centre,

En effet, les longueurs AR et RA' contiennent, la première 4 parties principales et la seconde 8 de ces parties, ensemble 12. Donc, dans le triangle rectangle A'AC, les deux côtés de l'angle droit contiennent l'un 12 parties et l'autre 5 parties, l'hypothénuse en contiendra par suite 13 et sera ainsi égale à A'R + CO. Par conséquent aussi, puisque la ligne des centres est égale à la somme des rayons, les deux cir-

conférences sont tangentes, comme nous l'avons annoncé.

Traçons maintenant, par le sommet du triangle régulateur, le rayon horizontal $CT'''P$, et par l'extrémité P de ce rayon menons la verticale $PIII$. Elle sera séparée du sommet O des annelets par un intervalle égal à une partie principale, et de plus, elle coïncidera dans sa partie inférieure avec la génératrice HI du fût de la colonne ; si, après cela, nous menons la ligne horizontale FI , par l'extrémité inférieure du diamètre vertical AF , cette ligne déterminera, au point I , la limite supérieure du prolongement du fût de la colonne.

La hauteur $EF = OF''$, égale aussi à 2 parties principales ou à 9° , est particulièrement destinée au raccordement du fût de la colonne avec la partie inclinée de l'échine, et voici comment ce raccordement doit être tracé :

Par le sommet O des annelets, menez la ligne OF' perpendiculairement à l'hypothénuse OC , le triangle rectangle ainsi formé $OF'F''$ sera semblable au triangle régulateur CEO , et comme son grand côté OF'' est égal à 9° , il en résulte : 1° que son hypothénuse OF' est elle-même égale à $\frac{3}{4} \times 9^{\circ} = 11^{\circ} \frac{1}{4}$ ou, en d'autres termes, correspond précisément à la moitié de FI , et 2° que son petit côté $F'F''$ est égal, à son tour, à $\frac{3}{4} \times 9^{\circ}$ ou à $3^{\circ} + \frac{3}{4}$, de sorte que les deux parties $F'I$ et $F'F$ sont égales l'une et l'autre à $11^{\circ} \frac{1}{4}$. Ce qui revient à dire non-seulement que le point F' se trouve placé au milieu même de FI , mais encore que, si l'on décrit une circonférence du point F' comme centre et avec un rayon égal à $F'O$, cette circonférence viendra passer exactement par le point I

et sera tangente, en ce point, à la génératrice HI. C'est précisément au moyen de cette circonférence que la partie droite et la partie inclinée du chapiteau se trouvent raccordées entre elles, et c'est là sans contredit une solution très-élégante.

Le chapiteau se prolonge ensuite au-dessous du point I d'une quantité III égale à 6° , et de cette façon la hauteur de cette partie droite $III = FG = 6^{\circ}$ et celle de la partie circulaire $OF'' = EF = 9^{\circ}$ sont entre elles dans le rapport exact de 2 à 3, si aimé des Grecs, en d'autres termes, dans le rapport du triglyphe à la métope ou, ce qui est la même chose, du diamètre à l'entre-colonnement.

La hauteur totale du chapiteau se trouve ainsi fixée à $4^{\circ} 3^{\circ} = 1^{\text{m}}, 253$.

Mais, en premier lieu, la colonne a exactement, dans sa hauteur, 5 fois le diamètre moyen égal à 6° ou 10 fois le module égal à 3° ou enfin $30^{\circ} = 8^{\text{m}}, 844$ et en second lieu, la 7^e partie de 30° correspond à $4^{\circ} 3^{\circ}$, donc la hauteur du chapiteau des colonnes du grand ordre de Pœstum a été réglée au 7^e de la hauteur totale des colonnes, ou, ce qui est la même chose, au 6^e de la hauteur du fût.

D'autre part, puisque le diamètre *moyen* de la colonne est égal à 6° , et puisque le diamètre supérieur, tel qu'il résulte de la construction précédemment indiquée, est égal à $5^{\circ} 3^{\circ}$, il s'ensuit que le fruit total d'un côté de la colonne est égal à 9° , et qu'ainsi le fruit total de la colonne est égal à $1^{\circ} 6^{\circ}$, par conséquent, pour la hauteur qui correspond à un chapiteau, ce fruit est égal au 6^e de $1^{\circ} 6^{\circ}$, c'est-à-dire à 3° .

Si donc l'on prolonge la verticale HIP jusqu'au-dessus du tailloir en R', et si l'on mène la ligne inclinée

HA", après avoir pris R'A" égal à $1^{\circ} \frac{1}{2}$, cette ligne HA" est située dans le prolongement exact de la ligne oblique qui sert de génératrice au fût de la colonne, et il est à remarquer que ce prolongement détermine la position de la face de l'architrave, dont la largeur se trouve ainsi mesurer exactement $5^{\circ} = 1^{\text{m}}, 474$, ce qui laisse $2^{\circ} = 0^{\text{m}}, 590$, de chaque côté pour la saillie du tailloir sur l'architrave.

Qu'il nous soit permis de le demander, avant de terminer cette étude, de pareilles conséquences pourraient-elles exister, et pourrions-nous trouver ainsi toutes les dimensions principales de la colonne et du chapiteau exactement exprimées par des nombres entiers de pieds, si nous ne reproduisions pas tout à la fois l'ancienne unité métrique et le véritable tracé de la construction primitive ? Cependant la valeur des résultats déjà obtenus, reste elle-même bien loin de l'évidence des faits qu'il nous reste à signaler encore, en rendant compte de nos recherches relatives au tracé de la courbe de l'échine.

Il va sans dire que le point de tangence T de cette courbe avec l'hypothénuse CO du triangle régulateur doit être établi au tiers de cette hypothénuse. Après quoi, le premier rayon de courbure TΩ' doit être pris égal à cette hypothénuse CO elle-même, et il résulte de là, que le triangle Ω'TT', ayant son hypothénuse égale à CO est rigoureusement égal au triangle régulateur, puisque ces deux triangles sont semblables et ont leurs hypothénuses égales, le grand côté T''Ω' est donc égal à EO ou à $1^{\circ} 6^{\circ}$ ou encore à $\frac{1}{2}$ module, et contient par conséquent 4 parties principales.

Si donc on mène par le point C, la ligne horizon-

tales CC'T'' la portion $\Omega''T''$ ne contiendra plus que trois de ces parties et si l'on prend $T''C' = 1^{\circ} 6' = 4$ parties principales, le nouveau triangle C' $\Omega''T''$ sera, aussi bien que le premier, égal au triangle régulateur et son hypothenuse C' Ω'' sera par conséquent égale à T Ω' .

Donc un arc de cercle décrit du point Ω'' comme centre avec un rayon égal à l'hypothenuse CO, est tangent en T à cette hypothenuse et vient ensuite passer par le point C' déjà déterminé.

Il est facile de voir, sur les 3^e et 4^e figures, que, dans cette construction, tout est systématique, par rapport à la ligne $\Omega''D''$, et que par conséquent la ligne S'C'C'' est tangente en C', comme la ligne CC'T est tangente en T; de plus, que la longueur CC' égale à TC'' est égale à $1^{\circ} \frac{1}{2}$.

Cela posé, prenons sur le rayon C' Ω'' une longueur C' Ω' égale à 5° et menons la ligne horizontale $\Omega'S$ et la ligne verticale C' S'' (voy. la fig. 4), le triangle rectangle C' $S''\Omega'$ sera, aussi bien que tous les autres, semblable au triangle régulateur et, comme son hypothenuse est égale à 5° , son grand côté $\Omega'S''$ sera égal à 4° et son petit côté C' S'' égal à 3° , donc la ligne horizontale S Ω' se trouvera située à $1^{\circ} \frac{1}{2}$ au-dessous du tailloir, et si l'on décrit, du point Ω' comme centre, une circonférence passant par le point C', ayant par conséquent 5° de rayon, cette circonférence viendra aboutir sur la ligne S Ω' en un point S'' distant de S de $\frac{1}{2}$ once et de S'' de 1° .

Enfin si l'on prend, sur la ligne S Ω' , SS''' = 1° et S''' $\Omega' = 2^{\circ}$, ce qui revient à placer le point Ω au milieu du rayon S'' Ω' , à $2^{\circ} \frac{1}{2}$ de distance du centre Ω' , si par le point S''' ainsi déterminée, on élève

la perpendiculaire $S''B''$, qui passe à 1° de distance de la face B du tailloir, et si enfin on mène $B''\Omega$, le nouveau triangle rectangle $B''S''\Omega$ sera encore semblable aux autres, et puisque ses côtés sont respectivement égaux à $1^{\circ}\frac{1}{2}$ et à 2° , son hypoténuse $\Omega B''$ sera égale à $2^{\circ}\frac{1}{2}$, donc, en dernier lieu, un arc de cercle décrit du point Ω comme centre et avec un rayon égal à $2^{\circ}\frac{1}{2}$, moitié de $S''\Omega'$, vient passer exactement par les points B'' , à 1° en dedans de la face du tailloir, et S'' à $\frac{1}{2}$ once de distance du point S.

Or, il est facile de voir que la courbe dont nous venons de décrire le tracé, ne diffère sensiblement d'aucune de celles qui sont données par les auteurs comme représentant l'échine du chapiteau de Pœstum, par conséquent, à notre avis, cette courbe doit être considérée comme représentant, d'une manière bien incontestable, la courbe effectivement tracée par les anciens architectes eux-mêmes, et cette courbe est, comme au Parthénon, une anse de panier à trois centres. Il est d'ailleurs évident à *priori*, qu'elle a dû être exécutée, dans la pratique, à l'aide du pannelage définitif $B'S''B'''C''T$.

Le tracé des refouillements et celui des annelets ne peuvent présenter maintenant aucune difficulté.

Les premiers ont été largement établis, dans le but évident de dissimuler, d'une manière plus complète, l'effet disgracieux qu'aurait produit la rencontre de la forte inclinaison du fût de la colonne avec la courbure de la partie inférieure du chapiteau. Ils ont 5° de hauteur, et comme la hauteur totale comprise entre le sommet O des annelets et le dessous du chapiteau au point H est égale à 15° , on voit qu'ils divisent cette

hauteur en deux parties, qui sont entre elles comme 5 est à 10 ou comme 1 est à 2.

La longueur de 5° est ensuite partagée en 8 parties égales, pour former les deux listels et les six parties inclinées ; la profondeur de chaque refouillement est enfin de 4° = 24mm, 6.

Quant aux annelets, ils sont formés en portant , à partir du sommet O (Voy. la fig. 6 de la 1^{re} feuille) , une longueur de 5°, égale par conséquent à la hauteur des refouillements, en divisant cette longueur en 4 parties égales, telles que OO''' de $\frac{3}{4}$ d'once chacune et en subdivisant enfin chacune de ces parties en deux autres parties plus petites, OO'' et O'' O''', qui ont, la première $\frac{1}{2}$ once et la seconde $\frac{3}{4}$ d'once, c'est-à-dire qui sont encore entre elles dans le rapport de 2 à 3 que nous retrouvons si souvent.

Cette longueur de $\frac{1}{2}$ once est ensuite reportée de O en O' pour déterminer la profondeur de la ciselure qui doit détacher l'échine, et de O''' en O'' pour déterminer la profondeur des annelets, après quoi on joint les points tels que O'' et O''', et il résulte de là, que l'inclinaison de ces dernières parties des annelets va toujours en augmentant, depuis la première O'' O''' qui est presque horizontale, jusqu'à la dernière, dont le prolongement forme la génératrice du cône qui couronne les cannelures.

Tel est le tracé géométrique du chapiteau de Pæstum, et si l'on voulait prétendre maintenant qu'il ne repose que sur des hypothèses, ou bien qu'il est trop géométrique, c'est-à-dire trop régulier et trop parfait, pour pouvoir être vrai, notre réponse à ces objections ne serait pas difficile ; car, ainsi qu'on l'a déjà dit et répété souvent avant nous, rien n'est inflexible comme un fait.

Essayons donc de compter avec nos contradicteurs, s'il en existe encore.

Nous avons dit, en premier lieu, que la longueur totale du tailloir est de $9^r = 2^m$, 653. Or, nous trouvons cette longueur exprimée de la manière suivante par les différents auteurs dont nous avons pu consulter les ouvrages :

De Lagardette (*Les ruines de Paestum levées et mesurées sur les lieux en l'an 2*. Paris, an VII) 2^m , 598.

Léonce Reynaud (*Traité d'architecture*, 1^{re} partie, planches 14 et 15). 2^m , 600.

Beulé (*Architecture au siècle de Pisistrate. — Revue générale de l'architecture et des Travaux publics*, 16^e volume, année 1858) 2^m , 650.

Il est évident que, de ces trois auteurs, deux au moins se sont trompés, puisque leurs cotes sont contradictoires ; mais, par cela seul que la cote donnée par M. Beulé, s'accorde, à 3 millimètres près, avec celle que nous calculons, ne sommes-nous pas autorisé à dire que c'est lui qui a puisé, en ce qui concerne le tailloir, à la meilleure source ?

Le diamètre supérieur des colonnes est égal, d'après nous, à $5^r 3^o = 1^m$, 548 et le diamètre moyen à $6^r = 1^m$, 769.

Or, voici les cotes que nos auteurs nous donnent :

	De Lagardette.	Reynaud.	Beulé.
Diamètre supérieur de la colonne.	1^m , 434	1^m , 488	1^m , 540.
Diamètre de la base.	2, 058	2, 064	1, 990.
Ensemble.	<u>3^m, 492</u>	<u>3^m, 552</u>	<u>3^m, 530.</u>
Diamètre moyen.	<u>1, 746</u>	<u>1, 776</u>	<u>1, 765.</u>

Nous nous accordons par conséquent, une seconde fois, d'une manière très-remarquable, avec les cotes rapportées par M. Beulé, et puisque nos auteurs diffèrent encore entre eux, il est clair que tous nos efforts devaient se réduire à nous mettre d'accord avec le plus exact des trois.

Nous avons donné en troisième lieu, $30^p = 8^m$, 844 pour la hauteur totale des colonnes et $4^p 3^o = 1^4$, 253 pour celle du chapiteau, tandis que nos auteurs nous donnent :

	De Lagardette.	Reynaud.	Beulé.
Pour la hauteur de la			
colonne.	8^m , 732	8^m , 855	8^m , 870.
Et pour celle du chapi-			
teau	1, 183	1, 253	1, 240.

Ici l'accord manifeste de nos mesures avec celles de M. Reynaud et leur grande ressemblance avec celles de M. Beulé montrent encore une fois que nous ne nous sommes pas écarté davantage de la réalité.

Enfin nous avons attribué à l'architrave une largeur de $5^p = 1^m$, 474, et de Lagardette seul fait connaître cette dimension, qu'il suppose égale à 1^m , 445.

Cependant, lorsqu'on étudie avec soin les détails de l'entablement de Pæstum, il devient manifeste que la section de l'architrave doit être carrée.

Or, sa hauteur est donnée :

Par de Lagardette, comme égale à 1^m , 492 ;

Par M. Reynaud, comme égale à 1^m , 495 ;

Et par M. Beulé, comme égale à 1^m , 483 ;

Dès lors ne voit-on pas avec évidence que notre largeur de $5^p = 1^m$, 474 est certainement exacte, et reproduit également bien les deux dimensions de l'architrave ?

Veut-on maintenant entrer dans des détails plus minutieux ? les mêmes vérifications vont se faire encore avec la même exactitude.

La hauteur du tailloir est donnée de la manière suivante :

Par de Lagardette.....	0 ^v , 432
Par M. Léonce Reynaud.....	0 ^v , 430
Et par M. Beulé.....	0 ^v , 442

Or notre cote de 1^r 6^o correspond exactement à..... 0^v, 442

Le petit refouillement de l'échine sous le tailloir est, d'après M. Beulé, de 25 millimètres et il est, d'après notre construction, de 1^o = 24^{mm}, 6.

La saillie du tailloir sur l'angle des annelets est :	
D'après M. Beulé de.....	0 ^v , 454
D'après M. Reynaud de.....	0 ^v , 449
Et d'après nous de 1 ^r 6 ^o =	0 ^v , 442

La hauteur de l'échine depuis le dessous du tailloir jusqu'au fond de la ciselure qui la détache des annelets est :

D'après M. Beulé de.....	0 ^v , 428
Et d'après M. Reynaud de.....	0 ^v , 430
Tandis que nous la trouvons égale à	
1 ^r 6 ^o moins 0 ^v , 010 c'est-à-dire à....	0 ^v , 430

La profondeur d'un anneau est égale, d'après M. Reynaud, à 12 millim. et la hauteur de son listel se réduit d'après le même auteur, à 10 millim. seulement ; d'après nous, ces deux quantités sont égales entre elles et égales à $\frac{1}{2}$ once, c'est-à-dire 12^{mm} 3.

La hauteur totale des refouillements est :	
Suivant de Lagardette de.....	0 ^v , 125
Suivant M. Léonce Reynaud de.....	0 ^v , 120
Suivant M. Beulé de.....	0 ^v , 123

Suivant nous, elle doit être fixée à $5^{\circ} = 0^{\text{m}}, 123$

Quant aux détails de la subdivision des refouillements, ils sont indiqués avec soin sur la 5^e figure de notre 1^{re} feuille et leur accord avec les résultats donnés par nos auteurs est certainement très-remarquable.

Il en est de même pour les annelets et pour la courbe qui les raccorde avec les refouillements. (*Voyez à ce sujet notre 6^e figure.*)

Cependant, en définitive, leur profil ne ressemble, ni au profil fantastique donné par de Lagardette, ni à celui beaucoup plus vrai que M. Beulé dessine, ni même à celui plus exact encore que l'on trouve sur la 15^e planche du traité d'architecture de M. Reynaud.

L'erreur de ces deux derniers auteurs provient de ce qu'ils supposent que les faces des listels sont planes et dans le prolongement l'une de l'autre, ce que nous ne pouvons admettre; car il est certain pour nous que l'architecte auquel M. Beulé a emprunté ses cotes généralement si exactes, après avoir mesuré l'annelet supérieur dont la partie intérieure est, comme nous l'avons déjà fait remarquer, sensiblement horizontale, s'est cru autorisé à en conclure que toutes les autres parties semblables étaient également horizontales, et que celui qui a relevé, à son tour, le profil rapporté par M. Reynaud, a dû opérer à peu près de la même manière en mesurant, lui aussi, *un seul annelet*, le second ou le troisième, et en admettant ensuite, contrairement à la vérité, l'identité des trois autres.

Quant à nous, pour nous rendre, autant que possible, un compte exact de ces diverses erreurs, nous avons fait exécuter en plâtre et de grandeur naturelle, un fragment du chapiteau de Pæstum comprenant

les annelets et les refouillements et comme, d'une part, les cannelures font disparaître *en entier* la surface annulaire qui raccorde les annelets et les refouillements; comme d'autre part, la courbure des annelets est interrompue par les ciselures qui séparent leurs listels, il en résulte que, lorsqu'on se place un peu au-dessous du chapiteau, les trois listels paraissent exactement dans un même plan et que leurs faces intérieures et inclinées paraissent elles-mêmes horizontales; c'est là sans doute une illusion d'optique, mais il est impossible de s'en défendre et elle trompe tous ceux qui ne sont pas suffisamment prévenus.

L'erreur commise, jusqu'à ce jour, en rapportant cette partie du profil de Pœstum, n'a donc rien qui puisse surprendre, sans être moins réelle pour cela.

Nous ne prolongerons pas davantage cette discussion, l'évidence la plus incontestable nous paraissant désormais acquise.

Qu'il nous soit permis cependant de le faire remarquer encore, il nous aurait été certainement impossible de rétablir, ainsi que nous l'avons fait, la réalité du tracé primitif, si nous n'avions pas eu les moyens de connaître, au préalable, l'unité métrique des anciens constructeurs déjà indiqués par nous, dans un précédent mémoire, avec une rigueur tout à fait mathématique, et si nous n'avions pas fait usage de cette unité de mesure.

**§ 5°. Etude des dimensions du chapiteau
de Métaponte.**

Voyez les dessins joints à ce mémoire : 1^{re} feuille (figure 5)
et 3^e feuille (figures 5 et 6, n^o 2.)

Nous avons déjà rappelé, dans la première partie de ce travail, les résultats des recherches au moyen desquelles nous avons établi, que les constructeurs du temple de Métaponte se sont constamment servis, aussi bien que les architectes de Pœstum, non-seulement de l'ancien pied italice de 294^{mm}, 8 de longueur, mais encore aussi de sa division en douze onces, et nous nous croyons en conséquence suffisamment autorisé à faire usage maintenant de cette unité de mesure pour la nouvelle étude que nous nous proposons d'entreprendre.

Nous le faisons même d'autant plus volontiers que nous ne craignons pas d'annoncer, dès à présent, à ceux auxquels notre premier mémoire ne peut pas être connu, qu'ils trouveront, avant la fin de nos recherches actuelles, malgré l'absence des autres faits précédemment signalés, une confirmation manifeste de toutes nos assertions à cet égard.

Traduisons donc, en mesures italiques, les dimensions du chapiteau de Métaponte qui nous ont été données par M. Debaeq, avec un soin si remarquable, dans le bel ouvrage publié par M. le duc de Luynes.

L'architrave a, d'après les mesures de ce savant architecte, 0ⁿ, 83 sur 0ⁿ, 54. C'est, en unités italiques 2^r, 10^o = 0ⁿ, 8353 sur 1^r 10^o = 0ⁿ, 5405.

La hauteur du chapiteau mesurée jusqu'au-dessous des annelets a 0ⁿ, 512. C'est, en mesures italiques,

1^r 9^o = 0ⁿ, 516, et celle du tailloir est de 0ⁿ, 260, c'est-à-dire, à 2 millimètres près, *la moitié* de cette hauteur totale de 1^r 9^o soit 10^o 1/2 = 0ⁿ, 258.

Quant à la hauteur des annelets et à celle de l'échine considérées isolément, nous n'en parlons pas encore, parce qu'on verra tout-à-l'heure qu'il résulte de la construction adoptée pour le tracé des annelets que ces hauteurs ne peuvent pas être exactement exprimées en mesures grecques.

La hauteur du prolongement du fût de la colonne entre les annelets et le refouillement inférieur est de 0ⁿ, 100, soit en unités italiques 4^o = 0ⁿ, 0983, et enfin la hauteur totale du chapiteau qui est égale *sans y comprendre le refouillement inférieur*, à 0ⁿ, 512 + 0ⁿ, 100 = 0ⁿ, 612 doit être exprimée en mesures italiques par 2^r 1^o = 0ⁿ, 614.

Le chapiteau de Métaponte présente donc, comme tous les autres chapiteaux, deux parties égales entre elles et dont la hauteur totale est de 21^o et une dernière partie en prolongement du fût dont la hauteur, *en y comprenant le refouillement*, est de 4^o plus une fraction, ce qui revient à dire qu'elle est précisément égale au 5^e de la somme des deux autres parties.

Si l'on veut traduire maintenant en unités italiques les expressions des mesures horizontales, on remarque d'abord que la longueur des tailloirs est cotée à 1ⁿ, 49 et ne peut ainsi être représentée qu'à 16 millimètres près par 5^r = 1ⁿ, 474.

Cette différence, la seule que nous ayons à signaler, est considérable sans doute, malgré cela nous n'hésitons pas à l'attribuer, soit à une erreur d'exécution, soit à une erreur de mesure, ou plus exactement encore à ces deux causes réunies, et comme la largeur

de l'architrave est, ainsi que nous le savons déjà, de 2^r 10^o, il en résulte que la saillie du tailloir sur l'architrave doit être fixée à 1^r 1^o.

D'un autre côté, la saillie du tailloir sur le sommet S' de la courbe de l'échine est de 0ⁿ, 020, soit en unités italiques, de 1^o = 0ⁿ, 024, tandis que celle du sommet de l'échine sur le dessous des annelets au point O est elle-même égale à 0ⁿ, 295 ou en d'autres termes à 1^r = 0ⁿ, 2948.

Donc ces deux saillies ensemble mesurent encore 1^r 1^o et par conséquent, en rapprochant ce résultat du précédent, on peut en conclure que les faces verticales des architraves correspondent exactement à l'angle inférieur des annelets.

Les distances horizontales mesurées entre le prolongement du fût de la colonne et les points O' et O situés : le 1^{er} sur la partie inférieure de l'échine et le second sur l'angle inférieur des annelets, sont respectivement égales à 0ⁿ, 345 — 0ⁿ, 270 = 0ⁿ, 075 et à 0ⁿ, 345 — 0ⁿ, 295 = 0ⁿ, 050, et doivent être exprimées, à leur tour, en mesures italiques, par 3^o = 0ⁿ, 0737 et par 2^o = 0ⁿ, 0491.

D'où il suit que la saillie du point inférieur de l'échine sur l'angle inférieur des annelets est égale à 1^o, et par conséquent que la saillie du tailloir sur le point le plus bas de l'échine est égale à 1^r; que le diamètre du chapiteau est égal à 3^r, si on le mesure à la hauteur de ce point (1), et enfin que le diamètre réel

[1] Ce diamètre du chapiteau est en outre, comme on le verra bientôt, égal à 4^r quand on le mesure à la hauteur du point de tangence marqué T sur nos épreuves.

de la section supérieure de la colonne est égal à $2^{\circ} 6'$.

Il faut donc le reconnaître en fait, toutes les dimensions du chapiteau de Métaponte peuvent être exactement exprimées, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, aussi bien que celles du monument auquel ce chapiteau appartient, en fonction du pied italique et de sa division duodécimale.

Étudions maintenant le tracé de la courbe de l'échine. Nous pouvons d'abord constater que le refouillement $B''B'''$ égal à $0^m,025$ correspond à $1^{\circ} = 0^m,0246$, qu'il est ainsi égal à la saillie BB' et que la hauteur $B''C'$ égale à $0^m,100$ correspond de son côté à $4^{\circ} = 0^m,0983$.

Les autres points de la courbe peuvent être rapportés ensuite avec une grande précision à l'aide des nombreuses coordonnées dont M. Debaeq a fait connaître les valeurs dans les belles planches de l'ouvrage de M. le duc de Luynes, et ce qui est surtout remarquable, c'est qu'après avoir constaté que la longueur $B''B'''$ qu'il donne comme égale à $0^m,120 = 0^m,025 = 0^m,095$ correspond aussi exactement que possible à $4^{\circ} = 0^m,0983$ et qu'ainsi la ligne verticale $B''''T$ doit être considérée comme placée à 6° de distance de la face du tailloir et à une égale distance du point inférieur O' de la courbe de l'échine, on trouve, en premier lieu, que la hauteur $B'''' T$ égale, d'après M. Debaeq, à $0^m,172$ correspond rigoureusement à 7° ; en 2° lieu, qu'une ligne droite menée par le point le plus bas des annelets, et par le point T se trouve précisément tangente en ce point à la courbe de l'échine, et en 3° lieu enfin que cette ligne vient aboutir au point C situé à 4° au-dessous de la base B du tailloir,

ou en d'autres termes à $140\frac{1}{2}$ au-dessous du sommet A de ce même tailloir.

Mais puisque, dans le triangle rectangle COE, $OE = 13^\circ$ et $CE = 100\frac{1}{2} - 4^\circ = 60\frac{1}{2}$ il en résulte que CO est lui-même égal à $140\frac{1}{2}$ et par conséquent qu'un arc de cercle décrit du point C comme centre, avec un rayon égal à CO, vient nécessairement passer par le sommet A.

On voit, d'un autre côté, que l'hypothénuse de ce triangle rectangle COE, qui est précisément celui que nous avons toujours appelé jusqu'ici *triangle régulateur*, est établie de telle sorte que sa base OE est exactement double de sa hauteur CE.

Si maintenant on prend, au-dessus et au-dessous du sommet C, deux quantités SC et CC'' égales entre elles et égales à 2° , la première déterminera l'axe de la courbe et la seconde pourra servir à tracer la ligne C''**a** qui vient couper l'hypothénuse du triangle régulateur au point **a**, c'est-à-dire à 4° de distance du point C'' et si l'on joint ensuite par une ligne droite les points S et **a**, il est facile de voir que cette ligne Sa est inclinée à 45° , qu'elle passe par le point C' et qu'elle est tangente en ce point à la courbe de l'échine.

Le pannelage définitif de cette courbe doit donc être établi suivant la ligne B''**bb'**C'aTO', et comme les sommets d'angle **b, b'** et **a** sont tous inégalement distants des points de tangence B'', S', C' et T, il en résulte que cette courbe, de même que celle du temple de Thésée, n'a jamais pu être tracée sur les épurees à l'aide d'un compas.

On voit néanmoins que les chapiteaux de Métaponte

ont dû être exécutés dans la pratique identiquement comme ceux d'Athènes ou de Pæstum, puisque nous retrouvons toujours un point de tangence T conservé sur le pannelage primitif CO, puisque la partie inférieure de la courbe est toujours réglée par une simple ciselure en O', et puisque enfin la partie supérieure est également formée par l'enlèvement successif des diverses parties en excès, de la manière indiquée sur sur notre dessin. (1)

(1) Quelle est la courbe ainsi tracée sur le chapiteau de Méta-
ponte ?

Il est facile de voir, comme nous l'avons déjà fait observer, que son axe doit être placé à 2° au-dessous du taillor et qu'alors la sous-tangente est égale à l'abscisse, non-seulement pour le point C', mais encore aussi pour le point T. Dès lors il semble que cette courbe doit être une parabole; il n'en est rien cependant.

Il est certain en effet, puisque S'S" est égal à 5°, aussi bien que S'T, que l'équation de la parabole ayant son sommet en S' et passant par le point T, est $y^2 = 5x$, d'où l'on conclut, pour l'ordonnée du point C', $y = \sqrt{5}$, tandis que la cote réelle de ce point est seulement égale à 2°

Ainsi il n'y a pas coïncidence parfaite entre la parabole et la courbe de l'échine. Néanmoins bien qu'il soit vrai de dire, *mathématiquement* parlant, que cette dernière courbe ne coïncide pas avec une parabole entre les points S' et T, on peut affirmer pourtant avec une entière certitude qu'elle n'en diffère pas *pratiquement* d'une manière sensible, par cette seule raison qu'une parabole ayant son sommet en S' et passant par le point T est nécessairement tangente à la droite OTC, et se confond de plus en S' avec la courbe réelle de l'échine, d'où il suit qu'elle ne s'en écarte que d'une quantité inappréciable dans les points intermédiaires, et il en est encore de même dans la partie inférieure, entre les points T et O', car l'ordonnée de la parabole calculée rigoureusement pour le point O' est égal à 0^m,231, tandis que la même cote déduite de la construction que nous allons indiquer pour les annelets se réduit à 0^m,226.

On peut remarquer d'ailleurs que cette dernière cote est rigoureusement égale à celle qui a été mesurée par M. Debacq.

Mais les annelets n'ont pas été tracés à Métaponte, suivant le système généralement appliqué aux autres monuments, et quoique ce détail ne présente pas une grande importance, il y a lieu cependant de dire qu'ils ont été construits en prenant $C\circ = 13^{\circ}$, d'où l'on conclut $O\circ = 1^{\circ} \frac{1}{2} = 0^{\text{v}}, 037$, en prenant ensuite $\circ\circ' = \circ'0 = \frac{1}{2} \circ 0 = \frac{3}{4}$ d'once $= 0^{\text{v}}, 0185$, en portant suivant la règle ordinaire $\circ 0' = \circ\circ'$ et enfin en prenant $\circ\circ'' = \frac{1}{3} \circ 0' = \frac{1}{4}$ d'once et $\circ''0' = \frac{1}{2}$ once.

Quant au raccordement des cannelures avec les annelets, il a été pratiqué en évidemment et d'une manière tout-à-fait nouvelle pour nous. Nous croyons que cette anomalie est une conséquence directe du tracé adopté pour obtenir le galbe des colonnes, dont nous avons donné la théorie dans notre premier mémoire et sur laquelle nous ne reviendrons pas ici.

Il est de règle générale, et nous l'avons constaté jusqu'à ce moment, que l'expression de la hauteur totale des chapiteaux est contenue un nombre exact de fois dans la hauteur totale des colonnes; or cette dernière hauteur, qui est à Métaponte de $5^{\text{v}}, 127$, correspond, en mesures italiques, à une demi-once près, avec une longueur de $17^{\text{r}} 4^{\circ} = 5^{\text{v}}, 1099$ qui est exactement divisible par 8, et qui donne au quotient de cette division $2^{\text{r}} 2^{\circ}$, c'est à dire une quantité supérieure de 1° seulement à la hauteur totale déjà fixée, d'après les mesures de M. Debacq, à $2^{\text{r}} 1^{\circ}$ sans y comprendre le refouillement inférieur. Nous croyons qu'il est permis de conclure de là, contrairement à l'opinion de ce savant architecte, non-seulement que le refouillement doit être considéré comme faisant partie intégrante du chapiteau lui-même, mais encore

qu'il est presque certain que la hauteur exacte du chapiteau de Métaponte doit être portée en dernière analyse à 2^r 2^o.

S'il en était réellement ainsi, la saillie du tailloir sur l'architrave que nous avons trouvée égale à 1^r 1^o, correspondrait rigoureusement à la moitié de cette hauteur totale et l'on trouverait, en outre, aussi exactement que possible, pour les temples de Métaponte, comme pour ceux du Parthénon et de Thésée, la longueur EG égale au 5^e de la hauteur totale du chapiteau.

§ 5^m **Etude des dimensions du chapiteau du temple de Corinthe.**

Voyez les dessins joints à ce mémoire : 2^e feuille (fig. 4) et 5^e feuille (fig. 5 et 6, n^o 1).

L'unité de mesure dont les constructeurs du temple de Corinthe ont fait usage est incontestablement le pied grec, divisé en quatre palmes et seize dactyles. Il ne peut s'élever aucun doute sur ce point. Mais on ignore si cet ancien pied était rigoureusement le même que celui du Parthénon.

Admettons pour un instant l'identité de ces deux mesures, la hauteur totale du chapiteau de Corinthe que Stuart donne comme égale à 2' 11" $\frac{4}{8}$ = 0^m,901 sera exprimée en mesures grecques par $2\pi 3\pi 3\delta = 0^m,902$.

Le diamètre de la base des colonnes, qu'il a trouvé de 5' 10" = 1^m,778, sera exprimé à son tour, par $5\pi 3\pi 0\delta \frac{2}{3} = 1^m,779$,

Et leur hauteur totale, en y comprenant le chapi-

teau, cotée à $23' 8'' \frac{1}{2} = 7^m 226$, correspondra à $23^m 2^s 0^d \frac{1}{2} = 7^m, 222$.

Toutefois, dans ce système, non seulement le diamètre de la base des colonnes se trouve sensiblement inférieur à deux modules, ce qui est, à notre avis, complètement inadmissible, mais encore aussi leur hauteur totale dépasse quatre diamètres de $1^s 1^d \frac{5}{6}$, c'est-à-dire de onze centimètres seulement, ce qui n'est guère plus vraisemblable.

Hâtons-nous de dire qu'en opérant comme nous venons de le faire, nous avons imité ceux qui déclarent, sans examen préalable et en s'appuyant sur des apparences souvent trompeuses, qu'il n'existe point de rapports simples entre les dimensions des diverses parties des colonnes dans les anciens monuments Doriques.

Il suffit en effet de jeter les yeux sur la XLIII^e planche de la traduction française de Stuart (tome 3), pour y constater avec évidence que la valeur déjà donnée au diamètre de la base des colonnes correspond au diamètre *apparent* mesuré *sur les élévations*, entre les points saillants des deux cannelures extérieures, et non au diamètre *réel*, tel qu'on pourrait le mesurer, *en plan*, suivant une ligne joignant les angles de deux cannelures opposées et passant par le centre de la colonne. Mais comme on compte 20 cannelures sur les colonnes du temple de Corinthe, il est clair que le diamètre réel des bases peut se déduire du diamètre apparent en divisant ce dernier par le cosinus de 9° , ce qui donne, pour l'expression véritable du diamètre, $1^m 800$ au lieu de $1^m, 778$.

Voici donc quelles sont en définitive les dimensions réelles déduites des mesures de Stuart :

Diamètre des bases.	1 ^v ,800
Hauteur des chapiteaux.	0 ^v ,901
Hauteur totale des colonnes.	7 ^v ,226

Ce qui revient à dire, en premier lieu, que le diamètre des bases est rigoureusement égal au double de la hauteur du chapiteau pris pour module, et en second lieu, que la hauteur des colonnes est elle-même égale à quatre diamètres. Car il est bien permis de concevoir une erreur de quelques millimètres en moins dans les deux premières mesures et une parcelle d'erreur en plus dans la troisième, pour faire la part des légères différences qui accompagnent toujours l'exécution matérielle des œuvres les plus parfaites, ainsi que les mesures qui sont relevées après cette exécution.

La question est de savoir maintenant quelle est l'expression exacte, en unités grecques, des mesures qui viennent d'être rapportées.

Si l'on veut continuer à admettre l'égalité absolue des pieds de Corinthe et du Parthénon, il faut écrire pour ces mesures :

Diamètre de la base.	$5 \pi 3\pi 2\delta = 1^v,804$
Hauteur du chapiteau.	$2 \pi 3\pi 3\delta = 0^v,902$
Hauteur de la colonne.	$23 \pi 2\pi 0\delta = 7^v,217$

Mais un pareil système ne nous semble pas admissible, parce qu'un module égal à $2 \pi 3\pi 3\delta$, c'est-à-dire égal à 47 dactyles, serait d'un usage trop incommode (47 étant un nombre *premier*), pour pouvoir être adopté dans la pratique et n'a finalement aucune raison d'être.

Il est donc infiniment plus conforme à la nature

même des choses de supposer à l'ancien pied corinthien une valeur un peu supérieure à celle du pied parthénonien, de manière à pouvoir l'exprimer par un nombre *pair* de dactyles, en écrivant $2\pi 3\pi 2\delta$, au lieu de $2\pi 3\pi 3\delta$, pour la hauteur du chapiteau destinée à servir de module, et par conséquent aussi en donnant le double de $2\pi 3\pi 2\delta$ ou $5\pi 3\pi$ au diamètre de la base des colonnes égal à deux modules, par conséquent enfin en fixant exactement à 23π la hauteur totale des colonnes égale à 4 diamètres ou 8 modules.

Dans cette dernière hypothèse, le pied corinthien équivaut à 314 millimètres, le palme à 78^{mm} 5 et le dactyle à 19^{mm} 9. Or, voici quelles sont alors les dimensions des autres parties de la colonne et du chapiteau, d'après les mesures de Stuart :

Diamètre supérieur de la colonne :

$$\frac{4^{\circ} 4' 4''}{\cos. 9^{\circ}} = \frac{4^m 323}{\cos. 9^{\circ}} = 4^m 339, \text{ soit } 4\pi 1\pi = 4^m 334.$$

Diamètre moyen : $\frac{5\pi 3 + 4\pi 1}{2} = 5\pi.$

Demi-longueur du tailloir :

$$3' 8'' \frac{11}{16} = 4^m 135', \text{ soit } 3\pi 2\pi 2\delta = 4^m 139.$$

Demi-largeur de l'architrave :

$$2' 8'' \frac{11}{16} = 0^m 829, \text{ soit } 2\pi 2\pi 2\delta = 0^m 825.$$

Différence ou saillie du tailloir

sur l'architrave. $1\pi = 0^m 314.$

D'où il résulte qu'en donnant définitivement au pied corinthien une valeur de 314 millimètres, supérieure de 7 millimètres seulement à celle du pied parthénonien, et en traduisant *rigoureusement* les cotes rapportées par Stuart, on trouve :

Pour le diamètre de la base des colonnes $5 \Pi 3\pi$ avec une différence *en plus* de 5 millimètres et demi.

Pour celui de la section supérieure $5 \Pi 4\pi$ avec une différence *en moins* de 5 millimètres.

Pour la demi-largeur du tailloir $3 \Pi 2\pi 2\delta$ avec une différence *en plus* de 4 millimètres.

Pour la demi-largeur de l'architrave $2 \Pi 2\pi 2\delta$ avec une différence *en moins* de 4 millimètres.

Pour la hauteur du chapiteau $2 \Pi 3\pi 2\delta$ avec une différence *en plus* de 2 millimètres.

Enfin pour celle de la colonne 23Π avec une différence *en moins* de 4 millimètres.

Et non-seulement toutes ces dimensions se trouvent exprimées par des nombres entiers d'unités grecques, mais on en déduit encore les dimensions suivantes également exprimées, sans fractions, savoir :

Saillie du tailloir sur la base des colonnes. 3π

Saillie de cette base sur le diamètre supérieur. 3π

Saillie totale du tailloir sur le même dia-

mètre $4 \Pi 2\pi$

Saillie du tailloir sur l'architrave. 4Π

Et enfin diamètre moyen du fût de la colonne 5Π

Nous croyons qu'on peut trouver dans ces résultats une confirmation évidente de notre hypothèse et nous réglerons en conséquence, dans la suite de ce travail, les dimensions du chapiteau de Corinthe en nous servant d'un pied de 314 millimètres de longueur dont nous distinguerons les expressions par le signe ' afin d'éviter ainsi de les confondre avec celles du pied Parthénonien.

Ces principes une fois admis, si l'on dessine sur une grande échelle le chapiteau du temple de Corinthe,

à l'aide des cotes rapportées dans le 3^e volume de l'ouvrage de Stuart, il devient évident au premier coup d'œil, qu'une ligne droite menée par le sommet O des annelets, tangentielle à la courbe de l'échine, vient couper la verticale passant par la face antérieure du tailloir en un point C situé à 1 π ' 2 ρ ' au-dessous du tailloir et à 3 π ' au-dessus de la ligne horizontale OE; l'on peut constater en même temps que la longueur GO est précisément égale à 1 π ' 1 ρ ' 3 ρ ', c'est-à-dire à 23 ρ ' ou, en d'autres termes, à la moitié de la hauteur totale du chapiteau, et enfin que le point C lui-même se trouve situé au milieu de cette hauteur totale.

D'où il suit que le chapiteau de Corinthe a été tracé avec autant de simplicité que d'élégance :

1^o en divisant la hauteur AG prise pour module en deux parties égales AC et CG ayant 23 ρ ' chacune et en traçant du point C comme centre la demi-circonférence AOG ;

2^o en divisant, à son tour, la partie CG en deux autres parties égales CE et EG, mais en faisant cette opération, suivant le système ordinaire des architectes grecs, c'est-à-dire à $\frac{1}{2}$ dactyle près, dans le but d'éviter les fractions, et en prenant en conséquence CE = 3 π ' ou 12 ρ ' et EG = 2 π ' 3 ρ ' ou 11 ρ ' ;

3^o en divisant la partie CE en deux nouvelles parties égales de 1 π ' 2 ρ ' chacune, et portant l'une de ces parties de C en B pour déterminer le plan inférieur du tailloir,

Et 4^o enfin en menant, par le point E déjà déterminé, la ligne horizontale EO, pour marquer, par sa rencontre avec la circonférence AOG, le point O, sommet des annelets, et le rayon OC qui sert d'hypo-

thénuse au triangle régulateur de l'inclinaison de l'échine.

Le prolongement de cette hypothénuse coupe au point I la génératrice de la colonne menée à $11' 2''$ de distance de la face du tailloir, et détermine ainsi la petite partie OI qui a $5''$ de longueur et sur laquelle on a tracé trois annelets ayant chacun $1''$. La projection EF de cette petite partie OI est égale à $2'' \frac{2}{5}$.

Quant aux refouillements inférieurs, qui sont aussi au nombre de trois et qui ont pareillement $1''$ de hauteur chacun sur $1''$ de profondeur, ils sont divisés, comme les annelets, en trois parties égales de $\frac{1}{3}$ de dactyle, deux formant l'évidement et la troisième réservée au listel; mais comme le listel supérieur se trouve forcément supprimé, il en résulte que la hauteur totale des refouillements est égale à $2'' \frac{2}{3}$ ou, en d'autres termes, qu'elle est rigoureusement égale à la projection EF.

Il est difficile, après cela, de ne pas remarquer l'extrême analogie qui existe entre les annelets et les refouillements des temples de Pœstum et de Corinthe. La différence la plus essentielle à signaler est celle qui résulte de la courbure si gracieuse des annelets de Pœstum.

Ceux du temple de Corinthe ont en outre une grande ressemblance de forme avec ceux de l'ordre extérieur du Parthénon, quoiqu'on doive signaler ici, la différence qui résulte de la profondeur des évidements, excessive dans le cas du chapiteau de Corinthe, et diminuée d'une manière très-heureuse dans les chapiteaux du Parthénon.

Enfin il est impossible de n'être pas frappé de

l'identité qui existe entre la partie II' placée au-dessous des annelets du chapiteau de Corinthe et la portion Oo' des annelets du chapiteau de Métaponte.

Les listels étant égaux à $\frac{1}{3}$ de dactyle, il s'en suit que la ciselure OO', au moyen de laquelle l'échine est séparée des annelets, a aussi $\frac{1}{3}$ de dactyle comme au Parthénon.

Quant à la courbe de l'échine, il est facile de reconnaître sa parfaite conformité avec celle des chapiteaux de Métaponte et du temple de Thésée. Elle a été tracée en effet, dans le cas actuel, en prenant OT' et T'T égaux à 7 p', en divisant la longueur CT, égale à 9 p', en deux parties égales au point a et en joignant ce point avec le point b pris au milieu de CS. On peut même remarquer que la courbe ainsi tracée est parfaitement correcte, puisqu'on y observe, comme au temple de Thésée, la relation suivante qui n'existe pas à Métaponte :

$$S'b < bC' < C'a < aT < TT' < T'O'.$$

Le même système n'en a pas moins été suivi, dans tous les cas, et il est parfaitement certain que les trois courbes dont il s'agit, après avoir été tracées, sans jamais employer le compas, ont été exécutées ensuite par des procédés identiques, c'est-à-dire par l'enlèvement successif de toutes les parties en excès, depuis le pannelage primitif ABCO, jusqu'au pannelage définitif SbaT'O' et enfin par l'adoucissement des angles dont les sommets sont en b, a et T'.

Ces divers détails sont marqués avec une précision suffisante sur le dessin qui accompagne ce mémoire (2^{me} feuille, fig. 4). Nous y avons même ajouté toutes les cotes rapportées par Stuart, en ayant soin de les mettre en regard des nôtres, pour rendre ainsi plus

facile la comparaison des deux systèmes et pour permettre d'apprécier, en quelque sorte à la vue, le degré d'approximation auquel nous sommes si heureusement parvenu.

En terminant, nous croyons utile de signaler un fait particulier à l'attention de ceux qui veulent bien consacrer quelques instants à l'examen de notre travail.

S'ils cherchent à se rendre un compte détaillé des dimensions du monument de Corinthe, ils trouveront :

Pour la-longueur des tailloirs $7\pi' 4\pi'$ ou....	$29\pi'$
Pour la hauteur totale des parties circulaires des chapiteaux.....	$29\pi'$
Pour la hauteur totale des colonnes.....	$23\pi'$
Pour le diamètre de leurs bases $5\pi' 3\pi'$ ou	$23\pi'$
Et pour le rayon du cercle qui a servi à tracer le chapiteau $\pi' 4\pi' 3\pi'$ ou.....	$23\pi'$
Pour le diamètre supérieur de la colonne $4\pi' 4\pi'$ ou.....	$17\pi'$
Pour la hauteur du tailloir $1\pi' 0\pi' 1\pi'$ ou....	$17\pi'$
Pour la hauteur du triangle régulateur de l'inclinaison de l'échine, ci.....	$3\pi'$
Pour les divisions de l'hypothénuse de ce triangle.....	$7\pi'$ et $9\pi'$
Pour la petite partie OI ajoutée au-dessous du point O.....	$5\pi'$
Pour la longueur des trois annelets.....	$3\pi'$
Pour la hauteur de la marche sur laquelle reposent les colonnes $1\pi' 4\pi'$ ou.....	$5\pi'$
Et enfin pour la largeur des architraves $5\pi' 4\pi'$ ou.....	$21\pi'$

Mais tous ces membres sont impairs et en outre , à l'exception de 9 et de 21 , ils sont tous *premiers*. Dès lors n'est on pas autorisé à voir, dans le choix de ces nombres, le résultat d'une combinaison particulière ?

Il suffirait peut-être d'admettre que l'architecte du temple de Corinthe partageait l'opinion de Virgile et disait avec lui :

Numero deus impare gaudet (Bucoliques , Eglogue VIII^e). Mais quand on connaît toute l'importance que les anciens attachaient au choix des nombres, il semble impossible de ne pas aller plus loin.

Censorin nous enseigne gravement, dans un livre sérieux (1), que la 49^e année est, dans la vie de l'homme, la plus critique de toutes, parce que 49 est le carré de 7, et que la 81^e est aussi très-digne d'attention , parce que 81 est le carré de 9, mais que la 63^e année n'a pas en réalité autant d'action qu'on est disposé à le croire, bien que 63 soit le produit de 9 et de 7, parce que la vertu du produit de deux nombres est infiniment plus faible que celle de leur carré, et nous pourrions répéter à l'infini des citations de même espèce.

Or, comme il est évident que les architectes de Corinthe vivaient sous l'empire de ces idées , il n'est pas moins évident, à notre avis, qu'ils ont dû les mettre en pratique, au moment de la conception de leur œuvre , puisqu'il est acquis, en fait, que leur projet a été rédigé comme s'ils en avaient tenu compte.

Voyons d'ailleurs comment ont opéré les autres constructeurs.

{1} Censorin. — *De Die natali*.

Nous avons déjà dit qu'au temple de Thésée
le diamètre de la base des colonnes

est égal à $3 \ 1\pi$ ou..... 13π

et que la longueur des architraves

est de $3\pi \ 3\pi$ ou..... $15\pi = 3$ fois 5π

Nous pouvons ajouter maintenant que l'entre-axe
des colonnes est égal à 8π et demi ou 34π et qu'ainsi
on compte :

1^o pour l'entre-colonnement mesuré au niveau
des bases..... $21\pi = 3$ fois 7π

Et 2^o pour le porte-à-faux des
architraves en dehors des tailloirs 19π .

Pæstum, nous présente, à son tour, la reproduc-
tion du même système :

Le module est de..... 3^p

Les tailloirs mesurent..... $9^p = 3$ fois 3^p

La hauteur des chapiteaux est

de $4^p \ 3^o$ ou..... $51^o = 3$ fois 17^o

Le diamètre supérieur des colon-

nes est de $5^p \ 3^o$ ou..... $63^o = 7$ fois 9^o

Le fruit des colonnes est, de cha-

que côté, de..... $9^o = 3$ fois 3^o

Et par conséquent le diamètre

des bases est égal à $6^p \ 9^o$ ou. . . $81^o = 9$ fois 9^o

Il faudrait certainement fermer les yeux à l'évi-
dence pour refuser de trouver là un choix de nom-
bres combinés à un point de vue spécial.

Mais c'est surtout le Parthénon, qui se distingue
par la composition particulière des nombres qui ex-
priment les dimensions de sa façade principale. Non-
seulement toutes les longueurs que l'on mesure au
niveau des chapiteaux, sont des multiples exacts

de 7^d, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, mais toutes ces longueurs, à l'exception d'une seule, sont encore des multiples *impairs*, de la manière suivante :

Longueur des tailloirs :

$$7^{\Pi} \text{ moins } 7^d \text{ ou } 105^d = 3 \text{ fois } 5 \text{ fois } 7^d$$

Intervalle entre les tailloirs ou longueur du porte-à-faux des architraves :

$$7^{\Pi} \text{ plus } 7^d \text{ ou } 119^d = 17 \text{ fois } 7^d$$

Diamètre supérieur des colonnes :

$$4^{\Pi} \ 3^{\pi} \ 1^d \text{ ou } 77^d = 11 \text{ fois } 7^d$$

Entre-colonnement :

$$9^{\Pi} \ 0^{\pi} \ 3^d \text{ ou } 147^d = 3 \text{ fois } 7 \text{ fois } 7^d$$

Ajoutons enfin que la longueur qui présente *seule* un multiple *pair* de 7^d est l'entre-colonnement *réduit* des deux extrémités de la façade dont la longueur exacte, au niveau des chapiteaux, est de 7^Π ! et ce n'est pas tout encore, car le fruit des colonnes est égal à..... 11^d

D'où il résulte que le diamètre des bases est de 6^Π

$$0^{\pi} \ 3^d, \text{ ou } \dots \dots \dots 99^d = 9 \text{ fois } 11^d$$

Par conséquent les entre-colonnements mesurés au niveau des bases, donnent

$$7^{\Pi} \ 3^{\pi} \ 1^d \text{ ou } \dots \dots \dots 125^d = 5 \text{ fois } 5 \text{ fois } 5^d$$

En dernier lieu, le diamètre des bases des colonnes angulaires est augmenté de 2^d, par suite de l'inclinaison des axes des colonnes, et se trouve ainsi porté à 6^Π 1^π 1^d..... 101^d

En résumé, l'entre-axe des colonnes, égal à 14π ou 224δ , est divisé, sur les façades extérieures du Parthénon, au niveau des bases des chapiteaux, en 77δ et 147δ et au niveau des bases des colonnes, en 99δ et 125δ . Or ces nombres correspondent : le premier à 7 fois 11, le second à 3 fois le carré de 7, le troisième à 11 fois le carré de 3, et le quatrième enfin au cube de 5.

Est-il possible, je le demande, de rencontrer des nombres plus systématiquement significatifs et n'est-on pas au moins obligé de conclure, du seul exposé des faits qui précèdent, que les anciens attachaient une importance capitale à l'emploi des nombres impairs dans la détermination des dimensions de leurs temples.

On ne manquera pas de nous objecter cette fameuse longueur de 100π que l'on cherche inutilement, depuis si longtemps, sur la façade du Parthénon. Mais cette objection ne nous paraît pas fondée, car nous allons jusqu'à prétendre qu'une longueur exacte de 100π n'a jamais existé sur cette façade. Peut-être même que l'architecte de ce temple aurait considéré comme un sacrilège d'admettre une pareille mesure dans la composition de son œuvre. Elle s'y trouve néanmoins aux yeux du vulgaire.

N'oublions pas, en effet, qu'il existe réellement, comme nous l'avons déjà dit, une longueur totale de $1,575\delta = 3^2 \times 5^2 \times 7\delta$ au niveau des bases des chapiteaux, et comme il faut ajouter à cette longueur le double du fruit des colonnes pour trouver la longueur totale mesurée au niveau des bases, comme d'ailleurs ce fruit, qui est généralement de 11δ , doit être porté

à 13^d . pour les deux extrémités du temple, à cause de l'inclinaison de l'axe des colonnes égale à 2^d , il est clair que la longueur réelle de la base du Parthénon doit être portée à $1575^d + 26^d$, c'est-à-dire à 1601^d et nous ferons observer en passant que ce dernier nombre est encore lui-même un nombre impair et premier.

Quoi qu'il en soit, il demeure certain, que la véritable longueur de la base du Parthénon est de 1601^d ou $100^{\pi} + 1^d$ et non de 100^{π} et c'est seulement par l'effet des cannelures des colonnes que cette longueur se rapproche finalement beaucoup de 100^{π} , ces cannelures lui faisant perdre $\frac{1}{2}$ dactyle ENVIRON, à chaque extrémité.

Mais en réalité cette perte n'est pas exactement de $\frac{1}{2}$ dactyle et son expression véritable s'élève au contraire à $0^d,621$, soit pour les deux côtés ensemble $1^d,242$, ou en d'autres termes $1^d \frac{1}{4}$. Par conséquent l'expression définitive de la longueur de la façade du Parthénon, mesurée au niveau des bases, entre les angles opposés des deux cannelures extrêmes, est seulement de $99^{\pi} 3^{\pi} 3^d \frac{3}{4}$, ce qui est la même chose que 100^{π} moins $\frac{1}{4}$ de dactyle. (1)

C'est donc seulement en opérant par approximation, qu'on a pu dire dans le langage ordinaire que la longueur totale de la façade du Parthénon est égale à 100^{π} , mais cette assertion n'en est pas moins inexacte, mathématiquement parlant, et nous nous croyons autorisé à insister, avec confiance, sur ce point de fait, dont la démonstration a été déjà donnée

(1) $\frac{1}{4}$ de dactyle correspond exactement à $4^{\text{mm}},8$

d'une manière plus complète et plus détaillée dans notre premier mémoire.

§ 7^e et dernier. — **Comparaison.**

(Voyez les figures 5 et 6 de la 3^me feuille.)

Les six chapiteaux, dont nous venons de faire connaître, en détail, les dimensions exactes, correspondent à des périodes de l'art souvent très-éloignées les unes des autres, et comme il nous a paru nécessaire de commencer, pour faciliter nos recherches, par ceux dont les mesures nous ont été données avec le plus d'exactitude, il est arrivé naturellement que nos explications n'ont pas toujours été placées suivant l'ordre même des temps. Toutefois ces divers monuments de l'antiquité nous étant connus maintenant avec une égale précision, nous pouvons suivre désormais une marche plus rationnelle, en les classant par ordre chronologique, comme nous l'avons fait sur les figures 5 et 6 de la 3^e feuille de nos dessins.

Chacun des chapiteaux qui y sont représentés contient essentiellement trois parties bien distinctes, savoir :

Le tailloir ou la portion rectangulaire,

L'échine et les annelets, qui correspondent ensemble à la portion conique ;

Et enfin le prolongement du fût de la colonne, qui se distingue par sa forme à peu près cylindrique ; mais la seconde de ces divisions doit être subdivisée encore ; car il convient de distinguer, non seulement le triangle régulateur COE et les annelets situés au-dessous de ce triangle, mais aussi la petite partie BC placée entre le tailloir et le sommet C du triangle régulateur.

Remarquons cependant que la partie qui correspond aux annelets a été complètement supprimée, dans le chapiteau de Métaponte, par l'effet d'une disposition exceptionnelle.

Le pannelage primitif ABCOIII reproduit exactement toutes les subdivisions des chapiteaux, et comme il ne s'agit pas ici d'étudier minutieusement le détail des formes et que notre but, au contraire, est de comparer seulement les dimensions des parties principales entre elles, nous nous contenterons d'opérer désormais sur ce simple pannelage.

Les profils des chapiteaux, ainsi ramenés à leur expression la plus élémentaire, sont rapprochés les uns des autres, sur notre 5^e figure, et s'y trouvent tous réduits à une même échelle et au 20^e de leur grandeur réelle, ce qui suffit complètement pour faire apprécier et comprendre, au premier coup d'œil, toutes les différences de grandeur qu'ils présentent entre eux.

Mais ce n'est pas à ce point de vue que leur comparaison doit être établie ici, les valeurs relatives des diverses parties entre elles étant plus importantes à étudier, quant on veut se rendre compte des proportions, que leurs grandeurs réelles.

Or, pour apprécier ces rapports avec exactitude, il est nécessaire d'augmenter ou de réduire proportionnellement les dimensions des divers chapiteaux, de manière à les ramener tous à une hauteur égale, ou en d'autres termes, à un même module.

Mais quel sera celui qu'il conviendra de préférer en définitive et surtout en combien de parties devra-t-il être divisé ?

Nous savons déjà que pour exprimer, par des nom-

bres entiers, toutes les dimensions des chapiteaux du Parthénon, il est nécessaire de diviser leur hauteur en 45 parties égales ; d'un autre côté en faisant, dans cette hypothèse, tous les calculs convenables, on remarque qu'ils introduisent encore trop de quantités fractionnaires dans les expressions des dimensions des autres chapiteaux, et qu'on peut atténuer cet inconvénient en adoptant un module divisé en un plus grand nombre de parties égales, notamment en 90 parties.

Ce dernier nombre est en effet un de ceux qui se prêtent le mieux à toutes les opérations de calcul. C'est même à cause de cette facilité, qu'il est employé pour la division du quart de cercle en degrés. Nous l'avons donc choisi à notre tour, par le même motif, pour la division du module en parties égales, et les dimensions des chapiteaux des temples de Thésée, de Métaponte et de Corinthe ont pu être aussi calculées en fonction de ce module, presque aussi aisément que celles des chapiteaux du Parthénon. Mais pour l'ordre de Pœstum, dont toutes les dimensions affectent une forme fractionnaire, lorsqu'on les rapporte à ce module, nous avons reconnu, au contraire, que les mêmes dimensions peuvent être exprimées par des nombres entiers, si l'on se contente d'admettre que la hauteur AC comprise entre le sommet A du tailloir et le sommet C du triangle régulateur, est rigoureusement égale à la partie correspondante des chapiteaux du Parthénon, et qu'elle est divisée, de même en 40 parties égales.

Dans cette dernière hypothèse, une seule dimension du chapiteau de Pœstum devient fractionnaire, c'est la hauteur totale, qui se trouve alors égale à 90 parties + $\frac{2}{3}$. Toutefois cette légère différence nous a

paru aisément négligeable et nous n'en avons tenu finalement aucun compte.

C'est donc ainsi que nous avons calculé les divers profils rapportés sur notre 6^{me} figure, et leur seul examen suffit maintenant pour faire bien connaître tous les rapports de ces chapiteaux entre eux.

Les tendances de l'art grec sont rendues de cette façon évidentes, et l'on voit comment les constructeurs de cette école ont été conduits, à mesure qu'ils sont devenus plus confiants en eux-mêmes, à réduire progressivement les tailloirs, qui présentaient dans l'origine, des saillies excessives, dans le but, sans doute, de diminuer le plus possible le porte-à-faux des architraves.

Au contraire, pendant que les saillies des tailloirs diminuaient ainsi, l'excès de largeur des architraves sur les diamètres supérieurs des colonnes allait en augmentant, d'une manière constante, et cette double circonstance a naturellement amené la réduction de plus en plus considérable des saillies des tailloirs sur les architraves. Les mesures exactes de ces diverses variations sont fidèlement indiquées sur les profils de notre 6^{me} figure.

On y constate, en outre, qu'au point de vue de la stabilité, le chapiteau de Pœstum doit être distingué parmi tous les autres, puisque, malgré la forte saillie de ses tailloirs, la largeur des architraves n'en reste pas moins inférieure au diamètre supérieur des colonnes; c'est même le seul cas où cette circonstance se présente.

Enfin, il convient de faire remarquer, que malgré les modifications successives introduites, comme nous venons de le voir, dans les proportions des diverses

parties des chapiteaux doriques et dans les rapports qu'elles présentent entre elles, on s'est néanmoins appliqué à conserver toujours certaines règles. C'est ainsi par exemple, que nous retrouvons, à Pœstum aussi bien qu'à Métaponte et à Corinthe, la longueur comprise entre le dessus du tailloir et le sommet C du triangle régulateur toujours égale à la distance que l'on mesure entre ce sommet et l'angle O des annelets. La même relation s'observe encore pour l'ordre intérieur du Parthénon, par rapport à l'autre extrémité des annelets au point I, et s'il n'en est pas de même, d'une part, pour le chapiteau du temple de Thésée, et de l'autre, pour le grand ordre du Parthénon, c'est évidemment parcequ'on s'est écarté légèrement, pour ces deux chapiteaux, de la règle ordinaire par les motifs que nous avons déjà eu soin de faire connaître dans les paragraphes précédents.

Et maintenant, qu'il nous soit permis de le répéter encore avant de terminer cette étude, si nous avons pu donner toute la rigueur désirable aux divers résultats auxquels nous sommes parvenu jusqu'ici, nous le devons surtout à l'usage exclusif des mesures antiques, sans lesquelles il aurait été évidemment impossible de retrouver avec certitude et d'indiquer avec précision toutes les règles suivies par les anciens constructeurs. Comment, par exemple, aurions-nous pu découvrir, sans l'emploi des mesures antiques, que pour diviser en huit parties égales le module du chapiteau de Corinthe, ayant 46 *st* de longueur, on s'est contenté de prendre *approximativement*, pour la moitié 23 *st*, pour le quart 12 *st*, et pour le huitième 6 *st* ?

Il est permis de le soutenir en thèse générale, les dimensions d'un temple antique exprimées en unités

modernes sont comme recouvertes d'un voile qui les dérobe presque entièrement à la vue, et s'il fallait en donner encore une dernière preuve, nous la trouverions aisément sur le Parthénon lui-même, où la longueur comprise entre les axes de deux triglyphes est rigoureusement égale à $7 \pi = 2^m, 150$ et où par conséquent les triglyphes et les métopes devraient être divisés, suivant la règle ordinaire, en $2 \pi 3 \rho + \frac{4}{5} = 0^m, 860$ et $4 \pi 0 \rho + \frac{1}{5} = 1^m, 290$, mais où l'on a pris pourtant, *en nombres entiers de palmes*, et avec une approximation *très-suffisante* dans la pratique, $2 \pi 3 \rho$ seulement pour le triglyphe, soit $0^m, 845$ et $4 \pi 1 \rho$ pour la métope, soit $1^m, 305$.

Cette division si simple et si facile à expliquer, quand on se sert des mesures grecques, a cependant suffi pour dérouter complètement les modernes, parce qu'ils n'ont jamais voulu consentir à abandonner l'usage des mesures qui leur sont familières et parce qu'ils n'ont pas su comprendre alors, en comparant entre eux des nombres tels que $0^m, 845$ et $1^m, 305$, pourquoi les architectes du Parthénon avaient substitué au rapport ordinaire de 2 à 3, un rapport aussi compliqué que celui de 845 à 1305. Mais ils l'auraient certainement découvert sans la moindre peine, s'ils avaient pu savoir que ce rapport est exactement celui de $2 \pi 3 \rho$ à $4 \pi 1 \rho$.

A un autre point de vue, si l'on peut trouver quelque intérêt dans nos observations relatives à l'emploi exclusif des nombres impairs et au caractère cabalistique de ces nombres, n'est-il pas évident que l'usage des mesures antiques doit seul permettre de continuer avec fruit de semblables recherches ?

Sans doute, il est quelquefois difficile de retrouver

avec exactitude la longueur des unités de mesure réellement employées, dans chaque cas particulier, mais cette difficulté même ne peut jamais autoriser à répéter ce que M. Emile Burnouf n'a pas craint de dire à propos de Phidias : *avait-il une unité de mesure ?* (1)

A notre avis, l'affirmative sur ce point est trop incontestable, pour qu'il soit permis de parler de la sorte, et lorsqu'une unité de mesure a été réellement employée pour la construction d'un édifice dont les dimensions sont connues, il nous paraît hors de doute, au contraire, qu'avec un peu de travail et de persévérance on peut et on doit arriver, dans tous les cas, à la découvrir et à la constater.

Nous engageons donc, autant qu'il peut dépendre de nous, les vrais amis de l'antiquité, et plus particulièrement encore les jeunes architectes, à nous suivre résolument dans la voie où nous venons d'entrer, et nous n'hésitons pas à leur promettre, par avance, de nouvelles et plus intéressantes découvertes, s'ils veulent bien se rappeler ce que nous avons déjà écrit en tête de ce mémoire, sur la foi du poète, et ce que nous ne craignons pas de répéter maintenant, avec l'autorité de l'exemple :

Labor improbus omnia vincit.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, livraison de décembre 1817, page 839, ligne 10.

LES PIERRES TUMULAIRES A NIMES.

ÉTUDE ANTIQUE

Par M. LÉONCE MAURIN.

§ I^{er}

La connaissance de l'homme est tout aussi bien le but final des recherches historiques que celui des recherches philosophiques. S'il fut un temps où une dissidence profonde existait entre ces deux grandes divisions du travail intellectuel, il n'en est plus de même aujourd'hui; et le triomphe absolu de la méthode expérimentale sur toute la ligne parcourue par l'esprit humain a fait tomber les barrières qui les séparaient.

Mais l'Histoire ramenée à sa fin dernière peut être envisagée de tant de façons différentes, même alors qu'elle ne s'applique qu'au récit des événements d'une simple cité. Quand on aura déterminé sagement l'origine de celle-ci, décrit ses monuments, raconté les diverses phases de sa vie municipale, aura-t-on épuisé le sujet qui la concerne, même en y ajoutant tout ce qu'on aura pu recueillir ou conjecturer de son état de richesse matérielle et de développement intellectuel et moral?

Il restera toujours à étudier quelque chose de plus qui a bien sa place, sans doute, dans cet ensemble de faits complexes qu'on est convenu d'appeler la civilisation d'une époque. Ce sont les faits de la vie pri-

vée, de la vie de famille, *les domestica facta*, comme les nomme le poète.

Supposons-nous un moment transporté rétrospectivement sous le régime de la Rome impériale, dans un de ces centres d'existence provinciale qui lui devaient leur splendeur, et complétons la supposition en entrant dans quelque intérieur gallo-romain de l'époque. A coup sûr, l'intérêt ne fera pas défaut au tableau qui s'offrira à nos regards. Nous y retrouverons très-probablement bien des choses qui nous sont connues, car, en fait de sentiments, de joies, de peines, de misères, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. C'est justement ce qui nous plaira, que cette ressemblance du passé avec le présent, sans que notre curiosité soit pour cela diminuée, car il y aura toujours pour la tenir en éveil la différence de la physiologie des temps. Mais, comment pénétrer dans ce monde évanoui depuis tant d'années? il est bien vrai que la difficulté est grande, si on ne veut pas tomber dans le roman. Elle n'est pas, à tout prendre, insurmontable, à une condition néanmoins, c'est qu'on ne se montrera pas trop exigeant.

En un tel sujet comme en bien d'autres, il faut savoir se résigner à ignorer toujours beaucoup de choses; mais au demeurant, ne vaut-il pas mieux savoir peu que de ne rien savoir du tout? La sagesse apprend à borner ses désirs, aussi bien dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre moral; mais parcequ'elle nous apprend notre impuissance à tout savoir, est-ce une raison pour se soumettre à tout ignorer? Ce serait bien mal profiter de ses leçons, car ce serait tomber dans l'excès contraire. Si elle enseigne donc à modérer les désirs, elle ne conseille pas de les étouffer. C'est

là ce que s'est souvent répété l'auteur de l'esquisse que l'on va lire.

Quelque peu familier que l'on soit avec les documents de notre histoire locale, il n'est personne qui ne sache qu'un assez grand nombre de pierres tumulaires, non pas précisément des sarcophages, mais des cippes ont été retrouvés à Nîmes ou dans ses environs.

Malheureusement quelques-unes de ces pierres ont disparu, soit que leur emplacement actuel soit ignoré, soit qu'elles aient été brisées ou jetées dans le blocage de quelque construction nouvelle; mais du moins on a pris note de leurs inscriptions, sinon toujours, le plus souvent néanmoins.

Pour celles-ci comme pour les autres du reste, que l'on peut se remettre sous les yeux en nature, si je puis ainsi parler, les inscriptions ont été relevées de telle façon, que sans avoir besoin de recourir, si ce n'est par pure curiosité, au texte des cippes eux-mêmes, il y a dans les matériaux rassemblés par l'épigraphie, un vaste champ d'études, pour quiconque se plaît à remuer cette poussière des âges, toujours inépuisable en enseignements, quoiqu'elle ait été si fréquemment interrogée.

Laissons de côté celles qui peuvent paraître un dernier hommage rendu aux favoris de la fortune; si elles intéressent notre histoire politique locale, elles s'écartent de notre sujet. Arrêtons-nous exclusivement à ce qui nous révèle le culte des sentiments de la famille. Si l'adulation peut survivre à la richesse et à la puissance, elle n'a ses entrées ni avant ni après la mort, dans le sanctuaire domestique. Parcourons donc, avec

une pieuse et jalouse attention, les inscriptions qui témoignent des regrets d'un père, d'une mère, d'un fils, d'une fille, d'un époux, d'une épouse, d'un frère, d'une sœur, même d'un affranchi membre né de la famille, et aussi d'un ami ; car l'amitié est, par l'affection mutuelle entre deux êtres à qui les liens du sang sont étrangers, une sorte de parenté. Là du moins, tout est sincère, on peut en être convaincu. Mais une objection se rencontre au début de ce travail.

Si l'on ne peut considérer comme des flatteurs d'outre-tombe, les survivants qui ont voulu adresser un suprême adieu à une mémoire qui leur était chère, ne peut-il pas se faire que l'inscription destinée à consacrer ce souvenir du cœur, soit une œuvre qui n'émane pas d'eux, et dès lors n'ait aucune valeur réelle pour la solution que nous cherchons ?

Ne peut-on pas supposer, une fois l'usage de l'inscription funèbre admis, que c'est l'ouvrier lui-même qui a fourni l'inscription comme le monument dont elle était le complément obligé ?

Pour juger du fondement d'une pareille supposition il n'y a, ce me semble, qu'à la mettre en regard de ce qui se passe sous nos yeux.

Où a-t-on jamais vu que le père, la mère, qui a perdu l'enfant objet de son idolâtrie, ait chargé le maçon qui a construit la tombe ou le sculpteur qui l'a décorée, du soin de lui trouver l'inscription destinée à rendre l'état de son âme, en présence de la perte qu'il a faite ?

Or, s'il en est ainsi de nos jours, pourquoi en eût-il été différemment autrefois ! A présumer même que l'ouvrier fit plus que de reproduire matériellement des lettres sur la pierre, il copierait, encore plus qu'il

n'inventerait. C'est dans les manifestations d'une douleur dont il aurait été le témoin qu'il puiserait ses inspirations. Mais l'esprit répugne même à une telle conjecture, car tout proteste contre l'initiative qui lui eût été laissée de traduire en style lapidaire, un sentiment aussi jaloux de sa nature que celui qui nous occupe. Ce serait à coup'sûr un ouvrier bien ingénieux que celui qui, en une pareille et aussi délicate matière, aurait des formules toutes prêtes pour une situation qui n'est pas la sienne. Il me semble que la supposition la plus naturelle est aussi la seule vraie, à savoir qu'il a dû se contenter de son œuvre de métier, qui était alors comme elle est aujourd'hui de graver au ciseau les lettres de l'inscription funèbre, sans avoir à se mêler des termes qui avaient dû lui être remis d'avance.

Bien qu'on puisse mesurer un intervalle d'au moins dix-huit siècles entre la vie de nos pères et la nôtre, je ne crois pas que le fait que je vais raconter puisse paraître sans application au temps passé.

Il y a une quinzaine d'années, que voyageant en Suisse, j'entrai dans le cimetière d'un village du canton d'Unterwald. A ce moment un ouvrier était occupé au tour d'une pierre tumulaire. J'eus la curiosité d'approcher pour voir ce qu'il faisait : il sculptait sur cette pierre une chrysalide, image de la vie mortelle, au-dessus de laquelle apparaissait un papillon aux ailes déployées, image de la vie immortelle. Je lui adressai alors cette question assez saugrenue, j'en conviens : « Est-ce vous qui avez eu l'idée de cette allégorie dont la conception est si heureuse ? »

« Vous me faites beaucoup d'honneur, me répondit-il, avec un accent de vérité rude, que j'entends encore

résonner à mon oreille ; mais j'ai assez de mon métier qui consiste à exécuter ce qu'on me commande.»

Ce ne sont là que des généralités, si l'on veut, mais outre que l'objection à laquelle elles répondent ne repose pas sur des fondements plus précis, il y a autre chose à dire.

Les écrits des anciens sont remplis d'exemples du souci que montraient les mourants de l'inscription qui devait figurer sur leur tombe. C'est à tel point, que quelques-uns prenaient la peine d'en laisser par testament les termes arrêtés d'avance, ceux-ci parce qu'ils craignaient l'oubli de leurs successeurs, ceux-là parce qu'ils appréhendaient l'exagération de l'éloge. Témoin cet illustre *Virginus Rufus*, qui redoutant sans doute l'hyperbole louangeuse de ses héritiers, voulut modestement résumer sa vie dans une courte et significative épitaphe (1).

On trouve parfois sur les cippes funéraires, cette énonciation, à la suite des termes de l'inscription : *ex testamento*. On peut bien imaginer que si elle se rapportait au monument que le testateur avait ordonné qu'on lui érigeât par testament, elle n'était pas tout à fait étrangère à l'inscription qui devait en être le couronnement.

Evidemment, de cette dernière sorte d'inscriptions, je n'ai pas à m'occuper ; car je cherche ici, non pas la pensée de ceux qui allaient mourir, mais le sentiment de ceux qui devaient leur survivre. Si je les cite, ce n'est que comme un exemple de l'intérêt que mettaient les anciens à ce que le *titulus* qui était l'inscription ne fit pas défaut à leurs tombes.

(1) *Plin. le Jeune*, ix., 19.

Un passage des *Tusculanes* nous apprend , d'une manière détournée, quel pouvait être pour les familles le sens des inscriptions tumulaires , et nous confirme dans cette idée , que ce n'était pas pour elles une formule officielle et banale, une pratique dès lors dépourvue de réalité et surtout de sentiment. « Tous les hommes ne pleurent-ils pas la mort de leurs proches? mais les pompes funèbres, les lugubres appareils, ont pour motif la perspective où nous sommes, que la personne que nous aimons quoique privée de vie peut en être touchée (1). »

Qu'on ne dise donc pas, en présence de ce langage, que l'épigraphie tumulaire offre la répétition de certaines expressions qu'on dirait empruntées à un vocabulaire convenu, et laissé dès lors à la libre disposition d'un entrepreneur de monuments funèbres. Et d'abord, à côté d'elles , il en est d'autres plus déterminées et dont l'emploi est plus rare.

Ces expressions elles-mêmes qui reviennent si fréquemment sont diverses si elles sont répétées ; et le choix de l'une de préférence à l'autre implique une nuance de sentiment en rapport avec la douleur ressentie, sinon toujours avec la nature de la perte éprouvée. D'où encore la conséquence, que la main mercenaire qui a tracé l'inscription sur la pierre, n'a pu qu'obéir à l'impulsion qui lui a été donnée , au lieu d'agir de sa propre spontanéité , car ce n'est pas elle qui pouvait être un juge éclairé des nuances de sentiments.

Ainsi s'agit-il d'un père, d'une mère , d'un aïeul , d'une aïeule , nous rencontrons une épithète qui rap-

(1) I. 13.

pelle la déférence comme *honoratus*, ou une épithète qui rend la bonté, la tendresse pour les enfants, *optimus*, *piissimus* ou *pietissimus*, expressions qu'il faut traduire dans le sens où se prend le mot de piété filiale, l'adjectif français très-pieux ne correspondant pas à son similaire latin.

Les épithètes d'*optimus*, de *piissimus* ou de *pietissimus* sont celles qui font le plus souvent retour. Elles sont appliquées indifféremment à toutes les relations de parenté. Nous l'avons dit pour les ascendants; nous pouvons le dire pour les époux, les épouses, pour les enfants, pour les frères et sœurs, etc., rien de moins surprenant. Il est des termes consacrés dans la langue des regrets, et qui sont propres à rendre la douleur éprouvée pour tous les degrés de parenté.

On pleure la perte du meilleur des pères, du meilleur des époux, du meilleur des fils, du meilleur des frères, comme on pleure celle de la plus tendre des mères, de la plus tendre des épouses, de la plus tendre des filles, de la plus tendre des sœurs et *vice versa*.

Il est assez curieux de rencontrer les expressions d'*optima*, et de *piissima* que je qualifie de consacrées, dans la *vie d'Agricola*, le chef-d'œuvre, comme on sait, de la notice biographique; de les rencontrer, dis-je, appliquées à une épouse et à une fille. Tacite, racontant qu'Agricola dans une pensée de prévoyante sollicitude avait cru devoir, dans son testament, associer l'empereur Domitien à sa femme et à sa fille, qu'il laissait pour héritiers, appelle l'une *optima uxor*, la meilleure des épouses, et l'autre *piissima filia*, la plus tendre des filles.

Il n'est donc pas étonnant que ce témoignage rendu

à des personnes vivantes se retrouvât après leur mort sur la pierre qui recouvrait leurs cendres.

Je ne prétends du reste tirer du rapprochement du livre et de la tombe d'autre conséquence, si ce n'est qu'il était des termes consacrés dans la langue des regrets, mais qui n'étaient pas pour cela insignifiants, quand on peut voir qu'ils étaient employés à l'égard d'une femme et d'une fille en pleine possession de la vie, par un écrivain chez qui le cœur ne brillait pas moins que le génie.

La fréquence d'emploi des diverses qualifications que j'énumérais tout à l'heure, n'implique donc que le retour de la même situation de l'âme, quelle que soit du reste la nature du lien que la mort ait rompu.

A la différence de celles-ci, qui s'appliquent indifféremment à tous les ordres de parenté, il en est d'un accent plus délicat, si je puis ainsi parler, et qui n'indiquant pas moins la spontanéité du sentiment qui a pénétré la pierre, ne semblent convenir néanmoins qu'à une classe particulière d'affections domestiques.

Ainsi il n'y a guère qu'un père, une mère, un époux, une épouse, qui puissent traiter l'objet de leur affection de très-chéri, de très-doux, de très-aimant, *carrissimus*, *dulcissimus*, *amantissimus*.

L'expression d'*amantissimus*, soit dit en passant, se retrouve encore, dans l'ouvrage précité de Tacite, appliquée à l'épouse.

Et maintenant dirai-je, qu'importe si, quand il s'agira d'un mari, d'une femme, d'un enfant ravis à l'affection des leurs par l'impitoyable mort, nous voyons se reproduire ces expressions *le plus chéri*, *le plus doux*, *le plus aimant des êtres*, si ces expressions

répondent à d'uniformes sentiments. En présence de l'identité des impressions de deuil éprouvées, la variété des termes, si elle existait, ne prouverait qu'une chose, c'est le travail de l'esprit qui s'ingénierait à rechercher des combinaisons de mots, propres à rendre moins un sentiment du cœur qu'une fantaisie de l'imagination.

A une douleur profonde, il ne faut pas beaucoup de paroles pour exprimer ce que l'âme ressent. N'est-ce pas un poète latin qui a dit :

Curae leves loquuntur , ingentes stupent (1).

Les douleurs légères bavardent , les grandes se taisent.

Cependant il ne faudrait pas trop généraliser l'application de cette maxime, qu'il n'y a que les douleurs légères qui parlent beaucoup. Il en était du monde ancien sans doute ce qu'il en est du nôtre. Toutes les organisations ne se ressemblaient pas. Il était des natures recueillies et concentrées, qui sentaient plus qu'elles n'exprimaient, mais il en était d'autres plus disposées aux épanchements, qui ne pouvaient garder pour elles-mêmes ce qu'elles ressentaient, et qui avaient besoin de le répandre au dehors. Cela ne prouvait pas toujours qu'elles sentaient moins ; cela voulait dire uniquement qu'elles sentaient d'une manière différente.

Avant de parler des diverses inscriptions sur lesquelles j'ai fait porter mon examen, et que j'ai choisies comme se distinguant de la foule par quelque chose de particulier, j'ai besoin d'indiquer par avance où je les ai prises.

(1) Perse.

Le plus grand nombre, je dois le dire, m'a été fourni par Ménard, dans *son histoire de Nîmes*, dont le dernier volume est une mine précieuse de documents pour nos antiquités locales. Ménard, en rapportant le texte des inscriptions connues de son temps, qu'il ne traduit guère du reste et qu'il ne rétablit pas même, quand il est altéré, indique les lieux où de son vivant se trouvaient les pierres sur lesquelles il était gravé. Ces lieux ne sont plus les mêmes aujourd'hui. L'assiette en a été bouleversée par les démolitions et les constructions qui se sont opérées dans notre cité. Il est donc difficile de s'y reconnaître. Il l'est bien plus encore, si l'on considère les mutations opérées dans la propriété immobilière de notre ville et de ses environs. Ne pouvant en suivre la filiation, je me suis contenté, quand il s'est agi de maisons, d'indiquer le nom des propriétaires de l'époque. Quelquefois du reste, Ménard n'a pas même donné ce nom, car les inscriptions avaient été relevées avant lui, et la trace des pierres qui les portaient s'était perdue depuis. Dans ce cas, il lui a suffi de nommer l'antiquaire qui avait copié ces inscriptions.

Mais en outre du dernier volume de l'histoire de Ménard, un ouvrage remarquable, qui a paru sous ce titre, au commencement du siècle : *Topographie de Nîmes*, par MM. Baumes et Vincent, a reproduit un grand nombre d'inscriptions qui n'étaient pas connues du temps de Ménard. J'en ait fait usage.

J'ai puisé aussi dans les mémoires de l'académie du Gard, dont les travaux, depuis son rétablissement, qui n'a pas soixante ans de date encore, n'ont jamais fait défaut à nos antiquités.

Enfin, et c'est par là que je termine ces prolégomè-

nes, j'ai fait de nombreux emprunts aux publications de mon savant confrère M. A. Pelet. Ses deux notices sur le Musée de la Maison carrée et sur celui de la Porte d'Auguste, contiennent un assez grand nombre d'inscriptions inédites, en même temps qu'elles permettent de retrouver une partie de celles rapportées par Ménard. J'ai eu encore à ma disposition son catalogue manuscrit qu'il a bien voulu me communiquer ainsi que ses annotations sur le dernier volume de notre historien.

Ce serait manquer à la vérité et à la reconnaissance, que de dissimuler que j'y ai puisé de bien précieux renseignements. Je puis le faire d'autant plus volontiers, que cet essai n'est pas une œuvre d'archéologie mais une esquisse d'histoire d'après l'archéologie. Pour en remplir le cadre, je n'ai pu que recourir aux matériaux recueillis par une science éprouvée comme celle de mon éminent confrère.

§ III.

Parmi les douleurs qui sont le lot de notre pauvre humanité, il n'en est pas de plus cruelles et de plus universellement comprises que celles, dont la perte d'un enfant brise le cœur d'un père et plus encore celui d'une mère.

Si c'est là une de ces douleurs auxquelles il n'est personne d'assez indifférent pour refuser ses sympathies, on doit bien ajouter cependant qu'encore faut-il qu'il s'agisse de la mort d'un enfant dont la vie n'était pas à ses premiers rudiments, sans quoi elle risque fort de n'être guère appréciée qu'imparfaitement.

Qui n'a entendu bien des fois , en présence d'une tombe, voisine du berceau, faire cette réflexion qu'on ne concevait pas autant de vifs regrets pour une existence à peine commencée? Mais aussi, qui n'a pas observé combien peu le cœur d'une mère en a été touché ? Et que lui importe l'âge de l'être chéri qu'elle a porté dans son sein ! Qui sait s'il n'y a pas dans cet âge même, une raison de plus pour faire couler ses larmes? N'est-ce par pour elle qu'ont été les grâces, les premières caresses de cette pauvre et frêle créature, qui ne s'est éteinte peut-être aussi rapidement, que parce qu'elle a été impuissante à révéler le mal qui l'a emportée à celle qui, pour le deviner, interrogeait ses yeux avec une si avide curiosité. Ne l'a-t-elle pas vue à sa dernière heure, se réfugier dans ses bras comme pour fuir la mort qui déjà l'étreignait , et en jetant sur elle un de ces regards voilés où la tendresse maternelle lit tant de choses? le reproche de ne pas avoir pénétré le secret de sa maladie ou celui de lui avoir donné une existence qui devait être si promptement tarie, — qui sait encore, — un sentiment d'effroi douloureux à l'idée d'une séparation dont l'enfant a eu le pressentiment instinctif, à l'approche de sa fin.

Il ne faut pas beaucoup de paroles pour rendre ce qui se passe en un pareil moment dans le cœur d'une mère. Un mot lui suffit pour en témoigner , sur la pierre qui reçoit la confiance de son affliction.

Aussi quand nous rencontrons une inscription comme celle d'Oppia (1) *aux Dieux manes de la plus*

[1] Maison Baudon et Trescol, au siècle dernier. Voir Ménard, *histoire de Nîmes*, 7^e volume; aujourd'hui, maison de Régis rue du chapitre.

chère des filles morte à l'âge de six ans, neuf mois six jours; l'expression de la plus chère des filles, *carissima*, rapprochée de ce compte si minutieux des années, des mois et des jours qu'a vécu cette jeune enfant, est une indication, il semble, très-éloquente de la vivacité des regrets maternels.

Voici une autre inscription, qui non moins laconique, et pas plus recherchée dans ses termes que la précédente, puise également dans les circonstances dont elle est entourée un sens très-déterminé.

Elle nous apprend que Julia Sergia a rétabli la tombe de sa fille, décédée à l'âge de 7 ans 35 jours. Le temps avait sans doute amené des dégradations inévitables sur cette pierre tumulaire, exposée peut-être à l'injure des passants sur quelque chemin public. Sergia qualifie la fille qu'elle a perdue, il y a déjà quelques années, sans que l'oubli de sa perte soit entré dans son âme, de *piissima*, épithète qu'il faut entendre dans l'acception française où se prend le mot piété filiale, comme il a été dit et qu'il faut traduire dès lors, par *la plus tendre des filles* (1).

Pour Sergia comme pour Oppia, le soin avec lequel l'âge de l'enfant, ravi par la mort, est indiqué avec une précision pour ainsi dire mathématique, caractérise la portée de cette expression de *piissima*, si l'on était tenté de la trouver banale au premier moment.

On voit à Arles une tombe en marbre, qui, à ce que nous apprend l'inscription, avait été élevée par un père et une mère à leur fille Chrysogone, enfant bien plus jeune encore que les filles de Sergia et d'Oppia,

(1) Maison de Polvclières. Ménard. Trace perdue aujourd'hui.

puisqu'elle n'avait que 3 ans, 2 mois et 27 jours. Ce père et cette mère désolés, prodiguent à la jeune victime d'une mort si prématurée, les qualifications de très-chère, très-douce, très-innocente : *carissima*, *dulcissima*, *innocentissima*; et ils ajoutent que leurs regrets dureront autant que leur vie. A ce redoublement d'expressions, par lequel se traduit l'amertume de ces regrets, on serait disposé à croire que c'était peut-être le premier fruit de leur union.

On serait aussi tenté de faire la même conjecture en jetant les yeux sur un cippe que l'on voit au musée de la porte d'Auguste, et dont l'inscription révèle qu'une tombe a été consacrée au repos éternel de Domitius Tatianus le plus doux des enfants, *dulcissimus*, qu'une mort cruelle a ravi à la tendresse de son père Aggripinus Donatus et de sa mère Joviana, à la fleur de son âge (1). Il avait vécu trois ans, six mois, vingt jours.

Il est à remarquer, et d'autant plus que cela n'est pas très-commun dans les stèles recueillies chez nous, que le cadre, qui renferme l'inscription dont les termes viennent d'être rappelés, présente du côté gauche une petite figure ailée, symbole, sans doute, de la vie qui à peine commencée déploie ses ailes pour s'envoler presque aussitôt.

Mais des enfants d'un âge aussi tendre, il est assez commun de les voir emporter par le fléau meurtrier, et on peut les comparer justement à ces fleurs au calice à peine entr'ouvert, que le plus léger accident atmosphérique suffit à renverser sur leurs tiges. On a

(1) Notice de M. Pelet,

eu de plus *longs espoirs* et de plus *vastes pensées* avec des existences bien autrement développées, et que l'on aurait dû croire par cela même plus affirmées. Mais quand tout ce qu'on a espéré a été déçu, tout ce qu'on a rêvé a été détruit par l'affreuse réalité, quand le courant destructeur n'a pas plus épargné la jeunesse que l'enfance, quel est le langage que parlent un père, une mère touchés dans les cordes les plus sensibles de leur âme?

Titia Crescentia a perdu sa fille. (1) Elle était âgée de vingt-deux ans, quatre jours. L'affliction maternelle est sans bornes. Elle se résume en ces deux mots : *infelix mater*. On dirait une douleur morne et muette qui ne trouve pas d'expressions pour se manifester au dehors : *mater infelix*, *mère infortunée*.

Il y a un accent de plus dans cette inscription qu'une mère éprouvée de la même façon a gravée sur la pierre de son enfant : *mater infelicissima*, *mère très-malheureuse*. (2)

Cela est court sans doute, mais expressif.

Voici qui est beaucoup moins court mais n'en est pas moins expressif très-certainement ; car comme je l'ai dit, si toutes les douleurs sont les mêmes, toutes les organisations qui les ressentent ne se ressemblent pas.

Une mère du nom de Cassia (3) avait un fils doué des qualités les plus rares. Ce fils mourut à l'âge de vingt-trois ans, et dans son inconsolable douleur elle

(1) Maison de Castelnau, grand rue ; Ménard ; trace perdue aujourd'hui.

(2) Maison de Jean de Poitiers ; Ménard.

(3) Rulman, Ménard.

éleva à cet être incomparable *incomparabili* un monument qui renfermait ses cendres. A côté de ce monument elle plaça un autel sur lequel on immolait tous les ans des victimes, probablement le jour anniversaire de sa mort.

Cassia a dédié la tombe de son fils *sub Ascidi*.

L'*ascia* était une espèce de doloire que l'on sculptait sur la pierre.

La dédicace *sub ascidi* se rencontrant assez souvent sur les tombes gallo-romaines a exercé la sagacité des antiquaires qui en ont donné des explications fort diverses⁽¹⁾.

Suivant une opinion assez généralement reçue, c'était une imprécation contre la violation des tombeaux.

Selon Mongès⁽²⁾, c'était une prière tacite adressée au possesseur du champ funèbre, de faucher les environs du sarcophage.

Ce n'était chose indifférente pour personne, à plus forte raison pour le cœur d'une mère ou d'un père, que la tombe qui renfermait une chère dépouille ne fût pas envahie par la végétation parasite de ce que nous appelons vulgairement les *mauvaises herbes*.

Si nous ne savions que les curateurs funéraires, *curatores funeris*, comme les appelle la loi romaine, étaient tenus d'y veiller, une inscription en vers grecs, que l'on lit encore aujourd'hui sur une pierre qui se trouve dans la maison de M. le conseiller honoraire

(1) On peut lire à ce sujet la dissertation de M. A. Felet, pag. 103 et suivantes. *Catalogue du Musée de Nîmes*.

(2) *Dictionnaire des Antiquités*

Eugène Ferrand de Missols, (1) pourrait servir à nous l'apprendre.

Cette inscription, témoignage du deuil profond d'un père et d'une mère qui ont perdu leur fils Vibius Licinianus à l'âge de seize ans trois mois, peut se traduire en ces termes :

» Vibius, nous souhaitons que les fleurs croissent en abondance sur cette tombe que nous venons de te faire construire ; qu'il n'y vienne ni ronce, ni mauvaise plante ; qu'on n'y voie que des violettes, des margolaines, des narcisses, et qu'il ne croisse autour de toi que des roses. »

Quelle différence entre ce souvenir donné à une ombre chère en de si riantes images, et ce cri déchirant que l'on entend comme retentir à son oreille en lisant l'inscription d'un sarcophage découvert à Arles en 1844 !

Cette inscription nous apprend que Dionysia a perdu sa fille chérie *Ælia*, qui n'était âgée que de dix-sept ans sept mois dix-huit jours, au moment où celle-ci allait contracter les nœuds de l'hymen. La pauvre jeune fille avait été devancée par son père dans la tombe, et sa tendresse filiale était la consolation de sa mère. Aussi, quel n'est pas le désespoir de celle-ci en se voyant ravir l'être qui était aujourd'hui l'unique objet de son amour, l'appui futur de sa vieillesse, et lui adoucissait par ses soins dévoués les amertumes du veuvage. Dans l'égarément où la plonge une douleur infinie, elle appelle un forfait, le coup qui a frappé son enfant. Elle envie le sort de son mari, à qui cette

(1) Rue des Greffes. — Voir la notice de M. Pelet.

affliction a été du moins épargnée, et qui a le bonheur, à ce moment, d'avoir sa fille réunie à ses côtés dans le même caveau funèbre. « Pour elle, mère infortunée, la blessure lui saignera éternellement au cœur. »

On peut s'étonner que dans les diverses inscriptions que je viens de faire passer sous les yeux, et dans bien d'autres que je pourrais y joindre, on ne rencontre pas une seule allusion à l'immortalité de l'âme ; car la croyance à cette immortalité est la grande consolatrice des cœurs affligés, et l'antiquité, sans avoir les espérances éclairées du christianisme à son endroit, ne la répudiait pas cependant. Il ne faudrait pas conclure de là qu'il en fut constamment ainsi, car il est d'autres inscriptions où elle se révélait assez clairement, comme on peut en juger par celle qui figure sur la tombe de Julia Lucina, que renferme également le Musée d'Arles.

Il s'agit encore d'une mère, Julia Parthenope, qui a perdu sa fille à l'âge de vingt-sept ans dix mois dix-neuf jours. Voici en quels termes touchants s'exhale la désolation de cette mère ; car, quoique ce ne soit pas le but de la citation, il n'importe pas moins d'en recueillir le vif langage :

« O douleur ! que de larmes a coûté ce sépulcre ! Cette fille si chère à sa mère, qui se la voit ravir à la fleur de son âge, la voilà couchée sous cette pierre. O plût au ciel que l'âme (*spiritus*) lui fût rendue, afin qu'elle pût juger de toute l'étendue de l'affliction maternelle. »

On serait peut-être tenté, au premier abord, de prendre le mot de *spiritus*, non pas dans le sens de l'âme se réunissant au corps pour l'animer de sa vie spirituelle, mais dans celui de souffle, de vie matérielle :

ce qui détruirait l'argument à l'appui de la thèse que je posais tout à l'heure ; cette thèse, je le rappelle, est celle-ci, que la pensée de l'immortalité de l'âme n'était pas toujours absente chez les anciens des souvenirs donnés aux morts. Mais tout doute disparaît, si on considère le cartouche qui entoure l'inscription et qui est soutenu par deux génies qui volent, symbole bien reconnu de l'immortalité de l'âme, dans l'antiquité. C'est ainsi qu'a toujours été interprété du reste le mot de *spiritus*, par les archéologues qui ont décrit et expliqué le monument de Julia Lucina. Il faut bien d'ailleurs dire qu'en fait les anciens n'entendaient pas la chose autrement. C'est l'analyse physiologique moderne qui a distingué le principe vital du principe pensant ; pour eux l'un se confondait avec l'autre.

On peut interpréter dans le même sens peut-être, la figure ailée de la pierre de Domitius Tatianus, dont j'ai parlé ci-dessus.

Bornons là nos recherches, en ce qui touche l'expression du sentiment paternel et maternel manifesté sur les pierres tumulaires de l'antiquité retirées de notre sol. Il eût été aisé de multiplier les exemples ; mais quelques inscriptions de plus n'auraient rien ajouté à l'évidence de la démonstration.

Il demeure bien certain, que chez nos ancêtres de la Gaule romaine, il y avait des cœurs de père et de mère qui ressentaient aussi vivement que de nos jours ces tendres affections pour les enfants, qui sont mêlées de tant de douceur et d'amertume. S'il leur manquait quelque chose, ce n'était pas ce sentiment si pur dans son essence, si profond dans ses développements, bien qu'on ait cru pouvoir le contester aux mœurs romaines de l'époque.

On peut même présumer que sans avoir des idées fort arrêtées sur ce point ils entrevoyaient la lumière d'une nouvelle existence par delà la nuit du tombeau.

Cela n'était qu'un aperçu fort vague et fort incertain sans doute, et c'est avec tristesse qu'ouvrant les pages d'un illustre historien de la Rome impériale nous y lisons ce passage, indice de la faible croyance des classes éclairées de l'époque.

« S'il est un lieu destiné aux mânes des êtres pieux, si comme le pensent les sages les âmes ne s'éteignent pas avec les corps..... (1)

« S'il est un lieu..... si comme le pensent les sages..... » Quelle consolation qu'une espérance exprimée dans des formes aussi dubitatives !

Mettons à présent, en regard de cette douteuse espérance, la réalité cuisante d'une douleur paternelle ou maternelle, pour comprendre tout ce que l'incertitude de l'avenir devait y ajouter d'amertume.

§ 3°

On étudie avec curiosité sur un tombeau le degré de tendresse que décèlent les regrets d'un père et d'une mère ; mais il serait puéril d'insister, quelle que soit la corruption des temps, sur la preuve d'une affection si universelle qu'elle embrasse toute l'échelle des êtres animés.

On pourrait presque en dire autant de l'affection

(1) Tacito, vie d'Agricola.

des enfants pour leurs père et mère, même aussi pour les aïeux et aïeules qui ont soigné leurs jeunes années et leur ont ouvert pour ainsi dire les portes de la vie. Si toutefois il n'y a pas parité exacte, parce que suivant l'adage vulgaire, l'amour descend plus qu'il ne remonte, toujours est-il qu'à considérer la société actuelle, on ne saurait nier que la piété filiale ne soit l'objet d'un culte fervent.

Si c'est là un fait qui ressort de l'observation de nos mœurs domestiques, il est intéressant de savoir ce qu'il en était dans l'antiquité, et à cet égard les pierres tumulaires doivent avoir leurs renseignements à nous fournir.

Une multitude de cippes nous offrent les qualifications d'*optimus*, de *pissimus*, de *carissimus*, qui nous sont déjà très-familières. Ne nous y arrêtons pas.

Mais faisons une exception en faveur de celui de Fulvius Sexvir Augustal qu'a consacré sa fille, par ce motif que, dans l'inscription, l'épithète de très-saint, *sanctissimus*, se trouve réunie à celle de *carississimus*, très-cher⁽¹⁾.

Un sexvir Augustal, était un prêtre du culte d'Auguste; et ceux qui voudraient en savoir davantage sur cette fonction du Sexvirat ordinairement plus honorifique qu'active, je les renvoie à une dissertation de M. Pelet. Toutefois il est à remarquer que peut-être Fulvius n'avait pas seulement un titre de nature à lui faire plus d'honneur dans sa cité, mais qu'il remplissait avec un pieux scrupule les devoirs du sacerdoce. C'est du moins ce qui semble pouvoir être induit de la qualité de *sanctissimus* qui lui est donnée

Jardin Galoffre; Ménard; trace perdue aujourd'hui.

dans l'inscription, à moins qu'on ne traduise ce superlatif tout simplement par : très-vertueux. Mais dans ce cas même, cela jetterait un reflet de vénération plus grand sur l'attachement de Fulvina pour son père, et le *carissimus* s'en illuminerait pour ainsi dire.

Trois inscriptions d'un caractère de style particulier vont maintenant attirer de plus près notre attention.

On voyait au siècle dernier, dans la maison de Bouillargues, (1) une pierre qui y a été peut-être conservée dans les constructions nouvelles élevées sur son ancien emplacement. Cette pierre portait une dédicace ainsi conçue :

» A la mémoire éternelle de Satia et de Calvinus. »

Puis venait à la suite de cette dédicace, le nom de tous les enfants qui s'étaient associés, pour offrir à leur père et mère un monument de leur piété filiale reconnaissante.

Je ne sais si je m'abuse ; mais l'idée qui a présidé à l'œuvre tumulaire dont je rappelle la disposition me paraît touchante. Ici tout est moins dans les mots que dans la pensée qu'ils réveillent. Cette famille toute entière qui vient se grouper autour de ceux qui lui ont donné naissance, toutes ces branches sorties du même tronc, qui viennent s'y ressouder pour ainsi dire, ce n'est pas là une conception vulgaire. Ces noms du père et de la mère consacrés par des enfants à un éternel souvenir de leur âme, dont l'expression lapidaire n'est que la traduction visible, nous révèlent l'hommage de

(1) Boulevard du Petit-Cours; Ménard.

cœurs pénétrés des meilleurs sentiments de fils et de fille. De là résulte une signification particulière pour ces mots de *mémoire éternelle* qui se retrouvent peut-être sur d'autres pierres, mais non pas combinés de la même façon.

Je ne sais même si l'adjectif *æternæ* se voit souvent accolé à *memoriæ*, du moins dans les inscriptions payennes, les seules dont il soit question ici. Si l'on y trouve parfois le substantif *memoriæ*, c'est, il m'a paru, sans l'addition d'*æternæ*. A supposer, du reste, qu'il en fût autrement et que le fait m'eût échappé dans la lecture des nombreux documents épigraphiques que j'ai compulsés, toujours est-il qu'il y a dans l'inscription que j'ai relevée autre chose que l'association d'*éternelle* avec *mémoire*, il y a ce que j'ai cherché surtout à mettre en relief, comme l'image d'une famille éplorée, qui, dans sa douleur, semble vouloir accompagner toute entière au tombeau les objets vénérés de son affection.

Avant la démolition de la muraille d'enceinte de notre cité, il y avait à la porte de la Madeleine, une pierre portant cette inscription : *aux dieux mânes de Pompeia Flavia mère très-malheureuse* (1).

Pourquoi Pompeia Flavia fut-elle une mère très-malheureuse ! Il serait difficile de le savoir, puisque les caractères tracés sur la pierre n'en disent rien. Peut-être avait-elle survécu à tous ses enfants, et le chagrin qu'elle avait eu de cette mort anticipée qui avait renversé l'ordre de la nature l'avait-il tuée. Ce n'est qu'une conjecture ; mais elle n'est certainement pas invraisemblable.

(1) Ménard, trace perdue aujourd'hui.

On ne sait pas, puisque l'inscription ne le dit pas davantage, quelle fut la pieuse main qui à défaut de celle de ses enfants aurait élevé une tombe à Pompeia Flavia. Serait-ce quelque petit-fils ou quelque petite-fille, quelque neveu ou quelque nièce qui aurait rempli ce devoir au lieu et place de ses enfants disparus de ce monde avant elle ?

On n'éprouve pas le même embarras pour une pierre qui, avant la Révolution, se trouvait dans une maison près des Arènes, dont le propriétaire était un sieur Sousteille, et que l'on voit aujourd'hui dans notre amphithéâtre même.

La pierre dont je parle est dédiée à Quadratus aïeul et à Coblavona aïeule, en outre à leurs deux filles, Lucia et Veceta, tantes des consacrans. Elle se recommande à l'attention par un caractère de disposition architectonique particulier.

Au-dessus de l'inscription, figurent quatre bustes en demi-relief qui sont vraisemblablement les portraits de l'aïeul, de l'aïeule et des tantes.

Au-dessous de l'inscription figurent aussi cinq bustes également en demi-relief, qui doivent à leur tour reproduire les traits des petits enfants, qui sont également neveux et nièces.

S'il est permis d'induire quelque chose du fait de ces portraits de famille gravés sur une tombe, c'est qu'il n'y a pas là à coup sûr une simple fantaisie d'artiste. Ce n'est pas un raffinement d'art auquel on doive le rattacher, car celui-ci n'a pas de ces inspirations si heureusement trouvées, que d'associer ainsi les images des morts que l'on a aimés à celles des vivans qui les pleurent. Il n'y a que l'âme pour rencontrer de telles expressions de la douleur domestique.

Ces petits-enfants privés, peut-être, des caresses et des soins d'un père ou d'une mère, avaient rencontré dans leur grand-père et dans leur grand'mère, secondés probablement dans l'accomplissement de leur tâche par des tantes dévouées, une sollicitude empressée qui avait veillé sur leur jeune âge, et leur avait rendu par l'affection ce que la mort leur avait ôté. Le cœur touché d'une pieuse gratitude, en unissant leurs propres images à celles de ces bien-aimés parents, ils avaient essayé d'un mode plus significatif que la parole gravée pour rendre l'énergie de leurs regrets.

Nous avons, dans des lettres célèbres, un exemple de cette tendresse reconnaissante pour un grand-père et une tante qui avaient rempli l'œuvre paternelle et maternelle avec autant de conscience que d'affection. On connaît la peinture touchante que l'auteur de ces lettres fait de l'attachement de Calpurnia pour son grand-père Fabatus et pour sa tante Hispulla, qui avaient servi de père et de mère à l'orpheline devenue la compagne de Pline le Jeune. On sait combien elle communiqua à son mari lui-même, l'affectueuse reconnaissance dont son cœur était pénétré.

Le monument de Nîmes est une édition en pierre, si je puis ainsi parler, de cette affectueuse reconnaissance.

Le cippe des Arènes où se trouve consignée l'expression des regrets donnés à la mémoire d'une tante, n'est pas le seul que nous possédions à Nîmes, qui soit le témoignage des sentiments des neveux et des nièces. Entr'autres qu'on pourrait citer, je mentionne celui où on lit que Carus, fils de Mansuetus et Quar-

tinia, fille de Maternus (1), ont élevé une tombe, à un oncle qui leur avait aussi sans doute servi de père, et encore celui de Julius Cratinus à sa tante Julia Marcella (2), qui avait également dû remplir le même office auprès de lui.

Bien d'autres inscriptions que je pourrais rappeler, sont consacrées à des grands-pères et à des grand-mères, et beaucoup plus encore à des pères et mères.

Il en est une entr'autres qui, bien qu'elle ne contienne rien de particulier, en apparence, du moins, ne doit pas être cependant passée sous silence, à cause d'une nuance d'expression qui me paraît avoir un sens.

Elle concerne Aulus Julius Myron, à qui ses deux fils Julius Severus et Julius Severianus ont érigé une tombe (3). Leur mère Severia Camulatia, qui vivait au moment de cette érection, prévoyant sa fin prochaine, leur a sans doute témoigné le désir d'y avoir sa place. Aussi la consécration est-elle faite pour l'un comme pour l'autre; mais tandis que le père est appelé *le plus cher des pères*, la mère n'est qualifiée que de *vivante*, sans un mot de plus qui rende l'attachement qu'on lui porte. Cela ne signifie-t-il rien?

Assurément il n'est pas probable que les deux frères aimassent moins leur mère que leur père. S'ils l'avaient appelée, elle vivante, la plus chère des mères, c'est pour le coup qu'on eût pu taxer la qualifica-

(1) Rue Dorée, maison de Forton; Ménard, aujourd'hui vestibule de la maison Séguier.

(2) Musée de la Maison-Carrée, M. Pelet.

(3) Musée de la Porte d'Arles. — V. Notice Pelet.

cation de banale ; mais c'est leur père qu'il n'ont plus là à leurs côtés, qui est le plus cher des pères, c'est à cette figure disparue du monde des vivans que s'adresse ce superlatif, expression de leurs regrets amers, vibration de l'âme qui n'a rien dès lors d'assimilable aux lieux communs d'une phraséologie de convention. Ainsi les mots prennent corps et couleur en raison de la place qu'ils occupent.

Mais toutes ces inscriptions et celles qu'on pourrait encore y ajouter ne concernent que des personnages obscurs, qui ont pu jouer un rôle en leur temps dans leur cité, mais qui n'ont aucunement brillé sur le théâtre où les écrivains vont choisir d'ordinaire leurs modèles.

Aussi l'impression qu'on en ressent, est-elle un peu différente de celle qu'à la lumière de l'histoire j'ai éprouvée dans un voyage en Suisse, que j'ai déjà eu l'occasion de rappeler, en présence d'une tombe, dont la découverte ne remonte pas très-loin en ce pays.

Je revenais de visiter l'Oberland bernois, en compagnie d'un de mes anciens confrères, mort il y a deux ans, M. Simon Durand, et j'avais le cœur tout ému des magnificences naturelles de ce site admirable, [quand j'atteignis Avenches, l'ancien *Aventicum* des Romains, à deux kilomètres du lac de Morat. Je n'avais pas présent à l'esprit en ce moment, ce passage des histoires de Tacite, où le célèbre historien raconte qu'un général de Vitellius, Cecina, ayant voulu exiger des Helvétiens leur soumission à cet Empereur, dans l'ignorance où ils étaient de la mort de Galba, rencontra chez eux de la résistance, et qu'après en avoir triomphé, il fit mettre à mort Julius Alpinus à *principibus ut concitor belli*, un des chefs de la nation,

comme auteur de la guerre. Une note du *Guide en Suisse* me rappela ce passage et m'apprit en même temps que l'on avait retrouvé dans les ruines du vieil Aventicum la tombe de la fille de Julius Alpinus, morte de douleur pour n'avoir pu détourner par ses prières et par ses larmes le coup qui avait frappé son père.

Avec quel empressement j'allai visiter cette pierre qui offre un double intérêt historique, et avec quelle émotion je lus cette épitaphe touchante qui, faite pour une fille, ne semble pas moins applicable à un père :

« Je repose ici moi, Julia Alpinula, fille malheureuse d'un malheureux père, prêtresse de la déesse Aventia. Je n'ai pu écarter la mort qui menaçait l'auteur de ma naissance. Il était dans sa destinée de périr cruellement. *J'ai vécu vingt-deux ans.* »

Que de choses renfermées dans ces simples et courtes paroles : *j'ai vécu vingt-deux ans*, mises à la suite de celles-ci : *je n'ai pu écarter la mort qui menaçait mon père. Il était dans sa destinée de périr cruellement*. Quel parfum de mélancolie douce et résignée s'exhale de ce langage ! Et combien, en contemplant la pierre sur laquelle la douleur filiale a gravé son ineffaçable empreinte, on se sent entraîné à méditer avec émotion sur ce monde évanoui de la famille romaine.

La jeune prêtresse d'Aventia avait sans doute elle-même laissé avant de mourir l'inscription qui devait figurer sur sa tombe. Il n'y avait qu'un cœur brisé comme le sien qui pouvait trouver des expressions d'une si poignante éloquence. C'est du reste sa propre histoire qu'elle nous raconte. Son père mort vic-

time d'une de ces compétitions du trône si fréquentes dans la Rome impériale, quand la soldatesque était la maîtresse d'en disposer, elle ne put lui survivre. L'inscription funèbre de Julia Alpinula serait moins délicate dans son expression mais ne serait pas différente si nous y lisions : *morte de douleur filiale*.

Je faisais ces réflexions en me dirigeant vers Lausanne, cette ville où Gibbon composa sur la vie romaine cet ouvrage si savant et si sec de l'*Histoire de la grandeur et de la décadence de l'Empire romain*, et je me disais en souvenir de cette pieuse douleur d'une fille : que de choses il nous reste à apprendre sur les anciens qui ne sont pas moins intéressantes que celles que nous savons ! Nous connaissons leur génie plus que leur cœur ; et cependant le cœur est bien quelque chose sans doute dans l'histoire de l'humanité.

§ 4°

Bien que ce soit un poète de l'antiquité qui ait dit que l'union des frères était chose peu commune, *rara concordia fratrum*, l'affection fraternelle n'était pas plus rare que de nos jours chez nos aïeux de la Gaule romaine. Nous en avons la preuve par les nombreuses stèles où se trouve consignée l'expression d'un souvenir donné à la rupture de ses liens.

Sans entrer à cet égard dans des développements que ne comporterait pas le sujet, plus fécond par le nombre des inscriptions que par le caractère qui les distingue et les recommande à l'attention, jetons les yeux sur celles que présentaient au siècle dernier les

cippes emplacedés comme suit : marché de la Belle-Croix, chez M. le chanoine Pierre Novi ; près du Château dans la maison Passeron ; rue Dorée, dans les maisons Forton et Lombard-des-Iles ; à la porte de la Couronne, hors des murs de la ville, dans les jardins Boudet et Guibal ; enfin sur le chemin de Beaucaire à la métairie Malmont et près le chemin d'Arles à celle du sieur Carlot.

Quelques-unes de ces inscriptions se contentent d'indiquer par qui et à qui ont été élevés les monuments auxquels elles se réfèrent. D'autres sont plus explicites. Ainsi parmi elles il est celle de la maison Pierre Novi, celle de la porte de la Couronne, celle du jardin Boudet qui sont ainsi conçues :

La première, par Julia Antistia aux dieux mânes de Julia Tymela la plus tendre des sœurs.

La seconde, par Julia Nice à Nicostrate le plus tendre des frères (1).

La troisième, par Secundilla à la plus tendre des sœurs également.

Toutes les inscriptions dont il vient d'être question, aussi bien celles dont j'ai fourni le texte que celles dont je me suis contenté d'indiquer l'emplacement sont rapportées par Ménard. La trace en est perdue aujourd'hui, à l'exception d'une seule.

Les mémoires de l'Académie du Gard (1810) font mention d'une inscription qui n'était pas connue du temps de notre historien, et qui fut recueillie sur une pierre trouvée dans les ruines de l'église de Sainte-Perpétue. Voici en quels termes elle est conçue :

(1) Musée de la porte Auguste.

« Eutichès à la femme et à la sœur très-chère qu'il avait perdues à la distance de quinze jours l'une de l'autre » Douleur sur douleur, c'est l'histoire de la vie, autrefois comme aujourd'hui. Si depuis 2,000 ans le monde a changé en bien des choses, ce n'est certainement pas en cela. (1)

Voici une inscription qui figure sur une pierre qu'on voit dans le cavædium de la porte d'Auguste et qui mérite à un autre point de vue de n'être pas rejetée dans la foule. (2)

Il s'agit d'une femme, Julia Grata, autour de laquelle se réunissent trois personnes pour lui consacrer une tombe. Ce sont Servatilia sa sœur, Aulus Pompeius son mari et Aulus Pompeius Gratinianus son *alumnus* que l'on a traduit par enfant adoptif et qui aurait été mieux traduit peut-être par nourrisson, bien qu'il soit vrai de dire cependant, si l'on considère la similitude des noms, qu'ici le nourrisson devait avoir été l'enfant adoptif de la famille. Cette association touchante d'affections, diverses par le lien, mais conformes par le sentiment, m'a paru mériter une attention particulière.

Quel âge avait Julia Grata? la pierre n'en dit rien ; mais il est probable que ce ne devait pas être une très-jeune personne, puisqu'elle avait allaité un enfant devenu assez grand pour prendre sa part nominative dans une consécration tumulaire. Cela ne diminue en rien sans doute la vivacité des regrets ; et je suppose que Servatilia sa sœur ne ressentit pas avec moins d'amertume le coup qui lui enlevait la compa-

(1) Voir *Notice* de la maison Carrée de M. Pelet.

(2) *Notice* de M. Pelet sur le musée de ce nom.

gne avec laquelle elle avait grandi à l'ombre du foyer domestique.

Mais nous, qui sommes séparés de ces vivants d'un autre âge par tant d'années, il est certain que notre émotion est bien différente quand nous rencontrons une tombe comme celle que Maria Primula avait élevée à son frère Lucius Aponianus (1). Celui-ci n'avait que dix ans six mois deux jours, au moment de sa mort; et sa sœur qui le chérissait d'autant plus peut-être que tous leurs parents l'avaient précédé dans la tombe, et que la privation de ce frère la réduisait à l'isolement, n'a pas voulu que son deuil et sa douleur tombassent dans l'oubli. Ils n'y sont pas tombés et le hasard ayant préservé cette pierre, notre sympathie s'éveille au souvenir des larmes de la jeune fille pour le frère qu'elle a perdu.

Une multitude d'autres cippes de consécration identique ont été aussi retrouvés dans nos environs, notamment à Saint-Gilles, à Valliguières, à Uzès; mais comme ils ne portent d'autre preuve de l'amitié fraternelle que le fait même de cette consécration, il n'y a pas à les mentionner plus amplement.

Mais toujours est-il qu'il ressort de toutes ces inscriptions recueillies, quelque laconique qu'en soit le texte, une conclusion incontestable. Cette conclusion c'est que ce lien des âmes qui unit des enfants sortis du même sang, si l'histoire nous en a donné de beaux exemples, n'était pas le partage des natures d'élite toujours rares dans le monde, mais qu'il se rencontrait

(1) Ménard, rue Dorée, aujourd'hui dans l'atelier de M. Louis de Bérard.

dans toutes les classes, dans toutes les conditions, et assez communément même. Voilà donc encore un sentiment de famille qui ne saurait être refusé à nos pères, quelle que fût d'ailleurs la décadence morale du temps où ils vivaient.

§ V.

Les tombes sur lesquelles l'amour conjugal a gravé l'expression des regrets causés par la perte de l'objet aimé sont très-multipliées à Nîmes. Il peut être curieux d'étudier, à l'aide des documents qu'elles fournissent, ce côté particulier des mœurs domestiques de nos pères. Les chastes affections du foyer leur ont été surtout refusées, et il est bien incontestable que c'est principalement sur elles que le Christianisme a exercé une influence rénovatrice. Mais s'il les a transformées profondément, il en a trouvé le germe pré-existant dans la société païenne; car, malgré la corruption du genre humain qui a été la suite des temps, Dieu en avait posé les bases dans le cœur de l'homme au jour de la création, et il fallait bien qu'il en fût ainsi puisque c'est à elles qu'il avait attaché la perpétuité de la race.

Avant d'entrer dans l'examen des inscriptions que possèdent nos contrées, manifestation fort claire, à mon sens, d'un sentiment très-vrai et très-pur, je rencontre une objection à laquelle je dois préalablement répondre.

On a dit, en s'autorisant de certains faits de répudiation, de divorce, d'adultère, racontés par les écrivains de l'antiquité, qu'il n'était guère possible d'ajouter quelque foi à des témoignages d'affection et de

regrets plus ou moins vivement accentués, pure formule dès lors et non expression véritable de deuil. Je crois que c'est là une pétition de principe, et que c'est conclure trop facilement du particulier au général (1).

Si, dans 2000 ans on tirait une pareille conclusion des écrits de nos moralistes et de nos satyriques, on y serait presque autant autorisé; et cependant notre société vaut beaucoup mieux incontestablement que la société antique et même que ce que la font des peintures, non pas chargées en couleur, si l'on veut, mais étudiées uniquement dans ses mauvais types.

Allons plus loin. L'histoire des deux derniers siècles, nous offre une assez grande dépravation dans les hautes classes, à Paris surtout; mais n'y aurait-il pas de l'injustice à prétendre que la société française toute entière fut faite à leur image, et même qu'il n'y eut pas dans les hautes classes, jugées collectivement d'une façon si sévère, de très-nombreuses et de très-notables exceptions, aussi bien même à Paris qu'en province. L'habitude de généraliser est un procédé logique fort commode pour l'esprit, mais aussi c'est une pente sur laquelle il glisse aisément et se laisse entraîner à des jugements fort contestables.

Sous le bénéfice de ces observations, mettons-nous maintenant en présence des diverses inscriptions funèbres concernant des époux et des épouses, qu'il est possible d'étudier dans notre cité ou à ses portes.

Sans doute, il faut s'attendre à y retrouver les qualifications si souvent employées à l'occasion des autres

(1) Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*.

liens de parenté ; mais nous allons en rencontrer de nouvelles qui expriment un degré plus vif dans l'affection, d'une nuance tout à fait en rapport avec la nature du sentiment intime que réveille l'idée du mariage.

C'est à celles-ci que nous demanderons leurs lumières ; mais avant de les interroger , notons en passant cette inscription où se trouvent groupées les trois épithètes du vocabulaire ordinaire du deuil. Il s'agit d'une femme à son mari , Senucia Maxima à Emilius Diocletianus :

Marito optimo, carissimo, piissimo (1).

Cette accumulation d'épithètes signifie bien quelque chose.

Notons encore cet adjectif peu employé à son superlatif autant qu'à son positif dans les inscriptions tumulaires : *dignissimo* (2).

Cela semble indiquer un mariage où le respect devait avoir le pas sur l'affection. Peut-être y avait-il une certaine disproportion dans l'âge des époux.

Un assez grand nombre d'inscriptions nous révèlent que l'époux ravi par la mort à la tendresse de son conjoint, était doué des plus rares qualités. Cela est rendu par un seul mot : *incomparabili*, à nul autre pareil.

Parmi celles-ci, on peut citer celle de Paulus Alexander à Hortensia Primitiva(3), celle de Recilla à

(1) Autrefois dans la maison de Boullargues. — Ménard. Aujourd'hui Musée de la Maison-Carrée. Notice de M. Pelet.

(2) Maison de Pierre Chantoussel. — Ménard. Trace perdue aujourd'hui.

(3) Jardin de Jean de Poitiers. Ménard. Musée de la Porte-Auguste ; Notice Pelet.

son mari (1), celle de Cepianus à Emilia Calligenia , avec l'*ascia* (2); celle de Soilius Crysophus à Casunia Philete (3) ; cette autre qui se lisait au siècle dernier, qui se lit peut-être encore aujourd'hui à la limite de l'ancienne église Sainte-Perpétue (4). Les caractères en sont frustes de telle sorte, qu'il a été impossible d'en déchiffrer les noms.

Dans le cimetière de St-Gilles , il y avait un cippe consacré par Cattius à Cassia Betica son épouse, qui est traitée également par lui d'*incomparabilis* (5).

Une expression assez fréquemment en usage sur la tombe d'un époux ou d'une épouse est celle-ci : *de se bene merito* ou *de se bene meritissimo*, qui a bien mérité de lui, et mieux encore qui a très-bien mérité de lui.

Entr'autres pierres portant cette inscription, jetons un regard rapide sur celle de Licinia Faustina à son mari avec l'*ascia* (6), celle de Valerius à Donitia Victorina sa femme (7), enfin celle à Emilia Secunda, aussi par son mari (8).

C'est une sorte d'hommage redoublé rendu au souvenir du bonheur conjugal détruit par la mort , que l'expression de *rarissimus* ou celle de *rarissimi exempli* « orné de rares qualités ou du plus rare exemple » appliquée à l'époux décédé.

(1) Maison Baduel. Ménard.

(2) Musée de la Maison-Carrée. Notice Pelet.

(3) Musée de la Maison-Carrée. M. Pelet.

(4) Ménard.

(5) Id.

(6) A la porte de la Couronne. — Ménard. Trace perdue aujourd'hui.

(7) Bibliothèque publique ; Vincens et Baumes *Topographie du Gard*.

(8) Jardin de l'ancien hôtel de l'Académie. Ménard.

On peut voir cette dernière expression à Cavillargues, près Bagnols, dans notre département, sur la pierre dédiée par Q. Solonius Philippus à Varenia Montanilla sa femme, morte à 22 ans, en pleine fleur de jeunesse⁽¹⁾; comme aussi à Nîmes même sur une multitude de stèles, parmi lesquelles je citerai celle de Mogovius Bredo à Quartinia Paterna et cette autre de Carantius Daphnus Servir Augustal à Carantia Tychès⁽²⁾.

On trouve encore la même expression dans notre ville, sur un cippe où elle est accompagné de ce témoignage, qu'Ælia Hermidès, à qui son mari a consacré le monument, était environnée de l'affection universelle⁽³⁾, *omnibus amatissima*.

C'est au même ordre d'idées que se rattache l'inscription de Q. Cornelius Tertullianus à Arsinoé, «son *honnête et fidèle épouse* ; car c'était sans doute dans de telles conditions, une femme propre à servir d'exemple aux autres⁽⁴⁾.

Silvius Paternus, ainsi que nous le fait connaître une pierre recueillie au château de St-Privat, près Remoullins, avait aussi perdu une femme du *plus rare exemple*; mais de plus il lui rend ce témoignage, qu'il a vécu avec elle trente-deux ans sans blessure de cœur, *sinè læsura animi*⁽⁵⁾. Cela vaut la peine d'être noté, parce qu'en aucun temps cela n'a été très-commun.

(1) Ménard.

(2) Musée de la Maison-Carrée. Notice Pelet.

(3) Maison Deïroe de St-Etienne. Ménard, trace perdue aujourd'hui.

(4) Du temps du Ménard, maison de Verot aujourd'hui Molines, mais présentement lavadium de la Porte d'Auguste. Notice Pelet.

(5) Ménard.

Un célèbre antiquaire anglais, Adam, en s'autorisant du passage d'une lettre de Pline le jeune, a prétendu que les anciens avaient l'habitude d'inscrire sur la tombe d'un époux ou d'une épouse, quand l'union avait été sans nuage, qu'elle avait duré tant d'années sans querelle, sans offense, *sinè jurgio, sinè offensâ*.

Cette lettre (1) ne dit pas précisément ce qu'on lui fait dire. Elle concerne l'épouse de Macrin, un ami de Pline ; et c'est l'écrivain lui-même, qui racontant à l'un de ses correspondants la mort de cette femme d'un très-grand mérite, fait d'elle cet éloge qu'elle a vécu avec son mari sans querelle et sans offense; mais il n'ajoute pas que ces expressions ont été gravées sur sa tombe.

La citation de Pline le jeune ne prouve donc rien quant à l'épithaphe conjugale, prétendue en usage par Adam. Une inscription recueillie par Gruter eut mieux servi sa thèse. Voici en quel termes elle est conçue :

« A Junius Primigenius, qui vécut trente-cinq ans. Junia Pallas éleva ce tombeau à son mari bien aimé, bien tendre, qui mérita toujours son affection. Elle vécut avec lui quinze ans sans querelle et dans la plus douce union. »

Cette inscription a bien assurément son prix, mais je préfère celle du château de Saint-Privat. D'abord l'union de Silvius Paternus a duré trente-deux ans au lieu de quinze, c'est bien quelque chose ; et puis l'expression de *sinè læsurâ animi* me paraît d'une délicatesse extrême dans sa concision.

Au village de Castelnau près Montpellier, il est

(1) L. VIII. 5.

une autre inscription qui ne me paraît pas moins digne de remarque. En voici les termes :

« *Ælius Restitutus* a élevé cette tombe pour *Petilia Emiliana* son épouse et pour lui, afin que les cendres de ceux qui s'étaient aimés pendant leur vie fussent réunies après leur mort. » (1)

L'âge de l'époux décédé n'est pas toujours énoncé à côté de l'expression des regrets qu'a causés sa perte. J'en ai cependant indiqué quelques exemples. On peut y ajouter celui qu'offre une inscription inédite, je crois, gravée sur un cippe recueilli dans le voisinage de la portion de l'aqueduc romain qui traverse une propriété sise au chemin d'Uzès, et appartenant à la famille d'Everlange : *Parthénope au plus tendre des époux qui a vécu quarante-sept ans.*

Ce qui est plus fréquent, c'est que l'inscription mentionne la durée du mariage. Nous l'avons déjà relevé pour plusieurs tombes ; ajoutons à celles déjà citées, celle où nous lisons qu'*Aurelia Crescentina* a élevé un monument funèbre à son époux avec lequel elle a vécu onze ans. (1)

Quand la vie conjugale a été courte comme elle a été pour *Aurelia Crescentina*, on comprend qu'il y ait de la part de l'époux survivant quelque chose qui le fasse comprendre. L'indication de la durée de l'union est déjà très-significative pour cela, comme aussi peut-être celle de l'âge dans le cas par exemple de cette affranchie *Batylide Licinia Ladès* (2) qui a vécu seize ans vingt-six jours seulement, et à qui son mari qui la

(1) Ménard.

(2) Musée de la Maison-Carrée, Notice Pelet.

chérissait a voulu donner une dernière marque de souvenir. Mais un cœur profondément touché et porté par nature d'ailleurs, aussi bien que par situation, aux épanchements, ne se contente pas toujours de si peu, pour rendre toute l'affliction que lui cause la rupture prématurée du lien conjugal.

Aussi peut-être est-il vrai de dire qu'à la qualité des expressions il est possible de juger de la durée du mariage. Le temps qui en est l'épreuve en est également le ciment. De là serait-on tenté de croire, alors même que la pierre garde le silence sur ce point, que ce n'est qu'à des existences conjugales prolongées que s'appliquent en général les expressions de deuil que je rappelais tout à l'heure : *rarissimi exempli, de se bene merenti, de se bene merentissimo*, superlatif d'un usage peu élégant, qui n'est guère d'usage chez les écrivains de la bonne latinité, mais dont l'emploi s'explique ici comme le symptôme d'une douleur plus vivement accusée.

Je dis qu'en général de telles expressions sont l'indice d'une union qui a vieilli, et où la mort n'a été que le terme de l'existence au lieu d'être un événement brusque et inattendu, le fait d'un accident ; car dans ce cas les sentiments ont dû être éprouvés, en passant au creuset des années. Cela n'est pas toutefois sans exception, si l'on se rappelle que nous avons tout-à-l'heure relevé l'une de ces expressions sur la pierre consacrée par Solonius Philippus à sa jeune épouse morte à vingt-deux ans.

Mais une exception ne suffit pas pour infirmer une proposition généralement vraie ; et cela posé, toujours est-il qu'il doit y avoir des expressions plus applicables à une femme, parée de tous les dons de la

jeunesse, et que la mort ravit avant l'heure à la tendresse de son époux.

De ce nombre seraient celles de *grata*, charmante, et d'*optata*, désirée, si toutefois on acceptait ma traduction du texte des inscriptions où elles figurent.

Jusqu'ici, les termes de *grata* et d'*optata* ont été pris pour des noms de famille, notamment sur le cippe de Cornelia⁽¹⁾, et sur celui de Servata⁽²⁾. Je me permets d'en faire un adjectif de qualification et un participe passé.

Si cela peut paraître contestable pour *Grata*, il n'en est pas de même pour *Optata*; et il suffit de jeter les yeux sur le cippe de Servata, pour se convaincre, par la place qu'occupe ce mot dans l'agencement de la phrase, qu'il ne saurait y avoir là un nom de famille. Quant à celui de *grata*, il me semble que si c'eût été le complément du nom de Cornelia, on l'eût vu figurer sur la même ligne avec ce nom, quand il y avait de la place sur la pierre, au lieu d'être rejeté à la ligne suivante.

Ce vif sentiment de regrets mêlé de désirs qu'éprouve un époux privé par la mort de la jeune femme qu'il aime, est rendu dans des termes bien plus développés et plus bien significatifs sur deux tombes qui figurent au Musée d'Arles : je veux parler de celles de l'épouse de Pomponius Apelles et de Julia Tyrannia.

Le premier de ces monuments est orné d'une inscription en vers latins où le mari célèbre tous les mérites de sa femme, et déplore la mort cruelle qui les lui a enlevés. La disposition architectonique du

(1) Porte de la Couronne. Ménard. Musée de la Porte-Auguste. Notice Pelet.

(2) Maison Mirmand. Ménard ; trace perdue.

cippe donne un caractère plus expressif aux sentiments que rendent les vers. On y voit deux colombes becquetant ensemble des fruits, symbole de l'amour conjugal. Par une ingénieuse combinaison, à l'angle du cippe se voit un arbre portant un nid, emblème qui révèle que, si courte qu'elle ait été, l'union des époux n'a pas été stérile.

A son tour, l'inscription du sarcophage de Julia Tyrannia nous apprend que cette jeune femme, digne de servir de modèle par ses talents et ses vertus, est morte fort jeune, à vingt ans huit mois. Un syrinx à sept tuyaux et un orgue hydraulique gravés sur la pierre, annoncent qu'elle était une musicienne distinguée. Le pin et le bélier, reconnus pour être le symbole de l'amour pudique, y figurent aussi, afin d'indiquer le vide qu'a fait sa perte dans l'existence de l'époux.

Il est une chose qu'il ne faut pas omettre, en rappelant les consécrationes faites par l'amour conjugal : c'est que le fils s'associe quelquefois au père pour accomplir un devoir pieux. C'est, me semble-t-il, la preuve de l'union qui régnait dans la famille et en reliait tous les rameaux congénères au même tronc.

Entr'autres exemples à invoquer, on peut voir les pierres dédiées à Julia Tertullina par Q. Cretius Honoratus et son fils, à Julia Tilla par Helvianus Januaris et par T. Aulus Helvianus, à M. Aurelius Cassius par M. Aurelius Cassianus et par Cassia Charite dont l'inscription est ainsi conçue : *au meilleur des pères et au plus cher des maris qui a si bien mérité de celle qui lui a été unie* (1).

(1) Musée de la Maison-Carrée et de la Porte-d'Auguste. Notice Pelet.

Il se rencontre souvent, que celui qui élève la tombe la consacre pour lui-même en même temps qu'il la consacre pour la personne qu'il pleure. J'aurais trop à faire de citer les inscriptions qui révèlent cet usage ; je ne veux que mettre en relief le fait qui s'en déduit, à savoir, qu'après s'être aimé dans ce monde, on voulait ne pas être séparé après la mort, et on tenait dès lors à ce que les cendres fussent réunies sous la même pierre. Une inscription que j'ai déjà citée le dit du reste textuellement.

On faisait chez les anciens des mariages de fantaisie comme il arrive de notre temps. Je ne sais si l'opinion leur était plus favorable qu'elle ne l'est aujourd'hui ; mais en tous cas, on ne les regrettait pas et on n'en rougissait pas. C'est la réflexion qu'on peut faire en jetant les yeux sur le cippe de Q. Agathopus à Attia Victorina son affranchie, qui fut en même temps la plus chère des épouses (1). On voit que ce mari, désolé de la perte de sa femme, ne dédaignait pas de rappeler son ancienne qualité.

Je n'ai pas besoin, du reste, d'ajouter comme explication, qu'il y avait plusieurs sortes de mariages selon la loi romaine, et qu'ils n'avaient pas tous la même solennité.

Mais toujours est-il que l'expression du deuil conjugal n'était pas différente, quelle que fût la condition de la femme et la nature du lien contracté.

Si la société matrimoniale produisait donc de tels résultats, et nous croyons que c'est l'impression qu'on éprouve en parcourant les très-nombreuses inscrip-

(1) Lavadium de la Porte-d'Auguste. *Notice* de M. Pelet

tions inspirées par la rupture du bonheur de l'union, une question se présente :

Il manque sans doute à tout cela quelque chose qui fasse contrepoids aux rigueurs de la mort. Pleurer sans espérance est un triste destin. Il faut une consolation aux infortunés déchirés dans leurs affections : c'est qu'ils puissent tourner les yeux vers un autre monde où leurs larmes soient séchées, où ils retrouveront ce qu'ils ont aimé et cette fois où ils seront réunis pour ne plus se quitter.

Cette pensée de l'immortalité de l'âme, l'abri et le soutien des douleurs de famille, n'a-t-elle pas éclairé, coloré de ses vives et douces lueurs les ténèbres de la tombe chez nos aïeux du monde romain ?

J'ai déjà relevé dans le cours de ce travail une inscription où semble se découvrir cette pensée, surtout en la rapprochant des signes qui ornent la pierre. On s'en souvient : il s'agissait d'une mère qui avait perdu sa fille.

Pour le sentiment conjugal serait-on moins favorisé que de ne pas rencontrer un seul exemple d'époux ou d'épouse, qui privé de l'objet de son amour, envisage une nouvelle existence étrangère cette fois aux douleurs de la séparation !

Nous avons à Nîmes une pierre sur laquelle on lit qu'Attius Saturninus avait élevé une tombe à sa compagne chérie Lucilia Secundilla avec qui s'étaient écoulés vingt ans de sa vie. Sur le côté de l'inscription et en travers se trouvent ces mots qui, formule funèbre ou expression d'un vœu, laissent percer une espérance d'immortalité : *salve Secundilla Lucilia, lucet*. Ils ont été traduits ainsi : adieu, Secundilla

Lucilia, un monde nouveau (sous-entendu) luit pour toi. (1)

N'y a-t-il pas là comme une révélation que, chez nos aïeux, dans les grandes calamités qui brisaient la clé de voûte de leur édifice domestique, l'espérance n'était pas bannie du cœur de l'époux qui perdait sa femme ou de la femme qui perdait son époux, et qu'ils se retournaient vers un monde meilleur ?

Mais toujours est-il que la manifestation de cette espérance, à raison du vague des croyances officielles et du doute des opinions philosophiques qui ne pouvaient guère les remplacer parmi les masses, ne faisait qu'une rare et nuageuse apparition.

§ VI.

Il est d'autres relations domestiques qui, sans être d'une nature aussi étroite que celles qui viennent de nous occuper, n'ont pas moins donné lieu à une pieuse consécration de leurs touchants souvenirs.

Ainsi ce sont des affranchis qui ont élevé des tombes aux patrons qui leur avaient donné la liberté; ce sont des maîtres, qui, en mémoire des services dévoués de leurs affranchis, leur en ont élevé à leur tour; ce sont des affranchis qui entr'eux ont voulu perpétuer le souvenir d'une affection contractée au service du même patron; ce sont des héritiers qui ont cherché à éterniser leur reconnaissance; ce sont des élèves qui ont laissé le témoignage de leur gratitude pour les maîtres dont les leçons avaient formé leur

(1) Maison de M. Veyrat, médecin. Ménard. Musée de la Porte-d'Auguste. Notice Pelet.

esprit et leur cœur; ce sont des amis à leurs amis, des nourrices à leurs nourrissons et *vice versâ*.

On sait que les affranchis de Cicéron lui élevèrent un tombeau, qu'on a cru longtemps être le monument qui se voit dans les environs de Gaëte (l'ancienne Formies) et qu'on avait nommé, à raison de cette origine prétendue, *La torre di Cicerone*. De nouvelles recherches opérées par les antiquaires semblent autoriser à conclure, avec plus d'exactitude, que le véritable tombeau de Cicéron est ce vaste mausolée rectangulaire que l'on aperçoit au pied du mont Acerbara, vis à vis la *torre*, à droite de la voie Appienne.

Parmi les tombes dédiées, à Nîmes, par des affranchis à leurs anciens maîtres, il en était une qui devait être magnifiquement ornée, à en juger par l'inscription, c'était celle de Graptus (1). Des arbres, des vignes, des rosiers avaient été plantés autour de la pierre tumulaire, ainsi que l'apprend le texte de l'inscription elle-même. Il nous apprend encore que les anciens serviteurs de ce riche et généreux personnage s'étaient réunis pour lui offrir de faire la dépense du monument, mais qu'il avait refusé et s'était contenté d'accepter d'eux la dédicace funèbre.

Dans la maison où se trouvait au siècle dernier la pierre de Graptus, se trouvait aussi celle d'Utilius Albinus et de Julia Servata, son épouse, à qui leurs cinq affranchis (2) lesquels avaient pris, suivant l'usage, le nom du maître, avaient voulu donner ce dernier

(1) Rue Dorée, maison Lombard de-Latour; trace perdue aujourd'hui; Ménard.

(2) Idem.

témoignage de leur reconnaissance. On peut voir aussi celle élevée par Hortensia Philète à Hortensia Vitalis, fille de Marcus, la meilleure des maîtresses (1).

Une inscription rapportée par Guiran, qui l'avait recueillie à Nîmes ou dans ses environs, renferme peut-être dans sa simplicité laconique toute l'histoire d'une famille. C'est un enfant de six ans qu'elle concerne : Allia Euphemia, tel était son nom, y est appelée la plus douce des créatures, *dulcissima*. Pour que l'affranchi Allius Epaphroditus lui eût érigé une tombe, il faut bien supposer que c'était quelque pauvre petite orpheline qui avait été confiée par le dernier survivant de ses père et mère à la fidèle reconnaissance d'un ancien serviteur par eux émancipé, à défaut de proches parents (2).

C'est la même supposition que l'on peut faire, en présence de la pierre consacrée à Rutilia, fille de Marcella, qui avait vécu dix-sept ans, par l'affranchi Eutychés (3).

Une affranchie, une femme, Julia Cupita, a gravé sur une pierre ces mots que nous a laissés Guiran, qui les avait lus, il ne dit pas où : « Aux Dieux mânes du plus vertueux et du plus indulgent des maîtres, *patroni meritissimi et indulgentissimi* », le plus indulgent des maîtres — cela valait la peine d'être dit, car ce n'était pas la qualité qui chez les anciens distinguait le plus les maîtres vis à vis de leurs serviteurs (4).

Un affranchi, Cassicus Isidorus, a inscrit sur la

(1) Musée de la Maison-Carrée; Notice Pelet.

(2) Ménard.

(3) à Meynes, maison de Trimoux; Ménard.

(4) Musée de la Maison-Carrée; Notice Pelet.

Pierre le souvenir d'une liaison de cœur contractée dans la servitude et continuée dans la liberté. Il l'exprime en ces termes : «aux mânes de l'aimable Cassicia, son excellente co-affranchie.»

D'autres fois, c'était le maître ou la maîtresse qui voulait perpétuer la mémoire de celui qu'il avait déjà récompensé par l'émancipation et qui ne s'en était pas montré ingrat. Témoin l'inscription de Domitia Maximilia à Domitius Abascantus «le meilleur des affranchis *optimus libertus*» (1).

Le serviteur en état encore d'esclavage obtenait lui-même de son maître le même honneur, comme cette Chresimès qualifiée d'*ancilla* dans l'inscription par son maître Primulus, qui avait voulu sans doute récompenser des services actuels (2).

Des jeunes gens qui avaient gardé le souvenir des maîtres qui les avaient élevés, ne voulaient pas que leur mémoire s'éteignît avec leur vie. De là, nous rencontrons une pierre, sur laquelle nous lisons ce touchant souvenir : *pædagogis piissimis*, aux plus tendres des maîtres» (3).

Il était d'usage assez fréquent, qu'un testateur qui n'avait pour héritier probablement que des collatéraux ou même des étrangers, leur imposât l'obligation de lui élever une tombe, en rémunération des libéralités qu'il leur faisait; mais sa dernière volonté restait souvent muette à cet égard, et dans ce cas c'était leur devoir d'y suppléer.

(1) Musée de la Maison-Carrée, *Notice Pelet*.

(2) Musée de la Maison-Carrée; *Notice Pelet*.

(3) Maison Payan; Ménard.

Ils prenaient alors l'initiative de lui dresser une tombe, dont l'inscription était comme l'acquiescement d'une dette de reconnaissance.

Si donc en portant notre attention sur une stèle où l'on lit que, Pantuleius et Ulpus ont élevé un monument à Ulpia qui leur a légué son bien, nous n'y voyons pas les paroles sacramentelles : *posuere ex testamento*, qui sont le signe manifeste d'une consécration tumulaire ordonnée par une disposition testamentaire, nous savons ce que cela veut dire. Il est évident qu'en le faisant, c'est de leur plein gré qu'ils ont agi. Pantulcius et Ulpus appellent la testatrice une femme *rarissimi exempli*, du plus rare exemple (1).

Comme il ne faut pas manquer de charité envers le prochain, même alors que le prochain date d'aussi loin, on croira qu'Ulpia était vraiment digne d'un tel éloge, et qu'il ne lui était pas uniquement donné pour le contentement que donnait la possession de son héritage.

Du reste, voici quelqu'un dont le témoignage désintéressé ne saurait être révoqué en doute. C'est un ami qui se joint à un héritier Valerius Theodorus pour élever une tombe à Julia Ampelidia. Celui-là n'est pas suspect, car il n'a rien à prendre dans les richesses dont a disposé la testatrice. (2) Il y a dans cette association de l'amitié avec la reconnaissance comme une garantie de la sincérité de celle-ci.

Est-ce parce que la mission assignée par testament

(1) Maison de Bouillargues; Ménard.

(2) Musée Porte-d'Auguste; Notice Pelet.

était quelquefois négligée; est-ce par pure originalité qu'Éutichès s'était fait construire de son vivant un monument sur lequel il avait fait inscrire : *posuit domum æternam ne rogaret hæredes* «Éutichès a lui-même posé les fondements de son éternelle demeure, afin de n'avoir pas de demande à adresser à ses héritiers (1)».

Tout à l'heure je mentionnais l'exemple d'un ami s'unissant à un héritier pour consacrer le souvenir d'une liaison désintéressée. D'ordinaire les cippes de l'amitié ne portent qu'un nom, car l'amitié est un sentiment jaloux comme l'amour. Quand je dis que les cippes ne portent qu'un nom, je veux dire par là qu'il n'y a pas plusieurs personnes qui se réunissent pour dédier une tombe.

Mais il peut se rencontrer qu'un ami donne cette marque de souvenir à deux êtres qu'il a aimés, même alors que les deux êtres sont attachés l'un à l'autre par le lien du mariage. C'est le fait de Quartius Quintinius qui consacre une pierre à deux époux, Zozime et Romulia (2).

N'allons pas croire du reste que, dans cette double consécration, il puisse y avoir place au soupçon d'une liaison peu régulière qui se serait entée sur le lien légal, en prenant les fausses couleurs de l'attachement pour le mari. La pureté du sentiment de l'amitié est ici garantie par l'expression de *très-fidèle* épouse, qui accompagne le nom de Romulia. On dirait que Quartinius a été bien aise de prendre ses précautions pour

(1) Cloître de Saint-Gilles.

(2) Maison Vestric-Favier; Ménard; trace perdue aujourd'hui.

que les lecteurs de l'inscription ne se laissassent pas aller à quelque supposition injurieuse.

Voici une tombe élevée aussi par l'amitié, et qui est touchante, moins peut-être par ce qu'elle exprime que par ce qu'elle nous fait deviner.

C'est celle d'une jeune fille qui s'est éteinte à l'âge de vingt-un ans deux mois un jour, de quel mal ? on l'ignore. Avait-elle des parents ? nous ne le savons pas davantage. Tout ce que nous révèle l'inscription, c'est qu'une jeune fille comme elle, Septimia Philotera, son amie, la compagne des jeux de son enfance, la confidente des rêves de sa jeunesse, de ces rêves qui ont l'infini pour horizon, lui a consacré un dernier souvenir (1). Il y a là quelque chose qui réveille ce sentiment de mélancolie que donne la vue du tableau célebre du Poussin : *et moi aussi je fus berger dans l'Arcadie*.

On ne sait que penser de l'inscription du monument élevé par Betuta Prima à Popilius Victor : à mon ami, *amico*. Elle ne se contente pas de traiter d'ami Popilius, elle déclare encore qu'après sa mort elle veut être réunie à lui : *et sibi vivens posuit* (2). Voilà une amitié bien tendre et bien déclarée, car on ne l'ignore pas, c'est sur un chemin public, en vue de tous les passans, que reposent ordinairement les pierres tumulaires. Pour lui restituer son véritable caractère, sans jugement téméraire, ce ne serait pas assez toutefois que le mot *amicus* comportât dans la langue

(1) Metairie Carlot, chemin d'Arles, Menard, trace perdue aujourd'hui

(2) Musée de la Porte-d'Auguste. — Notice de M. Pelet.

latine toutes les acceptions de celui d'ami dans la nôtre.

On voit quelquefois un parent éloigné se joindre à un ami pour élever une tombe à quelqu'un d'isolé dans le monde probablement. C'est ce que nous montre la stèle d'Attia Aphrodite à qui ce souvenir commun a été donné par une amie en compagnie d'une cousine; car c'est ainsi qu'il faut traduire, ce me semble, *consobrina*, au lieu d'en faire un nom patronymique (1).

Enfin, pour en terminer avec les inscriptions de l'amitié, je dirai que ce sentiment n'était pas le partage unique des classes élevées de la société. Il se rencontrait aussi bien en bas qu'en haut de l'échelle sociale. Ainsi nous l'apprend la consécration tumulaire à Trebonius Nicephore Patillus, cabaretier, par Epaphrodite son meilleur ami. J'aime à penser toutefois que ce n'est pas ici un souvenir de parasite, inspiré par quelque sentiment de reconnaissance d'assez peu louable origine.

Il est un lien qui attache la femme à l'enfant qu'elle a nourri de son lait; le mari de la nourrice, celui que nous appelons vulgairement le père nourricier, n'y est pas étranger lui-même. Si l'enfant vient à mourir, tous deux le pleurent comme leur propre enfant.

Ainsi nous le montre le cippe sur lequel se voit l'inscription : à Licinia Josuza Elafion, qui a vécu onze ans onze mois treize jours, par Licinia Maxima et Sextus Cambanus Severinus « *alumnæ carissimæ* (2) au plus cher des nourrissons ».

(1) Musée de la Porte-d'Auguste; *Notice* de M. Pelet

(2) Musée de la Maison-Carrée; *Notice* de M. Pelet.

Il est à présumer que cette jeune fille était sans parents, peut-être un enfant abandonné devenu l'enfant d'adoption de la maison. Ce serait un de ces enfants qu'on peut comparer à ceux qui de l'hospice vont dans nos Cévennes ; qui, une fois sevrés restent dans la maison où ils ont été nourris et deviennent membres de la famille par cela même. Il faut seulement éliminer l'hospice de la comparaison.

Il y aurait comme une confirmation du fait, en considérant l'âge qu'a le bénéficiaire du monument funèbre, si je puis ainsi parler, dans l'inscription que voici : Titia Epiteccsis, nourrice, à L. Sennius Hermogenis, qui vécut vingt-deux ans sept mois (1). Voilà un jeune homme fait, resté dans la maison où il a été allaité, puisque c'est sa nourrice qui lui consacre le dernier souvenir.

§ VII.

En comparant les magnifiques tombeaux du Musée d'Arles, qui brillent tout à la fois par la richesse de la matière et par l'élégance de l'art, avec les pierres en général assez modestes recueillies chez nous, une réflexion se présente naturellement à l'esprit, c'est qu'il semble que nous n'ayons pas mis la main sur la meilleure part. Ne semble-t-il pas, en effet, qu'il nous manque quelque chose, si l'on veut bien se remettre sous les yeux le degré de richesse et de splendeur auquel dût arriver notre cité à la période des Antonins,

(1) Métairie de Bonnail, Ménard. Trace perdue.

et qui nous est révélé par nos monuments, qui datent presque tous de cette époque.

La plupart des pierres tumulaires que nous possédons sont en calcaire grossier; très-peu sont en marbre; et quant aux ornements dont le ciseau du sculpteur aurait pu les enrichir, ils ne brillent guère en général que par leur absence. Quelques-unes, en petit nombre, semblent faire exception; mais il faut bien ajouter que le style d'ornementation en est d'un assez médiocre caractère.

Ménard a donné le dessin de ce qu'il y avait de plus remarquable parmi les pierres qui étaient connues de son temps. Je ne lui emprunterai que celles qui se rattachent à mon sujet. C'était :

1^o Le cippe de Valeria Celsina, *fille d'une piété filiale exemplaire, à qui son père a élevé un tombeau conjointement avec sa mère Januaria* (1).

Un cordon avec rosette qui encadre l'inscription, une corniche à la partie supérieure, un socle à la partie inférieure, voilà tous les ornements de cette pierre.

2^o Le cippe dont l'inscription nous apprend que Dubitata et Domitia se sont réunies pour élever un monument funèbre à leur père et époux, et sur lequel se retrouve le même système de décoration architectonique (2) que dans le précédent.

3^o Le cippe, qui avant la Révolution se trouvait dans le couvent des Augustins, rue de la Roserie, orné d'une bordure en feuillage qui entoure le buste d'une

(1) Maison de Bouliargues; Ménard.

(2) Ménard.

jeune femme. D'après l'inscription renfermée dans un cartouche, ce buste, que l'iconographie n'a pas à réclamer pour un de ses chefs-d'œuvre, était celui de l'épouse de M. Fuscus Nedyus.

4^o Le cippe, qui autrefois dans la maison de Possac aujourd'hui dans le cavœdium de la Porte-d'Auguste⁽¹⁾, présente deux bustes en demi-relief, l'un d'homme, l'autre de femme. L'inscription nous révèle qu'il s'agit d'un monument consacré par un sexvir augustal, Hesy-cus, qui n'avait pas voulu qu'après la mort de sa chère épouse, l'image de celle-ci fût séparée de la sienne, en attendant que leurs cendres fussent réunies. Thalussa, qui était le nom de cette épouse, est qualifiée de *contubernalis*, expression qui a été traduite par *mariée à la manière des esclaves*.

Je n'ai pas à revenir sur ce qu'il faut induire de la reproduction d'une figure sur la pierre tumulaire. Je ne pourrais que répéter ce que j'ai déjà dit sur la pensée qui a dicté cette reproduction, inspirée, m'a-t-il paru, non par une fantaisie d'artiste, mais par un sentiment du cœur qui a voulu se survivre à lui-même.

On peut voir dans le Musée de la Maison-Carrée, quelque chose qui vaut mieux que tout cela, au point de vue de l'art, c'est le monument d'Attius Paternus, fils de Marcus, honoré d'un cheval entretenu aux frais du trésor public; décurion de Riez (Basses-Alpes), et honoraire de Nîmes. Il est dédié par une mère Cœlia Paterna, fille de Sextus, au fils le plus tendre, décédé à l'âge de vingt-cinq ans.

(1) Notice Pelet.

C'est le plus grand et le plus riche des monuments tumulaires que nous ayons à Nîmes. Il est en marbre blanc, orné d'aigles, de griffons et de feuillage. Un vase de sacrifice et une patère sont gravés en demi-relief sur les faces latérales. On peut en lire la description complète dans la *Notice* de M. Pelet.

Il fut trouvé en 1758, à Clarensac ; et, si Ménard en a parlé dans son ouvrage, il n'en a pas fourni le dessin, et même ne l'a décrit que d'une manière tout à fait incomplète.

Depuis la publication de notre historien, s'il a été découvert un assez grand nombre de nouvelles pierres tumulaires, il ne semble pas que l'art ait à y revendiquer grand chose. On peut, du reste, consulter à cet égard les divers travaux du savant confrère que j'ai déjà cité si souvent, lequel ne néglige aucune occasion d'initier le public à la connaissance de tout ce que le temps et les circonstances amènent de découvertes.

Si pour la thèse que je me suis proposée, le texte de l'inscription est surtout à considérer, je n'ai pas cru cependant qu'il n'y eût à tenir nul compte de la disposition architectonique ou sculpturale. Je ne rappelle pas les emprunts que j'ai faits ci-dessus à cette disposition ; mais je les complète, en recherchant les signes symboliques, s'il en existe. De ce nombre me paraissent être les cœurs affligés qui séparent souvent les lettres gravées sur la pierre, les accompagnent ou les précèdent.

Cela n'est pas interprété de la même façon par tous les archéologues ; et c'est ainsi qu'on a vu, dans ces cœurs, avec M. Raoul Rochette, des signes de ponctuation ; avec d'autres des feuilles de lierre ou des fantai-

sies de sculpteur. Mais il m'est bien permis d'opter pour l'explication symbolique et d'y apercevoir, avec M. Vermiglioli (*Leçons d'archéologie*), un signe d'amour et de deuil. Et en fait, je ne sais pas pourquoi la situation elle-même ne rendrait pas plus vraisemblable cette dernière hypothèse que les précédentes.

Mais quoi qu'il en soit et pour en revenir à la simple question d'art, abstraction faite de toute pensée symbolique, toujours est-il, que si quelques-unes des stèles retrouvées à Nîmes, ou dans ses environs, semblent sortir de la foule, en ce sens, qu'elles diffèrent de la plupart de ces pierres quadrangulaires, assez grossièrement épannelées en général, à l'exception d'une des faces, polie avec plus de soin afin de recevoir l'inscription, qu'est-ce que cela à côté de ce qu'on aurait pu attendre d'une société qui nous a laissé les magnifiques monuments qui sont encore debout sur notre sol? Qu'est-ce que tout cela d'ailleurs, je ne dis pas à côté des tombes de la voie Appienne, cela va sans dire, et c'est d'ailleurs tout naturel, mais à côté de celles qui ont été retirées des Aliscamps, où nous voyons l'art venant en aide au sentiment par d'ingénieuses combinaisons allégoriques sculptées sur le marbre. Et de là peut-être n'est-il pas si téméraire de supposer, ainsi que je le faisais tout à l'heure, que nous n'avons pas mis la main sur les tombeaux de la classe riche de l'époque. Ce ne serait pas certainement une réponse suffisante, que d'alléguer contre cette proposition les quelques rares pierres dont les ornements ou bien plutôt les inscriptions sembleraient annoncer le contraire. Ce serait le cas de répéter l'adage que l'exception loin d'infirmar la règle la confirme.

A présent, ajouterai-je, que sont devenues ces tombes de la classe riche ? sont-elles enfouies à cette heure dans la terre à un niveau que les défoncements du sol par l'agriculture n'ont pu atteindre jusqu'ici ? Reposeraient-elles dans le voisinage de la vieille muraille dont les ruines s'étendent à l'ouest de notre cité, ou bien ont-elles été détruites par des mains vandales ; et leurs débris auraient-ils été jetés dans l'appareillage des nouvelles constructions qui se sont élevées d'âge en âge chez nous ?

Peut être la clé de ce problème nous serait donnée, si nous avions la solution de la question suivante : Où était situé le principal emplacement de la voie des tombeaux de l'antique Nemausa ? Car alors, si les fouilles étaient dirigées avec une base d'opérations arrêtée par avance, on pourrait espérer d'arriver à des découvertes précieuses pour l'art et pour l'histoire. Nierait-on la possibilité de ces découvertes, en répondant qu'il ne reste plus rien à faire à cet égard, et que tout ce qui était réalisable est réalisé ? Mais à Rome et dans ses environs, où ce genre de découvertes semblerait devoir être épuisé depuis longtemps, tous les jours ne s'en fait-il pas de nouvelles ? A Nîmes même, les travaux exécutés pour le chemin de fer d'Alais sur le parcours de l'ancienne voie Domitienne ont-ils été sans profit pour l'archéologie comme aussi bien d'autres travaux poursuivis sur une échelle moins considérable ? Le hasard a jusqu'ici présidé, il faut en convenir, à la répétition des monuments épigraphiques. Le hasard servi par la détermination d'un point fixe archéologique ne produirait-il pas de meilleurs résultats ?

Cela dit, je ne puis me dissimuler néanmoins que c'est une hypothèse fort conjecturale que de supposer que si l'on parvenait à fixer l'emplacement de la principale nécropole de notre cité, le long d'une des voies qui aboutissaient à celle-ci, des fouilles ultérieures pourraient nous faire découvrir des tombes plus richement ornées.

Si les Aliscamps ont été une mine précieuse de découvertes, c'est, il faut bien le reconnaître, que, le cimetière payen étant devenu un cimetière chrétien par la bénédiction de saint Trophime, le respect qui s'est attaché à ce lieu a amené la conservation des tombeaux consacrés par l'ancien culte.

Si la voie Apienne, quoique n'ayant pas eu le même privilège, a gardé ses monuments funèbres, elle le doit moins à leur richesse d'ornementation qu'à la solidité massive de leurs constructions, qui ont résisté au temps et à la main des hommes. Cette solidité massive est telle, qu'on ne saurait ignorer que la tombe si connue de Cecelia Metella, la femme de Crassus, a, au moyen-âge, servi de forteresse au pape Boniface VIII.

Il est bien plus probable qu'à mesure que le christianisme se répandit dans nos contrées, il renversa tout ou appropriâ tout à un nouvel usage. Il faut bien compter aussi avec les invasions qui durent faire leur part de démolition et même avec nos pères qui dans les ténèbres de la barbarie, dont le voile épais s'étendit pendant de longs siècles sur le pays, durent faire la leur. Cependant des fouilles accidentelles qui n'ont pas eu l'archéologie pour motif ont amené et peuvent encore amener des découvertes qui ont eu ou auraient leur intérêt, si elles n'ont pas eu jus-

qu'ici l'importance que je signalais tout à l'heure à l'attention.

Il serait fort téméraire de supposer — mais cela serait-il impossible? — que si l'on cherchait du côté de nos carrières on pourrait trouver dans quelque partie abandonnée, dans quelque anfractuosité de rocher, produit de la nature ou de l'art, une hypogée moins riche, sans doute, mais du même genre que le tombeau de la famille des Scipions sur la voie Appienne, celui des Naso sur la voie Flaminienne, celui qui a été découvert plus récemment en 1852 près de Bari dans le royaume de Naples.

En général, les hypogées qu'on appelle plus ordinairement *columbaria*, parce que les urnes qui renfermaient les cendres des morts étaient rangées dans des niches comme des nids de pigeons, étaient affectées à la dépouille des gens, de classe inférieure. Dans ce cas, elles étaient, comme de raison, dépourvues de toute espèce d'ornement. Mais il en était tout différemment quand c'était une famille considérable, qui tenait à ce que ses membres, de génération en génération, reposassent sous le même toit funèbre. Alors, le monument avait sur le bord de la route une façade décorée par l'architecture, il était voûté à l'intérieur et on y voyait briller un grand luxe de sculpture comme de peinture.

Il est à remarquer que le columbarium des Scipions était une carrière abandonnée; et je le rappelle à l'appui de l'hypothèse que je hasardais tout à l'heure.

La répétition d'un columbarium ne serait pas du reste chose tout à fait nouvelle pour notre cité.

Un de nos anciens historiens, Rulman, raconte que vers l'an 1625, un particulier de Nîmes, nommé An-

toine de Lagorce, garde des archives du roi en la sénéchaussée, faisant planter un champ de vigne, au chemin de Sauve, près des anciennes murailles de la ville, découvrit un tombeau romain, dont la disposition était ainsi conçue : les murs étaient à l'intérieur garnis de cent-vingt petites niches, dans lesquelles il y avait un égal nombre d'urnes de terre cuite, pleines de cendres et d'ossements.

Il est fâcheux que ce columbarium n'ait pas été dessiné et que l'inscription dont parle Rulman n'ait pas été relevée. Nul doute qu'il ne fût le mausolée d'une famille considérable de la cité.

L'année suivante, un autre columbarium fut aussi découvert à Nîmes, suivant le même auteur : celui-ci était voûté et enrichi de peintures et de sculptures. Le pavé était en mosaïque, l'intérieur se trouvait divisé en petits caveaux, par des murailles un peu distantes les unes des autres. Tout autour des murs était rangée une suite de petites niches, construites en arceaux, dans lesquelles furent trouvées des urnes de verre doré remplies de cendres et toutes de différentes grandeurs. Un écrivain d'un pays voisin, Chorier (1), qui avait vu quelques-unes de ces urnes, pensait que c'était là la tombe de famille des ancêtres d'Antonin.

Toutes ces urnes étaient assorties de leurs couvercles et accompagnées sur les côtés de vases, de lacrymatoires, de lampes, de patères et de plats ou bassins, la plupart, de cette sorte de terre glaise qu'on appelle sigillée, qui était très-légère et de différentes couleurs avec des lettres initiales et des mots abrégés imprimés dans le revers. Au milieu de l'intérieur du mo-

(1) *Histoire du Dauphiné.*

nument on trouva un tombeau en briques placé à une toise de la muraille (2 mètres environ), qui avait 7 pieds de longueur, 2 $\frac{1}{2}$ de largeur et autant de hauteur (3^m 33 — 0,85c. environ). Il y avait au dedans une urne de verre à anses, accompagnée de lacrymatoires de verre colorié, remplie encore d'eau; de trois lampes de terre sigillée, chargées de figures et d'ornements; d'une autre petite urne, noire comme le jais, à anses aussi, dans laquelle furent trouvées les médailles des douze premiers empereurs, et enfin d'une douzaine de petites urnes remplies des cendres et des ossements d'un homme de taille élevé. Le couvercle de ce tombeau particulier était en pierre, tout d'une pièce, sur laquelle était gravée une inscription romaine.

Toutes ces découvertes n'ont pas laissé de trace. Il en a été de même de quelques autres qui datent d'une époque voisine de la précédente: celle en 1622, d'un tombeau où se trouvait une belle urne d'albâtre, une urne de verre bleu, un lacrymatoire de même matière, orné de trois figures d'émail blanc parfaitement exécutées; un peu plus tard, celle de ce tombeau rond, de marbre, qui en outre des lampes, lacrymatoires, vases, urnes, contenait encore une petite bouteille remplie de baume et un simulacre de dieu pé-nate; beaucoup plus tard encore, en 1668, celle de ce sépulcre où, en outre d'une magnifique urne d'albâtre et des accessoires ordinaires qui accompagnaient les cendres et les ossements calcinés, on trouva une épée, un vase de cristal! et une bague d'or fin, qui avait pour chaton la figure d'un prêtre offrant un sacrifice devant un autel. Cependant on n'était pas, lors de ces découvertes, à une époque de barbarie. On était au

XVII^e siècle. Que devait-il en être alors qu'une rouille épaisse d'ignorance couvrait nos contrées? La supposition la plus naturelle, ne serait-ce donc pas que si nous n'avons pas mis la main sur la meilleure part des monuments tumulaires de nos pères, c'est qu'ils ont disparu dans le cours des âges, sous le marteau ou sous la pioche des démolisseurs?

Quoi qu'il en soit de cette digression, revenant à l'objet direct de ce travail pour en résumer l'esprit qui y a présidé, il semble que les quelques renseignements que j'ai demandés à notre histoire lapidaire, n'ont pas été sans nul résultat et qu'il doit en sortir cette conclusion :

A savoir qu'au temps où florissait la civilisation romaine dans nos contrées, il y avait des affections domestiques comme de notre temps, et aussi que les souffrances morales qui accompagnaient la rupture de ces affections, n'étaient pas moins ressenties qu'elles le sont aujourd'hui. L'homme, avec le cœur que Dieu lui a donné, en le créant, est le même en tous les temps, et la différence des croyances ne fait rien au sentiment qui en est l'essence. Mais je l'ai dit et je le répète, aux souffrances morales dont je parlais tout à l'heure il manquait le remède consolateur que donne l'espérance des choses éternelles;

Ce dictame immortel, qui fleurit dans les cieux.

Il me reste à terminer cet essai par un vœu.

Ce serait qu'il fût dressé un catalogue spécial à notre localité, de toutes nos richesses lapidaires, où l'épigraphie nous donnerait la nomenclature complète de toutes les inscriptions recueillies avant et depuis Ménard, en y joignant la leçon du texte, quand

le texte est mutilé et même la traduction, avec indication, autant que possible, de l'endroit primitif où les pierres ont été trouvées.

En second lieu, que toutes ces pierres fussent rassemblées et réunies dans un lieu particulier qui serait comme la nécropole de l'antiquité. Je ne pense pas qu'aucun habitant de notre cité refusât de livrer celles qui sont en sa possession, en présence de l'intérêt qui s'attacherait à cette œuvre ; car on aurait ainsi un cours d'histoire locale, générale et privée, par les monuments.

Je confie ce vœu à mes doctes confrères qui s'occupent d'archéologie d'une manière plus spéciale.

L'histoire ne traite guère que des faits de la politique, et c'est l'utilité de son œuvre pour les races futures. Cependant à côté de ces faits très-intéressants à connaître certainement, que d'autres qui ne le sont pas moins passent sans laisser de trace et vont s'abîmer dans ce gouffre de l'oubli qui recèle tant de secrets. Les contemporains les ont bien connus sans doute, et ils ont défrayé leurs entretiens, comme ceux de notre temps défrayent les nôtres ; mais, faute d'un annaliste qui ait pu en consigner le souvenir, la postérité les ignore.

Depuis plus de 6,000 ans que le monde est parsemé de débris humains, à tel point, que nous ne faisons point un pas peut-être sans fouler la cendre de nos devanciers, qui ne comprend combien il s'est fermé de pages du livre de la vie dont il est impossible de rouvrir les feuillets ! Et cependant, qu'on aimerait à les parcourir, si on le pouvait ! On le peut, quelque peu du moins, quand une pierre posée sur la dépouille mortelle d'un père, d'un enfant, d'un époux

s'offre à nous. Bien que la curiosité en quête des événements qui sont l'histoire de la vie des familles se brise souvent contre l'obscurité de la tombe, si néanmoins un rayon de lumière vient à luire, de manière à la dissiper en partie, grâce à quelques caractères tracés sur un cippe ou sur un sarcophage, pour si insuffisante que soit la clarté, il peut n'être pas indifférent de la recueillir. C'est la pensée qui a conduit mes recherches dans cette étude susceptible de recevoir plus de développement et surtout d'amélioration. Elle sera en même temps sa conclusion.

UNE VISITE A L'ABBAYE DE CLUNY.

Par M. l'abbé AZAIS.

I

Le nom de Cluny, si grand dans l'histoire de l'église gallicane, rappelle la plus célèbre des institutions monastiques, celle qui a été la gloire de la famille Bénédictine, la mère féconde de tant de monastères semés dans toutes les parties du monde, et qui a légué à l'Europe chrétienne d'impérissables trésors de foi et de science. Vaste foyer de vie intellectuelle et morale, la puissante abbaye vit sortir de son sein d'illustres papes qui exercèrent une grande influence sur leur siècle. Grégoire VII, l'intrépide et généreux défenseur de la liberté de l'Eglise, s'y prépara, dans le silence du cloître et la prière, aux grandes et nobles luttes

qu'il devait soutenir. Plusieurs de ces moines furent des écrivains distingués et en même temps des saints éminents. Les noms de Suger, d'Héloïse et d'Abailard se mêlent à son histoire, qui se rattache souvent elle-même à celle de l'église. Une ville et la civilisation de toute une contrée sortent de son enceinte, et la noble abbaye se présente à notre admiration avec son glorieux cortège de saints, de pontifes et de grands hommes.

Ce sont ces souvenirs d'un passé qui a eu sa grandeur, que j'allais étudier à Cluny dans un récent voyage, et que je voudrais faire revivre dans cette étude. Je voudrais montrer cette grande institution avec ses jours de gloire et de décadence, gardienne fidèle, au moyen âge, des lettres et des arts, plongeant ses racines dans les premiers temps de la féodalité, traversant les phases diverses de notre histoire politique et religieuse, se mêlant aux grands événements qui agitent notre patrie et venant expirer, en 89, avec l'ancienne société dont elle était l'expression puissante.

La route qui conduit de Mâcon à Cluny traverse ces vignobles renommés qui sont la richesse de cette contrée. Deux grands domaines rappellent le nom de l'illustre poète, enfant du Maconnais. Voici le château de Monceau avec son vaste enclos, ses vignes si bien cultivées et son élégant pavillon où le poète, devenu historien, composa l'histoire des Girondins. Cette douce retraite et ce paysage si calme étaient faits pour lui communiquer une inspiration meilleure.

Plus loin, sur le coteau, c'est Milly, le toit paternel, cette demeure bien-aimée, que le poète a si admirablement chantée dans une de ses harmonies poétiques et religieuses : *Milly ou la Terre natale*.

Nous distinguons de la route ce château modeste où fut le berceau de Lamartine, ces vieux ormes qui furent témoins des jeux de son enfance, et ce sentier qui conduit à l'église du village et qu'il aimait à suivre avec sa mère dans ses jeunes années. Pourquoi le poète n'est-il pas toujours resté fidèle aux souvenirs si purs de son enfance chrétienne?

Après avoir salué Milly et redit avec un sentiment où le regret se mêle à l'admiration, le nom du poète qui a si bien chanté ces lieux, le voyageur franchit une dernière hauteur, et voit se dérouler à ses pieds une vallée, coupée de champs et de prairies, et arrosée par une petite rivière qui coule lentement entre deux longues lignes de hauts peupliers.

Des tours, des bastions, des clochers commencent à poindre à l'horizon, c'est Cluny. A mesure qu'on approche, on distingue les remparts avec leurs créneaux et les portes ornées encore de leurs machicoulis. La ville semble conserver dans sa physionomie quelque chose de monastique, qui rappelle la paisible cité d'Assise, dans l'Ombrie. On s'engage dans des rues étroites et sinueuses qui montrent encore leurs belles maisons romanes avec leurs fenêtres géminées à plein cintre et leur ornementation sculpturale du XII^e siècle. On arrive en face d'une construction immense qui a été pendant plusieurs siècles l'âme et la vie de Cluny, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une grande ruine : c'est l'abbaye. En face de ces débris imposants, on aime à évoquer les noms des hôtes illustres de cette demeure, et il semble qu'on voit planer sur les ruines de l'antique basilique les nobles figures de saint Odon, de saint Hugues, du moine Hildebrand et de Pierre-le-Vénéral.

Nous allons interroger ces pierres renversées, ces murs qui s'écroulent, ces tombes profanées, cette immense église dont il reste à peine quelques vestiges, et essayer de leur donner un peu de vie en redisant quelques pages de l'histoire de Cluny.

Le berceau de la célèbre abbaye fut humble et petit comme tout ce que Dieu appelle à grandir. Vers l'an 909, Guillaume-le-Pieux, duc d'Aquitaine et seigneur de Mâcon, voulant, sur ses vieux jours, fonder un monastère pour le bien de son âme, appela un religieux qui dirigeait une abbaye voisine, le pieux abbé Bernon, et l'invita à chercher dans ses terres un emplacement qui convînt à cette fondation religieuse. On arriva à un lieu éloigné de toute société humaine et plein de solitude, de repos et de paix, dit le chroniqueur, et comme le duc objectait que c'était là qu'il tenait sa meute pour la chasse : « Eh bien ! chassez les chiens, répondit agréablement l'abbé Bernon, et placez-y des moines. »

Ainsi commença, au milieu des forêts, sous de pauvres huttes de feuillage, cette abbaye qui devait être le berceau d'une ville.

Saint Odon continua et développa l'œuvre à peine ébauchée par Bernon et mérita le titre de véritable fondateur de Cluny. Il appartenait à une noble famille franque, et sa jeunesse avait été nourrie de l'étude des lettres. Les auteurs profanes avaient même pour lui un trop puissant attrait, et la légende raconte que, dans une de ses veilles, pendant qu'il lisait Virgile, il s'endormit et vit en songe un vase antique, d'une beauté ravissante, mais rempli de rep-

tiles. Le saint comprit l'avertissement céleste, et, comme saint Jérôme, il se montra moins passionné pour les auteurs païens, et se tourna avec plus d'ardeur vers l'étude des ouvrages chrétiens. Il joignait à la culture des lettres une piété admirable, et on le vit, à trente ans, quitter l'église de Tours, aussi célèbre par son école que par le tombeau de saint Martin, pour embrasser les austérités de la vie religieuse et se placer sous la direction de Bernon à Cluny. Il devint son successeur. La réputation de ses vertus se répandit au loin et attira de nombreux moines. Le saint agrandit les constructions primitives, devenues trop étroites pour les nouveaux hôtes de cette solitude, bâtit une église plus vaste et ouvrit dans le monastère une école qu'il dirigeait lui-même. La charité du saint abbé n'était pas moins grande que sa science : il donnait l'hospitalité aux pèlerins, nourrissait tous les jours dix-huit pauvres, et son historien raconte qu'à une époque il fit des distributions de vivres à plus de sept mille indigents.

C'est de saint Odon que date une innovation fondamentale, qui fait époque dans l'histoire des ordres monastiques. Il conçut et réalisa, le premier, la pensée d'adjoindre à son abbaye, comme autant de dépendances, les communautés nouvelles qu'il érigeait et celles auxquelles il parvenait à faire accepter la réforme. C'était une aggrégation de monastères autour du principal monastère auquel ils étaient rattachés par une sorte de filiation. L'unité se faisait ainsi dans la famille monastique et la règle de saint Benoît était le grand lien qui unissait les membres.

L'influence qu'exerçait autour de lui le saint abbé était merveilleuse. Son père et sa mère, subissant

cet ascendant irrésistible, vinrent lui demander l'habit religieux et se placèrent sous sa loi. On raconte qu'un jour une jeune fiancée, déjà parée de ses habits de noce, cédant à une inspiration soudaine, vint se jeter à ses pieds et demanda à renoncer au monde entre ses mains et à entrer dans un monastère de femmes ; tant était alors puissante cette contagion pieuse qui s'échappait du cloître, et qui faisait naître dans les âmes le désenchantement du siècle et l'amour de la solitude.

Au milieu de ses nombreuses occupations, le saint savait toujours se montrer fidèle au culte des lettres, et il nous a laissé, comme le fruit de ses veilles studieuses, des sermons, des conférences, un dialogue sur la musique, des hymnes qui se chantent encore et un poème sur la création et la chute de l'homme.

Parmi les successeurs de saint Odon, nous remarquons saint Maïeul, qui gouverna pendant quarante ans le monastère. Il avait refusé l'archevêché de Besançon ; plus tard il refusa la tiare. Il était également versé dans la connaissance des auteurs profanes et dans la science de l'Eglise ; il aimait tant l'étude que, lorsqu'il voyageait, à pied ou à cheval, il avait toujours un livre à la main. Il eut d'illustres amitiés ; il fut le confident et le conseiller d'Othon-le-Grand, et le savant Gerbert, depuis Sylvestre II, entretenit avec lui des relations intimes. Parmi les monastères qu'il soumit à la réforme de Cluny, nous devons citer le célèbre monastère de Lérins, qui avait fourni tant d'évêques à la Gaule méridionale, et qui commençait à décheoir de son antique splendeur.

Saint Odilon, son successeur, continua les prodigieux agrandissements de la maison de Cluny. Les papes et les rois recherchèrent à l'envi ses conseils et

son amitié, et c'est par son influence que fut établie, dans une grande assemblée de Bourges, la trêve de Dieu, cette admirable transaction de l'église avec les mœurs guerrières du temps.

Ce fut dans son abbaye que Casimir, roi de Pologne, chassé du trône par la révolte, vint chercher un refuge. Ce prince échangea sans regret son manteau royal contre la robe de bure de religieux, et rencontra dans son humble cellule de Cluny, cette paix qu'il n'avait point connue sur le trône. Mais bientôt ses sujets révoltés reconnurent leur faute. — A cette époque, la révolte elle-même avait parfois des remords. — ils voulurent offrir de nouveau la couronne au prince injustement dépossédé. Mais ils ne savaient où il s'était réfugié. Ils envoyèrent des ambassadeurs qui allèrent par toute l'Europe, à travers les royaumes et les provinces, demandant des nouvelles du royal exilé. Ils le découvrirent enfin, après de longues recherches, sous l'humble habit de moine et le saluèrent roi. Le fervent moine était désabusé des grandeurs du trône, et il fallut de pressantes prières pour triompher de ses résistances. Casimir emporta dans son cœur, au fond de la Pologne, le souvenir de sa chère solitude, et il appela des religieux de Cluny pour fonder des monastères dans son royaume.

Saint Odilon continua à Cluny ces précieuses traditions de science qui avaient commencé avec saint Odon. Il laissa, sur les principales vérités de la Religion chrétienne, des discours qui se recommandent à la fois par l'intelligence des Saintes-Ecritures et par une éloquente douceur. Il composa la vie de son prédécesseur, saint Maïeul, et les pages simples et attachantes de cette biographie, écrites surtout avec le

cœur, offrent un charme pieux. Sa correspondance, des vers latins, des hymnes qui ne sont pas dépourvues d'une certaine inspiration, et d'autres écrits sortis de sa plume, le placent au rang des hommes les plus érudits de son siècle. Saint Odilon s'est peint lui-même dans ses ouvrages; on y retrouve son esprit aimable, la douceur de son âme et le charme de sa piété.

L'abbaye de Cluny devint florissante sous l'administration intelligente et pieuse de saint Odilon. Si les vertus du saint abbé et de ses moines en faisaient le plus bel ornement, elle reçut aussi de grands embellissements : les constructions primitives firent place à un édifice plus somptueux; saint Odilon fit bâtir un nouveau cloître, orné de colonnes de marbre, qu'il fit venir à grands frais par le Rhône. Peut-être était-ce la dépouille de quelque antique monument. « J'ai trouvé une abbaye de bois, disait-il dans sa joie naïve, et je la laisse de marbre. » Il y laissa quelque chose de plus précieux que le marbre, les exemples de la vie la plus sainte.

À l'âge de 85 ans, il entreprit le pèlerinage de Rome, dans l'espérance de mourir auprès du tombeau des saints Apôtres. Sa pieuse attente fut trompée : il revint de ce lointain voyage, rempli d'une vigueur nouvelle, et ce ne fut que trois ans après qu'il rendit le dernier soupir, couché sur la cendre et entouré de ses religieux, sur lesquels s'étendirent ses mains défaillantes pour une bénédiction suprême.

Les saints se succèdent dans la direction de l'abbaye. Le fils du comte de Sémur était entré à quinze ans, comme novice, au monastère. La prière et l'étude remplirent les premières années de sa jeunesse; à

vingt-cinq ans, il fut élu, d'une voix unanime, abbé de Cluny, et il travailla pendant soixante ans à fonder toutes les grandeurs religieuses et monumentales du monastère. Ce fut saint Hugues.

Parmi les moines qui vivaient alors à Cluny, l'Histoire en signale un, qui, sous la robe de religieux, cachait une âme forte et un grand caractère : c'était Hildebrand. Il était né en Italie et avait quitté le doux ciel de sa patrie pour venir demander à ce monastère, dont le nom était connu au loin, une discipline austère et la paix de la solitude. Un jour, l'évêque de Toul, Brunon, que l'influence de son cousin, l'empereur Henri III, avait élevé sur la chaire de Saint-Pierre, vint demander l'hospitalité à la célèbre abbaye. Les religieux allèrent à sa rencontre et l'accueillirent avec de grands honneurs ; un seul se tint à l'écart et protesta par son silence contre cette ovation solennelle. Le Pontife, étonné de cette absence, demanda à le voir ; Hildebrand sortit de sa cellule et, prenant la parole avec une noble indépendance, il reprocha au nouvel élu d'avoir violé les canons de l'Eglise, en recevant la tiare des mains de l'Empereur et non du clergé de Rome. « Allez à Rome, lui dit-il, mais pour solliciter des prêtres et du peuple une nomination nouvelle, la seule qui soit légitime et sans tache. » La sainte hardiesse de ce langage émut le Pontife ; il invita le courageux novice à le suivre à Rome, et Hildebrand, compagnon du nouveau Pape, devint son conseiller, et l'âme des grandes affaires de son pontificat. Quand, plus tard, le moine de Cluny devint Grégoire VII, il resta toujours l'ami de celui qui avait été son maître ; il ne cessa de témoigner à saint Hugues l'affection la plus filiale, lui confia plusieurs missions importan-

tes, et versa dans son cœur, aux jours de ses grandes épreuves, toutes les douleurs de son âme et les plaintes éloquentes que lui arrachaient les maux de l'Eglise.

Deux autres disciples de Saint Hugues, tous deux moines de Cluny, montèrent sur la chaire de Saint-Pierre, et continuèrent l'œuvre glorieuse du Pontife réformateur. Ce fut Urbain II, l'immortel promoteur des croisades, qui visita, dans ses courses apostoliques à travers la France, la ville de Nîmes, consacra son antique cathédrale et présida un concile dans son enceinte. Ce fut encore Paul II qui continua la lutte généreuse de Grégoire VII contre les empereurs d'Allemagne pour l'affranchissement de l'Eglise, et qui, au milieu des tribulations qui ne manquèrent pas à son pontificat, aimait à reporter ses regards attristés vers Cluny, à lui accorder de nombreux privilèges et à envoyer au saint abbé de touchants témoignages de son inaltérable affection.

Mais la grande gloire de saint Hugues, devenu le conseiller des rois et des pontifes et l'arbitre de l'Europe, ce fut la construction de la grande basilique de Cluny.

L'humble chapelle bâtie par saint Odon, ne pouvait plus suffire au nombre toujours croissant des moines et à la splendeur du monastère. Saint Hugues conçut le dessein d'élever un monument religieux qui, par ses vastes dimensions et sa magnificence, répondît à la grandeur de l'abbaye ; il en jeta les fondements l'an 1089, et l'édifice fut achevé en vingt ans.

L'architecture ogivale n'avait pas fait monter vers le ciel ses faisceaux de colonnes légères, ses voûtes élevées et ses flèches aériennes. Le style roman domi-

nait encore dans les constructions de cette époque. L'église de Cluny fut la plus belle et la plus grandiose de ses créations.

L'église nouvelle était divisée en deux parties ; la première avait les dimensions d'une église avec la nef principale et les deux collatéraux. On y entrait par un portail large et haut , encadré entre deux grandes tours, orné de colonnes et de statues. Au-dessus s'épanouissait une immense rosace, avec ses nombreux meneaux sculptés, qui s'échappaient du centre comme autant de rayons. Vingt-deux fenêtres éclairaient l'édifice.

Ce n'était là que le vestibule , et cependant ses dimensions étaient si grandes que , très-souvent , les étrangers qui visitaient Cluny, croyaient , en entrant dans cette première partie , avoir vu toute l'église. Elle avait cent dix pieds de longueur et cent de hauteur.

Quel était l'usage de cet immense vestibule, qui précédait l'église ? L'avait-on construit pour recevoir, les jours de grand concours, la foule que l'église ne pouvait contenir ? Ou bien, était-il destiné à abriter ceux qui étaient soumis à la pénitence publique et retranchés de la communion des fidèles ? La destination de cette partie du monument est incertaine.

Cette première enceinte communiquait à la grande église par un portail encore plus orné que celui du vestibule. On voyait sur l'imposte, dans le tympan et le long des archivolttes, ces sculptures symboliques qui font la richesse de notre beau portail de Saint-Gilles.

En franchissant cette porte, on entrait dans l'église principale. Elle avait 410 pieds de long et était divisée en cinq nefs. Bâtie en forme de croix archiépisco-

pale, elle avait deux transsepts de dimensions inégales. Trois cents fenêtres y laissaient pénétrer une lumière douteuse, et lorsque plus tard elles furent enrichies de splendides verrières, elles répandaient ce jour mystérieux si favorable au recueillement.

Sur la croisée principale s'élevaient trois clochers avec leurs étages inégaux de fenêtres cintrées, de cordons, de frises et de légères colonnes. Les deux autres clochers, placés à l'entrée du vestibule, achevaient de donner à l'église un aspect vraiment grandiose et monumental.

N'oublions pas cette belle peinture qui remplissait la voûte de l'abside. Elle représentait la figure majestueuse du Christ, porté sur des nuages, une main levée, l'autre posée sur le livre sacré fermé des sept sceaux. A ses pieds reposait l'agneau sans tache. Cette composition gigantesque était accompagnée des figures symboliques des quatre Evangélistes. Toute cette belle peinture se détachait sur un fond d'or. Le nom du peintre est resté inconnu, mais ce remarquable ouvrage atteste que les traditions de l'art chrétien s'étaient encore fidèlement conservées.

Embrassons maintenant dans son ensemble la vaste basilique en ajoutant la largeur du vestibule à celle de l'église, elle avait 520 pieds, 20 de plus que St-Paul de Londres et 45 de moins que St-Pierre de Rome. Ce serait donc aujourd'hui la plus grande basilique du monde après la métropole pontificale.

L'époque qui, en vingt ans, élevait un semblable édifice n'était pas sans grandeur, et si les monuments sont l'expression des idées du temps qui les a vu bâtir, il y avait une ardeur généreuse et une foi bien

puissante au cœur de ces générations qui consacraient à Dieu une si magnifique demeure.

II.

Si l'immense basilique de Cluny, avec ses cinq nefs aux perspectives fuyantes, ses deux transepts en forme de croix archiépiscopale, ses trois clochers qui s'élevaient sur la croisée principale, ses deux grandes tours qui encadraient le portail, ses deux jubés, ses belles peintures de l'abside sur fond d'or, s'offre à nous comme le chef-d'œuvre de l'architecture romane, dans la grandeur simple et austère de son type primordial, le nom de Pierre-le-Vénéral, qui fit consacrer l'église, nous rappelle le plus illustre des abbés de Cluny. C'est la grandeur morale qui vient se placer à côté de la grandeur artistique du monument.

Pierre Maurice, que ses vertus firent surnommer le Vénéral, était à la fois théologien, poète, orateur et joignait à une vaste science la pureté d'une vie sans tache et la dignité d'un noble et généreux caractère. Son nom, mêlé sans cesse aux grands noms du douzième siècle, n'est surpassé que par celui de saint Bernard, son contemporain et son illustre ami.

Les biographes de Pierre-le-Vénéral se plaisaient à louer l'ardeur de sa foi, la pénétration de son intelligence, l'affectueuse bonté de son cœur, l'élégance de sa taille, la beauté de ses traits, le son doux et pénétrant de sa voix et tous ces dons heureux qui annoncent un de ces hommes prédestinés à exercer une grande influence sur leur siècle. Pour comprendre cette action de Pierre-le-Vénéral sur son épo-

que, nous allons étudier successivement l'abbé à la tête de son monastère, l'habile négociateur investi de la confiance des papes et des rois et l'écrivain distingué qui occupe une des premières places dans le mouvement des esprits au XII^e siècle.

Le monastère de Cluny, atteignit sous la direction intelligente de son nouvel abbé, le plus haut point de sa splendeur. Quatre cent soixante religieux suivirent fidèlement la règle de saint Benoît, partageant leur temps entre le travail et la prière. Plusieurs d'entre eux, pressés par le besoin de la solitude, s'isolaient de leurs frères, et allaient chercher au sein des forêts, une retraite plus profonde, afin de se rapprocher de Dieu en s'éloignant des hommes. Pierre-le-Vénéralé était comme le père de cette nombreuse famille, et son industrieuse sollicitude savait pour voir à tous ses besoins. Les rois eux-mêmes se faisaient les tributaires de la grande abbaye; les évêques lui accordaient de nouvelles maisons monastiques, et le sénat de Venise s'engageait à envoyer, tous les ans, cent livres d'encens pour le service du culte. En même temps, une population de plus en plus nombreuse venait se grouper autour du monastère. Au x^e siècle, ce n'était encore, comme on le voit dans les chartes, qu'une humble villa; mais les habitations se multipliaient autour de la maison mère, et au XII^e siècle, cette agglomération prend déjà le nom de *civitas*. La fille qui grandissait ainsi, à l'ombre de l'abbaye qui avait protégé ses premiers développements, devait plus tard dépouiller la mère et disperser les pierres de la glorieuse basilique.

Des agrandissements d'une bien plus haute importance signalèrent l'administration de Pierre-le-Vénéralé. L'abbaye avait fait jusqu'alors des conquêtes

dans presque toutes les parties de l'Europe, et plus de deux mille monastères étaient placés sous sa dépendance. Elle devait étendre encore plus loin sa domination. Elle devait franchir les mers avec les Croisés et aborder aux rivages de l'Orient. Nous la voyons envoyer des pieuses colonies en Terre-Sainte. Le pèlerin qui visite les lieux Saints, voit encore, au pied de Jérusalem, dans la vallée de Josaphat, non loin du Jardin des Oliviers, la place où s'élevait, au *xii^e* siècle, un monastère peuplé d'enfants de Cluny, et, sur le mont Thabor, il s'agenouille sur les ruines de l'église où les moines de Cluny, au temps de la domination latine, chantaient les louanges de Dieu. C'était une croisade pacifique que ces religieux allaient accomplir, à la suite des soldats de la croix, sur cette terre consacrée par les plus grands souvenirs.

C'est pendant l'administration de Pierre-le-Vénérable, que le pape Innocent II, voulant donner au monastère et à son pieux abbé un témoignage éclatant de son puissant intérêt, vint, en 1131, consacrer la grande basilique et perpétuer, en faveur de l'abbaye, les immunités accordées par ses prédécesseurs.

Déjà, quelques années auparavant, un autre pape, Urbain II, avait consacré le grand autel, au milieu d'une nombreuse affluence. Il fallait que tout ce qui se rapportait à cette église portât, comme le monument lui-même, le caractère de la grandeur. La réception faite au vicaire de Jésus-Christ, fut des plus brillantes. Pierre-le-Vénérable envoya 60 chevaux au devant du Saint-Père, pour le porter avec sa nombreuse suite, et pendant onze jours il lui donna, ainsi qu'aux cardinaux et aux évêques qui l'accompagnaient, une hospitalité somptueuse, qui atteste les

grandes richesses dont commençait à jouir l'abbaye. La cérémonie de la dédicace s'accomplit avec une solennité imposante. Toute la population des campagnes et des villes voisines était accourue pour recevoir la bénédiction du Pontife. Toute la noblesse de la contrée se pressait sur les pas du Saint-Père, pour lui faire cortège. Un grand nombre d'évêques étaient venus se ranger autour de leur auguste chef, et ce jour-là la vaste basilique ne put contenir l'immense multitude qu'attirait un spectacle aussi solennel.

Pierre-le-Vénéral ne renferma pas son action dans l'enceinte du monastère. Comme saint Bernard, son illustre ami, il se vit forcé de se mêler aux grands événements du siècle, et comme lui, du fond de sa cellule il gouverna le monde. Il franchit trois fois les Alpes, pour aller à Rome, se présenter au pied du tombeau des saints Apôtres. Il assista au concile de Pise, où sa parole se fit entendre avec autorité, et au deuxième concile de Latran, où plus de mille évêques répondirent à l'appel du Saint-Pontife. Nous le voyons en 1143 user de l'ascendant que lui donnaient ses hautes vertus, pour rétablir la paix entre les habitants de Pise et de Lucques. Son activité embrasse tous les royaumes, et il se rend en Espagne, où l'appelaient les intérêts de la Religion. Il devient le médiateur des princes, et le roi de France, Louis-le-Jeune, a recours à son intervention, pour négocier sa réconciliation avec son oncle, le comte Amédée de Savoie. Il est surtout le fidèle défenseur, avec saint Bernard, des droits du Saint-Siège, et les Papes le trouvent toujours debout pour soutenir leur cause.

Nous ne saurions trop admirer cette activité étonnante, qui prenait part à tous les événements de

l'époque, et qui lui faisait entreprendre tant de longs et périlleux voyages pour la cause de la Religion; et quand ce grand homme avait ainsi accompli les missions lointaines, que lui commandait le bien de l'Eglise et de l'Etat, il revenait avec joie se reposer et se recueillir dans sa chère solitude, se délassant, par l'étude et les vertus monastiques, des agitations et des mouvements de la vie publique.

Après l'homme d'action, le conseiller des papes et des rois, qui exerça une si grande influence sur son époque, il y a encore dans Pierre-le-Vénéral, l'homme de lumières, l'éminent écrivain, qui a éclairé son siècle. La gloire littéraire de l'abbé de Cluny, repose sur ses ouvrages de controverse et sa nombreuse correspondance. Ses contemporains avaient une très-haute idée de son talent, si nous en jugeons par les paroles singulièrement admiratives que lui adressait Pierre de Poitiers, son secrétaire : « Platon, lui disait son admirateur, écrivit-il avec plus de subtilité; Aristote, avec une argumentation plus habile; Cicéron, avec plus d'éclat et d'abondance; quel grammairien fut plus pur, quel rhéteur plus orné, quel dialecticien plus fort, quel musicien plus harmonieux? et si j'osais parler des saints Pères, je dirais encore que vous avez emprunté quelques-unes de vos grandes qualités aux quatre fleuves du Paradis, qui d'après les saints Evangélistes, arrosaient et fécondaient tout l'univers; car vous êtes rapide comme saint Jérôme, profond comme saint Augustin, abondant comme saint Ambroise, clair et limpide comme saint Grégoire. » Il y a, sans doute, l'exagération de la louange, dans ce langage de Pierre de Poitiers; mais ces éloges nous

font comprendre la renommée littéraire dont a joui Pierre-le-Vénéral.

Les écrits du docte abbé accusent une vaste érudition qui avait abondamment puisé aux sources de l'antiquité profane et sacrée, et qui s'était surtout nourrie de l'étude assidue des Saintes-Ecritures. Il y a une grande clarté dans l'exposition, et son style, un peu abondant et diffus, a quelque chose de doux et d'onctueux, qui ne manque pas de charme.

Pierre-le-Vénéral fut, avec l'illustre abbé de Clairvaux, le plus grand controversiste de son époque. Toutes les doctrines nouvelles, toutes les sectes, trouvèrent en lui un adversaire infatigable. Il attaque successivement les Juifs, les Mahométans et un hardi novateur de cette époque, Pierre Bruys.

Tandis que les haines populaires s'acharnaient contre les Juifs, Pierre-le-Vénéral, inspiré par un sentiment plus chrétien, aspira à les convertir, en leur démontrant la vanité de leurs croyances fabuleuses et la vérité du christianisme. Chercher à ouvrir leurs yeux à la lumière de l'Évangile, les combattre avec des arguments, les poursuivre avec les citations des Livres Saints, sans injustice, sans colère, sans emportement, les convier à reconnaître dans Jésus-Christ le Messie promis à leurs pères, c'était là, dans ces temps de passions vives et ardentes, donner à tous un noble exemple de tolérance et de charité.

Mais le plus remarquable des ouvrages de controverse de Pierre-le-Vénéral, ce fut son livre contre les Mahométans. Envahisseur de l'Asie, de l'Afrique et d'une partie de l'Europe, le mahométisme se présentait alors comme un danger et une menace contre la civilisation chrétienne. Déjà, à la voix de

saint Bernard, la France venait de nouveau de se lever, en répétant le noble cri de ses pères : Dieu le veut ! Le roi Louis VII, avec les principaux seigneurs de son royaume avait pris la croix. Or, tandis que l'Europe chrétienne prenait les armes pour aller refouler vers sa source ce torrent impur qui menaçait de tout envahir, Pierre-le-Vénéralé voulut s'associer à ce généreux mouvement qui poussait les nations chrétiennes vers l'Orient, en attaquant lui aussi, le Mahométisme et en démasquant l'imposture de son prophète. Mais pour cette entreprise, il fallait la connaissance et une étude approfondie du Coran. L'abbé de Cluny fit rechercher à grands frais divers manuscrits de ce code de religion des Mahométans, les fit collationner entre eux, et en confia la traduction à des hommes habiles, également versés dans la langue latine et dans la langue arabe. C'est la première traduction du Coran, en Europe, et ce fut, de la part de Pierre-le-Vénéralé, une initiative qui n'est pas sans gloire.

La traduction faite, Pierre engagea saint Bernard à prendre la plume et à composer un savant traité contre le Mahométisme. L'abbé de Clairvaux n'ayant pas le temps d'accomplir cette tâche, l'abbé de Cluny dut se résoudre à l'accepter. Il la remplit dignement, et son savant ouvrage reste comme un monument remarquable de l'esprit de controverse à cette époque. Il y trace un portrait de Mahomet qui ne manque pas de profondeur, et il indique, avec autant de justesse que de pénétration, les causes morales et historiques qui ont favorisé la propagation du Mahométisme.

A côté de ces grands ouvrages vient se placer la volumineuse correspondance qui jette un si grand jour

sur les événements et les hommes de cette époque. C'est là surtout que se dessine la vraie physionomie de Pierre, l'histoire de sa vie et de ses grands travaux. C'est là qu'on le voit avec son cœur sympathique, confident des secrets les plus intimes, consolateur des douleurs les plus profondes, conseiller des princes et des pontifes. On s'adresse à lui de toute part comme à la grande lumière de ces temps, et l'on sollicite un appui, un conseil, un encouragement ou une décision. « Nous ne sommes pas solitaires à Cluny, disait-il avec regret; de l'Orient et de l'Occident nous recevons des messages auxquels nous ne suffisons pas à répondre ». Ainsi, les princes sont-ils en lutte avec le Saint-Siège? c'est Pierre qui écrit aux rois comme aux papes pour ménager une transaction. La discorde s'élève-t-elle parmi les rois? c'est Pierre qui s'entremet par la pacification. Tous les papes contemporains lui écrivent, et l'on ne sait s'ils mettent dans leurs lettres plus de respect qu'il n'en met lui-même dans ses réponses. La plupart des évêques, l'habile ministre Suger et jusqu'à saint Bernard lui-même, réclament ses conseils et son amitié.

Pierre-le-Vénéral, Suger et saint Bernard, sont les trois grandes illustrations littéraires et politiques du XII^e siècle. Suger, abbé de Saint-Denis et ministre de Louis-le-Gros, fut pour la monarchie le Richelieu du moyen-âge. Ce grand homme d'état, qui fut le conseiller et le guide de deux rois, améliora par sa sagesse la justice, les lois et l'état social de la France, affermit la puissance royale à l'intérieur et à l'extérieur, protégea l'agriculture et l'industrie, seconda l'essor de l'affranchissement des communes et mérita d'être appelé par Louis VII, le *père de la patrie*. Ce

glorieux ministre devint aussi un fervent religieux. La voix de saint Bernard ouvrit son âme aux inspirations de la grâce. Il comprit la nécessité de réformer une vie trop mondaine, et il introduisit dans son abbaye la réforme dont il donna lui-même l'exemple. Une tendre amitié l'unissait à Pierre-le-Vénéral. Il fit plusieurs fois le voyage de Cluny pour le visiter, et les nombreuses lettres qu'ils échangèrent respirent cette confiance affectueuse qu'ils avaient l'un pour l'autre.

Mais le plus illustre ami de Pierre-le-Vénéral, ce fut saint Bernard. Le grand abbé de Clairvaux remplit le *xiii^e* siècle de l'éclat de son éloquence et de la grandeur de ses vertus. On le vit à 23 ans, quitter le château de ses pères et venir, à la tête d'un groupe brillant de jeunes et riches seigneurs, frapper à la porte du monastère de Cîteaux et demander l'habit de religieux. Tous les historiens se plaisaient à louer sa taille souple et élancée, la noblesse de ses traits et la délicatesse de son teint sur lequel, dit l'un d'eux, la fleur de la virginité répandait ses douces teintes. A le voir si frêle et si délicat, on aurait dit qu'il ne venait à Cîteaux que pour s'y préparer une tombe; et cependant, les austérités de la règle ne pourront briser sa frêle enveloppe, et nulle vie ne sera mieux remplie que la sienne. Il sera à la tête de plus de sept cents religieux, et lui qui ne cherchait que l'oubli, il dominera et dirigera son siècle. Pendant vingt ans, on vit cet étonnant spectacle, d'un homme qui n'était pas du monde, et qui gouvernait le monde, d'un solitaire en relation avec les papes et les empereurs, les princes et les évêques, les moines et les soldats, les peuples des villes et les anachorètes du désert, avec l'Orient et

l'Occident ; dominant tout l'univers par l'attrait de sa parole , l'ascendant de son génie , la grandeur de ses miracles et l'exemple de ses vertus. Nature d'élite , d'une puissance irrésistible , dont les mères éloignaient leurs fils et les femmes leurs époux pour les soustraire à ses séductions entraînantes ; prodige d'éloquence , qui parlait à tous le langage austère du devoir et se faisait aimer de tous jusqu'à l'enthousiasme ; miracle vivant du pouvoir de la religion et des saints attrait de la grâce ! Il y a deux hommes dans saint Bernard : l'homme d'action qui gouverne son siècle , et l'homme de lumière qui l'éclaire. Du fond de sa solitude de Clairvaux , comme Pierre de sa cellule de Cluny , il exerça une telle influence , qu'il était comme l'âme du monde. Cette célébrité qui le poursuivait au désert , l'importunait souvent , et il se plaignait de mener une vie qui ne convenait ni à un religieux , ni à un séculier. Elle convenait à un saint qui était appelé à présider aux destinées du XIII^e siècle.

Les premières relations de saint Bernard et de Pierre-le-Vénéral commencent par un débat. Bernard s'était jeté , avec toute l'ardeur de son âme , dans les austérités de la vie monastique. L'ordre de Cîteaux , plus récent que celui de Cluny , se distinguait , comme toutes les institutions naissantes , par la sévérité de la règle. Cluny s'était un peu relâché de son ancienne discipline ; de ce contraste naquit la lutte : le monde se divisa en deux camps ; les uns prirent parti pour les Cisterciens , les autres pour les Clunistes. Saint Bernard et Pierre-le-Vénéral écrivirent , chacun de son côté , une apologie de leurs instituts. La lutte fut belle , et chacun des deux nobles champions y déploya les ressources de son talent. D'un côté ,

c'est une parole vive, ardente, passionnée comme le caractère de saint Bernard. De l'autre, c'est un esprit de modération, une raison calme qui contraste avec l'impétueuse éloquence de son adversaire. La discipline monastique gagna à cette lutte, dont une sainte émulation était le principe, et Pierre-le-Vénéralable en profita pour ramener l'institut de Cluny à la pieuse austérité de sa fondation.

Depuis cette polémique, les liens de l'amitié la plus étroite unirent ces deux grandes âmes, si dignes l'une de l'autre. « S'il était permis, écrivait Pierre-le-Vénéralable à saint Bernard, si la Providence ne s'y opposait pas, si l'homme pouvait choisir lui-même la voie où il doit marcher, j'aimerais mieux me mettre sous votre direction, que de dominer ou de régner nulle part sur les mortels. Toutes les couronnes du monde pourraient-elles, en effet, valoir le bonheur de votre société? » De son côté, saint Bernard remettait à Pierre, une lettre pour le souverain Pontife, où il s'exprimait en ces termes : « Ce serait une extravagance de vous recommander l'abbé de Cluny, et de vouloir servir de patron à celui dont tout le monde recherche le patronage. Mais si ma lettre est superflue, je satisfais mon propre cœur. Grâce à elle, je voyage en esprit avec un ami que je ne puis suivre de corps. Est-il rien qui soit capable de nous séparer? La hauteur des Alpes, la neige qui couvre leurs sommets, la longueur du chemin, rien ne me détournera de lui. Je suis présent, je l'assiste partout, il ne peut être nulle part sans moi. Je supplie Votre Sainteté d'honorer, dans ce grand homme, un membre illustre du corps de Jésus-Christ, un vase d'honneur et d'élection, comblé de mérites et de bonnes œuvres. » Noble et tou-

chant langage d'une amitié qui avait la vertu pour principe et le ciel pour commune espérance!

Si ces deux grandes âmes se rencontraient dans une commune affection, leurs caractères présentaient une opposition singulière. Saint Bernard, homme de privations austères, de zèle ardent, de caractère absolu, contrastait avec l'abbé de Cluny, vertueux sans sévérité, abstinent sans rigueur, d'une bienveillance universelle, d'une indulgence aimable, apportant à tout les sages tempéraments de son caractère. La fougue éloquente de saint Bernard entraînait les masses; la raison calme et judicieuse de Pierre-le-Vénérable excellait dans le conseil. L'abbé de Clairvaux subjuguait les cœurs; l'abbé de Clunyles attirait doucement à lui par des vertus moins austères, par des sollicitations moins impétueuses, mais plus insinuantes. On admirait saint Bernard; on vénérait Pierre, et ce nom de *Vénérable* que mérita l'abbé de Cluny, le peint mieux qu'un parallèle. Le style des deux grands écrivains offre les mêmes contrastes que leur caractère. Celui de saint Bernard plus bref, plus abrupte, plus véhément; celui de Pierre, plus diffus, plus lent, plus tempéré, plus limpide. Dans l'un, plus d'élévation, de grandeur et de mouvement; dans l'autre, plus de calme, de méthode et d'onction. Dans Pierre-le-Vénérable, c'est la réflexion qui domine. Dans saint Bernard, c'est la spontanéité; car l'éloquence devait être naturelle à celui qui disait qu'il n'avait eu d'autres maîtres que les chênes et les hêtres des forêts.

La douceur et l'indulgence de Pierre-le-Vénérable, parurent avec éclat dans sa conduite si bienveillante à l'égard du grand dialecticien de cette époque, du

célèbre Abeilard. On connaît le talent prodigieux, les égarements et les malheurs de ce philosophe. Après avoir occupé l'Europe entière du bruit de ses triomphes, il se vit accusé d'avoir altéré la pureté de la foi par des théories rationalistes, et la parole ardente de saint Bernard le réduisit au silence et le terrassa. L'auteur de *sic et non* en appela au pape et prit le chemin de Rome. Pierre-le-Vénéral fut ému des malheurs de ce pauvre proscrit, que venaient de frapper les condamnations des conciles, et il lui offrit une hospitalité généreuse dans son monastère. Abeilard, touché d'un accueil aussi bienveillant, renonça au tumulte de l'école, aux applaudissements du monde dont il s'était enivré, lorsqu'il voyait trois mille disciples se presser autour de sa chaire, aux nouveautés hardies qui avaient troublé ses vieux jours, et demanda au cloître cette paix qu'il n'avait point connue dans le siècle. Pierre-le-Vénéral écrivit au saint pontife pour obtenir la grâce d'Abeilard repentant et soumis. « Nous vous prions, lui disait-il, et Abeilard vous prie avec nous, de lui permettre de passer à Cluny les derniers jours qui restent à sa vieillesse. Ne souffrez pas que les persécutions le troublent ou le chassent de cette maison, où, comme le passereau, il se réjouit d'avoir trouvé un asile, de ce nid où, comme la tourterelle, il est heureux d'avoir trouvé le repos. »

Abeilard s'éteignit paisiblement à Cluny, sous les ailes de la charité qui l'avait si affectueusement accueilli, laissant aux religieux des exemples de fervente piété et d'humilité profonde. Pierre-le-Vénéral écrivit à Héloïse, qui était religieuse au Paraclet, pour lui retracer les derniers moments de l'illustre pénitent : il voulut payer le tribut de ses regrets à la

mémoire de son ami, en composant son épitaphe, où il le loue d'avoir passé de la philosophie du monde à la philosophie meilleure du Christ.

Avec Pierre-le-Vénérable s'éteint la plus grande splendeur, et comme l'âge héroïque de l'abbaye de Cluny. Le monastère conservera longtemps encore sa haute influence et ses privilèges, mais il verra décroître insensiblement le précieux héritage de saint Odilon, de saint Hugues et du noble et pieux ami de Suger et de saint Bernard. Ce sera l'époque de la puissance et de la richesse ; ce ne sera plus celle de la sainteté. Des efforts généreux seront tentés pour réformer les abus qui envahissaient l'institut ; mais le mal, un moment arrêté par quelques résistances énergiques, poursuivra sa marche et ira toujours en croissant, jusqu'au jour d'une irrémédiable ruine. L'esprit du monde, pénétrant dans le cloître, y introduira la tiédeur, l'oisiveté, la propriété individuelle et tout le triste cortège d'abus qu'entraîne après soi le relâchement de la discipline monastique. Les guerres de Religion viendront à leur tour porter atteinte à la propriété matérielle de l'abbaye et piller ses trésors. Le fléau de la commende viendra frapper au cœur cette grande institution, et faire de ce riche patrimoine de la foi et de la charité, l'apanage de la faveur et de l'ambition.

En 1245, l'Abbaye sort de son sommeil, pour offrir une magnifique et somptueuse hospitalité à saint Louis et au saint Pontife, Innocent IV. Le roi était accompagné de Blanche de Castille, sa mère, de sa sœur Pernète, qui mourut et fut ensevelie dans l'église de Cluny ; du comte d'Artois, son frère ; de l'empereur de Constantinople ; des fils du roi d'Ara-

gon et de Castille , et d'une nombreuse suite de seigneurs du royaume. Le cortège du Pape n'était pas moins nombreux : on y comptait douze cardinaux, les patriarches d'Antioche et de Constantinople, un grand nombre d'évêques et plusieurs abbés. « Et il faut savoir, raconte le chroniqueur de Cluny, que dans l'intérieur du monastère, reçurent l'hospitalité : le seigneur Pape avec ses chapelains et toute sa cour , le seigneur de France avec sa mère, son frère, sa sœur et toute leur suite ; le seigneur Empereur de Constantinople avec toute sa cour ; le fils du roi d'Aragon avec tous ses gens ; le fils du roi de Castille avec tous ses gens , et beaucoup d'autres chevaliers, clercs et religieux que nous passons sous silence. Et cependant , malgré ces innombrables hôtes, jamais les moines ne se dérangèrent de leur dortoir, de leur réfectoire , de leur chapitre, de leur infirmerie ou d'aucuns lieux réputés conventuels. »

Cette réception magnifique, nous donne une haute idée de l'importance, des ressources et de la vaste étendue du monastère, que toutes les grandeurs de l'Eglise et de la royauté honorent de leur présence.

En 1269, un abbé , Yves de Vergy, fonde à Paris ce fameux collège de Cluny , qui joue un si grand rôle dans les fastes universitaires , et un siècle plus tard , un autre abbé, Pierre de Chastelux , achète le palais des Thermes , auquel se rattachent les souvenirs des Empereurs romains et des commencements de notre monarchie, et le destine à l'agrandissement du collège. Plus tard, le palais et le collège devaient faire place à ce gracieux chef-d'œuvre de l'art gothique , l'hôtel de Cluny, transformé de nos jours en Musée consacré aux arts du moyen-âge.

Au ^{xvii}^e siècle, le contre-coup des guerres religieuses se fit sentir à Cluny. Après les croisades, le puissant institut avait perdu ses monastères établis en Orient. La révolution religieuse du ^{xvii}^e siècle, va emporter à son tour, dans les contrées où elle triomphe, les monastères placés sous la dépendance de la mère-abbaye.

En 1562, Cluny lui-même tombe au pouvoir d'une bande de l'armée de Condé; sa grande église est dévastée, son trésor est pillé et sa bibliothèque devient la proie des flammes.

Mais un coup bien plus funeste va bientôt atteindre l'abbaye. C'est la commende, cette sinécure lucrative qui s'approprie les riches revenus des monastères, sans en subir les charges. Cluny, privé de ses chefs naturels, devient l'apanage de la faveur et de l'ambition mondaine. Le titre d'abbé est désormais porté par des hommes étrangers à la vie religieuse; il devient quelquefois l'objet d'un trafic odieux; la couronne en dispose à son gré, et trop souvent, hélas! au profit des intérêts et des passions du siècle. Ce magnifique patrimoine de la foi et de la charité, grossi par les siècles, consacré par ses fondateurs au maintien de la vie régulière et au soulagement des pauvres, est détourné de sa destination primitive, et ne sert plus qu'à satisfaire une cupidité honteuse et une oisiveté indolente.

La commende fut un coup mortel porté à l'indépendance et à la discipline de Cluny. Peu à peu, la sève religieuse tarit au cœur de l'antique institut, et la décadence morale et intellectuelle du monastère alla toujours en croissant, jusqu'au jour où la justice de Dieu le livra, comme toutes nos institutions monastiques, aux injustes passions des hommes.

En 1760, les vieux cloîtres qui s'écroulèrent semblèrent présager la prochaine ruine de l'Abbaye. On éleva à leur place ces constructions modernes qui sont encore debout, grandes, vastes, confortables, mais sans caractère architectural et complètement étrangères au style des habitations monastiques. Le prieur sous la direction duquel s'élevèrent les bâtiments modernes, ne pouvait se défendre de sombres pressentiments pour l'avenir. « Je bâtis, disait-il avec tristesse, mais cent ans ne se passeront point avant que notre maison soit détruite. » Il entendait déjà dans le lointain les signes précurseurs de la tempête. Moins d'un demi-siècle après cette prophétie, après le décret de l'Assemblée constituante, les pauvres moines s'exilèrent tristement de leur antique asile; les vieillards, l'âme pleine de regrets, et ne comprenant pas qu'on ne leur permît pas de mourir; les jeunes, inquiets de l'avenir, et hésitant entre le siècle et la règle qu'ils avaient embrassée. Bientôt toutes les richesses que renfermait l'abbaye devinrent la proie du pillage. Ainsi disparurent ces chasses, ces reliquaires, encore plus précieux par le travail que par la matière, ces croix, ces vases sacrés, ornés de pierres précieuses, qui offraient les finesses et les caprices les plus délicats de l'orfèvrerie du moyen-âge; les ornements sacerdotaux, tissus d'or et d'argent, semés de pierres et des dessins les plus variés; ces grandes statues d'or et d'argent qui représentaient avec le Christ et la Sainte Vierge, les principaux Saints de l'Ordre.

Mais la perte qui mérite le plus de regrets, c'est celle des nombreux manuscrits que renfermaient les archives du monastère. Un de ces manuscrits présentait la vie de Charlemagne, par Alcuin. Ce trésor his-

torique, unique au monde, a disparu dans la tempête, sans avoir été livré à l'impression.

La ville de Cluny, devenue propriétaire des constructions, ne comprit pas qu'il était de son honneur de ne pas laisser détruire l'immense église romane. On vit, dans ces tristes jours de vertige, des hordes barbares envahir l'enceinte sacrée, renverser les autels, profaner les tombeaux, briser les verrières resplendissantes et les statues, ramasser les débris des boiseries sculptées, les tableaux déchirés, les missels enluminés, et ce qui restait de titres de l'abbaye, l'entasser sur la place publique et le livrer aux flammes. Après cet acte de vandalisme, la ville souffrit que cette grande église, vide, nue, dépouillée, mais belle encore dans sa nudité, fût livrée à des spéculations mercenaires; et pour que rien ne manquât à ces profanations impies, un prêtre apostat vint mettre la main à ce marché infâme et acheta, pour les revendre, les dernières pierres du sanctuaire. Je comprends l'indignation de Napoléon, répondant à la municipalité clunisoise qui le suppliait, à son passage à Mâcon, d'honorer Cluny d'une visite : « Vous avez laissé vendre et détruire votre grande et belle église : allez, vous n'êtes que des vandales, je ne visiterai point votre ville. »

Que reste-t-il aujourd'hui de la grande basilique bâtie par saint Hugues? Un clocher, le seul debout des cinq qui ornaient autrefois l'Église, et la partie méridionale du transepts qui nous fait comprendre les vastes dimensions du monument. Il reste encore, à côté des ruines de la basilique, un gracieux édifice qui rappelle la sainte chapelle de saint Louis à Paris; c'est la chapelle Bourbon, élevée au xv^e siècle, dans

toute la richesse de l'art gothique, mais triste, nue, dépouillée de ses tableaux, de ses autels et de ses statues; pauvre chapelle! que la protection administrative a sauvée de la destruction, pour en faire un reliquaire où reposent les débris admirables de quelques chapiteaux, une magnifique pierre sculptée d'autel roman, quelques tronçons de colonnes, des fragments de tombeaux et une partie de l'inscription sépulcrale gravée sur la tombe de saint Hugues, le fondateur de l'église. Le voyageur peut admirer encore les belles et nombreuses fenêtres ogivales des appartements destinés à recevoir les étrangers. Ce sont de beaux restes de l'art gothique, qui ont échappé au vandalisme des modernes démolisseurs. La vaste abbaye reconstruite au milieu du XVIII^e siècle est toujours debout. Mais que sa destination est changée! La mairie, l'audience du juge de paix, l'école des enfants, la prison des malfaiteurs, la salle de spectacle, de nombreux locataires, tout est réuni et confondu dans les vastes bâtiments du monastère!

Et maintenant de toutes les splendeurs du passé il ne reste plus que des ruines informes et un souvenir. Le lieu qui recevait autrefois la visite des papes, des rois, des empereurs, des princes, des évêques et des seigneurs de toute la chrétienté, ne reçoit plus dans ses murs aucun hôte illustre. Ce chef-lieu de la religion monastique, qui ne relevait que du Souverain-Pontife et du roi de France, qui avait jeté deux mille monastères dans le monde, qui voyait venir à ses solennités et se presser dans l'enceinte de son immense basilique, rivale par ses dimensions de Saint-Pierre de Rome, des myriades de pèlerins et d'hôtes magnifiques, n'est plus aujourd'hui qu'un humble

territoire , destitué à jamais de tous les honneurs de la terre , et dont les habitants ne peuvent remuer une pierre, sans qu'elle leur rappelle leur ingratitude envers celle qui fut leur mère, et leur vandalisme.

FRÉDÉRIC OZANAM,
SA VIE ET SES ŒUVRES.

Par M. LÉONCE CURNIER.

AVANT-PROPOS.

Dans un ouvrage sur Rivarol, que nous avons publié sous le bienveillant patronage de l'Académie du Gard, nous avons eu occasion de rendre hommage à la mémoire de Frédéric Ozanam, l'un des hommes qui ont le plus honoré les lettres et la religion. Nous venons aujourd'hui compléter notre œuvre en développant ce que nous n'avions fait qu'indiquer.

Ozanam, de qui la plume éloquentة a été sitôt brisée par une mort prématurée, n'a pas eu de son vivant toute la renommée dont il était digne. Sa réputation, qui ne le préoccupa jamais, parce qu'il avait un but plus élevé, n'avait guère dépassé le cercle assez restreint du monde universitaire. Ses succès n'avaient eu qu'un faible retentissement dans une autre sphère, et surtout dans cette partie de la presse qui, s'adressant chaque jour à de nombreux lecteurs, a bientôt popularisé les écrivains qu'elle exalte. Quelque grand

que fût le mérite d'Ozanam, sa modestie était plus grande encore. Dédaignant les vaines satisfactions de l'orgueil, puisant ailleurs ses inspirations, il n'avait point recherché les faveurs du journalisme, et il s'était fait peu de bruit autour de son nom. Une éclatante réparation lui était due. De remarquables travaux dictés par l'amitié ont déjà bien avancé l'accomplissement de cet acte de justice. Comme le faisait observer naguère un des disciples les plus distingués d'Ozanam : (1) « les documents se sont multipliés autour de cette mémoire aimable, en raison même des affections qui s'étaient multipliées autour de cette vie si pure. » L'heureuse initiative qu'a prise un corps justement célèbre, l'Académie des Jeux Floraux, en mettant son éloge au concours pour 1861, achèvera, nous n'en doutons pas, ce qui a été si bien commencé.

Et, à ce sujet, nous ne saurions nous défendre d'une réflexion qu'il nous est doux d'exprimer.

Notre siècle est souvent accusé d'être uniquement absorbé par les intérêts matériels, et de montrer une coupable indifférence pour tout ce qui n'est pas de leur domaine. A voir l'ardeur avec laquelle on s'élançait à la poursuite de la fortune et des jouissances qu'elle procure, l'agitation que produisent autour de nous cette soif de l'or, cette fièvre de l'agiotage qui font de nos jours tant de victimes, cette accusation ne paraît que trop fondée.

Mais, à côté de ce triste spectacle, l'époque où nous vivons en présente un autre bien consolant. Y eut-il jamais en effet plus d'empressement à honorer les

(1) M. Caro.

hommes qui, sous le rapport intellectuel et moral, ont mérité de fixer l'attention de la postérité? Y eut-il jamais plus d'empressement à raviver et à éterniser le souvenir de ceux-là mêmes qui ont le plus vécu de la vie de l'âme, qui ont le plus fait pour exhausser le niveau de l'humanité au-dessus de ces régions inférieures où se débattent les misérables passions du monde? Non, non; il ne faut pas désespérer d'un siècle épris à ce point de la grandeur morale, sous l'empire du spiritualisme chrétien.

La tendance que nous signalons se manifeste surtout parmi les sociétés savantes. Elle ajoute un prix nouveau à l'institution des concours.

Destinés à entretenir par l'émulation le feu sacré de l'amour des lettres, et à favoriser ainsi le progrès et la diffusion des lumières, ces tournois littéraires acquièrent encore plus d'importance, quand, par le choix du sujet, ils peuvent répandre en même temps l'amour de la religion et de la vertu. Ils prennent alors les proportions d'une grande institution sociale, faisant servir à la propagation des saines doctrines l'autorité de l'intelligence et du savoir.

Voilà ce qu'a merveilleusement compris l'Académie des Jeux Floraux, en provoquant le panégyrique de Frédéric Ozanam, dont l'âme vraiment angélique, après nous avoir offert la plus touchante alliance de la charité, de la science et de la foi, s'est hâtée de retourner dans sa céleste patrie, laissant parmi nous comme un ineffable parfum de sainteté. S'il est vrai, selon l'expression de M. de Maistre, qu'on doive refuser les honneurs du génie ou du talent à l'homme qui abusa de ce don du ciel, on ne saurait les décerner avec trop d'éclat, à celui qui ne reçut cette flamme

divine que pour glorifier son créateur et par ses écrits et par ses actes.

En dehors de ces hautes considérations et dans un autre ordre d'idées, l'auteur si plein de grâce des *Poètes franciscains au XIII^e siècle*, l'admirateur passionné de ces fleurs de poésie légendaire qui forment une des plus ravissantes parures du moyen-âge, devait éveiller de vives sympathies au sein d'une compagnie où les jeux les plus charmants de l'esprit semblent naturellement appelés à occuper une large place.

Dans une lettre pleine de cœur, le secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard, l'honorable M. Nicot, nous pressait, il y a quelque temps, au nom de l'amitié qui nous avait uni à Frédéric Ozanam, de descendre dans la lice pour y disputer le prix. Des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous permirent pas alors de répondre à son appel ; mais pour que cet appel d'un homme excellent qui avait connu Ozanam, qui l'avait aimé comme nous, ne restât pas sans effet, nous prîmes la résolution d'apporter notre pierre, dès que nous aurions quelques loisirs, au monument érigé par la littérature française à notre illustre ami. Avant d'offrir au public le fruit des veilles que nous avons consacrées à l'exécution de ce pieux dessein, nous l'offrons à nos confrères de l'Académie du Gard.

Nous croyons devoir dédier à l'Académie de Toulouse un essai qui nous associe à sa généreuse pensée. Ne pouvant aspirer à ses couronnes, nous aspirons du moins à son suffrage. Puisse-t-elle y voir un témoignage de la profonde gratitude que partagent avec nous tous ceux à qui le nom d'Ozanam est cher ! Nous sommes certain d'être l'interprète de leurs sen-

timents, en lui adressant et des remerciements et des félicitations.

Il nous a été donné d'avoir avec Frédéric Ozanam des relations d'intimité qui nous ont mis à même de le bien connaître. Nous avons vu de près cette nature d'élite, qu'on ne pouvait approcher sans devenir meilleur, et c'est assurément un des plus grands bienfaits dont nous ayons à remercier la Providence. Nous apporterons donc notre part d'impressions personnelles dans le tribut de louanges que nous serons heureux de lui payer. Nous apprécierons tour à tour et à mesure que l'ordre naturel des faits le présentera sous ses divers aspects, l'homme, le chrétien et l'apôtre, le professeur et l'écrivain, qui, chez lui plus que chez tout autre peut-être, se confondent dans une harmonieuse unité. Réunir en faisceau ce qui est épars dans de nombreuses notices dont le cadre est trop étroit pour nous le montrer tout entier, y mêler nos propres souvenirs, afin que rien ne soit perdu, dans une aussi noble vie, pour l'édification du monde, tel est le principal but que nous nous proposons, sans aucune prétention littéraire. C'est, nous l'avouons, avec une vive émotion que nous allons essayer de faire revivre, telle que nous l'avons toujours devant les yeux, la douce figure à laquelle nous avons voué un culte d'amour, d'admiration et de respect. Nous aurions renoncé à l'entreprendre, si nous n'avions consulté que nos forces; mais nous avons la ferme confiance que notre saint ami nous soutiendra lui-même, par une de ces communications mystérieuses qui s'établissent entre ceux qui se sont aimés ici-bas et que la mort a séparés pour un temps.

Cher et bon Ozanam, acceptez d'avance cet hom-

mage d'un cœur où l'attachement le plus tendre vous a en quelque sorte dressé un autel, et faites qu'animé de votre esprit, nous soyons à la hauteur d'une tâche si belle ! Malgré votre profonde humilité, nous ne craignons pas de compter sur votre secrète assistance pour parler de vous dignement ; car , vous le savez , vous qui voyez au fond de notre âme le mobile qui nous guide , si nous avons le désir d'ajouter d'une main amie un fleuron de plus à votre couronne , ce que nous voulons par dessus tout , en vous louant , c'est que l'action salutaire que vous avez exercée pendant votre vie, se perpétue , et que vous continuiez en quelque sorte cette prédication par l'exemple qui fut le trait le plus saillant de ce que nous oserons appeler votre apostolat, et qui fut aussi sans doute le premier de vos titres aux yeux du souverain Maître. L'éloge le plus flatteur et le plus mérité ne peut être pour vous un encens d'agréable odeur , qu'à la condition d'être utile aux autres en semant quelques-uns de ces précieux germes qui se développent et s'épanouissent sous la main de Dieu pour l'amélioration du genre humain. Vous avez travaillé sans relâche à faire régner sur la terre, autant qu'il était en vous, le vrai , le beau , le bien , éternels objets de vos aspirations. En vous conjurant de nous venir en aide , nous vous convions à poursuivre votre œuvre. Qu'il nous soit donc permis d'espérer que vous suppléerez à notre insuffisance , que vous nous prêterez le secours de vos ailes, et que vous dirigerez notre essor dans les voies où vous avez tracé de si lumineux sillons.

PREMIÈRE PARTIE.

ENFANCE ET ADOLESCENCE D'OZANAM.

Sa famille — sa naissance — son éducation — ses premiers travaux —
ses premières tendances — ses premières publications.

On l'a dit avec raison, « dans l'histoire des hommes »
» supérieurs, rien n'attire comme leurs commence-
» ments. On aime à voir poindre ces lumières encore
» mêlées d'ombre, et à surprendre sur les fronts pré-
» destinés ce premier rayon qui n'est pas encore la
» gloire, mais qui en est la promesse et le gage » (1).
On aime à remarquer les premières influences qui
agirent sur leur enfance et leur jeunesse, influences
décisives d'où dépend en général notre avenir.

Frédéric Ozanam descendait d'une famille juive de
la Bresse, qu'un saint convertit au christianisme. Ce
saint, qui nous apparaît dès le début comme le précur-
seur de notre héros, ne semble-t-il pas merveilieu-
sement placé sur le seuil de la carrière que nous
avons à parcourir? La conversion qu'il opéra, devait
plus tard enfanter un autre saint! Dieu ayant béni le
zèle de son serviteur, la foi s'était toujours conservée
vive et pure parmi les ancêtres d'Ozanam, dont plu-
sieurs s'illustrèrent par la science. Celui de qui Fon-
tencelle a écrit l'éloge, Jacques Ozanam, l'un des
meilleurs géomètres du xvii^e siècle, disait, au milieu
des controverses théologiques qui agitèrent cette

(1) M Gilbert; *Eloge de Vauvenargues*.

grande époque : « Il appartient à la Sorbonne de disputer, au Pape de prononcer, et aux mathématiciens d'aller au Paradis par la perpendiculaire. » Paroles qui témoignaient hautement de la fermeté de ses convictions religieuses. Le père de Frédéric Ozanam avait recueilli cet héritage pour le transmettre à son tour comme un dépôt sacré. Médecin savant et habile, il joignait aux connaissances les plus étendues, à l'instruction la plus solide, une charité admirable ; sa profession était pour lui une véritable mission de bienfaisance. Nul ne savait mieux le chemin de la maison du pauvre. Il ne se bornait pas à lui faire l'aumône de ses soins, il lui faisait encore l'aumône de ses consolations et de ses pieux conseils ; car dans ce malheureux accablé sous le poids de la misère et de la souffrance, il voyait un frère et l'un des plus chers amis de son Dieu. Comme le père de Schiller, il tournait la pensée du malade vers le médecin suprême, et il priait volontiers avec lui au pied de son lit de douleur. Il remplit cette mission jusqu'à sa dernière heure avec un dévouement, une abnégation dont la religion seule a le secret ; il lui était réservé de mourir, dans l'exercice d'un ministère si noblement compris, d'une mort non moins glorieuse que celle du soldat qui tombe sur le champ de bataille martyr de l'honneur et du devoir. Il avait épousé la fille d'un honorable négociant de Lyon, où il était venu se fixer après avoir versé son sang pour la France, dans les rangs de cette valeureuse armée qui avait accompli tant de prodiges ; il ne pouvait rencontrer une compagne plus digne de lui : *pars viri boni mulier bona*. Les vicissitudes de la fortune qui le mirent à même de montrer, en des situations diverses,

un caractère fortement trempé, l'amènèrent dans la capitale de la Lombardie, que des victoires à jamais mémorables avaient rendue française. C'est là que Frédéric Ozanam vint au monde le 23 août 1813. Ce ne fut pas sans dessein que la Providence le fit naître comme par hasard en Italie, sur cette terre classique de la poésie et de la sainteté, dans la patrie de Dante et de saint François d'Assise, dont il célébrera avec tant d'éloquence le génie et les vertus.

Quand Milan retomba sous le joug pesant de l'Autriche, ses parents, impatients de se soustraire à la domination de l'étranger, s'empressèrent de revenir dans ce beau pays de France, que l'exilé, même volontaire ne saurait quitter sans lui laisser son cœur comme gage de retour, et qu'ils ne s'étaient résignés à abandonner pour un temps, que lorsqu'on le retrouvait en quelque sorte partout où nos armes étaient triomphantes. Lyon vit arriver le jeune Ozanam à peine sorti du berceau. La patrie de sa mère put ainsi le compter au nombre de ses plus illustres enfants; car c'est à Lyon qu'il reçut cette première éducation du foyer domestique, par laquelle nous sommes réellement engendrés à la vie morale. Ce premier éveil de la vie de l'âme, que l'on commence à sentir sur les genoux d'une mère, cette seconde naissance qui est le plus bel apanage de l'homme, voilà le plus puissant et le plus doux des liens qui nous attachent à un pays. Ozanam se ressentait de sa double origine. L'Italie et la France l'avaient l'une et l'autre marqué de leur empreinte, comme si deux fées bienfaisantes lui eussent fait chacune un don, en le berçant dans leurs bras. Ecoutez le plus éminent de ses biographes : « Frédéric » Ozanam avait en lui l'influence de deux ciels et de

» deux sanctuaires. Lyon lui avait donné l'onction d'une
» piété grave ; Milan, quelque chose d'une flamme
» plus vive. La ville de Saint-Ambroise et celle de
» Saint-Irénée avaient uni pour le baptiser les grâces
» de leurs traditions. » Cette piété qui, selon l'expres-
sion de Bossuet, est le tout de l'homme, Ozanam la
devait surtout à la meilleure et à la plus tendre des
mères.

Marie Nantas appartenait à une de ces familles pa-
triarcales, si nombreuses dans la cité lyonnaise, où
la foi a poussé depuis longtemps de profondes racines.
Elle s'était formée, jeune encore, à la grande école du
malheur. Son père avait été forcé de se réfugier en
Suisse avec tous les siens, pendant les mauvais jours
de la révolution, alors que sur les ruines ensanglan-
tées de la seconde ville de France, on lisait comme
une insultante et cruelle dérision le nom de *Commune
Affranchie*. Elle avait éprouvé combien le pain de
l'exil est amer. Cinquante ans après, Frédéric Ozanam
visitait, comme en pèlerinage, les lieux qui avaient
servi d'asile à la petite émigrée, s'agenouillait dans
l'église où elle avait prié, et cueillait quelques fleurs
dans les jolis sentiers des environs d'Echallens, qui
lui semblaient porter encore les traces de ses pas.
« Ces fleurs, dit-il dans une lettre ravissante où il
» fait la relation de son voyage, ces fleurs ne sont
» pas celles que notre mère foulait en allant à la
» messe ; mais elles leur ressemblent, et plaise à Dieu
» que nous lui ressemblions autant ! » Dieu avait
d'avance exaucé ce vœu ; Mme Ozanam avait de
bonne heure façonné son cher Frédéric à son image
et à sa ressemblance : « Quand une mère, remarque
» le Platon chrétien, M. de Maistre, s'est fait un de-

» voir d'imprimer profondément sur le front de son
» enfant le sceau divin, il est à peu près sûr que la
» main du vice ne l'effacera jamais ». Cette vérité, confirmée par l'expérience des siècles, devrait être gravée en lettres d'or dans le cœur de toutes les mères, afin qu'elles fussent toujours pénétrées de la grandeur de leur tâche ou plutôt de leur prérogative. La mère de Frédéric Ozanam qui, sous des dehors simples et modestes, cachait une haute intelligence des choses de l'esprit, l'avait prise pour règle de sa conduite. Elle s'était étudiée avec une ingénieuse sollicitude à vivifier en lui tous les bons instincts que le souffle maternel peut faire éclore, à incliner doucement vers le bien sa volonté naissante, à diriger vers le ciel ses premières pensées. Elle avait voulu que les premiers mots qu'il bégaya fussent un hommage adressé à celui qui nous a créés et mis au monde pour l'adorer, l'aimer et le servir, comme nous l'enseignent ce livre sacré devant lequel pâlisent toutes les philosophies. Le sentiment religieux s'épanchait, pour ainsi dire, goutte à goutte de son âme dans celle de son fils par une action insensible et continue; « l'enfant suçait en quelque sorte » la piété de ses lèvres (1). » Puis, dès que ses facultés se furent éveillées, dès que les ailes qui devaient un jour l'élever si haut, eurent commencé à paraître, elle, s'était plu à l'initier aux plus doux mystères du christianisme, à le nourrir des récits et des préceptes de l'Écriture, à lui lire les vies de ces hommes vraiment grands, parce qu'ils reproduisent éminemment dans leur personne quelqu'un des plus excellents attributs

(1) Lamartine.

de l'humanité, que l'Eglise honore du nom de saints et qu'elle nous présente pour modèles en les plaçant sur ses autels. Elle lui faisait entrevoir, autant que son âge pouvait le lui permettre, les splendeurs de cette cité de Dieu, de laquelle nous sommes venus et à laquelle nous tendons. Ces sublimes enseignements, tombant d'une bouche aimée dans une intelligence précoce, portaient leurs fruits, et quand le jour de la première communion, c'est-à-dire du plus grand acte de la vie chrétienne, se leva pour le jeune Ozanam, on eût dit : « qu'un ange s'était mêlé un instant » aux enfants de la terre. »

Saint Augustin raconte, dans ses *Confessions*, qu'un soir il était à Ostie avec la bienheureuse Monique, sa mère ; que là ils s'entretenaient ensemble de la vie future, de Dieu, de l'éternité ; qu'après avoir traversé l'ordre des choses visibles, ils furent transportés dans la région de l'âme, qu'ils parvinrent jusqu'à la sagesse éternelle et créatrice, et qu'à un moment, par un effort du cœur, ils y *touchèrent*. Ozanam ne parlait qu'avec ravissement de cette page incomparable où brille comme un reflet de l'infini ; il la cite souvent dans ses ouvrages ; elle lui rappelait sans aucun doute de précieux souvenirs, et c'est sous l'impression de ces souvenirs qu'il s'écrie : « Heureux » ceux qui ont eu avec leur mère un semblable » entretien, qui ont cherché, qui ont trouvé Dieu » avec elle, et qui depuis ne l'ont point perdu ! » Ozanam avait lui-même goûté ce bonheur suprême ; il avait eu avec sa mère d'ineffables entretiens ; il avait

(1) Poujoulat ; *vie de M. de Ravignan*.

trouvé Dieu avec elle, et il ne le perdit jamais. Il eût pu dire à sa mère ce que disait à la sienne le grand évêque d'Hippone, en lui attribuant sa vocation de philosophe chrétien : « C'est à vous que je dois cette » passion de la vérité que je préfère à toute chose ; » c'est à vous que je dois de ne penser qu'à cette vérité, de ne vouloir connaître qu'elle. » Ozanam lui dû plus encore ; il lui dû d'apprendre à aimer et à secourir le pauvre ; car, en même temps qu'elle ouvrait son esprit aux vives clartés de la foi, elle ouvrait son cœur aux douces joies de la charité ; elle l'associait à la distribution de ses aumônes ; elle le conduisait dans l'humble réduit de la misère, et elle y versait en sa présence tous les trésors d'une âme compatissante, espérant qu'il en recueillerait quelques parcelles comme à son insu pour les verser lui-même un jour dans le sein des déshérités du monde. Une sœur plus âgée que lui, qui mourut au printemps de la vie, attirée par un aimant invincible vers ces régions éternelles où ce qui fleurit un jour ne périt jamais, l'accompagnait souvent comme un autre ange gardien, apportant, elle aussi, dans ce pieux apprentissage, la chaleur et la délicatesse de sentiment qui sont le privilège de la femme. Il leur arrivait plus d'une fois de se rencontrer sous le toit de l'indigent avec le chef de la famille, et ce bon père, attendri jusqu'aux larmes, remerciait Dieu d'avoir donné à son fils de telles institutrices.

Voilà comment autour du jeune Frédéric tout concourait à le préparer pour le rôle que la Providence lui réservait, tout offrait le touchant spectacle d'une éducation vraiment chrétienne ; l'exemple s'y montrait toujours à côté de la leçon. Là où une terre en-

encore vierge a été fécondée par une telle culture , attendez-vous à voir germer les fleurs les plus belles et les fruits les plus suaves. Nous avons pu nous-même admirer cet intérieur béni du ciel ; nous avons nous-même respiré cet air imprégné , pour ainsi dire , de sainteté , et nous comptons les jours où une bienveillante hospitalité nous permettait de nous retremper dans une telle atmosphère parmi les plus doux de notre vie.

Les goûts littéraires d'Ozanam avaient pris naissance dans la maison paternelle aussi bien que ses croyances religieuses. Son père, excellent latiniste, le familiarisa, dès son jeune âge, avec les grands maîtres de l'antiquité. Ainsi les lettres et la religion s'emparèrent presque à la même heure de cette âme qui leur convient, et qui bientôt va être appelée, d'une manière irrésistible , à mettre au service d'une sainte cause un talent d'un ordre supérieur. Ozanam termina ses études classiques au collège de Lyon ; les brillants succès de l'écolier furent comme le prélude des succès plus éclatants du professeur et de l'écrivain. Plusieurs pièces de vers latins échappées à la fécondité du jeune rhétoricien ont été soigneusement conservées ; on y sent un certain souffle poétique , une certaine verve juvénile qui promettent de le mener loin. Ozanam eut pour condisciple et pour rival, dans les luttes pacifiques de l'école, un futur ministre de l'instruction publique qui n'oublia pas , dans sa haute fortune , cette ancienne confraternité et acquitta noblement la dette de l'amitié envers la veuve de celui qui lui avait disputé ses premiers lauriers.

Au contact d'une jeunesse incrédule , Ozanam éprouva un instant les angoisses du doute ; mais sa

mère veillait sur lui, et elle rencontra un puissant auxiliaire dans un prêtre éminent qu'environnait le double prestige du savoir et de la vertu. M. l'abbé Noiroi professait à Lyon la philosophie ; il y jouissait d'une considération immense, et quoiqu'il n'eût jamais rien publié, sa réputation s'était étendue jusqu'à Paris, où M. Cousin l'avait proclamé le meilleur professeur de l'Université. Les doctrines philosophiques de M. l'abbé Noiroi étaient en parfait accord avec les plus pures doctrines du christianisme ; la conciliation de la raison et de la foi, telle fut toujours l'idée fondamentale de son enseignement ; il ramenait les problèmes les plus élevés aux paroles les plus simples de l'Évangile. Les solutions si nettes et si lumineuses qu'il puisait à cette source divine, étaient autant de fils conducteurs qui plus tard guidaient sûrement ses élèves à travers toutes les questions débattues dans le monde, et les préservaient des écueils et des abîmes. La force de sa dialectique lui donnait un prodigieux ascendant sur tous les jeunes gens qui traversaient sa classe, et sa bonté naturelle leur inspirait un sincère attachement et une tendre vénération pour sa personne. Grâce à l'autorité morale qu'il devait à son rare mérite, il savait imprimer aux esprits les plus divers, ce caractère commun de sage indépendance et d'humble soumission qui distinguait ses nombreux disciples, et si quelques-uns d'entre eux venaient à s'éloigner des opinions du maître, ils conservaient tous quelque chose de son empreinte.

M. l'abbé Noiroi tendit à Ozanam une main secourable au moment où la triste maladie du siècle menaçait de l'atteindre. Il raffermir par le raisonnement

sa foi chancelante, et, en l'illuminant d'une clarté nouvelle, il l'assit sur des bases inébranlables. Ozanam avait au plus haut degré ce qu'on peut appeler le tempérament religieux ; il sentait au dedans de lui-même un invincible besoin de croire, de s'attacher à une ancre immuable qui l'empêchât de flotter au gré de tous les systèmes. La crainte de perdre ces saintes croyances qui ouvrent du côté du ciel de si magnifiques perspectives, lui avait arraché des larmes de désespoir ; il dépeint ainsi dans une de ses lettres les tourments de son âme durant la crise passagère qu'elle eut à subir : « Ebranlé quelque temps par le doute , » je mouillais de mes pleurs le chevet de mon lit... ; » j'embrassais de toutes mes forces la colonne du temple, dût-elle m'écraser dans sa chute. » Le jour où il vit s'évanouir comme une ombre vaine les sophismes qui avaient failli le séduire, le jour où il eut retrouvé par la science tout ce que lui avait enseigné sa mère, son cœur fut inondé de joie ; il lui sembla que du fond des ténèbres il revenait à la lumière et à la vie ; cette lumière qui avait éclairé son enfance, il la revoyait plus brillante et plus belle, et il la contemplait d'un regard plus sûr. Dans un élan de reconnaissance et d'amour, il promit à Dieu de consacrer toute l'énergie de ses facultés à la défense des grandes vérités qui se dévoilaient à ses yeux pour la seconde fois.

Doué d'une aptitude particulière pour discerner et diriger les vocations, l'abbé Noirot, qu'Ozanam vénérait comme un père, favorisait ces pieuses tendances. Il avait reconnu chez ce timide écolier tous les indices d'une grande destinée littéraire, et il le cultivait pour ainsi dire comme une fleur choisie. Ce Socrate chrétien aimait à réunir autour de lui, les jours de congé,

ses disciples les plus chers, et à parcourir avec eux, au milieu des plus graves entretiens, les collines qui dominent Lyon, les conduisant ainsi en quelque sorte dans les hautes régions de la philosophie par ces sentiers solitaires et escarpés qui semblent inviter aux méditations sérieuses. Ozanam était toujours là au premier rang, comme autrefois Platon au milieu de la jeunesse athénienne ; il trouvait un charme infini dans ces dissertations d'un maître vénéré qui élargissaient le cercle de ses idées, en lui découvrant des horizons inconnus.

Ce fut alors qu'il conçut, sous le souffle de cette parole puissante, le plan d'un ouvrage qui devait être intitulé : *Démonstration de la vérité de la Religion catholique, par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales*. Il touchait à peine à sa seizième année ! Ce titre naïvement ambitieux se ressent un peu de l'inexpérience d'un jeune adolescent, qui ne prend conseil que de son ardeur impétueuse, sans mesurer les difficultés de l'entreprise, et l'on est d'abord tenté de sourire en songeant, d'une part, à tout ce qu'un pareil titre renferme, et, de l'autre, à l'âge de celui qui l'a si hardiment formulé. Mais n'est-ce pas, en définitive, comme le résumé anticipé de l'ensemble de ses œuvres ? Le chrétien fervent, le travailleur infatigable qui ne reculera devant aucun labeur, devant aucun sacrifice, pas même devant le sacrifice de sa vie usée avant le temps, pour accomplir la haute mission qu'il s'est donnée, ne se révèlent-ils pas là tout entiers ? « Le dessein d'Ozanam changera de forme ; » mais le fond demeurera toujours le même (1). » La

(1) M. Ampère, — *Préface des œuvres d'Ozanam*.

religion glorifiée par l'histoire , voilà le but qu'il ne cessera de poursuivre jusqu'à son dernier soupir.

Avec les projets qui fermentaient dans sa tête ardente , tout, au sortir du collège, l'attirait vers Paris, ce grand foyer intellectuel ; mais malgré sa précoce maturité , ses parents ne voulurent pas sitôt le lancer, loin de l'aîle maternelle, sur une mer si fertile en naufrages. Condamné à rester pendant deux ans comme enseveli dans l'ombre d'une étude de notaire , il se soumit avec une docilité toute filiale à une décision qui contrariait ses goûts. Il se livra , sans rien perdre de son inaltérable sérénité , aux obscurs travaux que lui imposait la volonté de sa famille. Seulement, pour charmer les ennuis d'une tâche si ingrate, il entremêlait quelques essais de poésie à la prose peu littéraire des actes qu'on lui confiait. Un poème épique en vers latins sur la *Prise de Jérusalem par Titus*, composé à bâtons rompus et presque à la dérobée entre deux contrats, lui procurait une distraction agréable et l'aidait à porter gaiement sa chaîne. C'était là pour lui comme un jeu d'esprit , un simple délassement ; mais ce jeu poétique qui souriait à sa jeune imagination , ne le détournait pas de pensées plus hautes. Il n'avait point oublié l'engagement solennel qu'il avait contracté , et il s'armait en secret pour le combat, prévoyant le moment où il lui serait permis de descendre dans la lice. Désireux de pouvoir puiser lui-même aux sources dans les recherches qu'il méditait, aux langues anciennes qu'il possédait déjà il ajoutait quelques notions d'hébreu et de sanscrit. La lampe de ses veilles éclairait bien souvent les pages de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église. Convaincu que la cause de la vérité n'a qu'à gagner à être défendue dans

ce beau langage qui est une des splendeurs du vrai, il s'exerçait dans le grand art d'écrire en artiste amoureux de la forme ; il composait pour l'*Abeille lyonnaise* quelques articles qui furent remarqués ; âme de feu dans un corps d'argile, avec une santé faible et délicate, il menait de front les études les plus variées. « Tout fleurissait à la fois et tout fleurissait vite, dit » merveilleusement à ce sujet le Père Lacordaire, » dans cette âme que le temps et l'éternité pressaient de vivre. »

A l'âge de 17 ans, le 15 janvier 1831, Ozanam écrivait à des amis dont l'âme était alors inquiète en présence des formidables obscurités de l'avenir, cette lettre admirable qui le peint bien mieux que tout ce que nous pourrions dire nous-même :

« Suspendus entre un passé qui s'écroule et un avenir qui n'est pas encore, vous vous tournez tantôt vers l'un pour lui adresser un dernier adieu, tantôt vers l'autre pour lui demander : Qui es-tu ? Et comme il ne répond point, vous vous efforcez de pénétrer ses mystères ; votre esprit s'agite en mille sens, et de là résulte pour vous un malaise inexprimable. Au milieu de cette agitation profonde qu'éprouve comme vous toute la capitale, vous songez à ce petit Ozanam, autrefois votre camarade de collège, aujourd'hui pauvre clerc de basoche, maître disciple de la philosophie, et vous voulez savoir ce qu'il pense et ce qu'il fait....

» Me tenir autant que possible renfermé dans ma sphère individuelle, me développer à l'écart, étudier beaucoup maintenant en dehors de la société pour pouvoir y entrer ensuite d'une manière plus avancée pour elle et pour moi, voilà le plan que

» j'ai formé avec l'approbation de M. Noiroi, et que
» je vous conseille d'adopter aussi ; car en vérité,
» nous ne sommes pas encore assez nourris de la sève
» vivifiante de la science pour offrir des fruits mûrs à
» la société. Hâtons-nous, et pendant que la tempête
» envahit bien des sommités, grandissons dans l'om-
» bre pour nous trouver hommes faits, pleins de vi-
» gueur, quand les jours de transition seront passés et
» qu'on aura besoin de nous.

» Quant à moi, mon parti est pris, ma tâche est
» tracée pour la vie, et, en qualité d'ami, je dois vous
» en faire part.

» Comme vous, je sens que le passé tombe, que les
» bases du vieil édifice sont ébranlées et qu'une se-
» cousse terrible a changé la face de la terre. Mais que
» doit-il sortir de ces ruines ? Verrons-nous *cælum*
» *novum et novam terram* ? Voilà la grande question.
» Moi qui crois à la Providence et qui ne désespère
» pas de mon pays comme Charles Nodier, je crois à
» une sorte de palingénésie. Mais quelle sera la forme,
» la loi de la société nouvelle ? Je n'entreprends pas
» de le décider.

» Néanmoins, ce que je ne crains pas d'affirmer,
» c'est que la Providence n'a pu abandonner pendant
» six mille ans des créatures raisonnables, naturelle-
» ment désireuses du vrai, du bien et du beau, au
» mauvais génie du mal et de l'erreur ; que, par consé-
» quent, toutes les croyances du genre humain ne peu-
» vent pas être des extravagances, et qu'il y a eu des
» vérités de par le monde. Ces vérités, il s'agit de les
» retrouver, de les dégager de l'erreur qui les enve-
» loppe ; il faut chercher dans les ruines de l'ancien
» monde la pierre angulaire sur laquelle on recons-

» traira le nouveau. Ce serait à peu près comme ces
» colonnes qui, selon les historiens, furent élevées
» avant le déluge, pour transmettre le dépôt des tra-
» ditions à ceux qui survivraient.

» Mais cette pierre d'attente, cette colonne de tra-
» ditions, cette barque de salut, où la chercher ?
» Parmi toutes les idées de l'antiquité, où déterrer les
» seules vraies, les seules légitimes ? Par où com-
» mencer, par où finir ?

» Ici je m'arrête et je réfléchis : le premier besoin de
» l'homme, le premier besoin de la société, ce sont
» les idées religieuses ; le cœur a soif de l'infini. —
» D'ailleurs, s'il est un Dieu, s'il est des hommes, il
» faut entre eux des rapports, — donc une religion, —
» par conséquent une révélation primitive, — par
» conséquent encore, il est une religion primitive es-
» sentiellement divine, et par là essentiellement vraie.

» C'est cet héritage, transmis d'en haut au premier
» homme et du premier homme à ses descendants,
» que je suis pressé de rechercher. Je m'en vais donc
» à travers les régions et les siècles, remuant la pou-
» sière de tous les tombeaux, fouillant les débris de
» tous les temples, exhumant tous les mythes, depuis
» les sauvages de Cook jusqu'à l'Égypte de Sésostris,
» depuis les Indiens de Wichnou jusqu'aux Scandina-
» ves d'Odin. J'examine les traditions de chaque peu-
» ple ; je m'en demande la raison, l'origine, et, aidé
» des lumières de la géographie et de l'histoire, je
» reconnais dans toute religion deux éléments bien
» distincts : un élément variable, particulier, secon-
» daire, qui a sa source dans les circonstances de
» temps et de lieu où chaque peuple s'est trouvé, et
» un élément immuable, universel, primitif, inexplic-

» quable à l'histoire et à la géographie, et comme
» cet élément existe au fond de toutes les croyances
» religieuses et apparait d'autant plus entier, d'au-
» tant plus pur, qu'on remonte à des temps plus
» reculés, j'en conclus que c'est lui seul qui cons-
» titue la religion primitive. J'en conclus par consé-
» quent, que la vérité religieuse est celle qui, répan-
» due sur toute la terre, s'est rencontrée chez toutes
» les nations, transmise par le premier homme à sa
» postérité, puis corrompue, mêlée à toutes les fables
» et à toutes les erreurs.....

» C'est ainsi que j'arrive, par les seules
» forces de ma raison, à la religion simple qui fut si
» chère à mon enfance, qui nourrit si souvent mon
» esprit et mon cœur de ses beaux souvenirs et de
» ses espérances plus belles encore.... Je la montre-
» rai comme un phare de délivrance à ceux qui
» errent sur l'océan de la vie. Heureux si quelques
» amis viennent se grouper autour de moi! Alors
» nous unirions nos efforts, nous créerions ensemble,
» et d'autres se joindraient à nous, et peut-être la so-
» ciété se rassemblerait-elle un jour tout entière sur
» cette ombre protectrice; la religion pleine de jeu-
» nesse et de force, s'élèverait tout à coup sur le
» monde, et se mettrait à la tête du siècle renaissant
» pour le conduire à la civilisation, au bonheur! Je
» suis ému en vous parlant, et j'éprouve un plaisir in-
» tellectuel bien vif; mon imagination plane avec
» transport sur le vaste horizon que j'ai devant moi;
» car l'œuvre est magnifique et je suis jeune; j'ai
» beaucoup d'espoir, et je crois que le temps viendra
» où ayant mûri, fortifié ma pensée, je pourrai l'ex-
» primer dignement.....

» Connaître une douzaine de langues pour consul-
» ter les sources et les documents, savoir assez pas-
» sablement la géologie et l'astronomie pour discuter
» les systèmes chronologiques et cosmogoniques des
» peuples et des savants, étudier enfin l'histoire uni-
» verselle dans toute son étendue, et l'histoire des
» croyances religieuses dans toute sa profondeur,
» voilà ce que j'ai à faire pour parvenir à l'expression
» de mon idée.

» Vous vous récriez sans doute ; vous vous moquez
» de la témérité de ce pauvre Ozanam ; vous pensez
» à la grenouille de La Fontaine, et au *ridiculus mus*
» d'Horace. Moi aussi j'ai été étonné de ma hardiesse ;
» mais quand une idée s'est emparée de vous depuis
» deux ans et surabonde dans l'intelligence, impa-
» tiente qu'elle est de se répandre au dehors, est-on
» maître de la retenir ? quand une voix vous crie sans
» cesse : *fais ceci, je le veux !* peut-on la forcer à se
» taire ?..... »

Nous lisons dans une autre lettre qui est à peu près
de même date :

« J'en reviens à notre sujet favori (la glorification
» de la religion par l'histoire). Oh ! ce n'est point là
» un rêve de jeune homme ; c'est un germe fécond
» déposé dans notre esprit pour se développer et se
» produire ensuite sous une forme magnifique. Là de-
» dans est tout notre avenir, notre vie entière... Vois-
» tu ! Il faut à l'homme quelque chose qui le possède
» et le transporte, qui domine ses pensées et qui
» l'élève.... »

Nous avons trouvé un charme infini dans la lecture
de ces lettres écrites sans apprêt, au courant de la
plume, et nous croyons qu'on nous saura gré d'en

avoir cité plusieurs extraits. On voit jusqu'à quel point ce jeune homme de dix-sept ans était préoccupé du grand problème social de son siècle, et l'on se sent ravi devant un tel prodige. Ce programme d'une vie toute dévouée à la défense de la foi par la science sera fidèlement exécuté, et il n'y a pas un seul des ouvrages d'Ozanam qui ne soit contenu en germe dans ces épanchements intimes où il met à nu sa belle âme, et où il montre une si vive intuition de sa destinée.

C'est à cette époque que remontent nos relations d'amitié avec Frédéric Ozanam. Les circonstances qui en signalèrent le commencement, nous ont laissé une impression si profonde que le temps ne saurait l'affaiblir.

Vers la fin de 1830, nous prenions ensemble des leçons de dessin chez un maître qui comptait de nombreux élèves. Le hasard ou plutôt la Providence (car jamais pour nous, le hasard ne mérita mieux ce nom divin) nous avait placés à côté l'un de l'autre. Nous étions entourés de pauvres jeunes gens qui avaient tous subi, plus ou moins, l'influence des passions anti-religieuses du moment, et qui se plaisaient à tourner en dérision les choses saintes. Hélas! ils étaient encore plus à plaindre qu'à blâmer; car ils prodiguaient l'insulte et la raillerie à ce qu'ils avaient le malheur de ne pas connaître. Ces attaques incessantes contre une religion, objet de notre respect et de notre amour, ces outrages et ces blasphèmes auxquels se mêlaient parfois de tristes témoignages d'une corruption qui n'avait pas attendu, pour se développer, le nombre des années, retentissaient douloureusement au fond de notre âme; mais en présence de ce débordement d'impiété et de l'état d'effervescence

où se trouvaient les esprits, nous n'osions guère, nous sentant isolés, protester autrement que par un silence désapprobateur et par une attitude pleine de tristesse ; nous étions d'ailleurs combattus entre l'indignation et la pitié. Ce silence et cette attitude que chacun de nous avait remarqués chez son voisin, avaient déjà, par eux-mêmes, dans un tel milieu et dans un tel moment, une signification sur laquelle nous ne pouvions pas nous méprendre ; nous avions compris, avant d'avoir échangé une parole, qu'il y avait entre nous une certaine communauté de sentiments. Un jour le scandale alla si loin que, sans nous être concertés, nous élevâmes tous les deux la voix, par un mouvement spontané, pour venger notre foi outragée. Nous vîmes clairement alors que nos esprits habitaient les mêmes régions, et à dater de ce jour mille fois béni, nous fûmes unis par les liens d'une sympathie qui ne tarda pas à se changer en une véritable affection. Ainsi naquit d'une bonne action cette douce attraction d'une âme par une âme qui a reçu le doux nom d'amitié. Ozanam fut admirablement inspiré ce jour-là ; il parla avec feu, et il sut en imposer aux blasphémateurs qui courbèrent la tête sans répondre. Puisse-t-il avoir éveillé en eux quelques remords dans ces replis cachés où vont se réfugier nos bons instincts, quand l'incrédulité nous gagne ! Il nous semble encore voir cette physionomie qui nous avait paru jusque-là si peu animée, si peu expressive, et annoncer tant de timidité, transformée tout à coup par une émotion contenue, « comme si elle se fût ouverte pour laisser passer un rayon de l'âme ! » Nous fûmes frappé de la fermeté avec laquelle il confessait sa foi, et ce qui nous frappa

plus encore peut-être, c'est qu'il ne sortit pas de sa bouche un seul mot blessant. Cette protestation mit un terme au supplice que nous infligeaient journellement de jeunes insensés; ils furent désormais plus réservés dans leurs propos : tant est grand l'empire d'une conviction sincère noblement soutenue ! Si nous partageâmes dans cette occasion l'honneur de l'initiative, Ozanam eut seul l'honneur du succès. Ce fut là comme un premier accomplissement de la promesse qu'il avait faite à Dieu, et comme un premier triomphe dans cette défense de la vérité à laquelle il vouera sa vie.

Une amitié née sous de tels auspices amena bientôt entre nous deux un commerce journalier, qui fit tout le charme de notre séjour dans la cité Lyonnaise. Nous faisons souvent de délicieuses promenades sur ces bords enchanteurs de la Saône, où la nature s'est plu à déployer toutes ses richesses. Ozanam était très-sensible aux beautés de la nature; elles le plongeaient, en quelque sorte, dans une poétique ivresse. Il était comme en extase devant un site pittoresque, devant un beau paysage aux horizons lointains, devant une belle rivière aux gracieux contours; les prés et les bois, la verdure et les fleurs lui faisaient éprouver des jouissances ineffables. C'est là qu'il puisera ce style plein d'images qui animent la pensée et la rendent vivante.

Mais cet esprit si profondément religieux ne se contentait pas d'une admiration stérile; pour lui, toutes ces merveilles racontaient hautement la gloire du souverain maître, et il ne les contemplait jamais sans rendre hommage à leur auteur. Il voyait partout Dieu se manifestant dans ses œuvres, et il lui

adressait un hymne d'amour. Son pieux enthousiasme avait quelque chose de celui de saint François d'Assise à qui tout, dans l'univers, parlait une langue ignorée du reste des hommes. Il nous rappelait ces artistes du moyen-âge, qui aimaient à représenter des processions d'anges sortant chacun du calice d'une fleur, en chantant les louanges de Dieu, et en souriant aux charmes terrestres de la création. C'est de ce pieux enthousiasme que jailliront plus tard ces belles pages sur le symbolisme chrétien où respire un mysticisme si élevé ; c'est de ce pieux enthousiasme que jaillira cette magnifique description des montagnes et de la mer, « qui n'est pas seulement un tableau peint par un poète, » mais qui est encore un véritable acte d'adoration, « un hymne chanté par une voix qui prie ; » quoiqu'elle appartienne à une autre époque de sa vie, nous la citons ici, parce que nous avons la conviction qu'après l'avoir lue, personne ne sera tenté de nous accuser d'exagération.

« Les montagnes sont toutes divines ; elles portent
» l'empreinte de la main qui les a pétries. Mais que
» dire de la mer, ou plutôt que n'en faut-il pas dire ?
» La grandeur infinie de la mer ravit dès le premier
» aspect ; mais il faut la contempler longtemps pour
» apprendre qu'elle a aussi cette partie de la beauté
» qu'on appelle la grâce. Homère le savait bien, et
» c'est pourquoi, s'il donnait à l'Océan des dieux terri-
» bles et des monstres, il le peuplait en même temps
» de nymphes et de sirènes. J'ai vu le jour s'éteindre
» au fond du golfe de Gascogne, derrière les monts
» Cantabres, dont les lignes hardies se découpaient
» nettement sous un ciel très-pur. Ces montagnes
» plongeaient leur pied dans une brume lumineuse

» et dorée qui flottait au-dessus des eaux. Les lames
» se succédaient azurées, vertes, quelquefois avec des
» teintes de lilas , de rose et de pourpre , et venaient
» mourir sur une plage de sable, ou creuser les ro-
» chers qui encaissent la plage. Le flot montait con-
» tre l'écueil, et jetait sa blanche écume où la lumière
» décomposée prenait toutes les couleurs de l'arc-en-
» ciel. Les gerbes capricieuses jaillissaient avec toute
» l'élégance de ces eaux que l'art fait jouer dans les
» jardins des rois. Mais ici, dans le domaine de Dieu,
» les jeux sont éternels. Chaque jour ils recommen-
» cent et varient chaque jour selon la force des vents
» et la hauteur des marées. Ces mêmes vagues, si
» caressantes maintenant , ont des heures de colère
» où elles semblent déchainées, comme les chevaux
» de l'Apocalypse ; alors leurs blancs escadrons se
» présentent pour donner l'assaut aux falaises dé-
» mantelées qui défendent la terre. Alors, on entend
» des bruits terribles, et comme la voix de l'abîme
» redemandant la proie qui lui fut arrachée aux jours
» du déluge. Au delà de cette variété inépuisable , ap-
» paraît l'immuable immensité.

» Pendant que des scènes toujours nouvelles ani-
» ment le rivage, la pleine mer s'étend à perte de vue,
» image de l'infini, telle qu'au temps où la terre n'é-
» tait pas encore , et que l'esprit de Dieu était porté
» sur les flots. David avait aussi admiré ce spectacle ,
» et peut-être, du haut du Carmel , son regard em-
» brassait-il les espaces mouvants de la Méditerranée,
» lorsqu'il s'écriait : Les soulèvements de la mer sont
» admirables : *mirabiles elationes maris.* »

Le spectacle des œuvres de Dieu inspira-t-il ja-
mais de plus beaux accents et des accents plus reli-

gieux ? Nous avons eu plus d'une fois le bonheur d'entendre des hymnes pareils s'échapper du cœur d'Ozanim dans nos longues excursions aux environs de Lyon. Sans doute la pensée n'y revêtait pas des formes aussi splendides ; Ozanim n'avait pu encore enrichir sa palette de si vives couleurs ; mais le sentiment était le même ; c'était toujours la même admiration des beautés de la nature, le même élan vers le Créateur. Suspendu à ses lèvres, nous cherchions à le suivre dans cet élan mystique, ou bien, nous recueillions avec amour quelques-uns des diâmans qui tombaient de sa bouche pour en former comme un trésor au dedans de nous-même.

Nous avons l'un et l'autre une prédilection marquée pour l'île Barbe, ravissante oasis que couvre une végétation luxuriante, et qui ressemble à un navire chargé de verdure, qui aurait jeté l'ancre au milieu de ce site charmant comme pour compléter le tableau. Là nous visitons quelquefois les restes d'une antique abbaye fondée au VII^e siècle, d'un de ces monastères qui renouvelèrent la face de l'Europe par le travail, la prière et la charité. Ces ruines reportaient nos pensées à ces temps reculés où la civilisation menacée par la barbarie fut sauvée par les institutions chrétiennes, et où les lettres se réfugièrent sous la garde de l'austère virginité du cloître. Ozanim avait pour elles une sorte de respect. Il les interrogeait avec une curiosité enthousiaste, qui annonçait déjà l'ardent investigateur pour lequel les siècles les plus obscurs de l'histoire n'auront pas de secrets, et en même temps le plus poétique, le plus littéraire, le plus aimable des érudits.

Quand Dieu nous donna Ozanim pour ami, nous

étions, bien jeune, livré à nous-même, loin du toit paternel, dans une grande ville où mille dangers nous environnaient. Au milieu du scepticisme qui régnait partout à cette époque, le flambeau sacré qu'avait allumé en nous une mère chrétienne, était près de s'éteindre, et nous sentions, à l'affaiblissement de notre foi, que nous touchions au moment où l'unique force que l'on puisse, à cet âge, opposer à l'entraînement des passions, nous ferait complètement défaut. Ozanam se rencontra heureusement sur nos pas pour nous retenir au bord du précipice. A peine eûmes-nous aspiré comme un souffle de cette âme parée de tous les dons du ciel, qu'il s'opéra en nous une transformation soudaine. Les ombres qui commençaient à obscurcir notre intelligence, se dissipèrent. Le sentiment religieux se ranima et reprit son empire, et nous résolûmes de rester ferme dans la voie dont nous avions failli nous écarter. C'est ainsi que nous dûmes à la douce influence du parfait modèle que nous avions sous les yeux, de ne pas perdre avec nos croyances le plus précieux de tous les biens. Il était dans la destinée d'Ozanam de préserver bien des jeunes gens des atteintes de l'incrédulité par ses pieux exemples. Nous avons été peut-être le premier qu'il ait sauvé du naufrage. Depuis lors, il ne s'est pas écoulé un seul jour que nous ne l'ayons béni avec toute l'effusion dont nous sommes capable. Mais quelle est la reconnaissance, quel est le dévouement qui soient à la hauteur d'un si grand bienfait? L'homme ne saurait ici-bas acquitter dignement de pareilles dettes. Dieu seul peut suppléer à son impuissance. Il est doux de penser que le service inappréciable que nous a rendu notre saint ami, lui

a été largement compté par sa souveraine justice et son infinie bonté.

Nos entretiens roulaient toujours sur des sujets sérieux ; un esprit tel que le sien , grave jusque dans ses délassements , ne pouvait en aborder d'autres. D'ailleurs les évènements qui se succédaient rapidement autour de nous , les questions qu'ils soulevaient , les préoccupations qu'ils faisaient naître , ne favorisaient que trop son penchant naturel.

Nous étions presque au lendemain des journées de Juillet. Battu en brèche de tous côtés par une coalition formidable dont les éléments divers s'entendaient merveilleusement pour détruire , sauf à se séparer , quand il s'agirait d'édifier ; affaibli par les divisions de ses amis , qui contrastaient avec l'union de ses adversaires ; succombant enfin , il faut bien l'avouer , sous le poids de ses propres fautes , le gouvernement de la Restauration était tombé en trois jours , malgré l'éclat d'une récente conquête qui semblait devoir le consolider en lui donnant un nouveau baptême de gloire. Mais tous les partis qui avaient contribué à sa chute prétendaient profiter de la victoire , et l'ordre à peine rétabli dans la rue était à la veille d'être troublé par des luttes sanglantes. Le flot de la démocratie refoulé un instant , après avoir accompli son œuvre de destruction , menaçait d'emporter les digues que des mains habiles s'étaient hâtées de lui opposer. Au dehors , toutes les nations s'agitaient à la fois. La Belgique se séparait violemment de la Hollande. La Pologne secouait un joug abhorré. L'Italie et l'Espagne levaient l'étendard de l'insurrection. On eût dit que l'Europe était en travail d'une révolution universelle. La France n'est qu'un point dans le monde ; mais c'est un point

autour duquel le monde gravite dans la sphère des idées. Naguère une voix auguste exprimait admirablement la même pensée sous une autre forme, lorsqu'elle disait dans un discours mémorable : « quand » la France est satisfaite, le monde est tranquille. » Au milieu de la fermentation générale des esprits, la presse exerçait un pouvoir sans limites. La part immense qu'elle avait prise au renversement de la vicille monarchie traditionnelle, avait révélé toute l'étendue de sa puissance, et quiconque aspirait au triomphe d'une idée, s'armait de ce levier qui venait d'ébranler l'univers. Chaque jour voyait surgir quelque nouveau champion sur le champ de bataille du journalisme. C'est dans ces circonstances que fut fondé le journal *l'Avenir*, organe d'une école de démocratie chrétienne, que de regrettables exagérations condamneront à n'avoir qu'une existence éphémère. Justement frappé du déchaînement des passions populaires contre la religion, l'illustre auteur de *l'Essai sur l'indifférence*, l'ancien collaborateur de M. de Bonald et de M. de Chateaubriand, avait d'abord voulu désarmer ces mauvaises passions, leur ôter en quelque sorte tout prétexte, en la dégageant, ainsi que ses ministres, de cette solidarité politique dont ils avaient eu tant à souffrir sous le gouvernement déchu; puis, entraîné par une logique inflexible, celui qui avait posé en principe que la raison générale, le consentement général était la base de toute certitude, le seul titre légitime de toute autorité, celui qui avait ainsi proclamé l'infailibilité du genre humain, avait été amené à conclure que l'Église qu'il regardait en même temps comme l'expression permanente de cette infailibilité, devait s'associer au mouvement qui, se-

lon lui , dominait les intelligences d'une manière invincible, s'allier, en un mot, à la démocratie. Le journal *l'Avenir* fut comme le manifeste de M. de la Mennais. La souveraineté du genre humain personnifiée dans l'Eglise, tel était le fond du système dont il arbora le drapeau ; ce n'était en réalité que l'application de ses doctrines philosophiques. Rome s'est prononcée solennellement, après un mûr examen, sur les dangers de ce système qui aurait pour effet « de faire tourner la chaire immuable de Saint-Pierre au gré des vents de l'opinion, » et de soumettre aux vicissitudes du temps ce qui est du domaine de l'éternité. Ces dangers frappent aujourd'hui tous les yeux ; mais alors le mélange « de théocratie et de démocratie , de christianisme et de révolution » que présentait *l'Avenir*, séduisait beaucoup d'esprits accoutumés à s'incliner devant le génie de M. de la Mennais ; ils le croyaient appelé à réconcilier le catholicisme avec les tendances du siècle , et voyaient toujours en lui son plus ferme soutien. Autour de M. de la Mennais s'était groupée une pléiade d'hommes distingués qui le vénéraient comme un père et l'écoutaient comme un oracle. Parmi ces nouveaux athlètes de la presse, heureux de défendre la religion en parlant la langue de l'époque, brillaient au premier rang M. de Montalembert et M. Lacordaire , l'un d'origine patricienne, l'autre d'origine plébéienne, venus ainsi des points les plus opposés pour se réunir sous la même bannière, destinés tous les deux à s'élever jusqu'aux plus beaux accents de l'éloquence. Ils apportaient dans la lice une foi d'apôtre , une imagination de poète , une ardeur de tribun, et cette confiance de la jeunesse que rien n'arrête, parce que

rien ne lui paraît au-dessus de ses forces. *L'Avenir* comptait un grand nombre de partisans dans la ville de Lyon. Ozanam était un de ses lecteurs les plus assidus, et il aimait à nous faire partager le plaisir que lui procurait cette lecture. Il se sentait attiré vers ces jeunes hommes qui consacraient à Dieu tous les dons qu'ils en avaient reçus. Cette démocratie religieuse qu'on désignait sous le nom d'alliance de la religion et de la liberté, lui souriait beaucoup, parce que, d'une part, les plus nobles élans lui étaient familiers, et que, de l'autre, sa nature le portait plutôt à envisager le côté théorique des choses de ce monde que leur côté pratique. M. de La Mennais lui apparaissait au milieu de l'auréole dont l'avaient environné tant d'éclatants services rendus à la cause de l'Église et son prodigieux talent d'écrivain ; il lui semblait impossible qu'on s'égarât sur ses pas. Qui lui eût dit alors qu'un jour, ce prêtre qui avait été salué du titre glorieux de Père de l'Église, qui avait secoué la léthargie du siècle en tonnant contre l'indifférence en matière de religion, dans un chef-d'œuvre immortel, et propagé la piété par les livres de spiritualité les plus suaves, romprait violemment avec la papauté dont il voulait faire l'arbitre suprême des peuples et des rois, et brûlerait le lendemain tout ce qu'il avait adoré la veille ? Qui lui eût dit que ce nouveau docteur angélique, repliant ses ailes pour revêtir la livrée de la démagogie, et « portant au front la cicatrice de l'archange foudroyé, » jetterait dans les *Paroles d'un Croyant* le cri de révolte d'un Tyrtée attardé de 93, ferait dans le *Livre du Peuple* un déplorable mélange des rêveries philosophiques de l'abbé de Saint-Pierre et des formules du *Contrat social* avec les doctrines et les préceptes de

l'Évangile, aboutirait dans l'*Esquisse d'une Philosophie* à la négation de la chute de l'homme et de la divinité du Christ, offrirait enfin dans ses derniers écrits « l'image d'un homme debout sur des ruines » au sein des ténèbres, annonçant d'une voix fatidique le lever douteux d'une confuse aurore » (1), et mourrait sans renier ses erreurs, accablé sous le poids de la solitude et des angoisses, « silencieusement assis, pour nous servir de son propre langage, au milieu de douleurs souterraines ? » Le bon Ozanam eût repoussé comme un blasphème une semblable prédiction. Sans doute il déplorait vivement l'âpreté et l'amertume qu'on remarquait dans la polémique de M. de la Mennais. Plein de respect pour cette grande race de rois que la tempête avait emportée en exil, il s'affligeait de la dureté de ses jugements à l'encontre d'une royauté proscrite qu'eussent dû protéger, malgré ses fautes, et la majesté du malheur et le souvenir d'un gouvernement doux et paternel, surtout aux yeux de celui qui naguère ne trouvait à lui reprocher que sa faiblesse. Plus que tout autre peut-être, il regrettait, lui dont le cœur et les lèvres ruisselèrent toujours d'onction, que ce grand génie s'abaissât jusqu'à la colère, et laissât couler si souvent de sa plume l'invective et le dédain ; mais les travers du maître n'avaient point détruit son prestige dans l'esprit du disciple. Ozanam était profondément touché de ses éloquentes protestations de dévouement et de soumission au Saint-Siège. Il applaudissait à l'énergie avec laquelle il réclamait la liberté

(1) Rigault. — *Mélanges*.

de l'Eglise, la liberté de l'enseignement, la liberté de l'âme et de l'intelligence, en s'appuyant sur les libertés politiques garanties par la Charte et en déployant toutes les magnificences de ce style éblouissant qui, à la langue sévère de Bossuet marie si harmonieusement la langue passionnée de Rousseau. Il s'associait avec enthousiasme à ses aspirations vers un régime nouveau « où les peuples, jouissant d'une pleine indépendance dans l'ordre spirituel, administreraient en même temps leurs affaires par des agents de leur choix, où la liberté enfantant la foi, le genre humain formerait, par la seule force de la vérité, un seul troupeau sous un seul pasteur, et où le chef de l'Eglise verrait l'univers entier soumis volontairement à son empire (1). »

Tout en partageant, à beaucoup d'égards, l'admiration d'Ozanam pour M. de la Mennais, nous ne le suivions pas sur des hauteurs qui nous paraissaient trop voisines des nuages; il n'est permis qu'à ceux qui ont des ailes, de faire d'aussi périlleuses ascensions.

Mais notre cœur battait à l'unisson du sien, quand l'abbé Lacordaire plaidait avec sa verve et sa chaleur accoutumées la cause de l'héroïque Pologne, l'exaltait triomphante, la consolait vaincue, et s'agenouillant sur son cercueil après la consommation du sacrifice, y versait de ces larmes brûlantes qui naissent plus encore de l'indignation que de la douleur. Notre cœur battait à l'unisson du sien, quand M. de Montalembert adressait à cette grande et malheureuse nation tout ce que l'affection la plus sainte et la plus pure peut inspirer, et se faisait l'écho des touchantes

(1) La Mennais, *Mélanges extraits de l'Arcueil*

prières montées au ciel du sein de ce peuple martyr. Notre cœur battait à l'unisson du sien, quand ce jeune écrivain épanchait toute la sensibilité de son âme dans ce pathétique tableau des souffrances de l'Irlande, qui en faisant aimer et admirer la victime, fait détester et maudire l'oppresseur ; quand il payait un juste tribut d'hommages à la grande figure d'O'Connell, et qu'il imprimait au front de l'Angleterre un stigmate ineffaçable. C'est là, c'est dans ces pages toutes frémissantes des émotions d'une âme chrétienne, qu'Ozanam commençait à puiser cette tendre sympathie pour la pauvre Irlande, dont plusieurs de ses ouvrages sont empreints. Notre cœur battait à l'unisson du sien, quand la main délicate qui bientôt écrira la vie de sainte Elisabeth de Hongrie, gracieuse légende détachée avec amour de la couronne poétique du moyen-âge, empruntait aux richesses de la littérature d'outre-Rhin, l'intéressante histoire de Novalis, de cet enfant de la rêveuse et mélancolique Allemagne, avec qui Ozanam eut tant de traits de ressemblance, qui, comme lui, « aima Dieu, la nature » qu'il a créée, la poésie qui est la voix de cette nature » (1) et comme lui, regagna sa céleste demeure laissant son œuvre inachevée. Notre cœur battait à l'unisson du sien, quand M. l'abbé Gerbet qui deviendra une des lumières de l'épiscopat français, retraçait, à la manière de Bossuet, la mission civilisatrice de l'Europe, ou nous donnait comme un avant-goût de ses beaux livres sur Rome considérée dans son essence spirituelle, et sur l'ineffable mystère qui

(1) De Montalembert ; *Notice sur Novalis*.

unit l'homme à Dieu par les liens les plus intimes ; quand M. de Coux démontrait, avec une grande puissance de dialectique, que l'économie politique bien comprise a la religion pour base, et se résume pour ainsi dire tout entière dans cette maxime de l'Évangile : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, » et tout le reste vous sera accordé par surcroît ». Ce qui nous ravissait également l'un et l'autre, c'était ce merveilleux ensemble de talents qui, sous l'impulsion d'un homme de génie, répandaient à pleines mains dans leurs improvisations quotidiennes des beautés de style inconnues jusque-là à ces feuilles éphémères écrites pour le besoin du jour avec la rapidité de la pensée ; c'étaient cette noblesse et cette élévation de sentiments, cette sincérité et cette ardeur de convictions religieuses, qui distinguaient tous les rédacteurs de ce journal, et qui brilleront d'un si vif éclat, quand, Rome ayant rendu son arrêt, ils se sépareront tous d'un maître adoré, pour donner au monde l'exemple d'une obéissance toute filiale à la suprême autorité du Saint-Siège.

Si nous rappelons ici ces souvenirs, ce n'est pas seulement parce qu'ils nous sont chers, comme tous ceux qui se rapportent à notre saint ami, mais c'est parce qu'ils nous ont paru propres à mettre en lumière le germe de certaines tendances qu'Ozanam manifestera plus tard. Dans le lecteur enthousiaste de *l'Avenir*, ne peut-on pas, en effet, déjà pressentir le futur rédacteur de *l'Ère nouvelle* ? Ozanam qui avait l'humilité d'un enfant dans une grande âme, s'inclinera plus que tout autre devant la sentence du souverain Pontife ; mais il lui restera, dans cette région de l'esprit où la foi laisse le champ libre aux opinions hu-

maines, quelque chose de ces premières impressions de sa jeunesse. Quand les idées démocratiques sembleront de nouveau appelées à gouverner le monde, ces impressions se réveilleront en quelque manière sous le souffle des événements, et il descendra dans l'arène de la presse en portant haut la bannière de la démocratie chrétienne, de cette école qui n'eut qu'un tort, à notre avis, celui de ne pas assez tenir compte, dans ses plans d'organisation sociale, des passions et des faiblesses de notre pauvre humanité.

Ozanam atteignait alors sa dix-neuvième année. Le jeune aiglon sentait pousser ses ailes, et il était impatient d'essayer son vol. Depuis plus de deux ans ce fervent disciple des premiers apologistes, qui brûlait de les imiter, réunissait en silence, avec le zèle d'un bénédictin, les matériaux nécessaires à la réalisation de ses projets de néophyte. La Providence allait lui fournir l'occasion de lever publiquement le voile dont ses travaux étaient encore entourés.

La révolution de 1830 n'avait pas seulement brisé un trône avec les pavés des barricades ; elle avait encore ouvert la voie aux utopies sociales et aux religions fabriquées de main d'homme. Le lendemain d'une de ces violentes secousses qui changent en quelques heures les destinées d'un pays, il se fait toujours un grand mouvement dans le monde des rêveries et des chimères ; il semble que le moment soit venu pour elles d'envalir le monde des réalités. Elles aspiraient alors à combler le vide que les croyances religieuses avaient laissé dans les âmes en se retirant. Un des descendants de ce célèbre duc de Saint-Simon, qui a exercé sa verve satirique contre la cour de Louis XIV dans des mémoires sans pareils, s'était posé en

messie d'un nouveau christianisme, annonçant la fin des anciens dogmes et la régénération de l'humanité par une troisième révélation, sans autre preuve de sa mission que la prétendue sublimité de sa parole. La fameuse formule : à *chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres*, qui transportait du ciel sur la terre l'accomplissement des promesses de l'Évangile, servait de fondement à une doctrine solennellement appelée à inaugurer le règne de la science. Dans cette singulière utopie, le savant remplaçait le prêtre; le sommet de la hiérarchie était réservé au plus capable. Saint-Simon se proclamant, de sa propre autorité, supérieur en intelligence *au reste obscur des vulgaires humains*, avait revendiqué pour lui-même une dictature qui embrassait à la fois le domaine spirituel et le domaine temporel. Le pontife suprême de la religion nouvelle, concentrait en lui tous les pouvoirs; il était la loi vivante, le souverain juge des vocations et des aptitudes, le maître absolu de toutes les fortunes qu'il distribuait à son gré; car la propriété et l'héritage étaient abolis. Le christianisme soumettait les sens à la raison, la chair à l'esprit; le saint-simonisme affranchissait la chair de ce servage contre lequel, disait-il, protestait la nature. La réhabilitation de la chair, l'émancipation de la femme dont il faisait l'égal de l'homme, figuraient en tête de son symbole. L'avènement de la *femme libre* devait compléter l'organisation saint-simonienne. Après la révolution de Juillet, le saint-simonisme qui, sous la restauration, était demeuré à l'état purement spéculatif, avait fait acte de vie publique, et le nombre de ses adeptes s'était considérablement accru. Il se recrutait parmi ces esprits aventureux qui, poussés en

quelque sorte par une force irrésistible, s'élancent aveuglément vers les rivages inconnus dont les brises de l'avenir semblent leur apporter les parfums. Il se recrutait parmi les âmes malades qui fléchissent sous le poids du scepticisme, et qui tourmentées du besoin de substituer une affirmation quelconque aux négations de l'incrédulité, accueillent avec faveur les songes d'une imagination en délire pour se soustraire au plus intolérable des supplices. Il se recrutait enfin parmi les jeunes gens adonnés aux travaux scientifiques, que séduisaient des idées qui offraient à la science de si magnifiques perspectives. Plusieurs d'entre eux occupent aujourd'hui des positions élevées dans des carrières diverses ; il en est même qui ont conquis une certaine célébrité. A la distance où nous sommes des événements qui avaient alors surexcité toutes les têtes, on a peine à comprendre que des hommes distingués aient pu s'enflammer pour un système évidemment contraire à tous les principes qui ont fait vivre l'humanité depuis qu'elle existe. Que de pareilles aberrations humilient l'orgueil de l'homme ! Et qu'on bénit Dieu d'avoir la foi pour boussole, en voyant jusqu'où peuvent descendre les plus belles intelligences, quand elles sont privées de ce guide divin ! Les saint-simoniens n'avaient eu jusque là qu'un journal pour organe ; ils eurent recours à l'enseignement oral qui a bien plus de puissance que l'enseignement écrit. Les prédications de la rue de Tarranne eurent beaucoup de retentissement à Paris et de nombreux échos en province. Des missionnaires furent envoyés dans les grands centres pour y prêcher le nouvel évangile. Rêvant la conquête de l'univers, et pleins de confiance dans le succès, ils se présentaient

comme les apôtres d'une religion qui venait rétablir l'harmonie dans le monde et y verser *des torrents de vie, de poésie et de bonheur*. A côté du tableau exagéré des misères d'une société où l'on trouvait partout la lutte et l'antagonisme, misères dont ils rendaient le christianisme responsable, tandis qu'elles n'étaient pour la plupart que le résultat de l'affaiblissement du sentiment chrétien, ils plaçaient le tableau magique des merveilles que devait enfanter l'application de leurs doctrines, comme s'ils eussent dérobé au pays des fées tous ses secrets et toutes ses magnificences. Ils étaient souvent éloquents dans les assauts qu'ils livraient à l'édifice social, et leur éloquence jointe à cet amour des hommes, à ce désir d'améliorer leur sort dont tous leurs discours étaient empreints, entraînait plus d'un cœur généreux. Le voile transparent qui couvrait à demi l'immoralité radicale du saint-simonisme, n'avait pas encore été levé, et ceux qui se laissaient enivrer par une parole enchanteresse, pouvaient à cette époque se faire illusion sur ce point. Ils seront plus tard désabusés, quand le père Enfantin, légitimant toutes les passions, et abaissant devant elles toutes les barrières, proscrira, par une conséquence forcée des principes du maître, la sainte institution du mariage, quand il posera en quelque sorte les prémisses de ce livre monstrueux où, longtemps après sa chute, le saint-simonisme essaiera de donner quelques signes de vie en faisant un déplorable amalgame de bouffonneries et de turpitudes, et contre lequel un homme d'esprit provoquera un rire vengeur dans un article intitulé : *Le dernier soupir d'un grand pontife*. Lyon qui doit à sa nombreuse population ouvrière d'être le point de mire de tous les nova-

teurs, était alors le théâtre d'une propagande très-active. La foule se pressait autour de ces brillants sophistes qui rajeunissaient de vieilles erreurs en les parant de toutes les séductions du talent. Quoiqu'il y eût dans cet empressement de la foule plus de curiosité que de sympathie, il importait que la vérité fit entendre sa voix pour la prémunir contre de funestes égarements. Elle eut pour interprète Frédéric Ozanam. Ce jeune champion de dix-huit ans, repoussa vaillamment les attaques dirigées contre le christianisme par les prédicateurs saint-simoniens. En rappelant ses immenses bienfaits, il leur montra que tout ce qu'il y avait de bon dans leur système, était emprunté à la religion même qu'ils combattaient, et que cette fraternité universelle qu'ils inscrivaient sur leur drapeau comme une nouveauté, avait été proclamée du haut de la croix par le Rédempteur du genre humain depuis dix-huit siècles. Il leur prouva clairement que leur théodicée aboutissait au panthéisme pur, leur morale au fatalisme et au sensualisme, leur politique à un despotisme sans limites ; que le symbole qu'ils avaient formé des lambeaux de toutes les philosophies antiques, n'était au fond que l'abdication de toute raison, l'immolation de toute liberté, l'absorption de l'individu dans la société, de la société dans un homme, et que la réhabilitation de la chair, le seul côté vraiment neuf du *Nouveau Christianisme*, aurait infailliblement pour effet de rabaisser au niveau de la brute la créature intelligente que l'ancien christianisme faisait monter jusqu'à Dieu. Malgré des imperfections que nous ne chercherons pas à dissimuler, la brochure d'Ozanam contre le saint-simonisme annonce un esprit d'une trempe peu commune, qui, de

bonne heure, s'est nourri de fortes études. Il y a là comme un souffle d'élévation morale que l'on rencontre bien rarement à un âge qui ne compte guère au nombre de ses privilèges des qualités aussi sérieuses. On se demande comment une si jeune tête a pu amasser un tel trésor de connaissances. On est saisi d'un profond étonnement en présence d'une érudition si précoce. Ensuite, il y règne une grande modération envers les personnes alliée à une conviction bien arrêtée sur les choses. On est heureux d'y remarquer cette douce tolérance qui fut toujours une des principales vertus du bon Ozanam, et qui attirait à lui tous les cœurs, parmi les hommes les plus hostiles à ses croyances. Sans doute cette brochure se ressent beaucoup de la jeunesse de l'auteur. Le style est souvent déclamatoire. S'il a de la chaleur et de l'élan, il manque de simplicité et de naturel. Plusieurs passages portent le cachet de l'amplification de rhétorique et accusent une plume novice ; mais le chrétien avec l'ardeur de sa foi et la douceur de sa charité, l'érudit avec la profondeur de sa science, le poète avec la flamme de son imagination, le philosophe avec la largeur et la libéralité de ses idées, c'est-à-dire Ozanam tel qu'il sera un jour, s'y dessinent déjà assez nettement au milieu de tous ces défauts, pour qu'un vif intérêt s'attache à ce premier jet d'une intelligence d'élite. Aussi sommes-nous loin de partager l'opinion de ceux qui ont blâmé les éditeurs des œuvres d'Ozanam d'y avoir inséré cet essai. Ils l'ont, à notre avis, trop sévèrement jugé. D'ailleurs si, d'un côté, il est bon que tout écrivain de mérite n'offre à certaines classes de lecteurs, dans un recueil de ses œuvres choisies, que ce qu'il a produit de

plus parfait, (et pour les ouvrages d'Ozanam, ce choix a été fait récemment par une main habile), ne faut-il pas, de l'autre, que ses œuvres complètes, nous le présentent en quelque sorte tout entier? N'est-ce pas un excellent exercice littéraire, une étude non moins attachante qu'utile, que de le comparer à lui-même dans les différentes phases de son talent, que de suivre les progrès de ce talent depuis son éclosion jusqu'à sa pleine maturité? Qui n'apprécie mieux encore la *Phèdre* et l'*Athalie* de Racine, par exemple, après avoir lu ses tragédies de la *Thébaïde* et d'*Alexandre*? Qui ne se plait à mesurer la distance qui sépare l'*Etourdi* de Molière de ses *Femmes savantes*? De semblables comparaisons ressort pour nous un précieux enseignement : c'est que Dieu a imposé ici-bas la loi du travail aux plus éminents aussi bien qu'aux plus humbles, et que les plus puissantes facultés n'acquièrent tout leur développement qu'au prix de rudes labeurs. Si, parmi les œuvres des hommes justement célèbres, il en était que nous voudrions laisser dans l'ombre, ce seraient plutôt celles qui sont le fruit tardif de leur vieillesse, quand elles dénotent un esprit affaibli par l'âge ; car le spectacle d'une telle décadence attriste profondément : qui ne l'a éprouvée en lisant l'*Algésiras* ou l'*Attila* du grand Corneille? Mais il y a au contraire quelque chose de doux dans les espérances que font naître les premières lueurs du génie, alors même qu'elles nous apparaissent enveloppées de nuages qui en ternissent l'éclat.

Les parents d'Ozanam se décidèrent enfin à l'envoyer à Paris pour y étudier le droit. Là il verra bientôt le saint-simonisme briser, comme il l'avait prévu,

les liens sacrés du mariage, professer hautement une morale renouvelée des lupercales de l'antiquité, et se perdre dans les ténèbres d'une métaphysique compliquée de calculs algébriques, dans les rêves d'une genèse et d'une cosmogonie qui effacent les contes les plus étourdissants des *Mille et une nuits*. Il sera témoin de l'agonie de ce fantôme de religion qui, après avoir vainement attendu la pythonisse prédestinée à faire partie du couple sacerdotal, après l'avoir vainement excitée à se révéler par les fêtes bruyantes de la rue Monsigny, expirera au milieu d'une ridicule parodie de la vie cénobitique dans le monastère de Ménilmontant.

Nous suivrons le jeune étudiant sur ce nouveau théâtre où il aura l'insigne honneur de servir d'instrument à la Providence dans une pieuse entreprise, où ses premiers pas seront marqués par la fondation de la société de Saint-Vincent-de-Paul.

•
(Fin de la première Partie.)

POÉSIE.

STANCES A M. GUIZOT,

Par M. REBOUL.

Nîmes de ses enfants a revu le premier ;
De son vieil écusson le glorieux palmier
A, de joie et d'orgueil, reverdi de lui-même ;
Car votre renommée entre dans nos splendeurs ,
Roi par l'esprit, tombé des civiques grandeurs ,
Sans rien diminuer de votre diadème !

Impérissables sœurs de nos debris romains,
Où des siècles passés sont écrits les destins ,
Vos œuvres, dévoilant les effets et les causes
Des empires sauvés, des empires perdus ,
Avec la même voix, aux peuples suspendus ,
Reduont désormais les fastes grandioses ;

De climat en climat l'art civilisateur
Semant sous son flambeau le jour consolateur ,
Rendant le joug plus doux aux nations moins rudes,
Et, pour ombre au tableau, les peuples au déclin
Comme un coursier sans mors courant de l'Aventin
Dans les honteux sentiers des grandes servitudes ;

Ces âges d'équinoxe où des souffles mortels
Font sous les pieds divins vaciller les autels ,
Où la justice n'est qu'une vaine formule ,
Ces terribles combats, où tout étant détruit ,

Même pour le vainqueur , la victoire est sans fruit,
Où tous veulent s'asseoir sur un trône qui brûle ;

Toute la profondeur de ces enseignements
Qu'inflige le Très-Haut avec de longs tourments
Aux peuples amoureux de frivoles doctrines ,
Où le doute de l'âme a tué le remord ,
Où l'on pare de fleurs les portes de la mort ,
Où l'on boit en riant à l'esprit des ruines !

Puis le soleil chrétien versant sous ses rayons
Une nouvelle sève aux vieilles nations ,
Et rendant par la foi la raison plus féconde ,
Astre qui doit survivre aux astres ennemis ,
Que nul n'effacera du Ciel où Dieu l'a mis ,
Car tout sent que sa mort serait celle du monde !

Oui, tout sent que sa mort serait la fin des jours.
Ceux-là même qui font de superbes discours
Pour le déshériter du temps et de l'espace ,
Tout en le combattant, craignant d'être vainqueurs,
Savent, sans l'avouer, dans le fond de leurs cœurs ,
Qu'il n'est rien ici-bas qui pût prendre sa place !

Votre vue a sondé l'avenir effrayant ,
Le monde de l'impie et celui du croyant ,
Le conflit éternel de l'Ange et de la Bête...
Mais l'oiseau ne saurait suivre l'aigle en son vol ,
Et ma faiblesse aspire à retoucher le sol
Où votre bienvenue a fait un jour de fête.

Né sous ce ciel serein, miroir de votre esprit,
Maître ! que votre nom reste à jamais écrit
Sur ces temples dont Rome a paré notre enceinte ;
Vous qui du penser grave avez reçu le don ,
Où pourriez vous, ailleurs, trouver un Panthéon
Où grandeur plus austère ait laissé son empreinte !

ÉPITHALAME DE MANLIUS ET DE JULIE, PAR CATULLE;

Traduction de M. TEULON.

LES JEUNES GENS.

Voici venir le soir : jeunes gens, levez-vous.
Au Ciel brille Vesper aux clartés radieuses ;
Il est temps de quitter les tables somptueuses ;
Déjà paraît la Vierge au seul de son époux ,
Bientôt les chants d'hymen vont clore la journée.
Viens , ô propice hymen , viens , auguste hyménée !

LES JEUNES FILLES.

O Vierge, voyez-les. Quelle ardeur à la danse !
Comme ils bondissent tous avec ordre en cadence !
Nous-mêmes, levons-nous. A l'horizon si beau
L'étoile de Vénus allume son flambeau.
Ils chantent des époux l'heureuse destinée.
Viens , ô propice hymen , viens , auguste hyménée !

LES JEUNES GENS.

La palme est mal aisée à cueillir, chers amis.
Que de peines, de soins, nos rivaux ont mis
A l'emporter sur nous ! Cette flatteuse gloire
Vaut bien quelques labeurs d'esprit et de mémoire.
Mais chez nous la pensée est distraite parfois ,
Et l'oreille occupée écoute d'autres voix.
Nous serons donc vaincus ; la victoire volage
Veut être courtisée et qu'on lui rende hommage.
Et maintenant, du moins, faisons tous nos efforts.
Déjà l'air retentit de leurs premiers accords.

Il faut une réponse en rythmes ordonnée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée.

LES JEUNES FILLES.

Quel astre plus cruel a parcouru les cieux ,
Vesper, qui peux au sein d'une mère éperdue
Ravir la tendre fille à ses bras suspendue ,
Pour la livrer aux mains d'un jeune audacieux ?
Que ferait donc de plus un barbare odieux,
Dans une ville prise, au fer abandonnée ?
O pudeur ! ô mépris des hommes et des dieux !
Viens, ô propice hymen, viens , auguste hyménée !

LES JEUNES GENS.

Quel astre brille aux cieux plus charmant et plus doux ?
Tu confirmes, Vesper, l'engagement suprême
Des amants assortis et des parents eux-mêmes ,
Qui n'attendent que toi pour unir les époux.
Est-il dans notre vie heure plus fortunée ?
Viens , ô propice hymen , viens, auguste hyménée !

LES JEUNES FILLES.

Tu nous prives, Vesper , de notre aimable sœur.
En vain la garde veille ; elle voit, consternée ,
Dans l'ombre se glisser le hardi ravisseur.
Demain, à ton retour, victime résignée ,
Au joug elle sera pour jamais enchaînée.
Viens , ô propice hymen, viens , auguste hyménée !

LES JEUNES GENS.

Les vierges ne sont point franches dans leurs discours,
Quand leur bouche se plaint de l'hymen , des amours ,
Vers eux secrètement leur âme est entraînée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LES JEUNES FILLES.

Voyez la tendre fleur née en un frais vallon ,
Inconnue au troupeau, du zéphir caressée ,
Qu'affermir le soleil, que nourri la rosée ,
Qu'aiment la jeune fille et le jeune garçon.
Dès qu'un doigt délicat touche sa tige frêle ,
Ni filles ni garçons ne sont plus épris d'elle.
Ainsi la vierge intacte est chère à tous les yeux.
Mais quand elle a perdu son trésor précieux ,
A languir sans éclat sa vie est condamnée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LES JEUNES GENS.

Voyez la vigne née aux lieux nus, découverts.
Elle n'élève point ses grappes dans les airs ;
Mais au niveau du sol sa tige est retombée ,
Et sous son propre poids elle rampe courbée.
Ni laboureurs, ni bœufs ne travaillent ce champ.
Dès qu'elle se marie à l'ormeau, sur le champ
Et laboureurs et bœufs vont le rendre fertile.
Ainsi la vierge intacte est inculte et stérile.
Trouve-t-elle un époux ? il l'aime tendrement ;
Elle l'aime à son tour, et n'est plus un tourment
Pour la famille au sein de laquelle elle est née.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

CHŒUR GÉNÉRAL.

Cesse de repousser, ô vierge, un tel époux,
Choisi par tes parents pour un lien si doux.
Aux auteurs de tes jours tu dois obéissance.
Ils ont cédé sur toi leurs droits et leur puissance.
Cette virginité, gloire de tes appas ,
Tout entière à toi seule elle n'appartient pas :
Ils l'ont, avec la dot, à leur gendre donnée.
Viens, ô propice hymen, viens, auguste hyménée !

LE TIGRE ET LE RENARD

(Fable.)

Par M. BOUSQUET.

D'où provient le nuage ,
Dont s'assombrit, seigneur, votre auguste visage ?
Le plaisir de briller ne vous suffit donc plus ?
Je le croirais , car de tout on se lasse ,
Et voici bien comptés six printemps révolus ,
Que les amis du beau, du noble, de la grâce ,
Se pressent près de vous toujours plus assidus.

Ainsi parlait d'une voix pateline
Un renard déjà vieux et d'esprit pénétrant ,
Au prince le moins tolérant
De l'espèce féline ;
C'était un tigre. Ils habitaient tous deux
Ce jardin fastueux ,
Où, tour-à-tour, nos rois, jaloux de leurs conquêtes,
Rassemblent à grands frais des savants et des bêtes.

Le tigre y jouissait
Des honneurs du regard de la foule charmée ;
Là , chaque jour, sa gloire grandissait ;
Mais lui qui, jusqu'alors, fier de sa renommée ,
D'un air joyeux s'était montré toujours ,
Plus sombre, maintenant, que la robe d'un ours ,
Au plus léger plaisir avait l'âme fermée.

Cette conduite étonnait le renard ;
Il ne concevait pas que l'âme d'une Altesse
Fût accessible à la tristesse ,
Ayant des dons du ciel reçu si bonne part.

Il parlait donc de sa surprise ;
Lorsque de mille cris retentirent les airs.
La girafe conquise
Venait de s'ajouter aux animaux divers

Qui font de ce jardin un petit univers.
A son aspect les foules sont émuës ,
Un concert de bravos s'élève dans les nues.
Pour le tigre, plus rien, pas le moindre regard ,
On avait oublié jusqu'à son nom peut-être.
— Eh bien ! dit-il alors à messire renard :
Avais-je tort , ami , de tant faire paraître
Cet air d'ennui que l'on me reprochait :
Je savais que vers nous la girafe approchait ,
J'avais vu, quelquefois, cette rare merveille ,
Et je n'ignorais pas , habitant de Paris ,
Que le héros du jour dans ce charmant pays,
Fait oublier le héros de la veille.

LE RETOUR AU HAMEAU,

Par le Même.

Merci , mon Dieu ! merci : voici donc la chaumière
Où mon œil à ta voix s'ouvrit à la lumière.
Après des jours bien longs je la revois enfin...
Dans quel moment , ô Ciel ! sous la honte abattue,
Et traînée au tombeau par le remords qui tue
Mieux encor que la faim...

Avant que de descendre en ce froid domicile ,
Sous cette voûte où l'œil n'a plus de pleurs ;
Voudras-tu recevoir, abriter mes douleurs ;
Toi , dont le sein si pur fut mon premier asile (...
Le front couvert de cendre et la robe en lambeau ,
Ainsi parlait de retour au hameau ,
Une femme éperdue.

Ame pudique, un amour criminel
L'avait ravie au foyer maternel,
Elle y rentrait vierge perdue.

C'était l'heure où la nuit pour brunir le coteau
Enveloppe le jour de ses ailes d'ébène,
Où le pâtre à pas lents abandonne la plaine
Et ramène au bercail son docile troupeau.
Tout annonçait du soir le pâle crépuscule,
L'oiseau des bois ne chantait plus
Et, solitaire obscur, rentré dans sa cellule ;
L'hermite sonnait l'*Angelus*.
Au doux appel de la prière
Succède, enfant de deuil, un tintement de mort,
Et ce glas bondissant au loin dans la clarière,
De la fille coupable augmente le remord...

Qui donc, vers Dieu, demande-t-elle,
S'est en allé, bons habitants ?
On lui répond : priez pour celle
Qui pour vous a prié vingt ans...
Auteur de sa chute cruelle,
En avais-tu sondé la profondeur ?
Le lendemain de la sainte chapelle
Deux cercueils emplissaient le chœur,
Et la foule entourant ces cercueils de famille
Que protégeait la même croix,
Priaient, hélas ! tout à la fois,
Et pour la pauvre mère, et pour la pauvre fille.

LES COLOMBES,

Par M. JULES CANONGE.

C'était vers le milieu d'un jour brûlant d'été ;
Pâle comme le fer blanchi dans la fournaise,
Etouffant et sinistre à force de clarté,
Le ciel semblait se fondre en dévorante braise.

Deux colombes volaient dans l'air silencieux ;
Sur l'onde que décore un groupe radieux,
Au sein de Nemausa je les vis, arrêtées,
Se poser et dormir, doucement abritées,
Comme si de Pradier le ciseau sans pareil
Surprenait dans le marbre et fixait leur sommeil.

Quand la fraîcheur du soir amena le réveil,
Je les vis s'agiter ; puis, effleurant de l'aile
La coupe du bassin où l'eau chante et ruisselle,
S'élever et se perdre à l'occident vermeil.

Me souvenant alors des antiques mystères,
Je disais : de Vénus, ô blanches messagères,
Vous qu'Anacréon chante en vers brillants et doux,
Colombes, c'est Pradier qui vous envoie à nous !

De son œuvre et de nous portez-lui des nouvelles ;
Ces nymphes, cette ville au port majestueux,
Dites que nos voisins s'en montrent envieux,
Et que nous, chaque jour, nous les trouvons plus belles.
Ajoutez qu'en charmant les yeux, pour l'avenir
Il a, dans tous les cœurs, sculpté son souvenir.

Mais peut-être êtes-vous ce doux maître lui-même
Qui n'a point du Léthé voulu boire les eaux

Et conduit, pour lui faire admirer ses travaux,
L'âme de son enfant dans la cité qu'il aime ? . . .

Ah ! si mon amitié l'avait pu deviner !
Elle eût de tant d'amour su vous environner,
Que, loin de songer même à nous abandonner,
Vous auriez pour séjour, voyageuses divines,
Aux Champs Elyséens préféré nos collines ! . . .
Que ne ferais-je point pour vous y ramener !!!



SCIENCES.

RECHERCHES

sur le

THÉORÈME DE FERMAT,

Par M. OLLIVE-MEINADIER.

Je remarque d'abord que dans l'équation

$$x^n + y^n = z^n,$$

tout diviseur commun à deux des trois quantités x , y et z doit nécessairement diviser la troisième. En effet, si l'on a $x = p^{\delta}$ et $y = q^{\delta}$, δ étant le plus grand commun diviseur de x et y , on aura en substituant

$$\delta^n (p^n + q^n) = z^n$$

ce qui ne peut avoir lieu qu'autant qu'on a $z = \delta r$, r étant un nombre entier, l'équation proposée devient alors

$$\delta^n (p^n + q^n) = \delta^n r^n,$$

ou bien en divisant les deux termes par δ^n ,

$$p^n + q^n = r^n,$$

d'où il résulte que si la solution de l'équation proposée est possible, elle doit avoir lieu entre des nombres premiers entre eux, et qu'elle aura lieu aussi indéfiniment entre ces mêmes nombres multipliés par un facteur commun.

Cela posé, si l'on suppose que x est le plus petit des trois nombres x , y et z , on pourra poser

$$z = x + a \text{ et } y = x + b,$$

a et b étant des nombres entiers et premiers entre eux, et $a > b$.

On aura alors, en substituant dans l'équation

$$x^n + y^n = z^n,$$

x , y et z étant supposés premiers entre eux,

$$x^n + (x + b)^n = (x + a)^n,$$

d'où l'on tire :

$$x^n - n(a-b)x^{n-1} + \frac{n(n-1)}{2}(a^2-b^2)x^{n-2} - \dots - (a^n - b^n) = 0,$$

équation qui revêt une forme particulière et digne de remarque, puisque tous ses coefficients sont négatifs, et que chacun d'eux se compose du coefficient numérique du terme correspondant du binôme de Newton, multiplié par la différence des puissances de a et b , dont le degré est exprimé par le nombre inférieur d'une unité à celui qui désigne le rang de ce terme, et comme cette équation n'a que son premier terme positif, elle ne peut avoir qu'une racine positive, et c'est à rechercher dans quels cas cette racine peut être en même temps rationnelle que nos efforts doivent tendre.

Or, si on a $n = 1$, l'équation à résoudre est la suivante :

$$x - (a - b) = 0,$$

d'où l'on tire $x = a - b$, et par suite $y = a$ et $z = 2a - b$, et l'on obtient en substituant dans l'équation $x^n + y^n = z^n$

$$(a - b) + a = 2a - b.$$

L'équation proposée sera donc satisfaite, lorsqu'on aura $n = 1$, en donnant arbitrairement des valeurs quelconques à a et b .

Si l'exposant n devient égal à 2, l'équation à résoudre est dans ce cas :

$$x^2 - 2(a - b)x - (a^2 - b^2) = 0,$$

d'où l'on tire

$$\begin{aligned} x &= (a - b) + \sqrt{(a^2 - b^2) + (a - b)^2} \\ &= (a - b) + \sqrt{2a(a - b)}, \end{aligned}$$

et comme a et b sont deux nombres premiers entre eux, pour que x soit une quantité rationnelle, il est nécessaire et il suffit que le radical carré qui entre dans son expression soit aussi une quantité rationnelle, ce qui ne peut avoir lieu qu'autant qu'on a simultanément $2a$ et $(a - b)$ égaux à des carrés; on peut alors poser $2a = M^2$, d'où l'on tire $a = \frac{1}{2} M^2$ et comme a doit être un nombre entier, M doit être nécessairement un nombre pair. On doit avoir aussi $a - b = N^2$; b doit donc être un nombre impair, et calculé de manière que, retranché de a , le reste soit un carré premier avec ces deux nombres.

C'est ainsi que si l'on fait $2a = 64$, et par conséquent a égal à 32, on pourra faire b égal à 31, à 23 ou à 7; on aura alors dans le premier cas $x = 9$, $y = 40$ et $z = 41$; dans le second $x = 33$, $y = 56$ et $z = 65$, et enfin dans le troisième $x = 65$, $y = 72$ et $z = 97$. Ces divers nombres satisfont pleinement à l'équation proposée; on a, en effet,

$$\begin{aligned} 9^2 \text{ ou } 81 + 40^2 \text{ ou } 1,600 &= 41^2 \text{ ou } 1,681, \\ 33^2 \text{ ou } 1,089 + 56^2 \text{ ou } 3,136 &= 65^2 \text{ ou } 4,225, \\ \text{et } 65^2 \text{ ou } 4,225 + 72^2 \text{ ou } 5,184 &= 97^2 \text{ ou } 9,409 \end{aligned}$$

Dans le cas où l'exposant n deviendrait égal à 3, on aurait à résoudre l'équation.

$$x^3 - 3(a-b)x^2 - 3(a^2 - b^2)x - (a^3 - b^3) = 0,$$

et l'on tire de cette équation :

$$x = (a-b) + \sqrt[3]{\frac{1-a}{2} \left\{ 3[(a-b)^2 - ab] + \sqrt{-32a(a-b)^3 + 9[(a-b)^2 - ab]^2} \right\}} + \sqrt[3]{\frac{1-a}{2} \left\{ 3[(a-b)^2 - ab] - \sqrt{-32a(a-b)^3 + 9[(a-b)^2 - ab]^2} \right\}}$$

Or, comme dans cette expression, les quantités qui se trouvent sous les radicaux cubiques, renferment le facteur $\frac{1}{2} a$, il faudrait d'abord que $\frac{1}{2} a$ fût un cube parfait, mais comme la quantité qu'il multiplie ne paraît pas devoir être un cube parfait, on doit conclure que la valeur de x ne saurait être rationnelle, et qu'ainsi la solution de l'équation proposée ne peut être obtenue, lorsque l'exposant n est égal à 3.

On pourrait essayer du même moyen pour parvenir à la résolution de l'équation proposée, lorsque l'exposant n est égal à 4, mais il est probable qu'on l'essaierait sans succès; et comme au-dessus de ce nombre, on ne possède encore aucun moyen pratique de résoudre l'équation de la résolution de laquelle dépend celle de l'équation proposée, et que c'est inutile-

ment que nous avons tenté de résoudre, dans ce cas, cette équation en donnant des valeurs particulières

à x , y et z , on peut se croire fondé à conclure que l'équation proposée ne saurait avoir de solutions en nombres entiers et inégaux, qu'autant que l'exposant n n'est pas plus grand que le nombre 2.

DE L'ÉTOUFFAGE A FROID DES COCONS,

Par M. FLAGNIOL.

On lisait dernièrement dans les journaux, qu'on venait de découvrir en Italie un moyen d'étouffer à froid les cocons, et qu'une souscription était ouverte, pour désintéresser l'inventeur et obtenir que son procédé fût livré au public. Cette annonce nous a remis en mémoire quelques expériences auxquelles nous nous étions livré, il y a déjà plusieurs années, et qui se rattachent à la question industrielle dont il s'agit. Nous avons pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de publier ces expériences, et les conséquences pratiques que nous avons cru pouvoir en déduire.

De tous les animaux les insectes sont ceux qui résistent le plus fortement à la plupart des causes d'asphyxie. Ainsi l'illustre physicien Boyle a reconnu le premier que les chenilles et les papillons supportent la privation d'air bien plus longtemps que les autres animaux. Les expériences de M. Biot ont ensuite montré que certains insectes, tels que les blaps et les ténébrions, placés dans un vide presque absolu commencent par s'engourdir durant quelques minutes, reprennent bientôt après la liberté de leurs mouve-

ments et la conservent même quand l'expérience se prolonge pendant plusieurs jours. D'autres insectes au milieu d'un air raréfié arrivent promptement à un état de mort apparante, mais rendus à l'air même au bout d'un temps assez long ils reviennent alors pleinement à la vie.

Les gaz plus ou moins délétères sont loin d'agir de la même manière sur les différents organismes. Certains gaz qui ont une action toxique puissante, tels que l'hydrogène arsénié, frappent de mort presque instantanément toutes les espèces d'animaux. C'est quand il s'agit de gaz peu vénéneux que la différence dans les effets produits peut devenir très-grande. Ainsi M. Herpin a constaté récemment que dans une atmosphère artificielle formée par un mélange d'air et d'acide carbonique en certaines proportions, les oiseaux peuvent être asphyxiés en peu d'instant, tandis que les mammifères résistent trois fois plus de temps ; les sauriens, les batraciens et les mollusques surtout montrent une vitalité bien plus grande ; mais pour les insectes elle est poussée encore plus loin. Ainsi M. Herpin a vu les larves de la teigne du blé vivre plusieurs jours dans un mélange d'acide carbonique et d'air en état d'éteindre instantanément un corps enflammé.

D'après ce que nous venons de voir, ce n'est donc pas à une machine propre à faire le vide qu'il faut demander un moyen nouveau d'étouffage pour les crysalides des vers à soie ; ce n'est pas non plus à un gaz à réaction peu énergique sur l'économie animale qu'il faut recourir ; mais ne peut-on pas faire un choix parmi les autres fluides aëriiformes ?

On sait que les insectes sont repoussés par les corps odorants en général, et que c'est de là même que dé-

rive l'un des moyens employés pour la conservation en été des fourrures et des tissus en laine. En partant de ce fait, qui dénote une action délétère exercée par les odeurs, je fus conduit à entreprendre quelques essais que je vais rapporter.

J'introduisis dans un flacon contenant du camphre un certain nombre de cocons, et je tins le flacon bouché. Au bout de 24 heures, quelques uns seulement des chrysalides étaient asphyxiées. Il fallut laisser écouler un intervalle d'environ deux jours pour que l'asphyxie s'étendit à tout le reste. J'opérai ensuite avec l'essence de térébenthine, les résultats furent semblables ; mais il fallut mettre encore plus de temps pour les obtenir. Une pareille lenteur dans les effets produits ne pourrait se concilier avec les exigences de l'étouffage en grand des cocons, lequel a besoin de marcher avec une certaine célérité. On ne pourrait donc pas avoir recours utilement dans ce but à l'action de substances telles que le camphre et l'essence de térébenthine, dont les odeurs ne résultent que d'une émanation de parties matérielles dans un état de ténuité et de raréfaction extrêmes. En présence de cet insuccès, je songeai à faire usage d'un corps à odeur de la classe des gaz, et je choisis l'ammoniac. Il y avait lieu d'ailleurs de se promettre que l'emploi de ce fluide aériforme pourrait être réglé facilement et de manière à éviter de faire courir des risques aux personnes qui seraient chargées de le pratiquer.

Plusieurs expériences auxquelles je me livrai vinrent démontrer que le gaz ammoniac est très-propre à faire périr promptement les chrysalides. L'effet a lieu alors même que le gaz n'est répandu dans l'air qu'en très-faible proportion. Ainsi l'ammoniac qui

se dégage à la température ordinaire d'une dissolution aqueuse de ce gaz suffit, quand on opère en vase clos, pour produire l'asphyxie en moins d'une heure; mais il faut pour cela que les cocons déposés dans le vase n'y forment qu'une couche de peu d'épaisseur. Dans le cas où ils se trouvent entassés, l'action se retarde, et il faut d'autant plus de temps que la couche est plus épaisse.

A la suite d'essais exécutés en petit, je songeai à opérer dans des conditions qui fussent rapprochées de celles de la pratique. A cet effet, je fis construire une caisse prismatique en bois d'un mètre de haut sur une section de 45 décimètres carrés environ. Dans cette caisse venaient se placer des tablettes à rebord, en forme de tiroirs de 7 centimètres de profondeur et dont le fond était formé par un grillage en fil de fer. Ces tablettes à rebord, d'une section un peu moindre que celle de la caisse, pouvaient, par conséquent, s'empiler dans cette caisse les unes au-dessus des autres. Chacune d'elles portait à ses quatre angles un talon destiné à ménager, pendant la mise en jeu de l'appareil, un intervalle libre pour la circulation du gaz ammoniac en dessus et en dessous des cocons contenus dans ces tablettes. La plus basse se trouvait maintenue à une certaine distance du fond de la caisse, et laissait au-dessous d'elle un espace dans lequel était placé un vase à double fond en ferblanc. Un tuyau métallique partant du compartiment inférieur du vase et traversant la paroi latérale de la caisse venait communiquer au-dehors, en formant un coude dont la branche verticale arrivait à une hauteur plus grande que le vase à double-fond.

Pour procéder à l'étouffage, on commençait par

verser dans le compartiment d'en haut du vase métallique une certaine quantité de dissolution aqueuse d'ammoniaque, telle qu'elle se trouve dans le commerce. On introduisait ensuite les tablettes garnies de cocons ; et l'on fermait l'appareil à l'aide d'un couvercle en bois, dont le rebord venait s'engager dans une gouttière établie autour du bord supérieur de la caisse. Dans cette gouttière on coulait aussitôt après du sable, afin de s'opposer encore mieux à toute déperdition de gaz.

C'est à ce moment que, par l'orifice extérieur du tuyau du vase à double fond, on faisait arriver de l'eau bouillante dans le compartiment inférieur de ce vase. La chaleur de cette eau se communiquant à travers la paroi métallique à la dissolution d'ammoniaque, le gaz se dégagait du liquide et se répandait dans l'intérieur de la caisse, où il restait contenu. Son action s'exerçait alors sur les crysalides des cocons placés sur les tablettes. Comme, suivant ce qui a été dit, ces cocons n'y formaient que des couches d'une faible épaisseur, ils se laissaient pénétrer plus promptement par le gaz, et l'étouffage se trouvait ainsi facilité.

Nous avons laissé égarer la note des expériences faites avec cet appareil. Nous ne pouvons donc indiquer d'une manière bien précise les résultats que nous avons obtenus, mais nous croyons nous rappeler qu'une durée de six à sept heures était suffisante pour chaque opération. La quantité de dissolution ammoniacale employée était peu considérable, et comme cette liqueur est à très-bas prix dans le commerce, la dépense pour l'étouffage restait très-minime.

Il ne suffisait pas d'avoir établi la possibilité d'un étouffage complet et facile à l'aide du gaz ammoniac,

il fallait en outre , rechercher dans quel état les cocons avaient été amenés par l'effet de l'opération. Dans ce but , une grande quantité de cocons traités par le nouveau procédé , furent livrés à un fabricant qui prit soin de les faire filer et d'en examiner les produits. Il fut constaté que non-seulement la soie qui en provenait n'avait subi aucune espèce d'altération dans sa qualité, mais que l'opération du devidage avait présenté une régularité remarquable et s'était montrée exempte de certains inconvénients qui sont l'effet du système d'étouffage à la vapeur actuellement en usage.

En indiquant , comme nous avons eu soin de le faire, la construction de l'appareil qui avait servi dans nos essais, nous sommes loin de prétendre qu'il ne puisse être remplacé par un autre présentant des dispositions meilleures. Ainsi, par exemple , à la caisse en bois on pourrait substituer des bassins en pierre avec un système de couvercle plus ou moins analogue à celui que nous avons adopté. C'est dans ces bassins que seraient reçues plusieurs piles de tablettes à rebord dont la manœuvre, au besoin, pourrait être facilitée à l'aide de cordes et de poulies. On aurait alors la faculté d'opérer tout-à-fait en grand ; et vraisemblablement quelque disposition particulière viendrait donner le moyen d'abrèger la durée des opérations. Nous ne saurions non plus affirmer qu'on ne dût trouver avantage à remplacer l'emploi de la dissolution ammoniacale par la préparation directe du gaz. Ce sont là autant d'études à poursuivre et dont nous avons désiré surtout marquer le point de départ. Il nous a paru qu'il convenait d'appeler l'attention sur tout ce qui pouvait faire espérer le moindre perfec-

tionnement dans une industrie à laquelle se rattachent de si grands intérêts dans nos contrées.

En réfléchissant dernièrement sur les effets si énergiques que produisent sur les insectes les gaz à odeurs fortes, telles que l'ammonique, nous nous sommes demandé si des vapeurs caractérisées de la même manière ne seraient pas capables d'exercer une action semblable. Il y a lieu de le présumer. Il est donc probable que la vapeur à odeur pénétrante, qui se dégage en abondance de l'éther sulfurique et dont on a su faire un emploi si remarquable en médecine, pourrait (sous la réserve de la question d'économie), être appliquée à l'asphyxie des crysalides de vers à soie. Il faudrait, sans doute, pour cela, pousser les expériences bien au-delà du simple effet d'anesthésie. L'appareil que nous avons décrit et dans lequel on remplacerait la dissolution ammoniacale par de l'éther, pourrait servir à une expérimentation assez en grand pour permettre d'en apprécier convenablement les résultats.



MÉTÉOROLOGIE.

TEMPÉRATURE DE NOVEMBRE 1858.

Par M. de CASTELNAU.

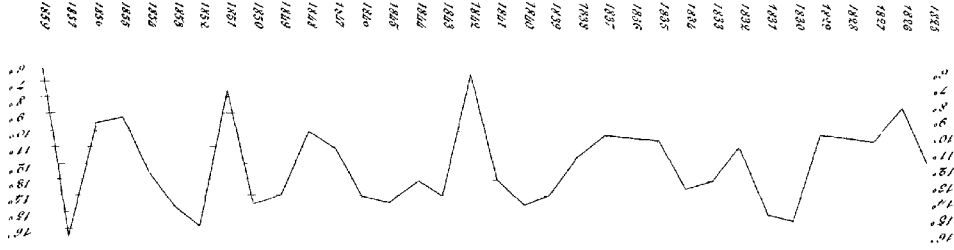
J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie le tableau de la température qui a régné pendant les dix premiers jours de ce mois (novembre 1858), et comparée à celles des dix premiers jours des 33 années précédentes.

Pour éviter une longue énumération de chiffres, j'ai présenté la température sous les aspects thermométriques qui peuvent le mieux la faire comprendre.

Ces observations sont faites à l'aide du même thermomètre placé dans le même lieu depuis septembre 1825. En conséquence, le tube a dû éprouver une variation qui rend l'échelle fautive. — La vérification faite en 1853 a montré que le tube à minima restait à 1° au-dessus de la réalité et le maxima à 0°,5. — L'annotation diurne n'a pas été changée parce qu'elle aurait été brusquement en désaccord avec les observations précédentes.

ANNÉES.	Minima.	Minima la plus élevée.	Moyenne des maxima.	Maxima.	Maxima la moins élevée.	Moyenne des maxima.	Moyennes diurnes.	Etat atmosphérique prédominant, pendant les 10 premiers jours de Novembre.
1825	4° 5	10°	7° 55	21°	15°	18° 8	12° 2	Brouillard ; couvert ; pluie légère. — S., S.-E.
1826	2	10	5 8	17	9	11 9	8 8	Brouill. ; pluie, 3 fois ; glace, 3 fois ; neige qui se fond le 3. — S., N. fort
—27	5 5	10	6 8	15 5	12	14 7	10 81	Beau, venteux.
—28	4 12	6	6	20	13	15 5	10 80	3 jours venteux, 4 couv., 2 de plus. — N.-E. ; S
—29	3 10	6 6	16 5	13	14 5	10 6	10 6	Vent, 3 jours ; gel. blanc, 1 jour ; couv. 2 f. ; pluie 2 f. ; glace 2 jours. — N.-E
—30	7 14	11 6	22	14	18 7	15 1	10 6	Beau 3 jours ; couv. 4, pluie 4. — N. faible, S.-E
—31	7 14	10	22	13	18 3	14 1	10 6	Brouill., 5 jours ; pluvieux, 3 j. ; beau, 3 j. — N.-O., N.
—32	1 14	7 7	20	10	15 5	11 6	10 6	Couv., 6 fois ; pluie, 3 fois ; glace, 2 fois ; soleil paraît 2 fois. — N., S.-E.
—33	6 11	8 4	23	12	17 1	13 2	10 6	Beau, 7 jours ; vent, 4 ; tempête, nuit 8-9. — N.
—34	5 4	15 9	9 20	17	17 5	13 7	10 6	Brouill., 3 jours ; couv., 6 j. ; pluie, 7, abondante le 10. — S., S.-O.
—35	5 11	7 5	18	11	14 1	10 8	10 6	Brouill., 6 fois ; beau. — N.-E., S.-E.
—36	2 12	7 1	18 9	9	13 9	10 5	10 6	Brouill., beau. — N.-O., N.-E. ; glace, 2 fois.
—37	2 9	5 9	19 5	10	14 7	10 3	10 6	Brouill., beau, vent. — N.-O., N.-E.
—38	6 12	8 1	19 15	15	15 6	11 9	10 6	Brouill., couv., pluv. — N.-E., N.-O.
—39	7 15	5 ¹⁰	11 1	19 15	17 5	14 3	10 6	(1) Avec pluie abondante du 1 au 4, 12° à 15°, 5. — Couv., pl. — S., N.-E.
1840	9 14	10 9	19 15	15	18 3	14 6	10 6	Brouill., couv., pluie. — S., S.-E.
—41	4 6 9	7 19	15 5	18 7	13 4	10 6	10 6	Brouill., gelée blanche, beau. — N., N.-O.
—42	1 3 7 5	3 20 8	4 11	4 6	8 8	10 6	10 6	Glace, 4 f. ; quelques flocons de neige, le 7 ; beau, 5 j. ; venteux, 3 j.
—43	5 16	11 50	20 10	17 14	12 3	10 6	10 6	Pluie abondante ; débordement du Rhône, Gardon, Durance. — S., S.-O.
—44	7 1	15 10 3	20 15	17 4	13 8	10 6	10 6	Pluie, couv., excepté le 9. — S.-O.
—45	7 14	11 1	22 15	18 3	14 7	10 6	10 6	Couv., pluie ; — S.-E.
—46	5 10	6 7	21 13	17 5	14 2	10 6	10 6	Brouill. ; beau ; gelée blanche, 2 fois — S., S.-O., N., 3 fois.
—47	5 10 5	5 7 18 8	15 5	17 11	3 3	10 6	10 6	Petite pluie, nuageux, 2 jours beau. — S., S.-E., N., 2 fois.
—48	2 10	6 1	19 12	15 10	10 6	10 6	10 6	Couv. ; pluie ; brum. ; beau ; glace, 2 fois. — N.-O., N.-E., S.-E.
—49	8 15 5	10 7 19 15	12 15	17 4	14 4	10 6	10 6	Couv. et pluie, 6 jours ; beau, 4 jours. — S.-E., N.-E.
1850	6 12 9	4 20 15	16 5	16 5	14 4	10 6	10 6	Beau ; nuageux, 2 jours. — N.-O.
—51	1 8	4 4 15 10	11 2	7 8	10 6	10 6	10 6	Glace, 4 fois ; beau, 6 jours ; nuageux ou pluie, 4. — N.
—52	8 15 12 4	20 18	18 9	15 7	8 8	10 6	10 6	Beau, 5 jours ; couv. ou pluie, 5 — N., 3 f. ; O. 6 f. ; S., S.-E.
—53	8 14 5	12 5 18 15	17 14	7 7	10 6	10 6	10 6	Pluie, venteux. — N.-E., 12 jours, S.-E., 8 f., beau, 1 jour.
—54	3 12 8	20 15	16 9	12 4	10 6	10 6	10 6	Beau, venteux. — N.-E., N.-O., 8 fois.
—55	4 9	6 3 14 10	12 2	9 3	10 6	10 6	10 6	Couv. ou pluie ; 5 jours ; beau. — N., S.-E.
—56	3 8	6 3 18 12	13 9	9 6	10 6	10 6	10 6	Couv., 5 j. ; pluie 3 j. ; beau, 4 jours.
1857	10 14	12 8 21 17	19 4	16 1	10 6	10 6	10 6	Couv., 6 f. ; pluie, 3 f. ; beau, 1 jour. — S.
moyennes	4° 8		19° 3				12° 1	Glace pendant 10 jours et même le 11 ; vent tempéré, le 31 octobre et du 1 ^{er} au 3 novembre ; le 7, neige qui se liquéfie ; 2 jours venteux encore, soleil, 8 jours ; couv., 2 j. — Le 11, le thermomètre marque 0, 8 ; le vent, O., O., N. se leva, couvert et pluie jusqu'au 16 inclusivement.
1858	0°	2°	1° 25	14°	9°	11°	6° 17	

Courbe des températures moyennes des 10 premiers jours de 9^{bre} 1825 à 1858 inclusivement



L'on voit que la plus basse température éprouvée cette année a été de $4^{\circ},8$ et inférieure à la moyenne des plus basses des 33 années précédentes. — En 1842 le tube à alcool a marqué 1° plus bas à la minima et 5° à la maxima qu'en 1858. Mais aucune des autres annotations thermométriques n'est aussi basse.

La température la plus inférieure, la plus haute minima, la maxima, leur moyenne, la moyenne générale ont été inférieures pendant les jours que nous venons de passer.

Deux fois : en 1826 et en 1836, la plus haute température des dix jours a été égale à celle de pareil laps de temps en 1858 ; mais, encore, l'ensemble des observations démontre la plus grande absence de calorique dans cette dernière année.

Il gèle pendant les dix premiers jours de novembre et même pendant onze en 1858. — Le plus grand nombre de jours de glace a été de 4, de 1825 à 1857 inclusivement.

Le tableau est terminé par une courbe des températures afin de parler plus directement aux yeux.

Du reste, telles sont les observations thermométriques faites sur un point de la ville de Nîmes ; — celles qui ont été notées dans d'autres points, ne peuvent être identiques.

Il résulte de ce relevé, que la température des dix premiers jours de 1858 a été anormale et inférieure à celle que l'on éprouve dans notre pays.

Le 12 de ce mois, la minima était à $+ 4^{\circ}$, elle est montée à 12° , et la maxima à 18° , la moyenne à 16° .

OBSERVATIONS GÉORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON, EN 1859,

Par M. le B^{on} CHARLES D'HOMBRES.

Dans quelques notes adressées à l'Académie du Gard, dans le mois de juin et en septembre, nous avons rendu compte de la recolte des vers à soie, des fourrages et de celle des céréales en 1859. Nous n'aurons donc, dans le resumé de nos observations géorgico-météorologiques, après avoir parlé de la marche de nos instruments, qu'à dire quelques mots sur les autres produits agricoles, et nous chercherons à découvrir dans quelle proportion la constitution atmosphérique a pu influer sur ces derniers.

Les oscillations du baromètre ont été fréquentes, nombreuses, mais régulières, c'est-à-dire, qu'elles se sont opérées graduellement. Nous n'avons point eu à noter ces grandes variations dans la température, ces coups de vent violents qui réagissent sur la colonne d'air, la soulèvent ou semblent la déprimer suivant qu'ils soufflent des régions boréales ou australes. Toutefois, nous avons observé, en janvier, deux mouvements de la colonne barométrique, qui, s'ils ne peuvent être cités comme extraordinaires, méritent cependant d'être notés ici, comme ayant eu lieu dans les vingt-quatre heures.

Le 23 janvier, à l'observation du matin (9h $\frac{1}{2}$) la hauteur de la colonne de mercure, à zéro, était exprimée par..... 753 mill. 93

Les variations diurnes l'amènèrent le soir (9h) à..... 753 70

Le lendemain matin à 9h $\frac{1}{2}$ nous la trouvions à..... 741 50

Et le soir de ce même jour à 9h, elle était remontée à..... 751 04

Ainsi, dans vingt-quatre heures, nous trouvons une dépression exprimée par 12, 20 mill. et une élévation de 10, 54, et, pendant tout ce temps, il ne s'est manifesté aucun phénomène atmosphérique qui put rendre raison de ces variations.

Les ouragans des 25 et 27 octobre, qui ont occasionné tant de nombreux sinistres sur les côtes de la Manche et du Havre; celui du 1^{er} novembre, qui a soufflé à Paris, à Rouen, à Nantes et a causé de grands dégats, ont été à peine sensibles pour nos instruments. — Le 25 octobre nous avons noté un moment de bourrasque, quelques coups de vent, une forte averse dans l'après-midi. Ces phénomènes n'ont pas duré une heure et nous n'avons mesuré que 22 mill. d'eau. — Le 28, nous eûmes encore de la pluie et un orage dans la nuit. Les rivières débordèrent, quelques terrains furent ravinés et une partie des grains déjà semés furent perdus. — Pendant ces périodes nous n'avons point, comme on l'a fait ailleurs, observé ces abaissements et ces hausses brusques dans la colonne de mercure, précurseurs ou suite de ces secousses atmosphériques. — Les oscillations baro-

métriques n'ont point été troublées, ses variations diurnes ne se sont point écartées de nos moyennes.

Nous avons vu souvent le minimum du baromètre au-dessous de celui où il est arrivé en 1859 (729 mill. 93); mais, deux fois seulement depuis 1802, nous trouvons son maximum plus élevé que celui de cette année (765 mill. 19). La différence entre les extrêmes de son échelle (35 mill. 26) dépasse celle que nous donne la moyenne de toutes nos observations (33 mill. 60.) Nous ne trouvons dans nos registres que sept années où cette différence ait été supérieure à celle qui résulte de notre récapitulation ci après.

Terminons ce qui nous reste à dire sur le baromètre, par le tableau suivant où nous consignons les variations diurnes et la hauteur moyenne de sa colonne.

MOYENNES.			
De 1802 à 1859.		De 1859.	
De midi.	Du mois.	De midi.	Du mois.
747,907	747,905	747,93	748,01

VARIATIONS DIURNES.			
De 1802 à 1859.		De 1859.	
Le matin. = m + 0,47.		Le matin. = m + 0,44.	
Midi. . . . = m.		Midi. . . . = m.	
Après midi = m — 0,33.		Après midi = m — 0,27.	
Le soir. . . = m + 0,36.		Le soir. . . = m + 0,32.	

CE QUI NOUS DONNE :

Abaiss ^{nt} . du jour = 0,80.	Abaiss ^{nt} . du jour = 0,71.
Ascension du soir = 0,69.	Ascension du soir = 0,59.

Les chaleurs ont été très-intenses et plus soutenues en 1859 qu'elles ne le sont ordinairement. La température du printemps, de l'été, de l'automne ont dépassé notre moyenne générale, celle de l'hiver, seule, se trouve un peu au-dessous.

Janvier avait été peu rigoureux. Notre tableau porte 15 jours de glace, mais nous n'avons vu que quatre fois le thermomètre au-dessous de zéro; il est arrivé, un jour (le 17) à 3°, c'est le minimum. Février fut moins froid encore. Les points extrêmes du thermomètre dans ce mois sont 13, 25 et 0. Le 5, au matin, nous avons eu ce minimum, et à dater de ce moment la température a suivi graduellement une marche ascendante. En décembre, les froids ont été vifs et soutenus. Les gelées commencèrent le 2 et jusqu'au 23 nous n'avons eu qu'un seul jour sans glace. Il est vrai que si le thermomètre baissait le matin et le soir il se relevait vers le milieu du jour, de manière qu'à des matinées froides succédaient de belles journées. Du 15 au 22 nous avons éprouvé des froids bien rudes pour notre climat. Pendant 7 jours, la température moyenne a été au-dessous de zéro. Néanmoins, malgré cette longue série de jours de glace que porte notre tableau, l'hiver de 1859 ne peut être classé au nombre des hivers rigoureux.

La température qui s'était élevée en février monta en mars d'une manière plus sensible, et, avec elle, la végétation se ranima partout. Les arbres se couvrirent de feuilles, les prairies, les champs, tout verdit, tout poussa rapidement : ce fut un mal. Après quelques jours de pluie et par un de ces changements brusques de température, assez fréquents dans notre pays, le thermomètre baissa, et le vent passant au Nord et

traversant les montagnes encore couvertes de neige nous amena de la gelée blanche le 31 mars, et de la glace le lendemain 1^{er} avril. Cette variation subite fut d'autant plus nuisible à la végétation que celle-ci était plus avancée. Les prairies artificielles, flétries par les gelées, furent arrêtées dans leur croissance, et ne donnèrent plus tard que des produits médiocres. Les premières pousses des vignes furent brouïes, beaucoup de raisins coulèrent, les mûriers eux-mêmes furent atteints, mais pour ceux-ci le mal n'a pas eu d'aussi graves résultats. Sous l'influence de l'humidité de la température d'avril et des premiers jours de mai la feuille, jaunie et petite, arriva bientôt à son entier développement.

Les derniers jours de mai furent pluvieux et froids pour la saison. Juin le fut plus encore et, ce qui est sans exemple dans ce mois ordinairement très-sec, nous avons mesuré en 16 jours 105 et 45 mill. d'eau. Le thermomètre se releva brusquement le 2 juillet, atteignit en trois jours son maximum (37°), persista plusieurs jours encore entre 36° 50 et 35° et donna à la fin du mois une moyenne que nous n'avions pas encore rencontrée (29° 80).

Les gros vents qui soufflèrent dans la dernière quinzaine de juin, la chaleur exceptionnelle du mois suivant eurent bientôt enlevé au sol le bénéfice des pluies qui l'avaient pénétré. Sous l'influence d'un soleil brûlant, privés de l'humidité nécessaire à leur développement et que leur refusait la terre desséchée, les arbres, les plantes, tous les végétaux languirent, la vigne même, les châtaigniers, malgré leur robusticité, eurent beaucoup à souffrir de la sécheresse. Dans les journées des 4, 5, 6 juillet, on vit, dans certaines

expositions, les raisins se sécher, les arbres se flétrir et perdre leurs feuilles.

Le mois d'août fut également plus chaud qu'il ne l'est habituellement, il tomba peu de pluie, et septembre, qui est ordinairement un des mois où il en tombe le plus, ne nous en donna que 16,40 mill. Les légumes, les pommes de terre, les maïs, les regains furent à peu près nuls. Les chaleurs de septembre, jointes à la sécheresse qui persistait depuis juillet, retardèrent les travaux agricoles. On ne put semer les fourrages destinés en hiver à la nourriture des agneaux, et ce ne fut qu'avec peine qu'on essayait de préparer les terres pour les semailles d'automne.

Les vendanges furent terminées en septembre. Les raisins bien mûris cueillis dans de bonnes conditions ont donné un excellent vin. Malheureusement la récolte a été médiocre. Les gelées, ainsi que nous l'avons dit, avaient fait couler une partie des raisins en avril; l'oïdium, qui s'est montré plus tard, mais qui n'a pas fait de grands ravages, en détruisit à peu près le tiers. Somme toute, on peut évaluer la récolte aux trois cinquièmes de la moyenne, mais la qualité et le prix élevé des vins indemnisent le propriétaire des pertes causées par les intempéries des saisons et la maladie.

Les 6, 7, 9 octobre nous eûmes un peu de pluie, mais, arrivant par averses, elle glissait sur le terrain durci, et, si je puis m'exprimer ainsi, elle ne fit qu'en laver la surface.— Le 13, le temps tourna à la pluie; nous eûmes toute la journée, une brume soutenue, mêlée de petites averses qui humectèrent doucement le sol, et les pluies abondantes des 14 et 15 le pé-

nétrerent assez profondément pour que l'on put, dès-lors, commencer à semer.

Ce travail était à peine commencé qu'il fut interrompu, à diverses reprises, par de nouvelles pluies et notamment par celle du 28 octobre dont nous avons déjà parlé; on fut obligé de suspendre encore les semailles et l'on commençait à craindre de les voir se trop prolonger, car le temps resta pluvieux jusqu'au 4 novembre. Ce jour là, dans la nuit, nous eumes un violent orage accompagné de grêle, à la suite duquel le beau temps reparut; partout les travaux reprirent avec activité et la série des beaux jours qui suivit permit d'accomplir les semailles dans les meilleures conditions.

La température de novembre s'est soutenue au-dessus de la moyenne: du 12 au 20 nous avons éprouvé quelques gelées blanches et un peu de glace le matin, mais, les journées étaient belles et la température assez élevée pour ne laisser aucune crainte. Activés par la constitution atmosphérique les grains germèrent assez rapidement, et lorsqu'arrivèrent les gros froids de décembre, les blés avaient déjà des racines assez étendues pour ne pas les redouter.

L'olivier est, de tous les arbres, celui qui est le plus sensible à l'impression du froid, c'est aussi celui qui résiste le mieux à la chaleur et à la sécherese, nous en avons une nouvelle preuve cette année. Les fruits en général ont manqué; on a vu presque tous les arbres se flétrir et plusieurs perdre leurs feuilles; sous les températures de juillet et d'août, l'olivier seul a traversé cette période sans être atteint; ses fruits nombreux, gros, bien pleins, sont arrivés à une parfaite maturité; on n'avait eu depuis longtemps une

récolte d'olives aussi abondante, jamais peut-être elles n'avaient rendu autant d'huile.

Les châtaigniers, avons-nous dit, avaient beaucoup souffert de la sécheresse de l'été. La cause qui avait prématurément fait tomber leurs feuilles devait naturellement être funeste à leurs fruits : c'est ce qui est arrivé; néanmoins, dans les terrains bas, humides, dans les vallons, sur quelques collines privilégiées, la récolte a été à peu près moyenne; mais, sur les sommets ou sur les flancs escarpés de nos montagnes, fréquemment ravinés par les pluies, et où, par cela même, les arbres sont plus exposés à la sécheresse, la récolte a été nulle.

Tout le monde s'est recrié sur la sécheresse de 1859; nous l'avons regardée comme exceptionnelle, nous lui avons attribué une bonne part de nos mécomptes agricoles. Nos observations thermométriques nous montrent, en effet, une température plus élevée que celle que nous déduisons de cinquante sept années d'observations. Les résultats udométriques, pendant la même période, offrent 948,36 mill. d'eau tombée en 78 jours et en 1859, 406 jours de pluie ont rendu 830,20 mill. seulement; ainsi, en tenant compte de nos résultats généraux, nous pouvons poser, que la chaleur et la sécheresse sont les caractères distinctifs de l'année qui vient de s'écouler.

Mais, si pour mieux apprécier l'influence de la constitution atmosphérique sur nos récoltes, nous examinons chaque saison en particulier, nous devons, tout en maintenant ces caractères, classer l'été de 1859 au nombre des étés pluvieux.

Nous voyons en juin, avec une température au-dessous de la moyenne, que notre tableau de récapit-

tulation assigne à ce mois la pluie continue du 1^{er} au 21, excepté les 6, 7, 14, 17 et 18, et dans cette série de seize jours pluvieux nous trouvons 105,45 mill. d'eau; année moyenne, nous n'en avons en juin que 50,45 mill. en sept jours.

Une telle quantité, dans un mois ordinairement bien sec, est assez rare, et l'on pourra la trouver extraordinaire si nous considérons que déjà depuis le 23 mai au 1^{er} juin, nous n'avons eu qu'un seul jour (le 29) sans pluie; cette humidité prolongée, au moment où les vers à soie étaient à la quatrième mue et à la montée, où, les blés se trouvaient en fleur, c'est-à-dire, au moment critique pour les uns et les autres, n'a pas été sans influence sur les fâcheux résultats des cocons et sur le faible rendement des céréales. Malgré la sécheresse des deux mois suivants, nous avons compté, dans l'été dernier, 26 jours de pluie qui ont produit 134,80 mill. d'eau; année moyenne, dans cette saison, nous n'enregistrons que 123,53 mill. de pluie mesurés dans 15 jours.

Nous trouvons en automne deux tiers environ de la pluie qui tombe ordinairement dans cette saison. L'hiver et le printemps ont également été moins pluvieux; ainsi, d'après les faits que nous venons de rapporter et qui résument des observations auxquelles nous avons apporté tous nos soins, si nous devons assigner à l'été de 1859 une place dans le tableau des étés pluvieux, cette année n'en sera pas moins citée, dans les annales météorologiques, par la haute température et la sécheresse qui ont régné.

Saint-Hippolyte-de-Caton, 1^{er} janvier 1860.

Résultats des observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton, en 1859, par M. le baron Charles d'Hombrès.

MOIS	BAROMETRE A ZÉRO				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT DOMINANT.	ANÉMOMÈTRE								NOMBRE DE JOURS									
	MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.		MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.	PLUIE TOMBÉE				N.	N.-E.	E	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.O.	Beaux.	Nuageux	Couverts	Pluie	Vent.	Brouillard.	Glacé.	Gelée blanche.	Neige.	
			de MIDI.	du MOIS.				le JOUR.	le NUIT.	le MOIS.																			
Janvier.....	MILL. 765 19	MILL. 746 46	MILL. 754 95	MILL. 755 17	13° 50	-3° "	6° 25	MILL. 11 "	MILL. 20 50	MILL. 31 50	S.	8	3	1	4	9	2	"	4	16	8	7	8	5	3	15	2	"	
Février.....	756 84	735 38	749 80	749 66	13 25	0 "	8 66	11 "	61 50	72 50	N.	15	4	"	1	7	"	"	1	18	4	6	8	15	"	3	4	"	
Mars.....	757 98	737 12	747 85	747 99	24 "	+5 "	13 30	23 50	30 80	54 30	N.	9	8	"	"	7	"	"	7	16	9	6	7	16	3	1	1	"	
Avril.....	756 19	736 61	744 93	744 93	24 50	4 50	16 67	17 "	26 25	43 25	N.-O.	4	2	"	"	7	3	"	11	10	12	8	10	6	"	"	"	"	
Mai.....	747 54	736 73	743 56	743 94	26 "	6 "	19 95	68 55	49 50	138 05	N.-E.	6	10	"	"	6	1	"	8	16	9	6	15	8	"	"	"	"	
Juin.....	754 28	738 19	747 07	747 17	30 "	15 "	22 55	34 45	71 "	105 45	N.	7	8	"	"	11	1	"	3	9	16	5	16	10	1	"	"	"	
Juillet.....	753 62	746 30	749 91	749 93	37 "	19 "	29 80	7 65	8 25	16 90	N.	10	6	"	1	8	"	"	6	21	9	1	4	11	3	"	"	"	
Août.....	749 74	744 44	747 78	747 78	35 25	19 "	28 58	9 30	4 15	13 45	N.	8	7	"	"	15	"	"	1	20	7	4	6	10	"	"	"	"	"
Septembre.....	754 54	735 88	748 10	748 18	25 15	15 "	21 49	4 40	12 "	16 40	S.S.	9	5	"	"	10	"	"	6	12	13	5	3	12	6	"	"	"	"
Octobre.....	756 31	733 54	744 72	744 82	25 25	6 "	17 56	66 35	114 "	200 35	S.	1	7	"	"	14	"	"	1	8	11	12	17	6	4	"	2	"	"
Novembre.....	755 73	736 51	750 10	750 29	23 80	1 "	11 23	8 "	15 75	53 75	N.	12	3	"	"	5	"	"	8	15	10	5	5	9	10	7	6	"	"
Décembre.....	757 61	729 93	746 37	746 36	17 50	6 "	5 10	21 25	64 05	85 30	N.	12	7	"	"	6	"	"	6	16	6	10	7	8	3	21	6	"	"
ANNÉE.	10 janv. mill. 765 19 9 h. m.	25 déc. mill. 729 93 9 h. soir	mill. 747 93	mill. 748 01	4 juill. 37 2 h. s.	17 déc. 6 6 h. mat	mill. 16 76	mill. 322 45	mill. 507 75	mill. 830 20	N.-S.	101	70	1	6	104	16	1	65	117	113	75	106	116	37	47	21	"	"

Observations faites en 1860.

Dans la récapitulation de nos observations géor-gico-météorologiques de 1860, nous passerons rapidement sur la marche de nos instruments, dont les variations ont été graduelles, sans écarts notables, et dont les résultats ne s'écartent pas sensiblement de notre moyenne générale.

Disons que la colonne du baromètre a présenté, surtout pendant le mois de décembre, des oscillations nombreuses, plus rapprochées que nous ne les avons jamais observées; qu'une seule fois en 58 ans (en 1853), nous avons vu ses extrêmes et la différence entre ces mêmes points au-dessous de ceux que nous trouvons pour 1860. — Enfin, que jamais la moyenne de ce mois n'a été si basse.

Nos mécomptes agricoles ont été grands, désastreux pour nous. Presque toutes nos récoltes ont été manquées, ou n'ont donné que des produits médiocres. Celle des céréales, dont les résultats ont seuls été plus satisfaisants, se trouve encore au-dessous de ce que les apparences semblaient nous promettre; un mal aussi général, ne peut être dû qu'à une même cause, et nous la trouvons dans la constitution atmosphérique, soit dans le manque de chaleur, dans l'excès d'humidité, qui caractérisent cette année et qui ont,

s'il est possible, aggravé les pertes que nous font éprouver l'oïdium et l'étié.

Afin de pouvoir mieux apprécier l'influence que ces causes ont sur nos succès, nous examinerons chaque mois séparément; il nous semble que nous pourrions mieux établir ainsi le cadre dans lequel doivent être placées nos déceptions.

Le mois de Janvier fut très-pluvieux et peu froid. La fréquence des pluies rendit impossibles les labours et la préparation des terres destinées aux semences de mars. On ne pût tailler la vigne, ni commencer aucun des travaux et plantations qui se font à cette époque; ce fut, si l'on peut s'exprimer ainsi, un mois perdu pour les agriculteurs. La température avait été assez élevée pour que, dans les derniers jours du mois, l'on vit les prairies reverdir, les arbres bourgeonner et dans certains endroits abrités, les amandiers se couvrir de fleurs..... Tout changea peu de jours après.

L'hiver, qui semblait vouloir nous faire défaut, reparut le mois suivant, avec ses froids et ses glaces.

Février fut beau, sec, très-rigoureux; du 2 au 26, nous avons compté 23 jours de gelée. Nous avons vu souvent le thermomètre à 2°, une fois à 3°, son maximum dans cette période n'a pas dépassé + 8° 50, et son médium = + 4° 82.

En mars, les travaux reprirent leur cours. On les poursuivit avec d'autant plus d'activité, qu'ils étaient plus retardés. On se hâta de semer les paumelles, les avoines, les sainfoins. On planta les mûriers, on tailla les vignes et les oliviers. La température, qui s'était relevée dans les derniers jours de février, et qui s'était soutenue, baissa subitement les 9, 10, 11, 12 mars, nous eûmes des gelées. Le 13, le thermomètre était

remonté d'une manière sensible, et, avec le retour de la chaleur, la végétation parut se ranimer. Les mûriers bourgeonnèrent et, dès la fin de mars, on comprit, que le temps était venu de songer aux éducations de vers-à-soie.

L'incubation des graines commença en général du 7 au 12 avril, beaucoup d'éducateurs cependant, avaient devancé cette époque, et lorsque les gelées blanches des 20, 21, 22, 23 virent brouir la feuille dans nos plaines, il y avait déjà des vers qui avaient franchi le premier âge et qui se préparaient à la mue. Il y eut un moment de panique. Ces précoces éducations pouvaient être compromises, car on n'avait pas de feuilles pour nourrir les vers. Quelques éducateurs eurent la pensée de recommencer l'incubation. Le plus grand nombre recula devant la difficulté de se procurer de nouvelles graines, et cependant il y en avait beaucoup à vendre ! Les spéculateurs voulaient utiliser à leur profit la chance favorable qui se présentait pour eux, et la plupart de ces marchands inspiraient si peu de confiance... Ainsi partagés entre la crainte de tout perdre, ou d'acheter fort cher des graines douteuses, on se décida à chercher de la feuille dans les quartiers où la gelée l'avait épargnée ; elle se vendit jusqu'à 12 fr. le quintal métrique ! prix énorme, depuis une douzaine d'années que l'étisie a frappé notre principale industrie.

L'éventualité de la récolte, la certitude de retirer un certain avantage du produit de leurs mûriers, engagèrent quelques propriétaires favorisés à sacrifier leurs vers ou leurs graines et à vendre leur feuille.... La suite a prouvé qu'ils avaient prudemment agi.

A partir du 30 avril, la température, qui jusque-

là s'était montrée variable, progressa de jour en jour. Les pluies arrivèrent, et, sous l'influence de cette double cause, les craintes cessèrent bientôt. Les arbres à fruits cependant, les vignes, les fourrages artificiels ne purent entièrement réparer leur perte; il était trop tard.

Pendant le mois de mai, le thermomètre se soutint assez élevé, néanmoins sa marche ne fut pas régulière; ses oscillations furent nombreuses. A des jours où la chaleur était assez intense, succédaient des soirées, des matinées trop froides pour la saison. Il tomba de la neige sur l'Aigoual et sur la Lozère, et les vents qui traversaient ces montagnes nous apportaient des froids vifs et piquants. Ces variations atmosphériques, la fréquence des pluies pendant ce mois, furent surtout préjudiciables aux éducations de vers à soie..... Nous ne parlerons pas des tristes résultats qu'elles nous ont donnés, nous en avons rendu compte dans quelques notes adressées à l'Académie dans le mois de juin dernier. Nous parlerons seulement ici de nos autres récoltes, qui ont été bien loin de réaliser les espérances qu'elles nous donnaient alors.

Les sainfoins, les luzernes ont peu rendu, les foins ont été plus abondants, mais la fenaison a souvent été interrompue par les pluies de juin; une partie des fourrages a été avariée ou perdue.

Les céréales ont été favorisées; les semailles avaient été faites dans de bonnes conditions, les blés étaient bas, parcequ'ils avaient souffert des froids, mais ils avaient jeté de profondes racines, ils avaient beaucoup tallé et poussé de nombreux épis. La floraison, qui pour l'ordinaire arrive dans les derniers jours de mai, se fit attendre davantage, et ce ne fut que dans

la première quinzaine de juin, que les toselles furent en fleur ; elles n'évitèrent pas les fâcheuses influences de ce mois, beaucoup d'épis avortèrent entièrement, beaucoup ne présentèrent qu'un rudiment d'épis où se trouvaient à peine quelques grains, néanmoins, la récolte peut être considérée comme égale à une bonne moyenne. On ne doit pas se plaindre de son résultat, il est seulement à regretter que les blés soient mêlés de beaucoup de grains étrangers, tels que la nielle, le glayeur, le thlaspic amara, etc., dont on n'a pu les purger entièrement par le vanage, et qui en rendent la qualité bien inférieure à celle de l'année dernière.

La moisson s'est faite dans la première quinzaine de juillet, et c'est à peine si le 25 de ce mois on avait commencé le dépiquage, qui s'est prolongé jusque vers la fin du mois suivant. Nous eûmes peu de pluie en juillet, mais beaucoup de vents, qui nous amenaient fréquemment des variations dans la température.

Le 18, le vent soufflait avec violence et chassait, dans un ciel orageux et menaçant, de gros nuages qui ne nous permirent pas de suivre les diverses phases de l'éclipse de soleil ; elle ne fut pour ainsi dire apparente pour nous, que par une diminution momentanée de clarté.

Deux jours après, le thermomètre baissa d'une manière sensible ; les vents soufflèrent, à plusieurs reprises, plus violents encore ; nous eûmes des bourrasques, de véritables ouragans qui causèrent de grands dommages aux châtaigniers de nos montagnes, qui étaient brisés, déracinés même ; aux vignes, dont les branches, alourdies par de nombreux raisins, étaient arrachées par la violence du vent.

Nous ne trouvons dans toutes nos observations, qu'une seule année (1843), où la hauteur moyenne du thermomètre dans le mois d'août soit inférieure à celle qu'il nous présente en 1860. Ce mois a été pluvieux, variable, on pourrait presque dire, froid. Cet état atmosphérique a exercé une fâcheuse influence sur le développement des châtaignes, sur la maturité des raisins, et n'a pas peu contribué aux mauvais résultats de ces deux récoltes.

L'oïdium s'est montré plus tard encore que l'année dernière. Limité d'abord à un petit nombre de vignobles, comme stationnaire en juin et même en juillet, il se propagea rapidement dans le mois suivant, et prit bientôt des proportions effrayantes; bien des quartiers qu'il avait épargnés jusqu'ici, furent complètement détruits; quelques vignes même, où le soufrage avait été pratiqué, furent également atteintes.

En rapportant ce fait, nous ne prétendons pas élever un doute sur l'efficacité du soufrage; partout où il a été convenablement pratiqué, les progrès du mal ont été enrayés; mais, en général, nous n'apportons pas assez de soins à cette mesure préservatrice.

Jusqu'à présent, c'était aux vers à soie que nous demandions presque toutes nos ressources; nos soins, nos efforts, nos sacrifices étaient pour cette industrie, pour la culture du mûrier. Les raisins n'étaient pour nous qu'une récolte secondaire; le vin était à si bas prix et nos vignes en rendent si peu, que leur produit était, pour ainsi dire, sans intérêt pour nous. Aussi ne se donnait-on pas la peine de les cultiver, on cueillait ce quelles nous offraient, sans avoir la pensée, qu'avec un travail et des soins mieux entendus

elles pussent jamais nous donner davantage. Aujourd'hui on s'est ravisé, tout à changé de face : les fortunes fabuleuses qui s'amassent autour de nous, les héritages (pour me servir de l'expression consacrée ici), qui arrivent aux viticulteurs, ont fait ouvrir les yeux, et l'on croit maintenant, à tort selon moi, que la culture de la vigne est la seule planche de salut des agriculteurs.

Dans bien des endroits, les mûriers sont arrachés, les terrains vagues qui servaient de dépaiissance aux troupeaux sont défrichés ; on voudrait tout convertir en vignobles, tout jusque aux meilleures terres à blé.

Cependant, il faut bien le reconnaître, chaque pays, chaque localité même a souvent une culture plus appropriée, plus spéciale, en dehors de laquelle les autres produits sont problématiques. Nous ne pouvons certainement jamais attendre que les vignes nous produisent comme celles des contrées qui nous avoisinent ; notre climat, la nature du sol s'y opposent. Néanmoins, utilisons au profit de l'agriculture les terrains incultes, rien de mieux, mais ne soyons pas exclusifs. Conservons-nous tous les moyens de succès dont la nature a doté notre pays ; plantons des vignes, mais ne détruisons rien ; semons du blé, n'arrachons pas les mûriers ; entretenons, renouvelons au contraire nos plantations, soignons-les, et n'abandonnons pas de gaité de cœur et dans un moment d'illusion ou de vertige, une culture qui peut faire encore la richesse de notre malheureux pays, quand il plaira à la Providence de faire cesser le fléau qui pèse aujourd'hui sur nous. — L'industrie séricicole ne nous a pas dit un dernier adieu, et de même que les hommes de la science sont parvenus à combattre avec

avantage l'oïdium , de même, il faut bien le croire, ils sauront triompher de l'étié. Sachons attendre et espérons.

Septembre a été froid, plus qu'il ne l'est ordinairement. Nous avons compté treize jours de pluie dans ce mois, et quoique la quantité d'eau mesurée soit un peu inférieure à celle qu'il donne annuellement, nous n'hésiterons pas à le qualifier de pluvieux, et à rapporter à sa constitution atmosphérique, une bonne part des tristes résultats de la récolte des raisins ; le manque de chaleur a rendu leur maturité incomplète ; l'humidité prolongée les faisait pourrir sur place, on fut obligé de vendanger plus tôt qu'on ne l'aurait voulu, et, comme on devait s'y attendre, le vin est de médiocre qualité.

Il y a eu beaucoup de pommes de terre, de maïs, de légumes. Ceux-ci ne sont pas une récolte pour un pays où l'on n'en sème que très-peu et presque toujours sur les chaumes. La culture du maïs est restreinte à quelques localités, nous n'en parlerons pas ; quant aux pommes de terre, qui se cultivent partout, nous ajouterons que les tubercules sont petits, mais qu'ils ne présentent point encore aujourd'hui des traces de maladie.

Octobre, d'après nos observations de 58 ans, est un des mois qui nous donnent la plus grande quantité de pluie ; le contraire est arrivé cette année. Il a plu six fois et nous n'avons mesuré que 16,75 mill. d'eau ; annuellement nous en avons 129, 19 en huit jours, ce qui nous donne 16,75 mill. par jour, quantité presque égale à celle que nous trouvons dans le mois d'octobre dernier.

Dès que les vendanges furent terminées, les semail-

les étaient le travail qui pressait le plus. Cependant on attendit, car on croit généralement que le moment le plus favorable pour semer les toselles est du 15 octobre au 15 novembre, et cet usage, ou mieux, cette routine, a bien quelque raison d'être dans un pays, où la chaleur et la sécheresse sont plus à craindre que les rigueurs des hivers. Quoiqu'il en soit, on perdit un temps précieux, et quand les pluies arrivèrent, le 28 octobre, on eut à regretter une série de beaux jours dont on n'avait pas su profiter. Jusqu'au 14 novembre, tout travail fut impossible et les semailles, interrompues à plusieurs reprises, se sont prolongées fort tard.

La récolte des châtaignes, qui commence ordinairement dans les dix premiers jours d'octobre et dure jusqu'au premier novembre, n'a pu être terminée qu'après le 20 de ce mois. Elle a été médiocre partout, et presque nulle dans les Cévennes.

Les oliviers avaient donné en 1858 et 1859 beaucoup de fruits ; il est très-rare de voir ces arbres réussir deux années de suite, et l'on devait nécessairement s'attendre à un faible rendement en 1860. Cependant il y a eu beaucoup d'olives, mais elles ont mûri difficilement, sont restées petites et ont rendu peu d'huile.

Novembre est toujours pluvieux ; il l'a été plus que d'ordinaire cette année. Sa température a été assez douce, les blés semés de bonne heure ont bien levé, mais pendant ce mois, comme dans le mois suivant, tous les travaux agricoles ont été rendus impossibles ou du moins ils ont été fréquemment contrariés par les pluies.

Décembre a été froid, nous avons eu deux fois de

la neige, qui s'est gelée sur les arbres, circonstance qui nous donne des craintes sérieuses pour les oliviers.

En résumé, nous classons 1860 au nombre des années froides et pluvieuses, fâcheuses pour l'agriculture, désastreuses pour tous. Mauvaises récoltes, impossibilité de travail, craintes pour l'avenir, voilà ce qu'elle nous a donné ; gêne pour un grand nombre, misère pour beaucoup, voilà ce quelle semble nous promettre.

St-Hippolyte, le 2 janvier 1861.



Résultats des observations météorologiques faites à Saint-Hippolyte-de-Caton, en 1860, par M. le baron Charles d'Hombres.

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			VENT DOMINANT.	ANÉMOMÈTRE.							NOMBRE DE JOURS									
	MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.		MAXIMA.	MINIMA.	MÉDIA.	PLUIE TOMBÉE				N.	N-E.	E.	S-E.	S.	S-O.	O.	N-O.	Beaux.	Nuageux.	Couverts.	Pluie.	Vent.	Brouillard.	Glacé.	Gelée blanche.	Neige.
			4 ^e MIDI.	4 ^e MOIS.				h	h	h																		
Janvier.....	MILL. 700 03	MILL. 734 38	MILL. 747 07	MILL. 747 71	17°	1° 50	8° 97	MILL. 99	MILL. 130 35	MILL. 229 35	N-O.	1	4	"	"	11	"	1	14	13	6	12	14	4	1	1	3	"
Février.....	735 00	736 49	746 48	746 57	16 25	- 3	4 82	"	7 25	7 25	N.	15	4	"	"	4	"	6	19	4	6	3	17	3	1	1	"	
Mars.....	756 88	738 07	747 08	747 20	18 05	- 2 50	9 63	0 25	9 50	9 70	N.	14	9	"	"	"	"	6	18	10	3	5	17	1	4	"		
Avril.....	752 12	738 24	745 66	745 60	21 50	+ 4	12 87	18 75	"	20 75	N-E.	3	12	2	2	6	"	7	11	11	6	9	9	1	"	4	"	
Mai.....	751 80	742 55	747 47	747 45	27 90	11 36	19 75	112 30	48 50	160 80	S.	9	3	"	"	16	"	3	15	9	7	10	12	"	"	"	"	
Juin.....	751 47	740 12	747 31	747 31	33	14	21 67	106	53	159	S.	6	"	"	"	13	"	9	10	13	7	13	8	"	"	"	"	
Juillet.....	753 67	741 73	747 06	747 12	30 15	15	24 07	1 30	9 05	10 75	N.	21	"	"	"	4	1	5	21	9	1	12	19	"	"	"	"	
Août.....	751 71	740 15	746 73	746 88	30	15 50	23 62	15 45	42 55	58	S.	7	2	"	"	12	2	8	14	13	4	7	8	"	"	"	"	
Septembre.....	751 60	741	747 24	747 31	26	14	19 95	42	33 90	115 90	S.	9	4	"	3	12	1	8	13	9	13	15	"	"	"	"	"	
Octobre.....	755 65	748 02	751 60	751 64	21 25	7 50	15 57	6 75	10	16 75	N.	8	7	"	1	7	"	16	8	7	6	9	"	"	"	"		
Novembre.....	753 20	735	744 61	744 70	16	1	10 06	85 75	87 30	175 05	N.	5	4	"	1	15	"	9	9	8	13	15	3	2	3	6	"	
Décembre.....	754 75	725 68	741 31	741 37	14 89	- 1 50	7 83	18	95 30	113 20	N.	8	5	"	1	6	3	8	9	8	14	14	5	2	12	9	"	
ANNÉE.	8 janv. mill. 700 03 9 h. soir.	9 déc. mill. 725 68 9 h. m.	mill. 746 68	mill. 746 68	27 juin. 33 2 h. s.	15 fév. - 3° mat.	14° 92	mill. 507 95	mill. 568 70	mill. 1076 65	N.	105	54	2	8	104	7	4	77	163	112	91	113	126	10	43	26	"

RÉSULTAT

DU

CONCOURS OUVERT EN 1859.

L'Académie du Gard, dans sa séance du 4 août 1860, a décerné la médaille d'or de 500 fr. à M. Henri Revoil, Architecte du gouvernement à Nîmes, pour sa Monographie sur l'église de Saint-Gilles, et a accordé une mention honorable à M. St-Ange Devèze, ancien Avoué, à Nîmes.

PROGRAMME DU CONCOURS DE 1861.

Poursuivre les études dont on est déjà redevable à plusieurs savants ou agronomes et surtout à M. de Quatrefages, relativement à la maladie des vers à soie connue sous le nom de *gattine* ou *pébrine*;

Recueillir et discuter les nouveaux faits qui ont pu se présenter et qui seraient de nature à éclairer sur les causes et le mode de propagation de cette maladie; examiner, entre autres, les conditions dans lesquelles se sont trouvées les localités qui ont résisté jusqu'à présent à l'invasion de l'épidémie et celles dans lesquelles, après avoir exercé des ravages, elle paraît avoir cessé de faire sentir son action ;

Déduire, de ces nouvelles recherches, les moyens propres à guérir le mal, ou du moins à en atténuer les effets.

Divers procédés particuliers ont été indiqués, soit pour obtenir des œufs dans un état normal, soit pour reconnaître ceux qui portent le germe de la maladie. On a parlé aussi de certains caractères qui se présenteraient au début de l'éducation des vers et pourraient faire juger d'avance le cours qu'elle doit suivre, ce qui serait un service rendu aux sériciculteurs.

Apprécier la valeur des règles pratiques qui ont été ainsi proposées et continuer, au besoin, les recherches entreprises dans cette direction.

Quand bien même on ne parviendrait pas à fournir la solution complète d'une question, qui intéresse à un si haut degré nos contrées séricicoles, l'Académie sera néanmoins disposée à accueillir la communication d'observations faites avec soin sur tel ou tel point seulement de ce difficile sujet d'étude.

Il sera accordé en conséquence, s'il y a lieu, des médailles de 300, 200 et 100 fr. suivant le mérite et l'importance des Mémoires présentés pour le Concours.

Ils devront être adressés, avant le 1^{er} juillet 1864, à M. NICOT, secrétaire perpétuel de l'Académie.

LISTE

DES

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE DU GARD

en 1860

- Trois volumes de M. Olive-Mcinadier , sur des questions mathématiques ;
Olim (contes et traductions), — par M. Jules Canonge ;
Rapport de M. le docteur Vingtriner , de Rouen , sur le compte-rendu de la Justice criminelle ;
Notes relatives à la construction d'une grande carte de l'Aveyron ;
— par M. Romain , agent-voyer en chef ;
De l'agriculture et de l'éducation des chenilles soyeuses , — par M. Planque ;
Œdipe à Colone , traduction française de M. Richaud , proviseur à Troyes ;
Vie du général Merle , — par M. Ehe Mazel ;
Numismatique Ibérienne , — par M. Boudard , dernier fascicule ,
De la maladie des vers à soie , — par M. de Quatrefages ;
Etude sur les *Scamilli impares* , — par M. Rondelet ;
Eloge de M. de Boniface , — par M. de Berluc-Perussis ;
Du droit municipal dans l'antiquité , -- par M. Ferdinand Béchard ;
Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps ; — par M. F. Guizot ;
Villes consulaires et Républiques de Provence , - par M. de Seranon ;
Œuvres de Maillet-Lacoste ;
Dieu, l'Homme et la Parole , ou la langue primitive , — par M. Azais père ;

- Description des antiquités du Palais -des-Beaux-Arts , — par M. Comarmond ;
- Recherches historiques sur la ville d'Alais , — par MM. Duclaux-Monteil, Marette, B^{on} d'Hombres, Fabre ;
- Annuaire de l'Institut des provinces ;
- Le congrès des Vignerons français , — par M. Guillory aîné ;
- Extraits des procès-verbaux du Comité historique des *Monuments écrits* ;
- Instructions du Comité historique ;
- Bulletin des Comités historiques ;
- Bulletin du Comité de la langue , de l'Histoire et des arts de la France ,
- Instructions du Comité de la langue , de l'Histoire et des arts ;
- Archives des missions scientifiques et littéraires ;
- Bulletin des Sociétés savantes ;
- Revue des Sociétés savantes ;
- Examen de l'ouvrage intitulé : le Gouvernement de l'Algérie de M. Ribour , — par M. le général B^{on} de Chabaud-Latour ;
- Vie de Mgr. Cart , évêque de Nîmes , — par M. l'abbé Besson , de Besançon ;
- Les Rêves du Foyer , — par M. Bigot , de Nîmes ;
- Deux tableaux d'étymologies sanscrites , — par M. Parrat , de Mulhouse ;
- Feuilles au vent (poésies) , — par M. Alfred de Montvaillant ;
- La santé de l'esprit et du cœur , — par de Rattier ;
- Revue de l'art chrétien , — par M. l'abbé Corblet ;
- Mémoire sur un bas-relief de St-Bertrand de Comminges , — par M. Edward Barry ;
- Du raisin considéré comme médicament , — par M. Herpin ;
- Étude iconographique sur l'arbre de Jessé , — par M. l'abbé Corblet ;
- Rapport sur les maladies récentes de l'arrondissement de Rouen , — par M. le docteur de Vingtrimer ;
- Notice sur la vie de Rambot , par M. de Berluc-Perussis ;
- Lettre à Thécotime , — par M. l'abbé Berthuel ;
- Annuaire du Gard , — par MM. Liotard ;
- Mœurs et travers , — par M. Minier , de Bordeaux ;
- Du grainage , — par Nicolet ;
- Histoire de Suède sous le règne de Gustave 1^{er} , — par M. de Flaux ;
- Mémoire sur la Morve , — par M. Drouillon ;

Musée d'art et d'industrie, à Lyon , — par Natalis Rondot ;
Antiquités romaines découvertes à Toulon-sur-Allier , — par M.
de Payan-Dumoulin ;

Mémoire de l'Institut smithsonien ;

Mémoires de la Société philosophique et littéraire de Manchester.



LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

- Ain.* Société d'émulation de l'arrondissement de Nantua.
- Aisne.* Société académique de Saint-Quentin.
- Allier.* Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
- Ariège.* Société d'agriculture, à Foix.
- Aube.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Troyes.
- Aude.* Société des arts et des sciences, de Carcassonne.
- Aveyron.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
Société d'agriculture de l'Aveyron, à Rodez.
- Bouches-du-Rhône.* Académie d'Aix.
Société de statistique de Marseille.
- Calvados.* Académie des sciences, arts et belles-lettres, de Caen.
Société d'agriculture et de commerce de de Caen.
Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
- Charente.* Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente, à Angoulême.
Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
- Charente-Inférieure.* Société d'agriculture de la Rochelle.
Académie de la Rochelle.
Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort.

<i>Côte-d'Or.</i>	Académie impériale de Dijon.
<i>Doubs.</i>	Société d'émulation de Montbelliard.
<i>Eure.</i>	Société libre de l'Eure, à Evreux.
<i>Garonne (Haute).</i>	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Société archéologique du midi de la France à Toulouse.
<i>Gironde.</i>	Académie des Jeux floraux, à Toulouse. Académie impériale de Bordeaux. Société philomathique de Bordeaux. Société de médecine de Bordeaux.
<i>Hérault.</i>	Académie des sciences et belles-lettres de Montpellier. Société archéologique de Montpellier.
<i>Indre.</i>	Société archéologique de Béziers.
<i>Indre-et-Loire.</i>	Société d'agriculture, à Châteauroux. Société archéologique de la Touraine, à Tours.
<i>Isère.</i>	Académie delphinale, à Grenoble. Société de statistique et des sciences naturelles, à Grenoble.
<i>Loir-et-Cher.</i>	Société des sciences et des lettres, de la ville de Blois.
<i>Loire.</i>	Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire, à Saint-Etienne.
<i>Loire (Haute)</i>	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.
<i>Loire-Inférieure.</i>	Société académique de Nantes.
<i>Loiret.</i>	Société archéologique, à Orléans.
<i>Lot-et-Garonne.</i>	Société d'agriculture, sciences et arts, d'Agen.
<i>Lozère.</i>	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts à Mcnde.
<i>Maine-et-Loire.</i>	Société d'agriculture, sciences et arts, d'Angers.
<i>Manche.</i>	Société académique de Cherbourg.
<i>Marne.</i>	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons.
<i>Meurthe.</i>	Académie impériale de Reims.
<i>Morbihan.</i>	Académie de Stanislas, à Nancy. Société archéologique, à Vannes.

- Moselle* Académie impériale de Metz.
Société d'histoire naturelle de la Moselle , à Metz.
- Nord.* Société impériale des sciences, lettres et arts à Lille.
Société agricole, industrielle et littéraire , à Valenciennes.
Société d'agriculture , sciences et arts séant à Douai.
Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts.
Société d'émulation de Cambrai.
- Oise.* Société académique d'archéologie , sciences et arts, à Beauvais.
- Pas-de-Calais.* Académie d'Arras.
Société d'agriculture , sciences et arts , de Boulogne -sur-Mer.
Société des antiquaires de la Morinie , à St-Omer.
- Puy-de-Dôme.* Académie de Clermont-Ferrand.
- Pyrénées (Hautes-).* Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie , à Bagnères-de-Bigorre.
- Pyrénées-Orientales.* Société agricole , scientifique et industrielle, à Perpignan.
- Rhône.* Académie impériale , à Lyon.
Société d'agriculture, à Lyon.
Société linnéenne , à Lyon.
- Saône-et-Loire.* Académie de Macon.
Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône.
- Sarthe.* Société d'agriculture , sciences et arts , au Mans.
- Seine.* Société impériale et centrale d'agriculture , à Paris.
Société de la morale chrétienne.
Société protectrice des animaux.
Société impériale zoologique d'acclimatation.
- Seine-Inférieure.* Académie de Rouen.
Société libre d'émulation de Rouen.
Société havraise d'études diverses , au Hâvre.

<i>Seine-et-Oise.</i>	Société des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles.
<i>Somme.</i>	Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Somme, à Amiens. Société des antiquaires de Picardie.
<i>Tarn.</i>	Société d'émulation d'Abbeville.
<i>Var.</i>	Société littéraire et scientifique de Castres. Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan. Société des sciences, belles-lettres et arts, à Toulon.
<i>Vienne.</i>	Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers. Société académique de Poitiers. Société de médecine de Poitiers.
<i>Vienne (Haute-).</i>	Société d'agriculture, sciences et arts, à Limoges.
<i>Vosges.</i>	Société d'émulation, à Epinal.
<i>Yonne.</i>	Société des sciences naturelles et historiques à Auxerre. Société archéologique, à Sens.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Smithsonian Institution, Etats-Unis.
Société littéraire et philosophique, à Manchester.

REVUES.

Journal des Savants.
Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques.

TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU DE 1860.

Président M. Alphonse Dumas, propriétaire.
Vice-Président M. Jules Salles, peintre. *
Secrétaire perpétuel M. Nicot O. ✱, O. U., recteur honoré d'Académie.
Secrétaire-adjoint.. M. Germer-Durand, préfet des études à l'Assomption.
Tresorier M. A Pelet ✱, inspecteur des monuments historiques.
Bibliothécaire M. Germer-Durand.

Président d'honneur : LE PRÉFET DU GARD C. ✱.

Président honoraire : M. GUIZOT, ancien ministre G O. ✱.

MEMBRES HONORAIRES.

5 décembre 1810. De Gasparin ✱, ancien ministre, à Orange.
25 avril 1818. Barbaroux C. ✱, sénateur, à Paris.
25 mai 1818. Benjamin Valz ✱ direct. de l'observatoire, à Marseille.
28 janvier 1852. . . . Ferdinand Béchard, ancien député du Gard, à Paris.
28 janvier 1852. . . . Roux-Ferrand ✱, sous-préfet en retraite, à Paris.
20 mars 1855. . . . Roustan O. ✱, inspecteur général des études, à Paris.
20 mars 1855. . . . Vinard ✱, ingénieur en retraite, à Orange.
10 mars 1855. . . . Em. Grossard ✱, pasteur à Bagnères-de-Bigorre.
7 janvier 1837. . . . Fontanès, pasteur, à Nîmes.
7 juin 1837. . . . Remacle ✱, préfet du Tarn, à Albi.
21 mars 1838. . . . Collin, peintre, à Paris.
28 avril 1858. . . . Jules Canonge, homme de lettres, à Nîmes.
25 avril 1859. . . . Numa Boucoiran, directeur du musée, à Nîmes.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

- 27 décembre 1810. Le baron Chaudruc de Crazannes ✱, ancien sous-préfet, à Castelnaudary.
- 2 novembre 1820. Mignet C. ✱, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences morales, à Paris.
- 2 novembre 1825. Di Pietro, directeur des douanes, à Alger.
- 1^{er} décembre 1828. Marcel de Serres ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Montpellier.
- 15 février 1829... J Bard ✱, homme de lettres, à Clorey (Côte-d'or).
- 2 novembre 1850. Arthur Beugnot ✱, membre de l'Institut, à Paris.
- 26 novembre 1850. Snusse-Villiers, receveur des domaines, en retraite, à Montfrin.
- 15 janvier 1851... C. Vassas, ancien élève de l'école polytechnique.
- 15 avril 1852... Lecoq, prof. d'histoire naturelle à Clermont-Ferrand.
- 19 mai 1852... Colladon, physicien, à Paris.
Id..... Lopez, docteur-médecin, à Montpellier.
- 10 novembre 1852. Tabatié, chimiste, à Montpellier.
- 12 mars 1856... De Quatrefages ✱, naturaliste, membre de l'Institut à Paris.
- 9 avril 1856... Ph. Eyssette, juge d'instruction, à Largentière.
- 24 juin 1857... Moreau de Jonnés O. ✱, membre de l'Institut à Paris.
Id..... Duvivier, homme de lettres, à Paris.
- 28 avril 1858... De Sauriac, président de la Société d'agricult., à Foix.
Id..... Giraud O. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre, à Paris.
- 4 août 1858... Désiré Nivard O. ✱, membre de l'Académie Française, à Paris.
- 10 novembre 1858. Matter O. ✱, ancien inspecteur général des études, à Paris.
Id..... De Malbosc, naturaliste, à Berrins (Ardèche).
- 9 novemb. 1859. Doublet de Boisthibault, homme de lettres, à Chartres.
- 7 décembre 1859.. Germain ✱, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Montpellier.
Id..... Chevalier, chimiste, à Orléans.
- 15 février 1840... Quenin ✱, juge de Paix, à Orgon.
Id..... Albert I noir ✱, membre du Comité historiq. à Paris.
- 4 juillet 1840... Magen, homme de lettres, à Agen.
Id..... Christol, professeur à la Faculté des sciences, à Dijon.
Id..... Olry, secrétaire de la Faculté des lettres, à Strasbourg.
- 26 décembre 1840. Lecerf ✱, professeur à la Faculté de droit, à Caen.
Id..... Haudouin, avocat à la Cour de Cassation à Paris.

- 6 février 1841... Ragut, secrétaire général de la Société académique, à Macon.
- Id. De Saive, médecin, à Liège.
- 23 août 1841..... Mme Félice d'Esculier, à Beaucaire.
- 2 mai 1841..... De Payan Dumonlin, président du tribunal de première instance, au Puy.
- 6 août 1842..... Cambessède ✱, botaniste, à Pralines (Gard).
- 24 décembre 1842. Bernard-Brisse ✱. capitaine d'état-major, en retraite, à Nîmes.
- Id. Rivoire, chef de division à la préfecture du Rhône.
- 2 décembre 1843. Stancovich, naturaliste, à Istria.
- 16 novemb. 1844.. Vicomte Santarem ✱, à Paris.
- 11 janvier 1845... Alexis Perret ✱, professeur à la Faculté des sciences, à Dijon.
- 22 février 1845... Adolphe Ricar, secrétaire archiviste de la Société archéologique, à Montpellier.
- 5 avril 1845..... Payan, docteur-médecin, à Aix.
- Id. Emile Gausse, vice-président du tribunal de première instance, à Nîmes.
- 25 août 1845..... Jules Janin ✱, homme de lettres, à Paris.
- 15 novemb. 1845.. De Robernier ✱, président de chambre à la Cour impériale de Montpellier.
- 13 décembre 1845. Jaquemin, homme de lettres, à Arles.
- 24 janvier 1846... Magalon, homme de lettres, à Bagnols.
- 12 juin 1847..... De Félice, professeur à la Faculté de théologie.
- 26 juin 1847..... Isidore Hedde ✱, membre de la chambre consultative de commerce, à Saint-Etienne.
- Id. L'abbé Gareizo, supér. du grand séminaire, à Nîmes.
- Id. Vingtrinier ✱, docteur médecin en chef des prisons, à Rouen.
- 17 mars 1849..... Félix Bogaerts, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, à Anvers.
- Id. E. de Kerckhove-Vareut ✱, docteur en droit, ancien chargé d'affaires à Constantinople, à Anvers.
- Id. Vicomte de Kerckhove ✱, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
- 14 avril 1849..... Alexandre Schnepkens, peintre à Bruxelles.
- 18 janvier 1851... Chevalier de Thumaide, secrétaire général d'Académie, à Liège.
- 24 mai 1851..... Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Toulouse.
- 19 juin 1851..... De Pontmartin, homme de lettres, à Paris.
- 29 novemb. 1851.. Chabannon ✱, docteur médecin, maire, à Uzès.
- 20 mars 1852..... Elbrard, docteur-médecin, à Bourg (Ain).

- 18 décembre 1852. Giraud, chanoine honoraire de Fréjus et d'Ajaccio, à Saint-Cyr (Var).
- 8 janvier 1853... Baruffi, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
- 7 janvier 1854... De Chabaud-Latour C. ✱, général de division du génie, à Paris.
- Id. Gaston Boissier, professeur de rhétorique, à Paris.
- 13 avril 1854... Massone, docteur-médecin, à Gênes.
- 6 janvier 1855... Casimir Bousquet, homme de lettres, à Marseille.
- Id. Emile Boisson, notaire et maire, à Sommières.
- 17 février 1855... Ecoffet ✱, naturaliste et directeur des contributions indirectes, à Nîmes.
- 23 juin 1855... Roux, ✱, +, docteur-médecin.
- 10 novemb. 1855... Boudart, secrétaire de la Société archéolog., à Béziers.
- 5 janvier 1856... Mme la Comtesse Vernède de Corneillan, à Paris.
- 16 février 1856... Charles Jalabert ✱, peintre, à Paris.
- 21 juin 1856... Jules Pozégy O. ✱, maire à Montpellier.
- Id. Alibert, médecin-inspecteur des eaux d'Aix, à Saint-Christoly (Médoc).
- Id. De Barthélemy, archéologue, maître des requêtes au Conseil d'Etat, à Paris.
- 25 janvier 1858... Martel, docteur-médecin en chef des hospices, au Puy.
- 20 février 1858... Gros de Mayrevieille, homme de lettres, à Bordeaux.
- Id. L'abbé Berthon, curé, à Robiac.
- 1^{er} mai 1858... Minier, homme de lettres, à Bordeaux.
- 26 juin 1858... Ch. Domergue, propriétaire, à Beaucaire.
- 11 juin 1859... L'abbé Pistre, curé de Verfeil (Haute Garonne).
- 12 novemb. 1859. Aragon, président de chambre à la Cour impériale de Montpellier.
- 31 mars 1860... Guillaume Guizot, homme de lettres, à Paris.
- 9 juin 1860... Charles Liotard, secrétaire général de la mairie, à Nîmes.
- Id. Delépine, censeur des études, à Pau.
- Id. Revoil, architecte du gouvernement, à Nîmes.
- Id. Jules de Seranon, avocat, à Aix (Bouches du Rhône).
- 4 août 1860... L'abbé Besson, supérieur du collège St.-Fr.-Xavier Besançon.



MEMBRES RÉSIDANTS.

N ^o d'ord.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADEMICIENS.
		Messieurs
1	25 mars 1818....	Nicot O. ✱ (O. U.), recteur honoraire.
2	28 février 1821...	Emile Teulon ✱, premier président de la Cour impériale de Nîmes.
3	15 mars 1822.....	Plagniol ✱, inspecteur honor. d'Académie.
4	30 mai 1829.....	Auguste Pelet ✱, insp. des monum. historiq.
5	10 mars 1830....	Goirand de Labaume ✱, présid. de cham- bre à la Cour impériale.
6	19 mai 1830.....	Jean Reboul, ancien représentant.
7	28 janvier 1832...	Léonce Maurin ✱, consell. à la Cour imp.
8	28 janvier 1832...	C. Fontaine ✱, docteur médecin.
9	29 décembre 1832.	Abric, propriétaire.
10	7 janvier 1837...	Deloche ✱, inspecteur de l'Académie de Montpellier
11	Id.....	Fontanes, pasteur.
12	28 avril 1838.....	Ferdinand Girard O. ✱, ancien pair de France.
13	13 avril 1839....	Pleindoux aîné ✱, docteur médecin.
14	Id.....	F. de la Farelle, <i>correspond. de l'Institut,</i> ancien député.
15	7 décembre 1839.	L'abbé Privat ✱, chanoine.
16	14 mars 1840....	De Daunant C. ✱, premier président ho- noraire, ancien pair de France.
17	24 décembre 1842.	Boileau de Castelnaud ✱, docteur médecin.
18	21 juillet 1849....	Pagezy O ✱, col. d'état-major en retraite.
19	13 décembre 1849.	Alphonse Dumas, sec. de la soc. d'agricult.
20	15 juillet 1850....	Ignon ✱, conseiller à la Cour impériale.
21	Id.....	Jules Salles, peintre.
22	Id.....	Aurès ✱, ingénieur en chef du département.
23	26 novembre 1852.	Germer-Durand, préfet des études, à l'As- sompion.
24	22 janvier 1813...	Ollive-Mcinadier, membre de la chambre consultative d'agriculture.
25	7 janvier 1854....	Morian ✱, recteur d'académie en retraite.
26	6 janvier 1855...	L'abbé Azais (O. U.), aumônier du Lycée.
27	22 août 1857.....	Léonce Currier ✱, recev. général du Gard.
28	6 novembre 1858.	De Clausonne ✱, prés. de ch. à la C. imp.
29	18 décembre 1858.	Viguié, pasteur.
30	12 novemb 1859..	Bretignière, prof. de rhétor. au lycée imp.

MEMBRES NON RÉSIDANTS.

N ^o d'ord.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
		Messieurs
1	16 avril 1818. . .	Jules Teissier, docteur médecin, vice-président du Conseil général, à Anduze.
2	24 juin 1831. . . .	Serres ✕, docteur médecin, membre du conseil général, à Alais.
3	20 mars 1833. . . .	Emilien Dumas, géologue, à Sommières.
4	21 mars 1838. . . .	Ch. D'Hombres, maire, à St-Hipp.-de-Caton.
5	18 janvier 1843. . .	Thomas de Saint-Laurent ✕, anc capitaine d'état-maj, à la Bastide-d'Engras.
6	15 mars 1855. . . .	Rodier de La Bruguière, propr., à Anduze.
7	30 avril 1855. . . .	Mazade, docteur médecin, à Andoze.
8	20 août 1859. . . .	Schulizzi, docteur médecin à Aiguesmortes.
9	Id	Léonce Destremx, propriétaire à St-Christol.
10		N.
11		N.
12		N.
13		N.
14		N.
15		N.
16		N.
17		N.
18		N.
19		N.
20		N.
21		N.
22		N.
23		N.
24		N.
25		N.
26		N.
27		N.
28		N.
29		N.
30		N.

ERRATA.

- P. 190, l. 32, au lieu de : 14 rangées de pavé; *lisez* : 14 rangées de pavés.
- P. 191, l. 15, au lieu de : façade; *lisez* : face.
- l. 21, au lieu de : 2^e feuille; *lisez* : 3^e feuille.
- P. 193, l. 28, au lieu de : BF=2BD; *lisez* : DF=2BD.
- P. 197, l. 6, au lieu de : l'ordre intérieur; *lisez* : l'ordre extérieur.
- l. 27 et 28, au lieu de : du triangle rectangle dont nous connaissons, déjà, la base et la hauteur; *lisez* : des triangles rectangles dont nous connaissons, déjà, les bases et les hauteurs.
- P. 200 l. 4, au lieu de : s'il est; *lisez* ; il l'est.
- P. 202, l. 27, au lieu de : par le point S; *lisez* : par le point S'.
- l. 33, au lieu de : Ω à pris; *lisez* : Ω' pris à.
- P. 204, l. 13, au lieu de : a faire; *lisez* . à faire.
- P. 217, l. 29, au lieu de : représent; *lisez* : représentant.
- P. 219, l. 1, au lieu de : intérieure; *lisez* : inférieure.
- P. 220, l. 27, au lieu de : $3^\circ + \frac{3}{4}$; *lisez* : $6^\circ + \frac{3}{4}$.
- P. 230, l. 25, au lieu de : indiqués; *lisez* : indiquée.
- P. 231, l. 3, au lieu de : 1^{re} feuille; *lisez* : 2^e feuille.
- P. 236, l. 33, au lieu de : l'ordonné; *lisez* : l'ordonnée.
- l. 34, au lieu de : égal; *lisez* : égale.
- P. 242, l. 28, au lieu de : milimètre; *lisez* : millimètre.
- P. 243, l. 25, au lieu de : 11^δ ; *lisez* : $11^{\delta'}$.
- P. 244, l. 9, au lieu de : $2^\delta \frac{2}{3}$; *lisez* : $2^{\delta'} \frac{2}{3}$.
- P. 245, l. 13, au lieu de : 9^δ ; *lisez* : $9^{\delta'}$.
- l. 19, au lieu de : S**b**; *lisez* : S**b**'.
- P. 246, l. 18, au lieu de : $\Pi' 1^\pi' 3^\delta$; *lisez* : $1^{\Pi'} 1^{\pi'} 3^{\delta'}$.
- P. 248, l. 3, au lieu de : 3, 1^π ; *lisez* : 3^{Π} , 1^π .
- P. 254, l. 17, au lieu de : aussi; *lisez* : ainsi.
- P. 256, l. 31, au lieu de : 12^δ ; *lisez* : $12^{\delta'}$.

*Etude de Comparaison
en perspective
Chapiteaux Antiques*

1^{er} FEUILLE

CHAPITEAUX

D.C.

PARTITION ET DU GRAND ORDRE DE PEJTEN

Coupe de l'Abbatiale

Figure 1
Grand Cote de l'Abbatiale

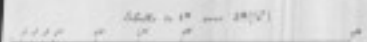


Coupe de l'Abbatiale

Figure 2
Cote Interieur de l'Abbatiale



Calottes des Figures 1 et 2



Calottes de la Figure 3

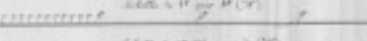


Figure 3

Detail des Chapiteaux



Figure 4

Detail de la partie supérieure
des colonnes



Coupe de l'Abbatiale

Figure 5
Chapiteaux du Grand Cote de l'Abbatiale

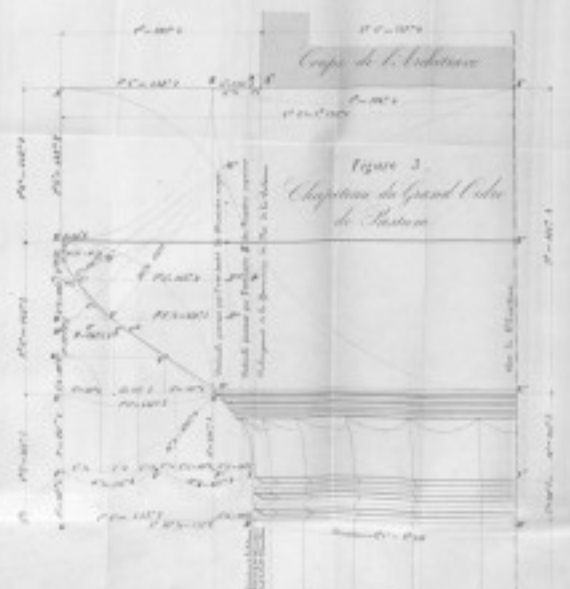


Figure 6

Coupe par un parti de l'ordonnement



Notes: Les dimensions sont en mètres (m) et en centimètres (cm). Les dimensions sont en mètres (m) et en centimètres (cm).

*Etude et Comparaison
de quelques
Chapiteaux Antiques.*

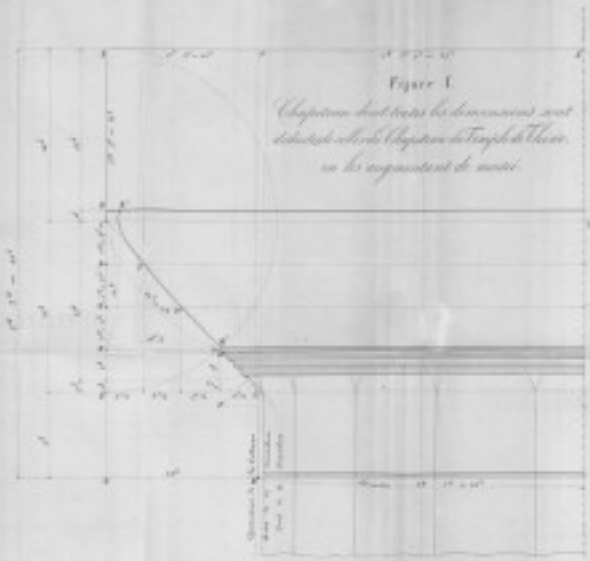
21 PIÈCE

CHAPITEAUX

DES TEMPLES

DE THÈSÉE, DE METAPONTE & DE CORINTHE

Figure 1
*Chapiteau dont toutes les dimensions sont
indiquées, celui du Temple de Thésée,
ou le fragment de celui-ci.*



Coupe de l'Architrave
de Thésée

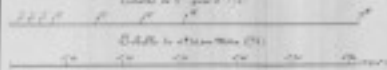
Figure 2
Chapiteau du Temple de Thésée



Échelle des Figures 1 & 2

Chapiteau de Thésée (1/2)

Chapiteau de Metaponte (1/2)



Coupe de l'Architrave
de Metaponte

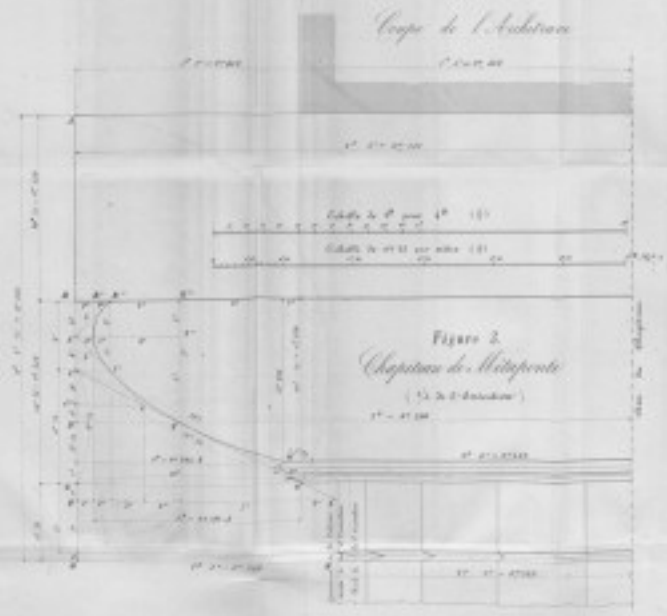


Figure 2
Chapiteau de Metaponte
(1/2 de l'Architrave)
17 - 17.000

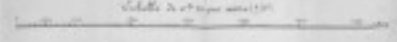
Coupe de l'Architrave
de Corinthe



Figure 4
Chapiteau du Temple de Corinthe
(1/2 de l'Architrave)

Échelle de 1/2 pour 1/2

Échelle de 1/2 pour 1/2



Etude de Composition
de façades
Chapiteaux Antiques

3^e FEUILLE

COUPES passant par CAÏLE des COLONNES et
par l'ARETE d'une CANNELLE (Figures 1, 2, 3 et 4)
et PROFILS COMPARATIFS (Figures 5 et 6.)



Figure 1
Arête supérieure
de l'abacus
(à hauteur variable)



Figure 2
Arête de l'abacus
(à hauteur fixe)



Figure 3
Grand arête
de l'abacus



Figure 4
Arête intérieure
de l'abacus



Figure 5
Chapiteaux réduits au 3/4^e leur grandeur réelle

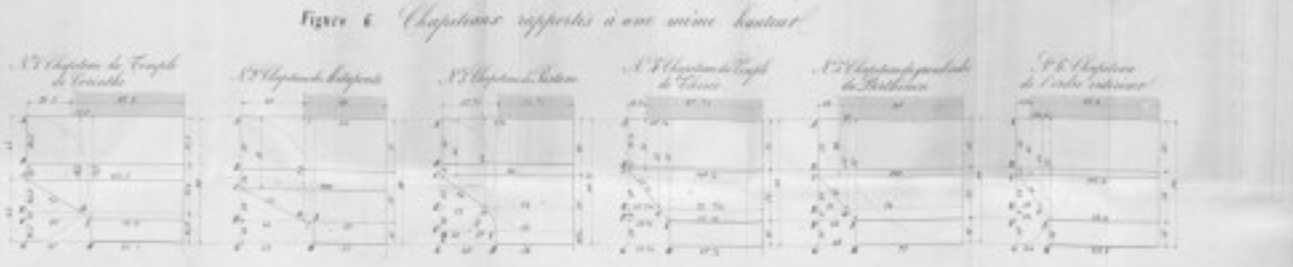


Figure 6
Chapiteaux rapportés à une même hauteur